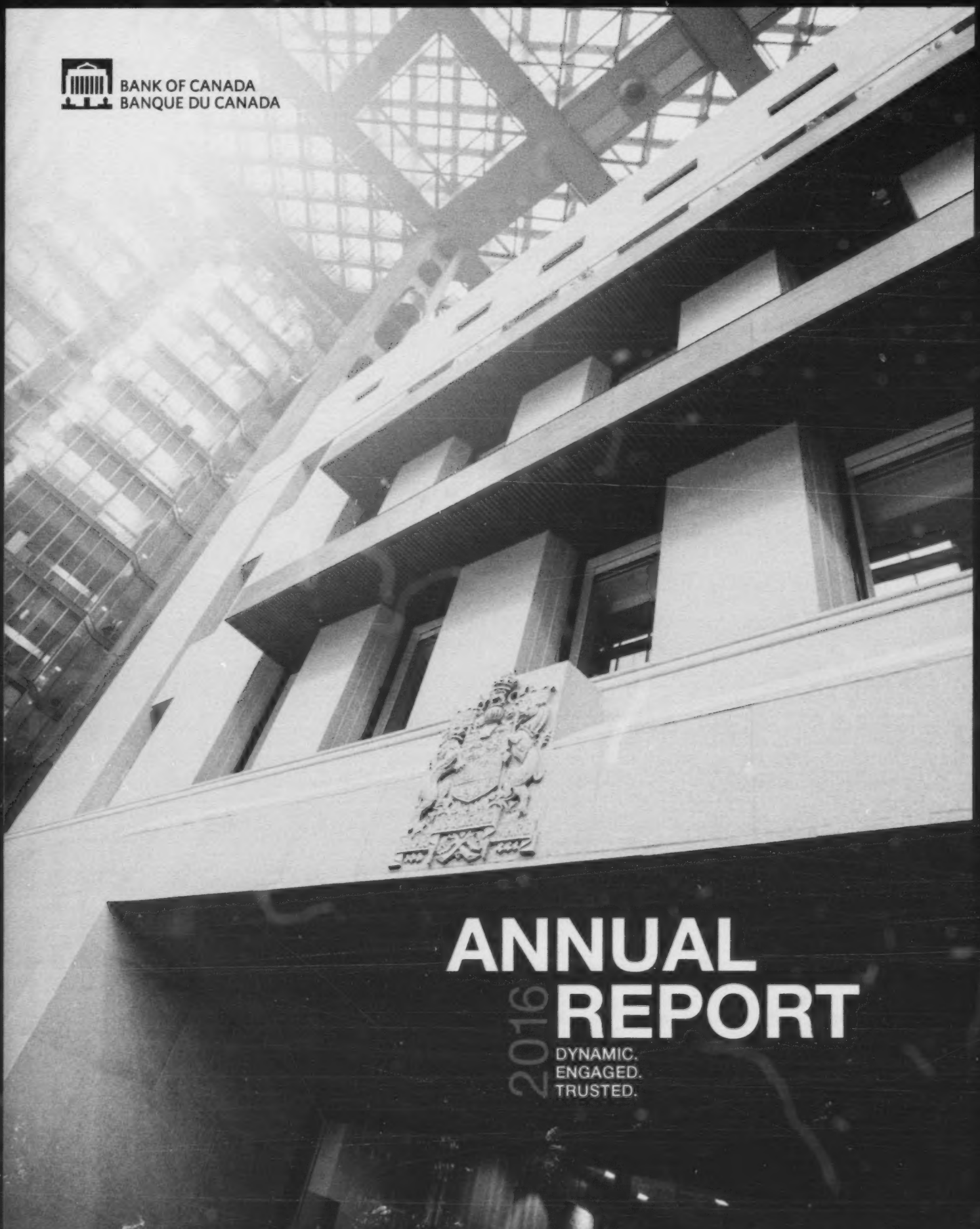
BANK OF CANADA
BANQUE DU CANADA
ANNUAL
REPORT
2016
DYNAMIC.
ENGAGED.
TRUSTED.

The *Annual Report* is available on the Bank of Canada's website at **bankofcanada.ca**.

For further information, contact:

Public Information Office
Communications Department
Bank of Canada
234 Wellington Street
Ottawa, Ontario K1A 0G9
Telephone: **613-782-8111**; **1-800-303-1282** (toll-free in North America)
Email: **info@bankofcanada.ca**
Website: **bankofcanada.ca**

ISSN 1914-5691 (Print)
ISSN 1487-0452 (Online)
© Bank of Canada 2017

BANK OF CANADA
BANQUE DU CANADA

ANNUAL REPORT 2016

DYNAMIC.
ENGAGED.
TRUSTED.

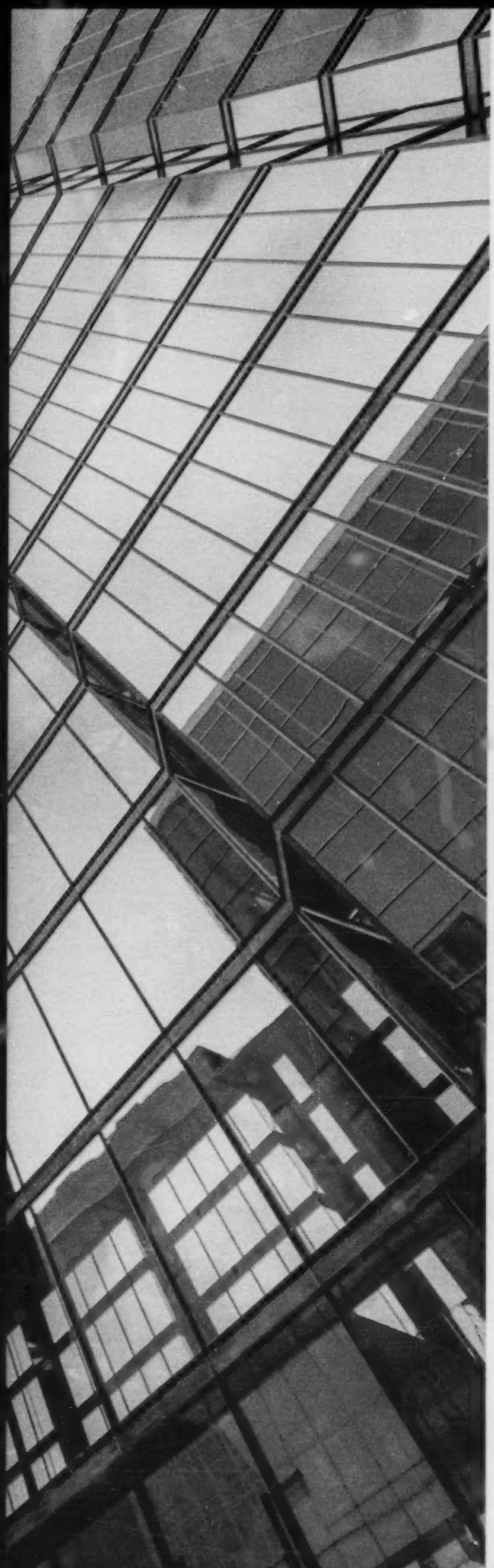

Contents

Governor's Foreword . . . 1

2016 At a Glance . . . 4

Management Discussion and Analysis . . . 7

- Bank of Canada Mandate and Planning Framework . . . 9
- Monetary Policy . . . 13
- Financial System . . . 19
- Funds Management . . . 25
- Currency . . . 29
- Managing the Bank of Canada . . . 35
- Communications and Outreach . . . 41
- Global Engagement . . . 49
- Governance of the Bank of Canada . . . 55
- Risk Management . . . 65
- 2016 Financial Results . . . 71

Financial Statements . . . 79

GOVERNOR'S FOREWORD

When I was young, my mother often said to me, "Take care of the pennies and the pounds will take care of themselves," which almost sounded contrary to my father's advice, which was, "Don't be penny-wise and pound-foolish." The fact is, both adages apply to many dimensions of life, well beyond handling money, not least at the Bank of Canada.

The conduct of monetary policy is a realm where my father's version generally seems the more apt. Economists love to debate the details, but for monetary policy, getting the big things right matters much more than getting the decimal points right. The past year illustrates this well, as the major economic themes we identified a year ago played out largely as expected. And understanding those forces helped us frame our policy decisions while seeing through short-term events and volatility in the data.

The dominant forecasting theme for 2016 was the economy's adjustment to lower oil prices. Our models had shown us that this would seriously weaken the economy in 2015–16 and would significantly delay our return to 2 per cent inflation. Two interest rate cuts in 2015, coupled with fiscal stimulus measures, stabilized the situation and facilitated the economy's adjustment process. There is mounting evidence that the resource sector returned to positive growth around the end of 2016. As a result of this return to growth and the increasing strength of Canada's service sector, our models are now forecasting above-trend economic growth for 2017–18, which will bring inflation back to target sustainably.

The second major theme outlined a year ago was that of diverging global policies. Our belief was that the relative effects of lower oil prices would buttress growth in oil-importing economies, like Europe, Japan and the United States, while slowing growth in Canada. This, in turn, would lead to a divergence in monetary policies, especially between those of the United States and Canada. This theme, too, has begun to play out.

The third major theme was finding the appropriate mix of monetary and fiscal policies. The Bank's models and supporting research clearly demonstrated that the choice of policy mix could have significant implications for financial stability. Given that the forces acting on market-clearing real interest rates—low population growth, low trend economic growth and a surplus of global savings over investment—would persist for a very long time, continuing to place undue emphasis on

monetary policy could lead to rising household indebtedness and risks to the financial system. This situation could be improved by putting more reliance on fiscal and structural policies and less on monetary policy, a dialogue that has gone global.

And then there is the fourth theme for 2016, the central role played in the economy by business confidence, or "animal spirits." The experience of the global financial crisis and the subsequent global recession and halting recovery has left surviving business leaders bruised and wary. Adding to this cautious mindset, the plethora of geopolitical developments that have taken place—Syria, US–Russia relations, sporadic terrorism, the Brexit vote, the uncertain outlook for international trade policy in the wake of the US election, to name a few—creates a recipe for lacklustre investment spending intentions, not just in Canada, but around the world.

We are cautiously optimistic that 2017 will be better in most respects, although we must acknowledge that the range of possible longer-term outcomes has widened in the wake of the US election.

The good news is that our models and accompanying research helped us to understand the forces underlying these themes, even if short-term economic volatility made it difficult to get the decimal points right when forecasting. It meant that monetary policy could focus on the big picture: weighing new downside risks to the inflation outlook carefully while watching for signs that Canada's resource economy was bottoming out, that fiscal stimulus initiatives were finding traction and that business sentiment was shifting from negative to positive. As these forces were playing out, inflation moved closer to target in 2016 compared with 2015, as the effects of the past drop in oil prices gradually unwound.

As 2017 begins, we find ourselves preoccupied with the same economic themes. We are cautiously optimistic that 2017 will be better in most respects, although we must acknowledge that the range of possible longer-term outcomes has widened in the wake of the US election. For the Bank's part, monetary policy will continue to be anchored by a target of 2 per cent for total consumer price index (CPI) inflation, which was reaffirmed when our inflation-targeting agreement with the federal government was renewed for another five years.

This agreement, which marked the 25th anniversary of inflation targeting in Canada, is of great importance to the Bank and to Canadians because it makes the conduct of monetary policy more effective by enhancing the policy's credibility with individuals, companies and financial markets. While many other countries now have similar policies in place, Canada's framework is stronger than most, for several reasons.

First, the five-year renewal cycle gives us a regular opportunity to conduct a thorough re-examination of our framework, in light of new experience and research, and to adjust it if necessary. Without the regular renewal cycle, it would be much more difficult to introduce new thinking. Second, the renewal cycle brings an obligation to demonstrate to the government and to Canadians that we have the right policy framework, which enhances its credibility. And third, since the framework takes the form of an agreement between the government and the central bank, there is an explicit commitment from the government to support the pursuit of low, stable and predictable inflation. This means that all economic policies—including monetary, fiscal and macroprudential—can work together in a complementary fashion.

The renewal of the inflation target was supported by an extensive, high-quality research program. Our researchers are already turning their attention to the next inflation-target renewal cycle and will host a brainstorming conference late in 2017 to generate new ideas from outside the Bank. Meanwhile, the Bank's research program made important contributions to many other subject areas of significance to the Bank in 2016. More than 100 staff research papers were published in 2016, up 50 per cent from the previous year, and a record number were published in high-quality peer-reviewed professional journals.

A key emerging area for research is digital financial services, or fintech, including e-money and distributed ledger applications. These innovations relate directly to the Bank's mandate through currency issuance, oversight of financial market infrastructure, liquidity provision, financial stability and, of course, monetary policy. The Bank is developing a proof of concept for a payment system based on a distributed ledger in collaboration with Payments Canada and Canada's major banks and will report on this work in the first half of 2017. The Bank is also taking a leading role on this subject at the international level.

Our role as the issuer of Canada's currency took on a whole new dimension in 2016, as the Bank asked Canadians to help choose an iconic Canadian woman to appear on our future bank notes. Some 26,000 Canadians participated, a blue-ribbon advisory panel was struck, a long list was developed, more research ensued and a short list of five names was submitted to Finance Minister Bill Morneau, in accordance with the *Bank of Canada Act*. Any of the five short-listed women would have made Canadians proud. In the end, the choice was Viola Desmond, who will appear on our $10 note starting in late 2018. Desmond, an icon of the human rights and freedoms movement in Canada, was a successful Nova Scotia businesswoman who refused to leave a whites-only area of a movie theatre in 1946. She was subsequently jailed, convicted and fined, and her court case was the first known legal challenge against racial segregation brought forth by a Black woman in Canada. A special $10 bank note commemorating the 150th anniversary of Confederation will also be introduced in 2017.

One area where my mother's old adage about taking care of the pennies really rang true in 2016 was in the project to renew the Bank's Ottawa headquarters. The complex, a unique combination of a 1930s granite structure and a pair of 1970s glass towers designed by Arthur Erickson, required a substantial upgrade to meet modern earthquake, fire and security requirements, as well as the replacement of aging climate control systems. All staff vacated the building in late 2013, and the program was completed in November 2016, on budget and on schedule—a rarity for a project of such scale and complexity—permitting all staff to return in early 2017. Our new work environment will help us achieve a new level of excellence, not only in what we produce but also in terms of workplace well-being, while preserving a unique architectural landmark.

These accomplishments stand out among a litany of others for the Bank in 2016, and I have not even touched on those we take for granted, from the near-flawless operation of multiple computer systems, many of which are critical to the day-to-day functioning of Canada's financial system in a world increasingly subject to cyber attacks, to the superb management of the government's debt program, to our extensive domestic and international efforts to assess risks and promote financial system stability, and to outstanding research and advice to the government on macroprudential policies.

None of this would be possible without a keen staff and their leaders. Their commitment and professionalism are what led the Bank to be named one of Canada's Top 100 Employers in 2016 for the seventh consecutive year. To hold this distinction for seven straight years is a testament to our drive to reinvent and renew our ways of doing business and to reinforce a culture of innovation. Thanks are also due to our Board of Directors, a distinguished group of private sector leaders who generously contribute to the Bank's oversight and advise management on a wide range of strategic issues. We had the pleasure of constancy on our Board for 2016, although at year-end Hassan Khosrowshahi of British Columbia decided to step down after three years of excellent service to the organization. Several members are approaching the end of, or have already exceeded, their original mandate, so Board renewal will be an important activity for 2017.

As I pass the halfway mark of my seven-year term as Governor, I am proud of the work we have achieved toward accomplishing our medium-term corporate goals. I am also very proud to lead so many dedicated people who bring their best every day to achieve the Bank's vision: *A leading central bank—dynamic, engaged and trusted—committed to a better Canada.*

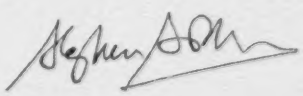

Stephen S. Poloz
Governor

25
Number of years Canada has had an inflation-control framework

2%
Inflation-control target—renewed in 2016

0.5%
Policy interest rate

1.4%
Average total consumer price index inflation in 2016

$133 billion
Value of marketable bonds to be issued in 2016–17

1.3%
Economic growth in Canada in 2016

84%
Percentage of bank notes in circulation made of polymer

9 parts per million
Number of counterfeit bank notes detected per million notes in circulation

2.1 billion
Number of bank notes in circulation

$43 billion
Average daily value of more than 550 payments sent or received by the Bank in the Large Value Transfer System

2 million
Number of Canadians who hold a total of slightly more than $5 billion in Canada Savings Bonds

$73 billion
Market value of liquid reserves in the Exchange Fund Account in US dollars

2016 AT A GLANCE

$1,064.9 million
Net income for the Bank in 2016

$849.5 million
Amount remitted by the Bank of Canada in 2016 to the Receiver General for Canada

90,000+
Number of tweets about putting a woman on the 2018 bank note

2.6 million
Average monthly visitors to the Bank's website

24
Number of universities participating in the Governor's Challenge, a monetary policy competition for undergraduates

66
Number of Bank research papers published in journals

$287,299
Total staff charitable donations to the Bank of Canada workplace charitable campaign

1,700
Total number of Bank employees in core operations and temporary project positions

MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS

Governor Poloz speaks about the Bank's medium-term plan at the annual employee conference.

BANK OF CANADA MANDATE AND PLANNING FRAMEWORK

Mandate

The Bank of Canada is the nation's central bank. Its mandate, as defined in the *Bank of Canada Act*, is "to promote the economic and financial welfare of Canada."

The Bank's vision is to be *a leading central bank—dynamic, engaged and trusted—committed to a better Canada*.

The four core areas of responsibility are as follows:

MONETARY POLICY:
The objective of monetary policy is to preserve the value of money by keeping inflation low, stable and predictable.

CURRENCY:
The Bank designs, issues and distributes Canada's bank notes; oversees the note distribution system; and ensures a consistent supply of quality bank notes that are readily accepted and secure against counterfeiting.

FINANCIAL SYSTEM:
The Bank promotes safe, sound and efficient financial systems, within Canada and internationally; oversees major clearing and settlement systems; and conducts transactions in financial markets in support of these objectives.

FUNDS MANAGEMENT:
The Bank provides funds-management services for the Government of Canada, itself and other clients. For the government, the Bank provides treasury-management services and manages the government's public debt and foreign exchange reserves.

Planning Framework

The Bank has a robust planning framework in place to implement and operationalize its mandate and vision. Every three years, the Bank establishes a medium-term plan (MTP) to set out its strategic direction and objectives.

Central Banking for a New Era: The Bank of Canada's 2016–18 Medium-Term Plan enables the Bank to continue its traditions of excellence while enhancing its readiness for the future.

The MTP helps the Bank respond to the realities of its policy and operating context, anchors annual planning and budgeting activities and serves as the foundation for departmental and staff performance agreements.

Reporting

The *Annual Report* is the Bank of Canada's public accountability document, outlining its financial and non-financial performance each year. The Bank of Canada also publishes quarterly financial reports.

The Bank maintains a comprehensive website featuring a variety of research papers, speeches, public reports, data and audiovisual materials to promote public understanding of its ongoing work.

More information

- *Central Banking for a New Era: The Bank of Canada's 2016–18 Medium-Term Plan*

The 2016–18 Medium-Term Plan

The 2016–18 MTP is built on a foundation of three themes that, together, bring to life the vision of being a leading central bank that is *dynamic, engaged and trusted*.

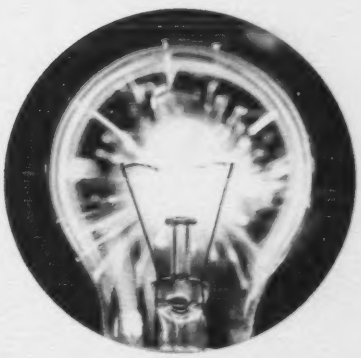

REINVENT

RENEW

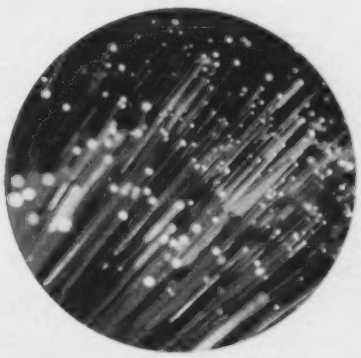

REINFORCE

Theme 1 Reinventing Central Banking

Strategic goals	▪ Advance the frontiers of monetary policy frameworks and research to build economic resilience ▪ Incorporate financial stability considerations into the Bank's policy advice and operations ▪ Ensure sound and effective payment systems, methods and technologies ▪ Consider the implications of alternative futures
Progress made in 2016	▪ A renewed five-year inflation-control target agreement with the Government of Canada ▪ Enhanced communications on monetary policy with a clearer and more concise *Monetary Policy Report* ▪ Significant progress on key financial system projects ▪ High-quality research with an increased number of publications in academic journals ▪ Advances made on the financial technology (fintech) research agenda, notably with respect to peer-to-peer lending and e-money, and experimentation with distributed-ledger technology ▪ A broad new public consultation process to select an iconic woman to be portrayed on the $10 bank note in 2018
Key areas of focus in 2017	▪ Develop the next generation of monetary policy models ▪ Unveil and issue the Canada 150 bank note and advance the development of the 2018 note ▪ Continue research on fintech and e-money ▪ Implement the Bank-wide research plan

Theme 2 Renewing Ways of Doing Business

Strategic goals	• Be connected and transparent • Be nimble and resilient
Progress made in 2016	• A renewed head office, on budget and on schedule • Increased market connections in Toronto and New York, resulting in improved market intelligence, and participation in numerous international meetings and forums • Promotion of digital media platforms as the primary means of delivering information to the public, and creation of improved digital communication tools to reach the Bank's audiences • A focus on building resilience in information infrastructure, and continued progress toward strengthening the Bank's cyber security posture and implementing measures to safeguard the integrity of Bank systems • Introduction of a new incident-management structure • Leaner and more efficient internal processes
Key areas of focus in 2017	• Open the new Bank of Canada Museum • Continue enhancement of cyber security and business recovery capability • Continue progress on a wide range of initiatives to improve internal processes and systems • Enhance outreach activities with added sources of business and economic intelligence

Theme 3 Reinforcing a Culture of Innovation

Strategic goals	• Nurture a culture where innovative ideas and creative solutions are expected • Enhance business innovation and knowledge sharing
Progress made in 2016	• Innovative policy initiatives, such as the process to renew the agreement on the inflation-control target, and advances on fintech • Development of a cloud strategy and Cloud Centre of Excellence, promoting best practices in the delivery of cloud solutions • Initiatives to embed innovation in day-to-day thinking, including modernization of human resources strategies, practices and tools • Development of a culture of learning through programs to enhance leadership, encourage staff development and attract key talent through initiatives such as the Governor's Challenge • Increased partnerships and collaboration with external and internal stakeholders
Key areas of focus in 2017	• Promote the use and evolution of the IdeaSpace, the Bank's new innovation lab, to design creative solutions and develop new ways of working • Explore alternative, non-traditional sources of data • Promote a culture that supports the production of high-quality research and enhance the recruitment and retention of researchers • Continue modernization of human resources tools and practices

MONETARY POLICY

Monetary Policy in 2016

This year marked the 25th anniversary of the agreement on the inflation-control target in Canada—a policy framework that has helped the Bank of Canada promote low, stable and predictable inflation. Under this agreement, renewed in October 2016 for a further five years, the Bank of Canada conducts monetary policy to achieve its 2 per cent target for total consumer price (CPI) inflation.

During 2016, inflation remained below target, mainly as a result of temporary factors and persistent slack in the Canadian economy. Total CPI was in the lower half of the Bank's inflation-control range for most of the year as persistent excess capacity and low energy prices weighed on inflation.

These effects were only partially offset by temporary upward pressure on inflation coming from the pass-through of the past depreciation of the Canadian dollar. Expectations for inflation over the medium term continued to be well anchored at around 2 per cent.

In this context, the Bank kept its policy interest rate at 0.5 per cent in 2016, near historical lows. The Bank judged that, in the current economic circumstances, maintaining this policy stance would bring the Canadian economy back to full capacity and inflation sustainably back to target within an acceptable period.

Medium-term inflation expectations have continued to be well anchored at the 2 per cent target

Objectives and indicators	Reference level (per cent)	2013 (per cent)	2014 (per cent)	2015 (per cent)	2016 (per cent)
Achievement of Bank target for CPI inflation					
Average yearly total CPI inflation	2.0	0.9	2.0	1.1	1.4
Average annual total CPI inflation since 2001		1.9			
Expectations of inflation remaining anchored to our target					
Inflation expectations at a 10-year horizon[a]	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0

a. Consensus Economics—10-year projections

The Bank of Canada's Role

The primary objective of Canada's monetary policy is to enhance the well-being of Canadians by contributing to sustained economic growth, increased levels of employment and an improved standard of living.

Experience has shown that the best way monetary policy can achieve this goal is by giving Canadian households and businesses confidence in the value of their money. This allows Canadians to make informed spending and investment decisions, encourages longer-term investment in Canada's economy and contributes to sustained job creation and productivity growth.

At the heart of Canada's monetary policy framework is the 2 per cent inflation target, which is the midpoint of a 1 to 3 per cent inflation-control range. The target is set jointly by the Bank and the Government of Canada and is renewed every five years. The inflation target is symmetric: the Bank is equally concerned about inflation rising above or falling below the target.

In its conduct of monetary policy, the Bank's Governing Council takes a risk-management approach within a flexible inflation-targeting framework. Since monetary policy affects the economy with a lag, decisions must be forward-looking and rely upon analysis and forecasts by Bank staff as well as on other insights from external sources. Given that Canada is a small open economy and maintains a flexible exchange rate regime, global forces are an important consideration in the conduct of monetary policy.

Economic Context

In 2016, monetary policy was formulated against a backdrop of modest economic growth in Canada and globally. Weak business investment and trade continued to dominate the global economy, in part as a result of uncertainty over future prospects for global demand, the ongoing structural transformation in the Chinese economy and uncertainty around potential protectionist measures in some countries.

US growth in economic activity and employment had generally been solid in 2015 and, despite slowing markedly in the first half of 2016, showed signs of renewed momentum as the year progressed. With the US economy near full capacity, expectations of fiscal stimulus following the US election led to an increase in long-term interest rates in several countries.

The prospects for growth in other advanced economies remained modest, given persistent headwinds, demographic and other structural factors, and elevated economic and geopolitical uncertainties. These uncertainties weighed on the decisions of households and businesses and are likely to do so for some time.

Employment outside energy-intensive provinces has grown steadily

Monthly data

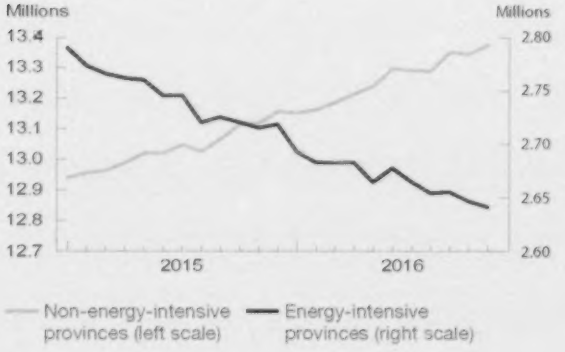

Note: Energy-intensive provinces are Alberta, Saskatchewan and Newfoundland and Labrador.

Source: Statistics Canada Last observation: November 2016

The Canadian economy continued its complex structural adjustment to lower prices of oil and other commodities. Lower investment spending in the energy sector continued to restrain growth throughout the year. Subdued foreign demand and persistent competitiveness challenges continued to restrain the pace of export growth.

At the same time, growth was solid in 2016 outside the resource sector, supported by a strengthening US economy, low interest rates and the past depreciation of the Canadian dollar. Employment growth remained resilient in service industries and regionally in Ontario, Quebec and British Columbia.

For 2016 as a whole, growth in Canada's economy was an estimated 1.3 per cent, stronger than the 0.9 per cent recorded in 2015. The results of the winter *Business Outlook Survey*, conducted in December 2016, indicated that forward-looking measures of business activity were improving late in the year as domestic sales growth gained momentum.

Growth was expected to strengthen in 2017, supported by the improving global economy, stimulative monetary policy and federal fiscal measures. However, the past deterioration of Canada's terms of trade was expected to continue to weigh on the level of economic activity.

Achievements in 2016

The Bank's most significant monetary policy achievement in 2016 was the renewal of its agreement on the inflation-control target with the Government of Canada. The inflation target will continue to be the 2 per cent midpoint of the 1 to 3 per cent inflation-control range, as measured by the 12-month change in the total CPI. The agreement will be in place for another five-year period, ending 31 December 2021.

The renewal represented the culmination of five years of research as well as consultations with other central banks that conduct inflation targeting. The work also benefited from the feedback of a large number of external researchers and policy analysts. Research related to the renewal of the agreement was published on the Bank's website, presented in various seminars and conferences, included in speeches and featured in

More than 100 Bank staff were involved over several years in work related to the renewal of the agreement on the inflation-control target. Some of the staff members are pictured here, from left: Jing Yang, Eric Santor, Sharon Kozicki, Rhys Mendes and Patrick Sabourin.

articles in the *Bank of Canada Review*. Overall, through this effort, the Bank demonstrated to the government and to Canadians that it had been comprehensive and deliberate in ensuring the implementation of the best monetary policy framework.

In the years leading up to the renewal, the Bank focused its research on three areas: whether the level of the inflation target should be adjusted, what the role of financial stability considerations should be in the conduct of monetary policy, and how core inflation should be measured and used.

With respect to the level of the inflation target, the Bank examined whether it should be raised from its existing level of 2 per cent. In many economies, the policy rates of central banks have been near, or at, historical lows, even reaching the effective lower bound in some countries. Because interest rates would generally be higher if the inflation target were higher, raising the target would give the Bank more room to lower rates before hitting the effective lower bound in the future.

Recent experience has shown, however, that unconventional monetary policies give central banks more room to manoeuvre than previously believed. As well, research suggests that, given how well inflation expectations are anchored at 2 per cent, pushing inflation up to a new, higher target might be difficult to accomplish. And even once this transition is complete, a higher ongoing rate of inflation could have significant economic costs. After weighing the potential costs and benefits, the Bank and government agreed to maintain the current target.

Consumer price index inflation
12-month rate of increase, monthly data

Sources: Statistics Canada and Bank of Canada calculations

Last observation: December 2016

In considering the relationship between monetary policy and financial stability, the Bank noted that the formulation of monetary policy always incorporates financial system developments. It reaffirmed, however, that monetary policy should be adjusted to address financial

vulnerabilities only in exceptional circumstances—particularly in view of the reforms implemented in recent years to build a more resilient financial system.

While acknowledging the potential for monetary policy to contribute to a buildup of vulnerabilities in Canada's financial system, the Bank saw regulatory measures as more effective tools for addressing such vulnerabilities. At the same time, the Bank of Canada makes an important contribution to the promotion of financial stability through its public communications about the system-wide assessment of vulnerabilities and risks.

Finally, after evaluating the properties of a wide variety of measures of core inflation and reviewing the practices of other central banks, the Bank decided to replace the measure of core inflation it had been using with three more reliable measures. The Bank looks at measures of core inflation as an operational guide to policy because total CPI inflation is subject to considerable volatility and does not always provide a good indication of underlying inflationary pressures.

Monetary policy decisions were supported by timely and thorough analysis of developments affecting the Canadian economy, including topics such as the economy's adjustment to lower commodity prices, the drivers of non-commodity exports and developments in oil and non-energy commodity markets.

At its annual conference, the Bank chose to explore the theme of "Unconventional Monetary Policies: A Small Open Economy Perspective" to advance understanding of the effectiveness of different unconventional policy options, including negative interest rates and quantitative easing.

Looking Forward

With the 2016 renewal complete, the Bank has already started to solicit input from Canadian academics, private and public sector economists, and other public policy-makers and observers to help shape the research agenda for the next renewal of the agreement on the inflation-control target in 2021.

To this end, the Bank will foster discussion on a wide range of topics related to Canadian monetary policy, such as its role, objectives, scope and effectiveness, and the importance of transparency and communication.

- The Bank will continue to make progress with its 2016–18 research plan. The experience of the 2007–09 global financial crisis, followed by several years of slow growth, has been a stimulus for all central banks to update their economic models. As such, development of the next generation of models will be a key priority for the Bank in 2017 and beyond.
- Bank staff will also enhance their analysis of important global developments, including movements in global commodity markets, the evolution of China and other emerging-market economies, and the implications of the ongoing weakness in global trade and investment.
- Finally, the Bank plans to improve its understanding of the effectiveness of different unconventional monetary policy options, including negative rates and quantitative easing. In particular, staff will focus on analysis of the sequencing and implementation of unconventional monetary policies, as well as on lessons that can be drawn from the unwinding of such policies in other countries.

More information

- The quarterly *Monetary Policy Report* of the Bank of Canada's Governing Council presents the Bank's base-case projection for inflation and growth in the Canadian economy, and its assessment of risks.
- *Renewal of the Inflation-Control Target, Background Information—October 2016*
- Research priorities for renewing the agreement on the inflation-control target
- Poloz, S. S. 2016. "25 Years of Inflation Targets: Certainty for Uncertain Times." Speech to the Business Council of British Columbia, Vancouver, BC, 1 November.
- *Business Outlook Survey*
- *Bank of Canada Review* (Autumn 2016)

Senior Deputy Governor Carolyn A. Wilkins speaks in June 2016 at Payments Canada's annual conference in Calgary. The topic of the speech was "Fintech and the Financial Ecosystem: Evolution or Revolution?" Credit: www.photobliss.com

FINANCIAL SYSTEM

Financial System in 2016

The Bank collaborates with its partners in the public and private sectors on specific measures to build a more resilient financial system, including ongoing reforms to address weaknesses identified during the 2007–09 global financial crisis.

These reforms are now well advanced, and authorities, both in Canada and abroad, have turned their attention toward assessing the effects of the reforms, including potential unintended consequences.

The Bank has intensified its focus in recent years on identifying and assessing systemic vulnerabilities and risks in the Canadian financial system. This analysis is reported in the biannual *Financial System Review* (FSR).

In 2016 the two FSRs highlighted the evolution of financial system vulnerabilities related to the high level of indebtedness of Canadian households and imbalances in certain housing markets. Fragile liquidity in the fixed-income market was also identified as a key vulnerability.

Recent housing finance policy measures introduced by the federal government are expected to raise the quality of mortgage lending as well as the resilience of financial institutions. Over time these measures will mitigate risks to financial stability.

The Bank continued to review and, when necessary, update the policies and operating functions that fall under its mandate to be prepared for the materialization of any risks that may cause significant stress on the financial system.

Two priorities for the year included the development of a resolution regime for designated financial market infrastructures (FMIs) in Canada and an expansion of the Bank's role with respect to prominent payment systems.

The Bank of Canada's Role

An effective and resilient financial system is crucial to the long-run stability and growth of the Canadian economy, allowing consumers and firms to purchase goods and services with confidence and to make informed decisions about financial transactions and investments.

Canada's financial system relies primarily on financial institutions, financial markets, and clearing and settlement systems to process all varieties of financial activity—saving, borrowing, investing, buying and selling.

The Bank

- has specific oversight responsibilities for major clearing and settlement systems (financial market infrastructures, or FMIs) that are designated as systemically important and posing payment system risk for Canada;
- facilitates the smooth operation of Canadian payment systems and acts as settlement agent, or "banker," for members of Payments Canada that are direct participants in the Large Value Transfer System (LVTS), Canada's main payment system; and
- provides liquidity on a routine and, if required, extraordinary basis to a range of Canadian financial institutions and designated FMIs.

The Bank works with the Government of Canada, provincial agencies, market participants and other central banks and international organizations to ensure that systemically important and prominent FMIs operate in ways that control risk and promote efficiency and stability in the Canadian financial system.

The Bank is a member of the Senior Advisory Committee that provides advice to the Minister of Finance on vulnerabilities and risks related to financial stability.

Achievements

The Bank worked with other Canadian institutions—as an advisor, partner or lead, when appropriate—to promote domestic financial reforms. Measures touched on banking regulation, over-the-counter (OTC) derivatives, emergency lending assistance, payment systems and a resolution framework for FMIs.

The Bank applied a refined analytical framework in 2016 to assess risks and vulnerabilities in the household sector. Improved access to loan-level data and new visualization techniques, such as geographical heat maps, have helped the Bank understand and communicate how the risks in the household sector are evolving, at both a national and a regional level, as well as the effect of recent federal policy measures on housing markets.

The Bank also refined its monitoring of the shadow banking sector in Canada. While the latest assessment suggests that shadow banking does not represent a substantial vulnerability for the financial system, there are significant gaps in data from and knowledge of this dynamic sector. The Bank continues to collaborate with domestic and international authorities to fill in these gaps, where possible.

With the Office of the Superintendent of Financial Institutions (OSFI) and the Canada Deposit Insurance Corporation (CDIC), the Bank contributed to work by the Department of Finance to develop a Canadian bail-in regime for the large Canadian banks; legislation was introduced in March 2016.

The Bank chaired the federal-provincial OTC Derivatives Working Group and provided advice to OSFI and the Canadian Securities Administrators (CSA) in the areas of fixed-income functioning, Basel liquidity rules and the implementation of derivatives rules.

The Bank chairs the Canadian Fixed-Income Forum (CFIF), which discusses developments in the structure, functioning, practices and related policy issues of the fixed-income market. CFIF members represent a broad mix of 15 small and large institutions active in the Canadian fixed-income market, across both the buy and sell sides.

In 2016 the CFIF conducted an industry-wide survey on fixed-income markets to assess trading, execution and portfolio-management practices by both buy-side and sell-side firms, as well as select active domestic issuers in Canadian fixed-income markets.

The survey reported a slight decline in overall market liquidity over the past two years, which was particularly pronounced in the corporate bond market. This decline has led some investors to adapt their fixed-income trading and investing practices.

The Bank has fully implemented its updated framework for market operations and conducted work necessary to potentially add new asset classes to the Bank's balance sheet.

Staff worked with provincial fiscal and regulatory authorities to clarify the eligibility requirements for provincially regulated financial institutions to receive emergency lending assistance.

The Governor designated the Automated Clearing Settlement System (ACSS) as a clearing and settlement system that has the potential to pose payments system risk, bringing ACSS under the Bank's formal oversight.

In coordination with the CSA, the Bank published supplementary guidance on its risk-management standards for systemically important FMIs, including requirements for recovery plans.

Vancouver
2014Q4–2015Q3

The Bank is using new visualization techniques, such as geographical heat maps, to assess risk and vulnerabilities in the household sector. This map of greater Vancouver, for example, shows the geographical distribution of the average loan-to-income ratio among newly originated high-ratio mortgages: darker colours indicate more debt relative to income. As indicated in the December Financial System Review, *the proportion of highly indebted households has continued to rise in most Canadian cities, particularly in Toronto and Vancouver.*

The Bank has an ongoing role in a multi-year initiative to modernize Canada's payment systems, led by Payments Canada in conjunction with financial institutions and other stakeholders. The intent is to establish a new high-value core clearing and settlement system to replace the Large Value Transfer System (LVTS) and the Automated Clearing and Settlement System (ACSS) as well as to deliver a real-time retail payment system.

Key achievements in 2016 included approval of a shared vision for the Canadian payments ecosystem and endorsement of a new industry roadmap and a high-level plan to realize this vision. A Canadian payments system simulator was launched and distributed to external stakeholders to support research and analysis around a number of important policy questions linked to the design and modernization of Canada's payments system.

Work was started on Project Jasper, a joint initiative with Payments Canada, Canada's five largest banks and R3, a private sector partner, to develop and experiment with a proof of concept for a distributed-ledger-based interbank payment system. The goal is to investigate the costs and benefits of such a system compared with one based on earlier technology.

The Bank also co-sponsored a conference and collaborated on research and discussion papers entitled "Credit Risk and Collateral Demand in a Retail Payment System" and "Clearing and Settlement Systems from Around the World: A Qualitative Analysis."

LVTS daily payments sent and received by the Bank of Canada

Average daily value and volume of payments processed

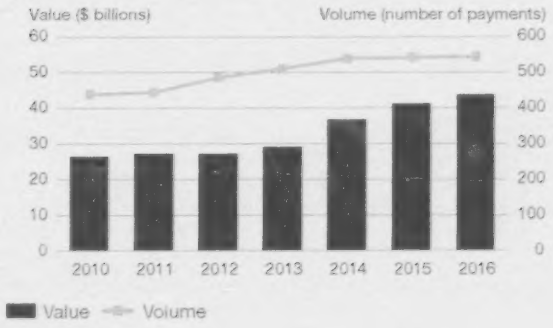

LVTS daily payments sent by all LVTS participants

Average daily value and volume of payments processed

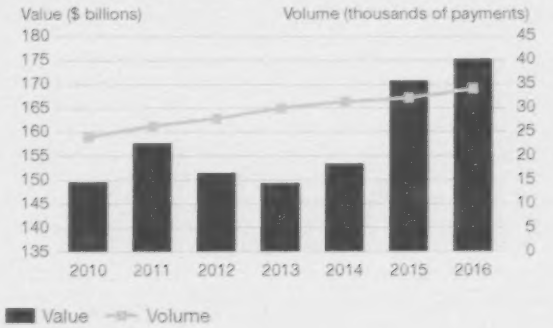

Looking Forward

- The Bank will work to develop a deeper understanding of Canadian shadow banking activities (including those related to asset management and broker-dealers) and assess the vulnerabilities these activities may pose to the financial system.
- The Bank will continue to provide leadership, a secretariat function and analytical support for the CFIF to facilitate discussion on policy issues related to the functioning of Canadian fixed-income markets and to operationalize industry-led initiatives.
- Plans are under way to enhance existing models and develop new methods for risk assessment and research related to the nexus of financial stability and monetary policy, including the effectiveness of macroprudential policy tools.
- OTC derivatives reforms, including margining and clearing, will be implemented in 2017. The Bank will support the Canadian Derivatives Clearing Corporation in its efforts to broaden its repo central counterparty to a wider group of market participants, notably buy-side institutions and other dealers.
- The Bank will host its annual conference on the interaction of macroprudential and monetary policy and the Bank's role in achieving financial stability.
- Changes to the Bank's process to publish foreign exchange rates will be implemented between 1 March and 1 May 2017. Starting in 2017, only the 26 most actively traded currencies against the Canadian dollar will be published, according to a new methodology.

More information

- The *Financial System Review* was published in June and December.
- An article on the updated Emergency Lending Assistance policy framework was published in the *Bank of Canada Review* (Autumn 2016).
- Bank of Canada exchange rates

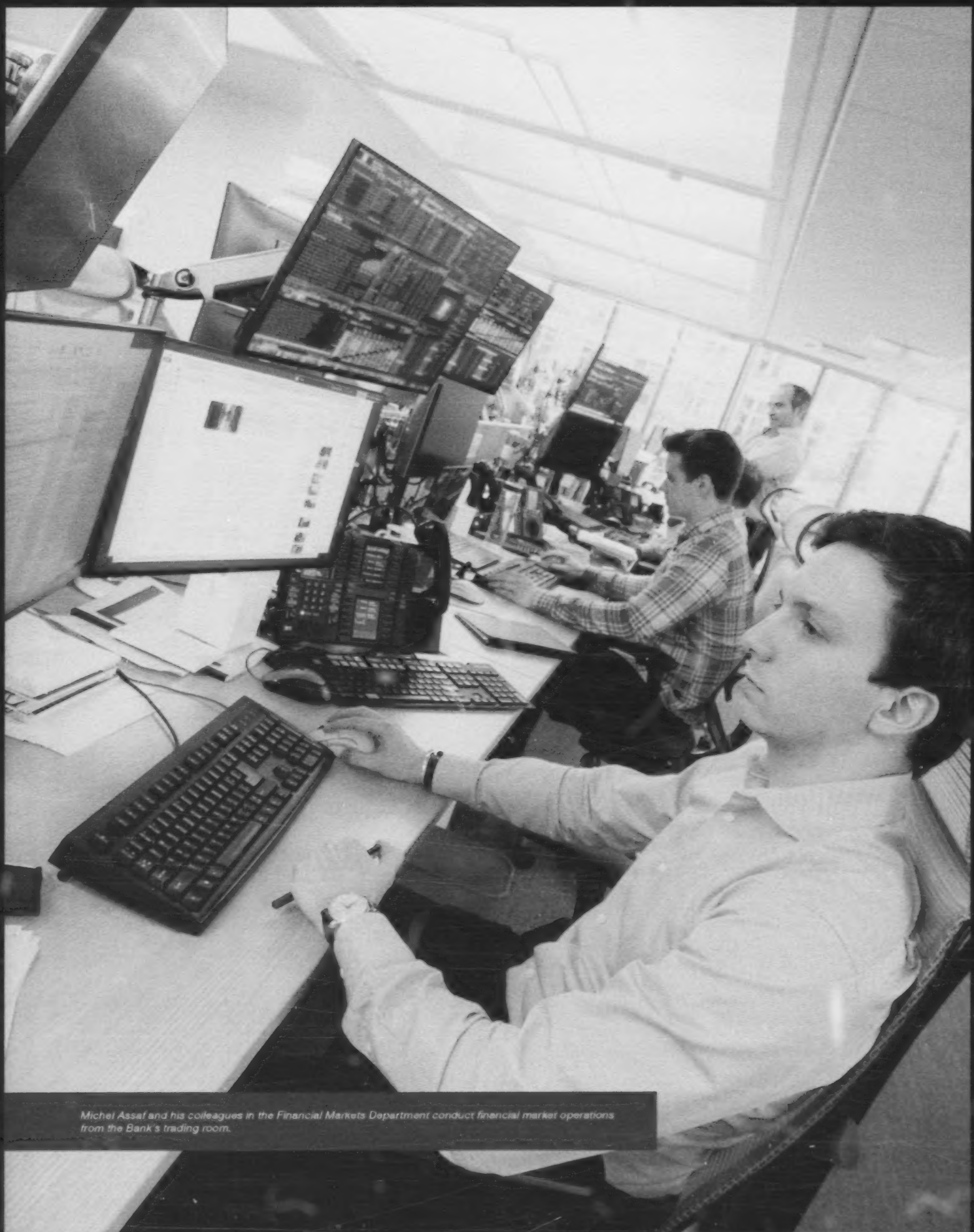

Michel Assaf and his colleagues in the Financial Markets Department conduct financial market operations from the Bank's trading room.

FUNDS MANAGEMENT

Funds Management in 2016

A number of significant external factors affected the Bank of Canada's funds-management activities in 2016.

- As a result of measures announced in the federal budget, federal government borrowing requirements (and outstanding stock of debt) increased relative to prior years.
- Interest rates around the world remained very low and, in some cases, negative. These low rates continue to pose challenges for the management of Canada's foreign reserves and the Bank of Canada's pension fund assets.
- Demand for Bank of Canada banking and custodial services has increased in recent years and remained high in 2016. Foreign central banks, reserve managers and other official sector institutions, both foreign and domestic, are increasingly looking to reduce counterparty credit risk by having the Bank of Canada provide these services.

Achievements

Consistent with the Government of Canada's objectives, the debt program focused on raising stable and low-cost funding for government programs and services, while maintaining a liquid and well-functioning market for Government of Canada securities. As always, this involves striking a balance between the costs and risks associated with the debt structure.

The 2016–17 debt strategy was adapted to accommodate a material increase in the government's projected borrowing requirements.[1] Three-year bonds were reintroduced, and the size of auctions and benchmarks across maturities was increased. The Bank also undertook significant work to monitor and foster well-functioning government securities markets.

1 The Government of Canada's fiscal year-end is 31 March.

The Bank of Canada's Role

The Bank

- acts as fiscal agent and banker for the Government of Canada, providing efficient and resilient banking services. It administers and provides advice on the federal government's debt and foreign reserves and, in co-operation with the Department of Finance, develops policies and programs for managing Canada's borrowing and investment activities.
- manages the government's cash balances; conducts auctions for domestic debt; manages the assets of the Exchange Fund Account (EFA), which contains Canada's liquid foreign exchange reserves; and administers the government's retail debt program.
- provides banking, settlement and custodial services to the Bank, the federal government, official international financial organizations, foreign central banks, designated financial market infrastructures, financial institutions that are members of those systems, and some federal Crown corporations.
- monitors, manages and reports on financial risks related to activities undertaken as fiscal agent of the government as well as those associated with the Bank's own balance sheet, and provides a managerial and oversight role over the custodial activities relating to collateral management of domestic and foreign operations.
- conducts research and develops analytical tools to enhance policy advice on funds management and payments system issues.
- acts, on behalf of the owner, as the custodian of unclaimed balances—Canadian-dollar deposits or negotiable instruments held by federally regulated banks or trust companies for which there has been no activity for a period of 10 years or longer.
- acts as administrator of the Bank of Canada Pension Plan, including managing the assets held in the Pension Trust Fund and the Supplementary Trust Fund.

As at 31 December 2016,

- approximately $133 billion in Government of Canada marketable bonds were to be issued for the fiscal year ending 31 March 2017, about $40 billion more than the previous year;
- the stock of treasury bills was projected to decline slightly by 31 March 2017 to $134 billion from $138 billion the year before; and
- the total debt stock was $696 billion, a year-over-year increase of about $23 billion.

With respect to foreign reserves, in 2016 the Minister of Finance approved a new Statement of Investment Policy (SIP), which governs the acquisition, management and divestiture of assets held in the Exchange Fund Account (EFA). The SIP includes an updated governance structure, strategic asset allocation and an investment benchmark for the management of reserve assets. It also notes the use of internal credit assessments to inform investment decisions. The asset benchmark, which was introduced as a pilot project in 2015, was formally adopted in 2016.

The market value of liquid reserves held in the EFA was about US$73 billion as at 31 December 2016. About 72 per cent of reserves were invested in US dollars, with the balance held in euros, pounds sterling and Japanese yen.

The Bank worked closely with the Department of Finance to develop and introduce a new comprehensive swap management framework, including revised counterparty limits and eligibility criteria, as well as a governance structure, and methods and processes to better manage counterparty exposures.

Revised legal agreements, which require two-way exchanges of collateral, are now in place with almost all cross-currency swap counterparties. The transition to this new framework generated one-time payments to the government totalling approximately $107 million, and it is expected to lower annual funding costs by several million dollars.

The Bank obtained approval from the Government of Canada to provide banking and custodial services to the Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC), consistent with the Bank's role in promoting the stability of the Canadian financial system and in line with services the Bank already offers to a number of clients.

Domestic marketable debt outstanding

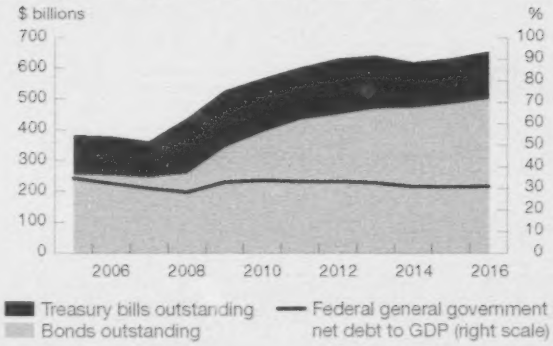

Liquid foreign exchange reserves held in the Exchange Fund Account

As at 31 December 2016

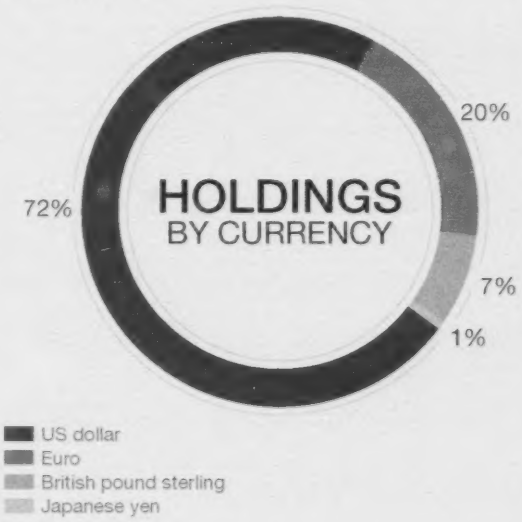

Work continued in 2016 to reduce mechanistic reliance on external credit ratings and promote the use of internal credit assessments. The Bank is now maintaining internal ratings for more than 80 entities, including sovereigns, government-related entities, agencies, multilateral development banks, and financial institutions, and is recognized by central bank peers as a global leader in this area.

The Bank completed an assessment of sourcing options for back-office operations of the retail debt program, managed by the Bank on behalf of the Government of Canada, in anticipation of the future expiry of the existing contract with its third-party vendor. The size

of the government's retail debt program continues to decline, with both the stock and volume of annual sales down again this year. Approximately 2 million Canadians hold more than $5 billion in savings bonds sold through the retail debt program.

The Bank implemented recommendations from the 2015 triennial study of the Pension Fund's assets and liabilities. The portfolio's allocation to long-term private assets is being increased. These assets provide a good fit with the pension fund's liability profile and help to diversify the fund's risk exposures and reduce the overall risk while still achieving the expected rate-of-return target.

The Bank maintained its high standard of operational excellence in banking operations with an availability of 99.97 per cent in the Large Value Transfer System (LVTS).

Looking Forward

- The Bank will conduct research and analysis to support the government's objectives of raising stable and low-cost funding, while promoting well-functioning markets for its securities. This will include assessing the robustness of the framework used to issue domestic debt in light of the evolving market structure and regulatory landscape.
- The Bank has established a strategy and timelines within which to modernize the key auction system used to conduct its market operations, with the goal of increasing operational flexibility and efficiency and reducing risk. Development and implementation of the new solution will continue in the years ahead.
- The Bank will begin contract negotiations with the provider of back-office operations and information technology support for the retail debt program. Given the changing needs of the program, improved flexibility, transparency and cost-effectiveness are required.
- The Bank will advance work to take on CMHC as a new client.

More information

- Information on funds management at the Bank of Canada
- The Government of Canada Debt Management Strategy

CURRENCY

Currency in 2016

In 2016 Canada continued its transition from paper to polymer bank notes, now in its fifth year.

At year-end, approximately 2.1 billion Canadian bank notes were in circulation. Polymer notes represented about 84 per cent of the total, an increase from 80 per cent in 2015. Since their proportion now represents substantially all notes in circulation, the pace of the replacement rate is likely to slow significantly in years to come.

The *Polymer* series continued to perform well in circulation, lasting a minimum of 3.5 times longer than paper. The increased durability of polymer, along with its recyclability, results in more economical and environmentally friendly bank notes.

The polymer notes are also difficult to counterfeit, reflected by Canada's low counterfeiting rate. At the end of 2016, the counterfeiting rate was 9 parts per million (ppm), well below the target of 30 ppm.

Most counterfeiting remains focused on the previous series of paper bank notes. The Bank continued to pursue its counterfeit-deterrence activities with the retail community as well as its collaboration with the Royal Canadian Mounted Police (RCMP) and Public Safety Canada through the National Counterfeit Enforcement Strategy.

Achievements

The Bank undertook considerable work in 2016 to develop a commemorative bank note and plan for the next series of polymer notes. Activities ranged from the development of security features and visual content to planning for production and distribution.

The Bank also strengthened its commitment to consult Canadians on the design of future bank notes. A consultation process was launched to select an iconic Canadian woman to be featured on the first bank note of its next series, expected to be in circulation in late 2018.

The Bank of Canada's Role

The Bank of Canada is responsible for providing Canadians with bank notes they can use with confidence. The Bank oversees the complete life cycle of a bank note, including design, development, production, distribution, removal and destruction. The goal is to ensure that bank notes in circulation continue to meet the needs of Canadians by being secure against counterfeiting, of a high standard of quality and available in sufficient supply.

The Bank undertakes a broad spectrum of research to inform the strategic direction for its currency function. Research topics include bank note security and design, the quality and performance of notes in circulation, the use of cash, and the future of bank notes. The Bank also studies the oversight, regulation and issuance of e-money and retail electronic payment methods.

Regular consultations with stakeholders in law enforcement, retail and banking, and the public at large provide valuable information on topics such as how cash is being used, the visual content of future bank notes and the use and cost of alternative payment systems.

To deter the counterfeiting of Canadian currency, the Bank collaborates with law enforcement agencies and the judiciary and conducts educational activities to increase the routine verification of bank notes by retailers and the public.

The Bank participates in international working groups and collaborates with research institutes and other central banks to pool knowledge, share opinions and resources, exchange best practices and contribute to the evolution of research in currency-related fields.

The consultation yielded more than 26,300 submissions from Canadians, making it the largest public engagement initiative in the Bank's history.[2]

The Bank also completed design development, testing and focus group consultation for the commemorative bank note celebrating the 150th anniversary of Confederation in 2017.

Currency operations continued to supply Canadians with secure, high-quality bank notes through rigorous supply-chain management and quality-assurance practices, as well as ongoing collaboration with financial institution partners.

The Bank's cash-processing centres are being modernized to ensure they remain cutting-edge and adaptable to a changing cash-distribution environment. Key priorities include information technology systems; control, security and auditing processes; cash-handling and packaging systems; and employee training.

Through the Currency Information Management Strategy, the Bank has developed the capability to collect and analyze data from many sources to enhance the quality of bank notes in circulation, identify trends in the use of cash and map the movement of bank notes throughout the distribution system.

The strategy has resulted in several improvements. The exchange of data with supply-chain partners and key stakeholders was improved and automated; infrastructure and technology was upgraded to support staff analysis of bank note trends; and pilot studies were conducted to assess the effectiveness of note flow tracking.

The Bank is part of a research consortium that includes the National Research Council Canada and partners from the public and private sectors. A study was completed in 2016 on polymer bank note durability, and research related to bank note technologies and consumer behaviours regarding the use of cash is ongoing.

The Governor, left, speaks to Ottawa students Andrin Lewis of Roberta Bondar Public School, middle, and Sonia Larouche of École élémentaire publique Gabrielle-Roy, right, in April 2016. Students from both schools created artwork representing women who inspire them, part of an event highlighting the nomination process to select a Canadian woman to be featured on a new bank note.

Research on e-money, part of the Bank's interest in financial technology (fintech), examined questions related to digital currencies issued by central banks, the interaction between public and private monies, new payment technologies and other developments. The Bank continued work on its Cost of Payments Study, which will help inform the development of Canada's next generation of payment systems.

The Bank's regional offices in Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal and Halifax continued to provide a strong presence across Canada, delivering currency education programs to local law enforcement partners and the RCMP, financial institutions and the retail community. Regional staff also provided support for the public consultations on bank note design.

2 See the Communications and Outreach section for information on the consultation process.

Viola Desmond chosen as the Bank NOTE-able woman

Pictured above from left, Finance Minister Bill Morneau; Governor Stephen S. Poloz; Patty Hajdu, Minister of Status of Women; and Wanda Robson, sister of Viola Desmond, engage with the audience at the unveiling of Viola Desmond as the Bank NOTE-able woman.

Below: The Governor addresses the guests assembled for the announcement, and the Senior Deputy Governor meets Mrs. Robson.

Ms. Viola Desmond, an icon of the human rights and freedoms movement in Canada, was chosen to appear on Canada's $10 bank note, expected in late 2018.

The Minister of Finance selected Ms. Desmond from a short list of five Canadians who, together, illustrate the diverse and important contributions that women have made in shaping Canada's history.

The announcement, on 8 December 2016, concluded the selection process that began with an open call for nominations that resulted in an initial qualifying list of 461 women submitted by Canadians.

Ms. Desmond was a successful Nova Scotia business-woman who declined to leave a whites-only area of a movie theatre in 1946 and was subsequently imprisoned, convicted and fined.

Her court case was the first known legal challenge against racial segregation brought forth by a Black woman in Canada. Desmond's perseverance, and the attention generated by her case, paved the way for a broader movement to recognize the importance of human rights in Canada.

Looking Forward

- Work will continue on the production of a commemorative $10 bank note to mark the 150th anniversary of Confederation. The Canada 150 commemorative bank note will be broadly available to Canadians in June 2017 with the production of 40 million notes.
- Now that Viola Desmond has been chosen to be featured on the front of the 2018 $10 bank note, design and production will proceed. Canadians will be further consulted through focus groups.
- The Bank will launch a two-year plan to develop and test new security features for the next series of bank notes.
- Through its Currency Information Management Strategy, the Bank will enhance the exchange and integration of bank note data from supply-chain partners and further develop its data analysis capacity.
- The Bank will lead discussions on the bank note distribution system, in collaboration with major financial institutions, to ensure continued efficiency. The modernization of bank note processing centres will continue.
- The Bank will advance its research on e-money and e-payment technologies, as well as on leading-edge security technologies for bank notes. This will include a survey on the use of bitcoin.
- Results of the Cost of Payments Study will be released in early 2017, providing insight on the cost of cash and other payment methods in Canada. Preparations will also be made for the next Methods-of-Payment Survey.

More information

- Viola Desmond was chosen as the Bank NOTE-able woman to be featured on the new $10 bank note: news release and webcast
- Cost of Payments Study

MANAGING THE BANK OF CANADA

Managing the Bank in 2016

A strong management and operating framework provides the foundation for the Bank of Canada's core functions and activities.

Efficient, cost-effective and innovative operations promote employee engagement and productivity and contribute to the achievement of the business objectives outlined in the Bank's medium-term plan (MTP).

In addition to the economists and financial system specialists who work in the Bank's core functions, leaders and staff in corporate administration departments focus on the delivery of effective and efficient operations. This involves the management of

- people—recruiting, engaging and retaining highly qualified employees;
- corporate processes—executive decision making and governance, compliance, risk management, legal systems, corporate policy and communications;
- assets—maintaining buildings, securing people and physical assets, procuring services and managing information;
- finances—budgeting, accounting, control and audit; and
- information—technology, data and security.

The highlight of 2016 was the completion of the Head Office Renewal project, as planned, in November, within its construction budget.

For the seventh consecutive year, the Bank was named one of Canada's Top 100 employers and one of the top 25 employers in the National Capital Region.

Composition of Bank staff, by role
Approximate, for 2016

* Total number includes approximately 1,500 employees in core operations and 200 working on projects (temporary).

There was an increase in the number of employees nominated by their peers for awards of excellence in 2016, the program's third year. Some 51 nominations were received, and 13 employees were recognized by the Bank for their contributions in the areas of innovation, work environment and collaboration.

Once again, Bank employees voluntarily participated in the Bank's annual workplace charitable campaign. For a second year, in addition to the traditional focus on the United Way, staff members were able to make donations to Health Partners, a group of national health charities. A record $287,299 was raised through direct contributions and internal fundraising events.

Bank of Canada—Principles of Corporate Administration

To be

- a value-added business partner, with relationships and knowledge that business lines need to solve problems
- operationally excellent, with efficient and integrated processes and systems, superior analytics, and shared planning and budgeting
- easy to do business with, delivering efficient and responsive services and advice
- effective corporate stewards, able to provide the advice, guidance and support needed for wise decision making and stewardship of the Bank's finances, information and employees

Human Resources

Considerable effort is made each year to provide employees with a superior work environment, distinctive development opportunities and competitive total compensation.

The Bank launched a three-year project in 2016 to review and redesign its human resource (HR) programs, practices and administrative tools. HR modernization objectives were developed after a thorough needs assessment, which included extensive employee consultation. Three areas of priority were selected:

- initiatives to support leaders in reinforcing a culture of innovation, focusing on meaningful coaching and development conversations;
- programs to attract and engage employees, including a much simpler and more responsive approach to managing employee performance and development; and
- new tools to make it easier for leaders and employees to process HR-related transactions.

In line with objectives established in the MTP and the new leadership competencies of the Bank, the Governor and Senior Deputy Governor championed opportunities for Bank leaders at all levels to build skills that promote innovation and strategic risk taking. These included the introduction of a standardized program for coaching and feedback, custom leadership development and new leadership tools and resources.

Strategies were introduced in 2016 to respond to complex and changing recruitment needs. Targeted sourcing was used to fill hard-to-hire positions, such as cyber security experts, and efforts were increased to recruit women to work in economics and financial positions.

At the Tell Us Your HR Story kiosk at the annual employee conference, Bank staff shared their views about HR services that have a lasting impact. Here Gillian Brouse, Manager of HR Modernization, talks to Iris Zhang, who works in the Corporate Services department.

The recruitment website was enhanced and social media tools were used to increase traffic on the university recruitment campaign website.

The Bank enhanced programs to promote diversity and employment equity in 2016. For example, scholarship recipients (Aboriginal peoples and persons with disabilities) completed work placements in a field relevant to the Bank's core functions, and a job placement program for persons with disabilities was promoted for expanded use within the Bank.

The Bank augmented internal communications activities to support the changes under way throughout the year. In addition to communicating the many facets of the move back to head office, the Bank developed strategies to help employees understand and apply new or updated corporate policies and procedures.

Some 900 Bank staff took advantage of the Wellington Open House in December, in preparation for the move back to the renewed facility throughout the first quarter of 2017. Here Vanessa MacIsaac, an employee in the Information Technology department, reviews the research and information services available at the Knowledge Centre.

Operating Infrastructure

The Bank's operating infrastructure must be adapted and improved each year to keep up with the rapid pace of change in technology and constantly evolving business needs, while reducing risks related to its operating systems.

The renewal of the Wellington Street head office presented an opportunity for much of this modernization in 2016:

- Technology was renewed, with extensive use of wireless applications.
- Workspaces were modernized, with open-concept office floors complemented by more meeting rooms and collaborative spaces.
- Operating models were modified to promote new ways of delivering employee services.
- A new Knowledge Centre supports information management and research, an Idea Space facilitates collaborative activities, and employees can go to the Kiosque on the main level to get information technology (IT) and other services in person.

An extensive change-management process was used to familiarize employees with the many features of the new building and assist them with all phases of the move back to Wellington.

Enterprise security systems were enhanced to meet the needs of the renewed head office, and the Bank brought in Brookfield Global Integrated Solutions as its facilities services provider to promote efficiency and tap into specialized external services and expertise.

A new incident-management structure was introduced and tested in a continuity of operations exercise in 2016.

The Bank's new cloud strategy features a standard method of delivery and clear accountabilities for all cloud services at the Bank. A key component is the Cloud Centre of Excellence, which will promote best practices in the use of cloud solutions.

Significant progress was made on embedding innovation into day-to-day thinking, and the Bank took steps to improve a number of internal operating processes in 2016. Lean methodology, for example, is being used to make internal processes clearer from a client perspective and easier to administer.

To support initiatives established in the MTP, the Bank also enhanced its process to oversee and manage Bank investments. Internal Audit and Enterprise Risk Management staff contribute to the assessment of benefits and enterprise risks related to project business cases.

The Technology Evolution kiosk at the annual employee conference introduced the new technologies planned for the renewed head office. From left, Mario Lulic, Jeffrey Birch and Martin Khouzam demonstrate some of the new mobile devices.

Resilience

A focus for 2016 was building overall resilience in the Bank's IT infrastructure. Significant progress was made on key components of the IT strategy, emphasizing technology infrastructure, while applying best practices from other central banks and related institutions:

- The Bank continues to strengthen its cyber security. Work in 2016 focused on clarifying standards, roles and responsibilities related to mitigating cyber risks.
- The Business Recovery Enhancement (BRE) strategy and roadmap were developed to identify measures to safeguard the integrity of Bank systems. Ongoing system modifications will improve the recovery capability of mission-critical systems.
- The Bank completed a three-year program to improve the resilience of the network infrastructure that supports its High Availability Banking System.
- Major system upgrades were made to various trade processing systems, and foreign exchange swap lines with other central banks were tested to enhance market resilience.

Looking Forward

- All employees will be relocated to the Wellington Street location by the end of the first quarter of 2017.
- Programs will encourage employees to use the new tools and spaces effectively, including the Idea Space, to encourage creativity and experimentation.
- The revised approach to managing individual performance will be launched in 2017, including training for leaders, simplified core competencies for employees and new online tools for documenting performance.
- Phase one of the BRE to safeguard the integrity of Bank systems will be completed in 2017, to be followed by phase two, targeted for completion at the end of 2018.
- A re-assessment of the Bank's cyber security posture will be prepared in 2017.

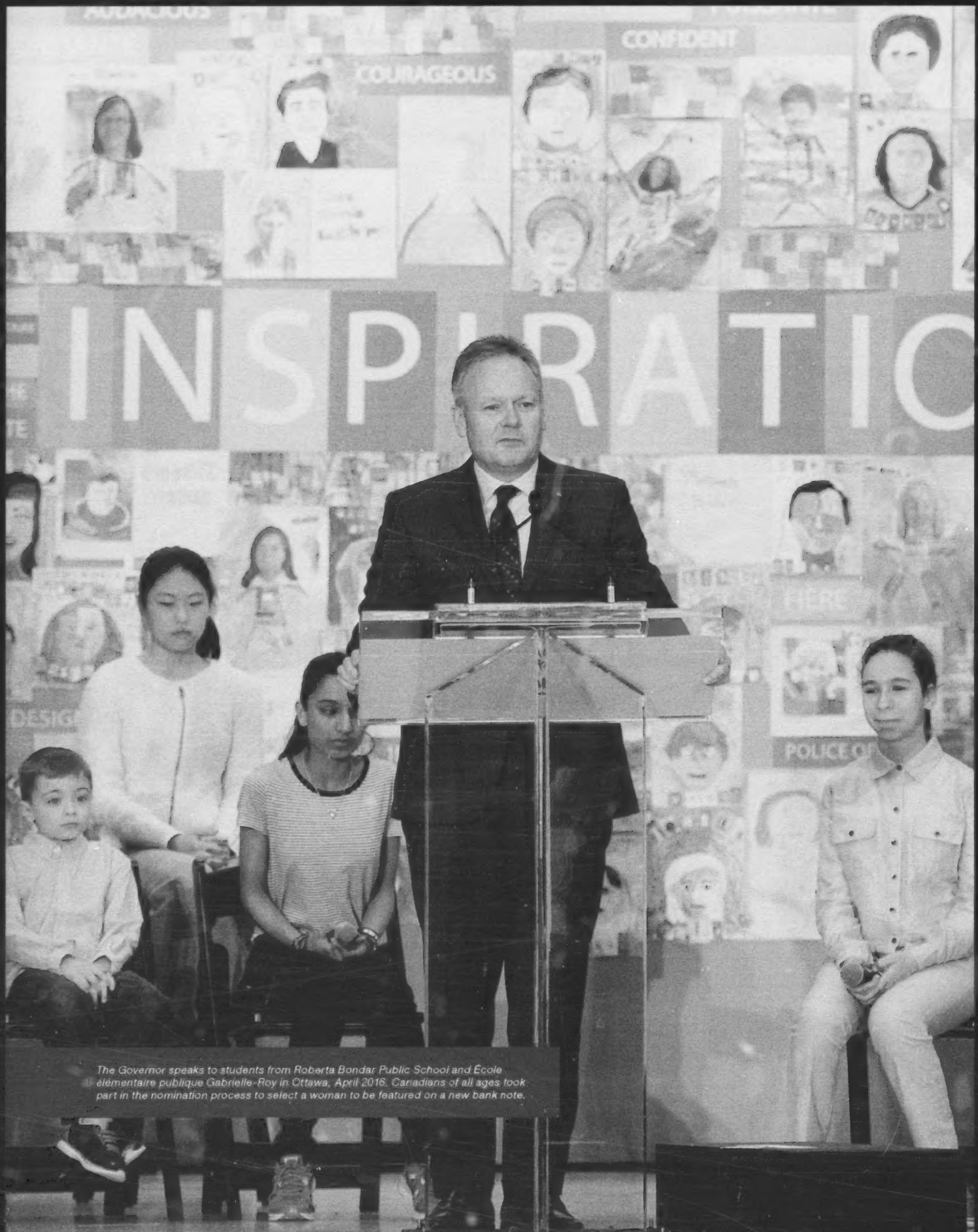

The Governor speaks to students from Roberta Bondar Public School and École élémentaire publique Gabrielle-Roy in Ottawa, April 2016. Canadians of all ages took part in the nomination process to select a woman to be featured on a new bank note.

COMMUNICATIONS AND OUTREACH

Communications and Outreach in 2016

The Bank of Canada is committed to openness and transparency in communicating its policies and actions.

Households, businesses and investors can have more confidence in the value of their money and the safety of their financial system when they better understand the Bank's work.

The objective is to communicate with Canadians clearly and effectively, while providing a comprehensive account of the Bank's decisions, research and analysis.

In 2016 the Bank increased its efforts to

- reach out to stakeholder groups and Canadians more generally;
- use a broader range of channels, including digital and social media; and
- develop innovative ways to reach new audiences, such as the new Bank of Canada Museum, opening in 2017.

The Bank's top priority is to help Canadians understand the economic and inflationary factors that drive its monetary policy decisions. In 2016 communications activities were focused on explaining the Bank's agreement with the federal government to renew the inflation-control target, which reached its 25th anniversary.

With a click on a web page, such as the one shown, visitors to the Bank of Canada website can view video webcasts of press conferences by the Governor (right) and the Senior Deputy Governor (left) following the release of major policy documents. Here they are shown answering media questions about the Financial System Review *released on 15 December 2016.*

On 24 October, the Bank published the *Joint Statement of the Government of Canada and the Bank of Canada on the Renewal of the Inflation-Control Target*, along with a comprehensive background document outlining research on three key questions, a letter from the Governor to the Minister of Finance and a range of explanatory content on social media. The Bank also held a background briefing for journalists, and, in early November, the Governor delivered a speech on the importance of the Bank's inflation-targeting framework.

The Bank also took a number of specific steps to improve monetary policy communications throughout the year:

- The content of the quarterly *Monetary Policy Report* (MPR) was streamlined and an enhanced explanation of risks to the outlook was added.
- The Governor's MPR opening statement now contains additional details about key judgments and factors underlying Governing Council's monetary policy decisions.
- To expand engagement with external stakeholders and the public, the Bank continues to promote digital media platforms as the primary means of delivering information to the public.

The Bank also continued the 2015 initiative to publish staff analytical notes to provide more in-depth background information on staff analysis relevant to the Bank's projections or activities.

These initiatives increase the Bank's transparency around research and analysis and give Canadians easy access to countless data observations.

Through the Bank's comprehensive website, the public has access to daily statistics as well as the Bank's notices and publications, surveys, research papers, speeches, public reports, backgrounders and videos.

The Bank has also started publishing additional data on the web, including a new service that provides timely access to data related to Bank research and staff papers.

In addition, the Bank is increasing its use of social media tools such as Twitter, LinkedIn, RSS feeds, Flickr and YouTube.

Finally, the Bank continues to communicate with Canadians through traditional means as well. In 2016, staff processed a total of 15,020 telephone calls, 10,550 emails, 115 letters and 106 facsimiles, responding to a wide range of questions and comments about the Bank and its activities.

17,039 LinkedIn followers

100,000 Twitter followers

2.6 million—average monthly visitors to the Bank's website

2,246 YouTube subscribers
247,300 video views

Regional Offices

The Bank's five Canadian regional offices in Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal and Halifax play a key public liaison role for the Bank, providing a perspective on regional economic developments and maintaining close ties with industry, government, educational institutions and other organizations and associations.

The regional offices also make an important contribution to the Bank's understanding of financial markets. Representatives in the Toronto and Montréal offices consult regularly with financial market participants across the country, and the New York office serves as a liaison with the financial community in the United States.

Consulting Canadians

A broad public consultation was held in 2016 to select an iconic Canadian woman to be featured on the first bank note of the Bank's next series, expected in late 2018.[3] Participation from the public was strong, making this the largest and most comprehensive public engagement initiative in the Bank's history:

- Prime Minister Justin Trudeau and Finance Minister Bill Morneau made an announcement inviting Canadians to send in nominations.
- The Bank appointed an independent advisory council to narrow down the list of nominees, supported by an expert panel and subject matter experts.
- A formal public opinion survey was conducted regarding the 12 nominees on the long list.
- Focus groups were held to assess Canadians' views of the five women on the short list.
- Social media channels were used extensively to engage Canadians throughout the process, including the #bankNOTEable and #surunBILLET Twitter hashtags, historical information and photographs of nominees posted on various platforms, and a colourful online infographic to explain the selection process.
- Tweets about Viola Desmond and the #bankNOTEable campaign topped 90,000.

3 Please see page 32 in the Currency section for more information on the 2018 bank note.

Nominations from Canadians generated a list of 461 women eligible for the honour of appearing on a bank note in late 2018.

The Bank's Annual Activities

Left: Senior Deputy Governor Carolyn A. Wilkins spoke before the Greater Vancouver Board of Trade in April 2016. The topic was "China's Great Transition: What It Means for Canada." Credit: Greater Vancouver Board of Trade

Right: Members of Governing Council met with a wide range of private and public sector stakeholders throughout the year to get a broad, regional perspective on Canada's economy. Deputy Governor Timothy Lane, right, toured the G3 Thunder Bay port terminal with manager Paul Kennedy in September 2016.

Extensive outreach and stakeholder engagement activities ensure that the views of individuals, businesses and organizations in Canada are understood and considered by the Bank in the course of conducting its policy actions.

Eight times a year, the Bank announces its decision on the key policy interest rate, complemented quarterly by the release of its *Monetary Policy Report*.

The Bank also publishes its *Financial System Review* twice a year to help Canadians understand risks to the stability of Canada's financial system.

In addition to these regular publications/tools, speeches are delivered across the country and to international audiences by members of Governing Council to communicate important Bank messages to Canadians and international stakeholders. The Governor delivered eight public speeches in 2016, the Senior Deputy Governor (SDG) delivered four, and the Deputy Governors delivered a total of eight.

The Governor and the SDG hold news conferences and give interviews following most major announcements. In 2016, the Governor held 14 press conferences, including 6 with the SDG and 2 with the Minister of Finance.

The Governor and the SDG appear semi-annually before the House of Commons Standing Committee on Finance and the Senate Committee on Banking Trade and Commerce, as they did in the spring and fall of 2016.

Overall, Governing Council members conducted 22 media interviews and 2 media round tables. Members of the media attended 33 lock-ups at the Bank's head office to obtain embargoed copies of speeches and publications.

Members of Governing Council also hosted regular consultations and round-table meetings with a wide range of private and public sector leaders throughout the year.

Bank of Canada Museum

The new Bank of Canada Museum in Ottawa, scheduled to open in 2017, has been designed to serve as one of the Bank's key educational and communications tools for the public. It has an expanded mandate to feature and explain all of the Bank's core functions in addition to its traditional function as a showcase for Canada's National Currency Collection. Museum designers were contracted to develop and design the museum, using state-of-the-art content-delivery and display technologies.

The museum space has been completely rebuilt as part of the renewal of the head office, with a new entrance inside a large pyramid structure on the corner of Wellington and Bank streets.

Decoding E-Money, *one of the Bank's travelling exhibits, educated Canadians about the past, present and potential future of currency in Canada and the world.*

The Museum continued with its program of travelling and temporary exhibitions in 2016 to extend the Bank's outreach activities beyond Ottawa. *Decoding E-Money*, for example, uses touch-screen media, board games and videos to educate Canadians about past currencies and the future of alternative forms of currency currently in use.

The entrance of the Bank of Canada Museum will be at the corner of Bank and Wellington streets in downtown Ottawa.

Research and Academic Outreach

High-quality research underpins all of the Bank's work and played an important role in informing policy analysis in 2016.

The Bank's Medium-Term Research Plan, 2016–2018 outlines research priorities for the next three years, in line with the Bank's overall medium-term plan.

In 2016, the Bank posted 63 staff working papers and 22 staff discussion papers to its website, and 66 research papers were published in external journals. Ongoing research is highlighted publicly through a monthly research newsletter and "latest research" link.

A large part of the Bank's research effort in 2016 was focused on the renewal of the inflation-control agreement. It also informed policy in many other areas, such as financial stability, financial market infrastructure, e-money, the next generation of payment systems, global trade and commodity prices.

Senior Deputy Governor Carolyn A. Wilkins presents the 2016 Governor's Award to Liyan Yang of the University of Toronto.

The annual award is given to exceptional assistant and associate professors doing exemplary work in fields related to central banking.

The Bank continues its engagement with academic and other research partners with the aim of fostering rigorous discussion and information exchange on topics of importance.

Two new participants joined the Visiting Scholar program in 2016, bringing the total number of scholars to six. The program provides outstanding scholars with an opportunity to work at the Bank of Canada, while giving Bank researchers an opportunity to work closely with external experts to address innovative policy-related research questions connected to the Bank's core functions.

Interest in the program has grown externally and internally, and a number of joint projects are under way.

Visiting Scholars in 2016:

- Victor Aguirregabiria, University of Toronto
- Andrew Levin, Dartmouth College
- Yuriy Gorodnichenko, University of California, Berkeley
- Ricardo Lagos, New York University
- Itay Goldstein, Wharton School of the University of Pennsylvania
- Charles M. Kahn, Professor Emeritus at the University of Illinois

The Bank of Canada's Fellowship Program fosters excellence in research at Canadian universities and promotes research partnerships with external experts in areas important to the Bank's mandate. Fellows receive financial support from the Bank.

The recipients in 2016 were

- Francesco Trebbi, University of British Columbia; and
- Daniel Trefler, University of Toronto.

The Governor's Award, given to exceptional assistant and associate professors doing exemplary work in fields related to central banking, was presented to Liyan Yang of the University of Toronto.

McGill University won the inaugural Governor's Challenge national event in February 2016. Here, McGill student Valentyn Litvin presents his group's monetary policy recommendations to a panel of expert judges in Ottawa. More than 140 participants from 24 Canadian universities participated in the 2016–17 Governor's Challenge, with the finals held in February 2017.

In early 2016, the Governor hosted the finals of the first annual Governor's Challenge—an annual university competition designed to promote understanding of the role of monetary policy in Canada's economy. Teams of undergraduate students in economics analyze and forecast developments in the economy and present monetary policy recommendations to judges.

The winning team in 2015–16 was from McGill University. The second year of the competition took place in November, with participation from 24 Canadian universities. Five teams were selected to compete in the finals in Ottawa in February 2017.

The Bank also organized several conferences and workshops in 2016 to engage external stakeholders and researchers.

More Information

- Bank of Canada Fellowship program
- Visiting Scholar program
- Governor's Challenge
- Carolyn A. Wilkins' speech at the Greater Vancouver Board of Trade
- Bank of Canada Museum
- Head Office Renewal
- General Inquiries
  1-800-303-1282
  info@bankofcanada.ca
  www.bankofcanada.ca

Governor Stephen S. Poloz delivered the keynote address at the Canada–US Securities Markets Summit held in New York in April 2016 by the Investment Industry Association of Canada (IIAC) and the Securities Industry and Financial Markets Association (SIFMA). His topic was "A New Balance Point: Global Trade, Productivity and Economic Growth." Credit: Bloomberg L.P.

GLOBAL ENGAGEMENT

Global Engagement in 2016

The Bank of Canada's work on the international stage helps it achieve its mandate each year. Understanding the global economy is essential to both formulating monetary policy in Canada and identifying risks to the financial system.

Sharing information and insights with global counterparts is key to developing that understanding. Such engagement helps the Bank address complex and often interrelated global economic, financial and regulatory challenges, as well as a range of common issues pertaining to financial system policies and central bank operations.

During 2016, international discussions on the global economy focused prominently on understanding the sources of sluggish global growth, including the structural slowdown in global trade and investment.

Related factors include future prospects for global demand and the ongoing structural transformation in the Chinese economy. The Bank will continue to monitor the outcome of these developments, which affect Canada directly through exports and terms of trade, oil and non-energy commodity prices and financial conditions.

These and other topics were discussed at meetings of the G20 and the International Monetary Fund (IMF) in 2016. Canada's representatives supported the thrust of the G20 leaders' commitment to use the full range of policy tools—monetary, fiscal and structural—to achieve strong, sustainable, balanced and inclusive growth.

The Bank of Canada's International Role

The Governor, Senior Deputy Governor, Deputy Governors and other Bank leaders engage in dialogue on global economic and financial developments through bodies such as

- the G7 and the G20,
- the International Monetary Fund (IMF),
- the Financial Stability Board (FSB),
- the Bank for International Settlements (BIS),
- the International Organization of Securities Commissions (IOSCO), and
- the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD).

The Governor serves on the BIS Board of Directors, which determines the strategic and policy direction of the BIS and supervises BIS management. He chairs the Board's Audit Committee, examining matters related to internal control systems and financial reporting.

The Bank of Canada supports FSB activities to develop and promote effective regulatory, supervisory and other financial sector policies in the interests of financial stability around the world.

The Senior Deputy Governor is a member of the FSB Plenary and the FSB Standing Committee on Assessment of Vulnerabilities (SCAV), which monitors and assesses vulnerabilities in the global financial system.

The Bank contributes to the final design of Basel III through its participation in the Basel Committee, the Policy Development Group and various other working groups in the areas of sovereign exposures and liquidity regulation.

Bank officials also participate in a variety of international working groups and committees, either to develop specific recommendations for parent committees or to exchange ideas and collaborate with economists and researchers from other countries.

International Dialogue

The Bank develops strategic working relationships with international counterparts on a bilateral basis and in various groupings to address specific or important topics in which they share a common interest. The work is often conducted by committees of global organizations.

The Americas

Given the many common economic issues and significant trade and financial linkages in the Western Hemisphere, in 2016 the Bank chose to focus on joint activities that affect countries in North and South America.

In early 2016, Governor Poloz was appointed chair of the Bank for International Settlements Consultative Council for the Americas (BIS CCA) for a two-year period.[4] Composed of the governors of the eight central banks in the Americas that are members of the BIS, the group facilitates communication among governors and their officials and the BIS on matters of interest to the central banking community in the region.

A key topic in 2016 was the beginning of monetary policy normalization in the United States and its resulting effect on exchange rates and capital flows in North and South American countries.

Senior Deputy Governor Wilkins co-chaired, with Governor Worrell (Central Bank of Barbados), the Financial Stability Board (FSB) Regional Consultative Group for the Americas (RCGA), with members from 20 jurisdictions in the Americas. The group engaged industry on financial topics of particular interest to the Americas, notably the withdrawal of correspondent banking services in certain jurisdictions and the size and importance of the shadow banking sector in the region.

4 The BIS established the CCA in 2008.

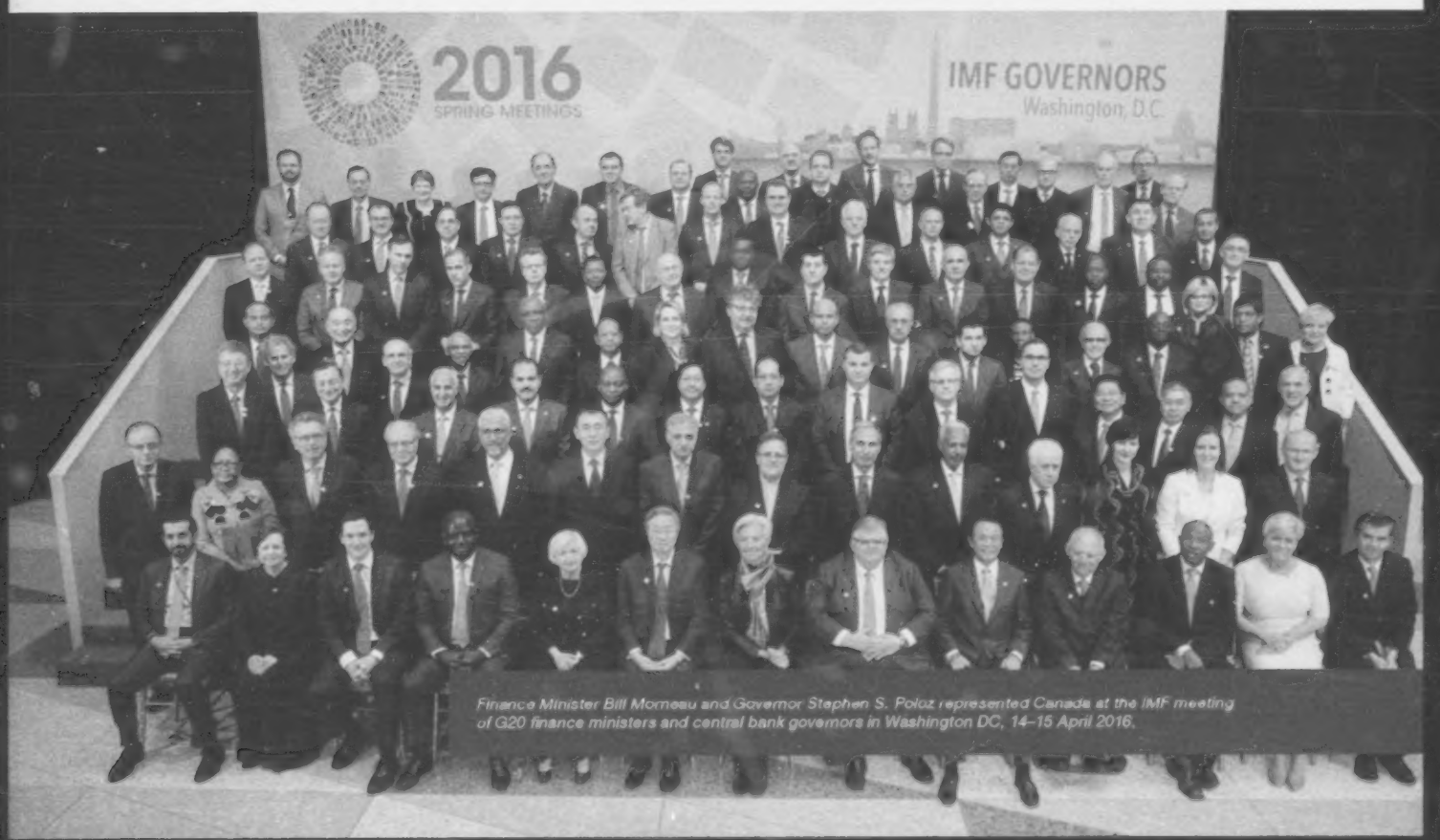

Finance Minister Bill Morneau and Governor Stephen S. Poloz represented Canada at the IMF meeting of G20 finance ministers and central bank governors in Washington DC, 14–15 April 2016.

Building Stronger Financial Systems

In the face of rapid changes to global financial networks—enabled by new technologies—central banks and related agencies have been working together to improve international financial systems and regulatory frameworks.

Joint activities often focus on specific topics or issues that are likely to have a bearing on monetary policy or international financial stability.

Fintech

Financial technology, also known as fintech, is an area of interest for all central banks as it relates to the issuance of currency, financial stability and monetary policy. The topic took on increasing prominence in 2016.

Fintech refers to innovation in digital financial services, such as e-money and distributed ledger applications, which is starting to transform global financial systems across a broad range of services.

The potential benefits of fintech are significant, with the promise of better efficiency and cost-effectiveness of payment systems and convenient payment options for consumers. However, these innovations also imply changes ahead for all entities involved in payment systems, such as regulatory authorities and central banks, financial institutions, and new entrants to the market.

The potential benefits of fintech are significant, with the promise of better efficiency and cost-effectiveness of payment systems and convenient payment options for consumers.

Given the broader financial sector policy implications, other Canadian regulatory agencies are also studying the opportunities and risks of fintech for the financial sector and supporting regulatory framework.

The Bank contributes subject matter expertise and leadership to fintech policy development through various international organizations.[5]

The Governor is a Global Agenda Trustee for the World Economic Forum's Future of the Global Financial System initiative. With members from both the private sector and government or regulatory policy-makers, the initiative is focused on building a more efficient, resilient and equitable global financial system.

The Senior Deputy Governor has a leadership role in the FSB's work on fintech. The SDG chairs the international committee that is leading this work, which involves significant international outreach (to academics, technology companies and financial institutions) as well as coordination with other jurisdictions that are members of the FSB.

Shadow banking

Shadow banking, defined by the FSB as "credit intermediation involving entities and activities outside of the regular banking system,"[6] is a growing trend in the global financial system. While making credit available through non-bank channels has the potential to provide significant economic benefits, the FSB sees these alternative channels as a source of systemic risk, especially when they are structured to perform bank-like functions.

5 These include the FSB; the International Organization of Securities Commissions (IOSCO); the BIS Committee on the Global Financial System (CGFS), which monitors developments in global financial markets for central bank governors; the Committee on Payments and Market Infrastructure (CPMI); and the Basel Committee on Banking Supervision (BCBS).

6 http://www.fsb.org/wp-content/uploads/global-shadow-banking-monitoring-report-2015.pdf The term covers a wide range of activities, including securitization, repos and money market funds, as well as some activities of non-bank financial institutions, such as finance companies and investment dealers.

On behalf of domestic financial regulators, the Bank led Canada's participation at several FSB groups on shadow banking in 2016.

The Senior Deputy Governor led the team that prepared the FSB's thematic peer review of the implementation of its Policy Framework for Strengthening Oversight and Regulation of Shadow Banking Entities.

The peer review concluded that, while progress has been made, much work is needed, by both member authorities and the FSB, to ensure risks related to shadow banking are being monitored and mitigated effectively around the world.

Finance Minister Bill Morneau and Senior Deputy Governor Carolyn A. Wilkins participate in a joint conference of the People's Bank of China and the International Monetary Fund in April 2016. The conference focused on strengthening the international monetary system and international experience in resolving debt problems.

Operations and Technical Assistance

Canada promotes best practices in central bank operations through joint activities with other central banks, the BIS and other international organizations. The Bank's goal is to promote innovation and excellence in central banking policy and operations in Canada and abroad.

BIS forums such as the Group of Computer Experts, the Working Party on Security Issues and the Central Bank Internal Auditors group help the Bank to keep abreast of security and information technology issues and trends.

The Bank also provides technical assistance to other central banks and international agencies that can benefit from its expertise. Participating institutions may visit the Bank, submit questionnaires or have discussions by video or teleconference. Staff will occasionally travel to the participating institutions, generally as part of a broader initiative with external funding.

In 2016, the Bank accommodated 47 requests for technical assistance, providing advice and expertise on a range of topics such as stress-testing capabilities and national balance sheet accounts, human resource issues, bank note production, business outlook surveys and strategic planning.

More information

- Wilkins, C. A. 2016. "Fintech and the Financial Ecosystem: Evolution or Revolution?" Remarks to Payments Canada, Calgary, Alberta, 17 June.
- Lane, T. 2016. "Follow the Money: A Canadian Perspective on Financial Globalization." Remarks to the Centre for International Governance Innovation (CIGI), Waterloo, Ontario, 16 November.
- IMF Press Release. 2016. "Christine Lagarde Calls for Broad-based Policy Effort to Reinvigorate Growth." 24 July.
- World Economic Forum

GOVERNANCE OF THE BANK OF CANADA

Governance in 2016

The *Bank of Canada Act* provides the legal authority and framework for governance of the Bank of Canada.

Governor

The Governor of the Bank of Canada is both the Chief Executive Officer of the Bank and Chair of its Board of Directors.

Pursuant to the *Bank of Canada Act*, the Governor has specific authority and responsibility for the business of the Bank, including the formulation and implementation of monetary policy, the provision of fiscal-agent services to the government, the issuance of bank notes and the provision of liquidity to the financial system. The Governor oversees Canada's major financial clearing and settlement systems, as set out in the *Payment Clearing and Settlement Act*.

In his role as Chair, the Governor leads the Board in its oversight responsibilities for financial and administrative matters at the Bank.

Board of Directors

The Board of Directors of the Bank of Canada is composed of the Governor, the Senior Deputy Governor and 12 independent directors.

All independent directors are appointed for three-year renewable terms by the Governor-in-Council (the Cabinet). The Deputy Minister of Finance is an ex-officio, non-voting member of the Board.

The Board has specific responsibilities related to financial and accounting matters and human resources. Monetary policy is neither formulated nor implemented by the Board.

The Bank strives to maintain leading standards of corporate governance and management. To that end, the Board and senior management stay informed about best practices used by similar public institutions, central banks and private sector organizations.

Board members also keep the Bank informed about prevailing economic conditions in their respective regions.

Changes to the Board of Directors in 2016

Hassan Khosrowshahi (Vancouver, British Columbia) resigned as a member of the Board of Directors in November 2016.

Derek D. Key was selected by the independent directors to continue in his role as Lead Director for a second two-year term, ending September 2018.

The Board of Directors

Stephen S. Poloz[2*]
Governor

Carolyn A. Wilkins[2, 7*]
Senior Deputy Governor

Norman M. Betts[4, 7]
Fredericton, New Brunswick

Alan Andrew Borger[3, 5]
Winnipeg, Manitoba

Phyllis Clark[2, 4*, 5]
Edmonton, Alberta

Colin Dodds[6, 7, 8*]
Halifax, Nova Scotia

Monique Jérôme-Forget[2, 3, 6*]
Montréal, Quebec

Claire Kennedy[2, 3*, 4, 6]
Toronto, Ontario

Derek D. Key[1, 2, 3, 5*]
Summerside, Prince Edward Island

Hassan Khosrowshahi[**4, 5]
Vancouver, British Columbia

Wes Scott[4, 7]
Toronto, Ontario

Jean Simon[3, 6]
Saguenay, Quebec

Greg Stewart[6, 7]
Regina, Saskatchewan

Martin Sullivan[5, 6]
Calvert, Newfoundland and Labrador

Paul Rochon[2]
Deputy Minister of Finance, Member ex officio

1. Lead Director
2. Member of Executive Committee
3. Member of Corporate Governance Committee
4. Member of Audit and Finance Committee
5. Member of Capital Projects Committee
6. Member of Human Resources and Compensation Committee
7. Member of Pension Committee
8. Chair of the Fellowship Nominating Committee

* Indicates committee chair

** Resigned, effective 30 November 2016

Board of Directors and Committee Meetings

The Board and its committees meet regularly in Ottawa throughout the year. The Board holds one meeting outside of Ottawa as part of the Bank's regional outreach program. In 2016, the Board met six times, and the external meeting was held in Whitehorse, Yukon.

In addition, the *Bank of Canada Act* provides for an Executive Committee to act in place of the Board. In 2016, the Executive Committee met twice: in July to receive an economic briefing from the Senior Deputy Governor and in September to receive the Bank's Annual Senior Officer and Succession Planning Report.

Each committee has terms of reference outlining the responsibilities of the committee and its chair and adopts a work plan for the year.

An independent director acts as Chair of the Fellowship Program Nominating Committee. That post was held by Colin Dodds in 2016.

Standing Committees of the Board of Directors

Committee	Chair	Mandate	Number of meetings in 2016[a]
Audit and Finance Committee	Phyllis Clark	▪ To provide Board oversight on the financial affairs of the Bank, including its medium-term plan, annual budget and expenditures, and on internal and external audit activities	6
Human Resources and Compensation Committee	Monique Jérôme-Forget	▪ To provide Board oversight on human resources policies and practices, compensation policies, succession planning and senior executive performance ▪ To recommend compensation for the Governor and the Senior Deputy Governor, within ranges set by the Governor-in-Council and subject to its approval	5
Corporate Governance Committee	Claire Kennedy	▪ To oversee corporate governance policies and practices, including Board effectiveness, Board member education, terms of reference of the Board and its committees and the composition of Board committees	3
Capital Projects Committee	Derek D. Key	▪ To provide Board oversight for significant Bank projects, including the Head Office Renewal Program	7
Pension Committee[b]	Carolyn A. Wilkins	▪ To provide advice to the Board on the Bank's responsibilities as sponsor and administrator of the Bank of Canada Pension Plan, including Plan investment policies, Plan administration, communications and stakeholder relations	4

a. Attendance figures for the Board are published on the Bank of Canada website.
b. The Pension Committee is composed of four independent directors, the Senior Deputy Governor and three other members of management.

Board independence

Given that the Governor is both Chair of the Board of Directors and Chief Executive Officer, the independent (non-management) directors elect a Lead Director for a two-year renewable term to act as a key point of contact with the Governor. Derek D. Key acted as Lead Director in 2016.

The Board and its committees regularly hold sessions without management or non-independent directors present. Each standing committee of the Board, except the Pension Committee, consists solely of independent directors.

The Audit and Finance Committee provides Board oversight of the Bank's internal auditors and manages the relationship with the Bank's external auditors, who are appointed by the Governor-in-Council. This committee meets privately on a regular basis with the joint auditors, the Chief Internal Auditor, and the Chief Financial Officer and Chief Accountant.

The Board and its committees have the right to retain independent advisors at the Bank's expense.

Board conduct, effectiveness and education

The Board regularly conducts an assessment of its effectiveness by soliciting directors' views on various aspects of the Board's operations, governance and activities. New directors participate in a comprehensive orientation program. The Board has implemented an ongoing director education program and regularly examines its education requirements.

The *Bank of Canada Act* specifies eligibility requirements for members of the Board, including rules to prevent conflict of interest. The Board has also adopted its *Code of Business Conduct and Ethics* for the independent directors.

Director compensation

Independent directors are paid within the ranges established under the *Remuneration Guidelines for Part-Time Governor-in-Council Appointees in Crown Corporations*, administered by the Privy Council Office.

Board member compensation

- Annual retainer: $8,000
- Executive Committee, additional retainer: $3,000
- Committee Chair, additional retainer (excluding Corporate Governance): $1,000
- Corporate Governance Committee Chair, additional retainer: $2,000
- Per diem for meeting attendance: $625

The Bank reimburses independent members of the Board in accordance with its policy for travel, meals and accommodation expenses claimed while attending meetings of the Board, its committees or other Board-related events.

The Governor, the Senior Deputy Governor and the Deputy Minister of Finance receive no compensation for their duties as members of the Board.

Executive Council, from left: Deputy Governor Timothy Lane, Senior Deputy Governor Carolyn A. Wilkins, Chief Operating Officer Filipe Dinis, Governor Stephen S. Poloz, Deputy Governor Sylvain Leduc, Deputy Governor Lynn Patterson, Deputy Governor Lawrence Schembri.

Bank of Canada Management

Governor and Senior Deputy Governor

The Governor and the Senior Deputy Governor are appointed for terms of seven years by the independent directors with the approval of the Governor-in-Council. The length of the term allows the Governor and the Senior Deputy Governor to adopt medium- and longer-term perspectives, which are essential to conducting effective monetary policy.

The salaries of the Governor and the Senior Deputy Governor are determined by the Board within ranges established by the Government of Canada's Advisory Committee on Senior Level Retention and Compensation. They are subject to approval by the Governor-in-Council.

The remaining components of their total compensation are related to their membership in the Bank of Canada Pension Plan and health and dental benefits. The *Bank of Canada Act* stipulates that the salaries of the Governor and the Senior Deputy Governor shall not include any performance-based element.

The Governor is assisted by the Governing Council in the Bank's policy-making functions, namely

- conducting monetary policy, and
- promoting a safe and efficient financial system.

Governing Council

The Governing Council is made up of the Governor, the Senior Deputy Governor and four Deputy Governors.

In February 2016, the Board of Directors appointed Sylvain Leduc as a Deputy Governor. Agathe Côté retired effective 16 January 2016.

Two committees are in place to provide advice to the Governing Council.

1. *Monetary Policy Review Committee*
   The Monetary Policy Review Committee (MPRC) meets regularly to share information and to provide advice to the Governing Council on monetary policy. The committee plays an important role in the assessment of economic conditions.

   The MPRC consists of the Governing Council, the General Counsel and Corporate Secretary, advisors, chiefs of the economics and communications departments, the financial market directors in Montréal and Toronto, and the Bank's senior representative in New York. The MPRC is chaired by the Governor or, in the absence of the Governor, by the Senior Deputy Governor.

2. *Financial System Review Committee*
   The Financial System Review Committee (FSRC) is the main forum for the presentation and discussion of financial system issues. It has broad membership that includes all of the members of the MPRC and the Chief of the Currency Department. The FSRC is chaired by the Governor or, in the absence of the Governor, by the Senior Deputy Governor.

Bank of Canada management structure

The Chief Operating Officer oversees strategic and operational planning, administration and operations.

The **Executive Council** is the primary forum for management discussion and decisions on the Bank's strategic direction. It is composed of members of the Governing Council and the Chief Operating Officer.

The Bank also has six advisors and a Chief Risk Officer who provide advice and expertise to the Governing Council and the Executive Council.

The **Leadership Forum** focuses on strategic Bank issues and building a leadership culture. Board debriefs, seminars and other meetings are key means of information sharing. The forum consists of members of the Executive Council, together with the Bank's advisors and chiefs.

The **Senior Management Council** supports the work of the **Executive Council** by overseeing operational issues, corporate programs, strategic initiatives, financial reporting, annual planning and related risks. The Senior Management Council is composed of the Senior Deputy Governor (Chair), the Chief Operating Officer (Co-Chair), the General Counsel and Corporate Secretary, the Chief Risk Officer, the Chief Financial Officer and Chief Accountant, the Chief of Human Resources, the Chief of Corporate Services, and four other department chiefs on 18-month rotations. In 2016, the rotating positions were filled by the chiefs of Currency, Financial Markets, Information Technology Services and International Economic Analysis.

The Bank's departments are Audit, Canadian Economic Analysis, Communications, Corporate Services, Currency, Executive and Legal Services, Financial Markets, Financial Services, Financial Stability, Funds Management and Banking, Human Resources, Information Technology Services and International Economic Analysis. In addition, there is a Chief of Economic and Financial Research who coordinates the research activities across the economics departments.

Compliance and ethics

The Bank requires that all employees observe the highest standards of professional ethics. To this end, the Bank's comprehensive *Code of Business Conduct and Ethics* is in place to address the personal and professional conduct of Bank employees.

The Code serves as a guide for all employees on the professional ethics expected by the Bank, including behaviour related to conflict of interest, work environment, confidentiality, conduct of personal financial transactions and handling of information. Senior employees and those with access to certain confidential information are subject to enhanced trading restrictions.

Once a year, Bank employees, individuals seconded to the Bank and certain consultants are required to formally acknowledge their awareness of, and compliance with, the Code.

The *Code of Business Conduct and Ethics* is reviewed annually by the Board.

Disclosure of wrongdoing framework

The Bank has a policy and processes to support the disclosure of wrongdoing, including the provision of information to employees on how to report wrongdoing. The processes also provide for management's role in disclosures, investigations and reporting.

Senior Management[1]

Governing Council

Governor
Stephen S. Poloz*

Senior Deputy Governor
Carolyn A. Wilkins*

Deputy Governors
Timothy Lane,* Sylvain Leduc,* Lynn Patterson,* Lawrence Schembri*

Chief Operating Officer
Filipe Dinis*

Chief of Staff to the Governor and Senior Deputy Governor
Rosemarie Boyle

General Counsel and Corporate Secretary and Chief, Executive and Legal Services
Jeremy S. T. Farr

Advisors
Paul Chilcott, Don Coletti, Dale Fleck, Sheryl King, Sharon Kozicki, Stephen Murchison

Interim Chief Risk Officer
Carmen Abela

Audit
Julie Champagne, *Chief Internal Auditor*

Canadian Economic Analysis
Eric Santor, *Chief*

Communications
Jill Vardy, *Chief*

Corporate Services
Dinah Maclean, *Chief*

Currency
Richard Wall, *Chief*

Economic and Financial Research
Rhys Mendes, *Chief*

Financial Markets
Toni Gravelle, *Chief*

Financial Services
Carmen Vierula, *Chief Financial Officer and Chief Accountant*

Financial Stability
Ron Morrow, *Chief*

Funds Management and Banking
Grahame Johnson, *Chief*

Human Resources
Alexis Corbett, *Chief*

Information Technology Services
Sylvain Chalut, *Chief*

International Economic Analysis
Césaire Meh, *Chief*

1 As at 31 December 2016
★ Member of Executive Council

RISK MANAGEMENT

Risk Management

The Bank of Canada is exposed to a range of risks from internal and external factors that may influence its ability to achieve its mandate and strategic goals. The Bank maintains a strong risk management culture and an enterprise risk management (ERM) framework that promotes the consistent management of strategic, operational and financial risks. The Bank's ERM processes, which are integrated into the Bank's governance and decision making, allow significant and emerging risks to be identified and appropriately managed, in keeping with the Bank's risk appetite statement (RAS). When required, action plans for new or strengthened risk treatments and controls are developed and implemented.

The Bank of Canada's Risk Appetite Statement

The Bank of Canada's mandate is to promote the economic and financial welfare of Canadians. We pursue our mandate by keeping inflation low, stable and predictable, fostering a safe and efficient financial system, serving as fiscal agent to the Government of Canada, and providing Canadians with bank notes they can use with confidence. Our vision is to be a leading central bank—dynamic, engaged and trusted—committed to a better Canada.

As a central bank, we face a specialized and complex environment in which we manage a range of risks arising from external forces, as well as from our own activities. The operational and financial risks that confront us across all our activities are managed through sound internal controls. At the same time, the policy domain is highly strategic and dynamic in nature, since, at the core, the central bank makes decisions that anticipate the future in the context of uncertainty and, sometimes, public debate. We use judgment to weigh and manage all risks in light of their potential impact on the Bank's credibility, reputation and capacity to achieve its long-term objectives.

Bank employees manage these various risks in accordance with their delegated authority and within a comprehensive system of controls and deliberation processes designed to be commensurate with risk. We regularly monitor known risks and scan the horizon to identify emerging risks in both policy and operational areas.

Accordingly, our risk-management activities are guided by the following:

1. We seek to minimize and manage the impact of risks that could undermine the Bank's ability to fulfill its mandate.
   - We actively seek to prevent the occurrence of material risk events that affect our ability to carry out and support our core functions.
   - We have governance arrangements that help us scrutinize and evaluate the potential consequences of our major policy and operational decisions.
   - Through our systems and practices, we seek to anticipate and assess new risks to our core functions, and respond to risks effectively should they materialize.
2. We take informed risks to foster innovation, advance our research and policy development, and to improve our operations and business practices.
   - We encourage leading-edge research and innovative lines of inquiry, including constructive public discourse and debate, to advance our policy thinking and frameworks.
   - We pursue process and technological innovation to respond to and mitigate emerging risks, and to increase effectiveness, efficiency and resilience.
   - We consider alternative futures and approaches to meeting our mandate within the context of a changing environment.

Enterprise Risk Management in 2016

In 2015, the Bank introduced a new ERM policy and framework as well as its RAS in the first phase of a three-year initiative to modernize its ERM practices. The focus in 2016 was to further refine the framework and related processes and increasingly integrate the richer risk information into decision making and strategic planning. These enhancements have produced a more systematic approach to risk management, characterized by heightened engagement in risk-related discussions and increased consideration of risk and risk appetite in important Bank decisions.

The Bank's Risk Appetite

The Bank, like any organization, cannot achieve its objectives without taking some degree of risk. While taking risk in an uncalculated fashion can lead to negative consequences, unwarranted risk aversion can also create risks—stifling innovation and leading to inefficiency in operations.

The RAS articulates the Bank's philosophy of risk management as well as the type and amount of risk, at a broad level, that the Bank is willing to accept. The RAS is principles-based and provides high-level guidance to staff on acceptable risk taking.

Risk Governance

The Executive Council (EC) oversees ERM and the implementation of sound management processes to safeguard the Bank. It reviews and approves changes to the ERM policy, framework and RAS, in consultation with the Board of Directors, which has an oversight role in the Bank's performance of risk management.

The Senior Management Council (SMC) actively participates in enterprise-wide discussions on risk and integrates ERM in decision making. The Risk Oversight Committee (ROC), an SMC subcommittee, contributes to the development of the Bank's risk profile, monitors risk-related activities and issues, and prepares regular reports for the SMC, EC and Board of Directors. The ROC is chaired by the Chief Risk Officer (CRO).

The Bank follows a standard "lines of defence" approach to the roles, responsibilities and accountabilities for risk management, control, policy, monitoring and assurance within the Bank:

- The first line of defence lies within the individual business units. They identify and own the risks in their areas of responsibility and are accountable for the timely and effective management of any risks that could affect the achievement of their objectives.
- The second line of defence involves the policy-making, monitoring and compliance roles performed by a range of risk-management and compliance business functions within the Bank, such as the CRO and ERM team, the compliance and financial risk offices and security services.
- The Audit Department acts as the third line of defence. It independently verifies and provides assurance on risk management and control to the Governor and the Board's Audit and Finance Committee.

Risk-Profiling Process

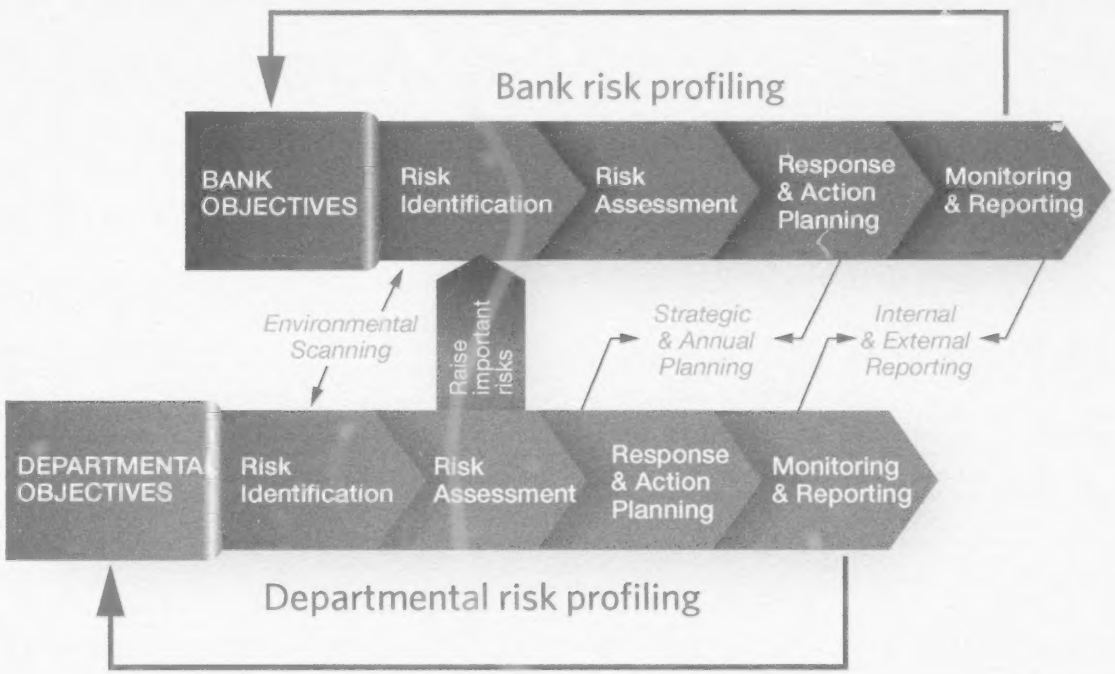

Principal Risks

The Bank classifies its risks comprehensively in three categories: strategic, financial and operational. Since any type of risk may have an impact on an organization's reputation, the Bank does not consider "reputational risk" to be a separate category. This risk-classification scheme forms the foundation for enterprise-wide communication and integration of risk information.

Strategic risks arise from external conditions, such as widespread shifts in public opinion or changes in economic or legal parameters, and the potential that business strategies are not aligned with the environment.

Strategic risks are managed by continuously scanning the environment, maintaining extensive networks and conducting research to identify and develop policy and operating measures to mitigate risk. The Bank also recognizes the important role of stakeholder engagement and communications in the achievement of its business objectives.

Financial risks relate to the potential for financial losses arising from credit, market and liquidity risks.

The Bank's balance sheet is exposed to these risks through its asset portfolio, consisting primarily of securities that represent direct obligations of the Government of Canada. The financial risk associated with this exposure is low, given the nature of the securities and how they are managed.

Senior management has established a system of internal controls for its financial assets and liabilities. The Bank's Financial Risk Office monitors and reports on these risks.

Financial risks are discussed in detail in the notes to the Bank's financial statements.[7] Financial risks associated with the Bank's role as fiscal agent are not reflected in the Bank's financial statements. These risks are subject to oversight under the Funds Management Governance Framework of the Government of Canada and the Bank of Canada and are borne by the government.

Operational risks are sourced in operational conditions and practices, including people, processes, technology and other infrastructure. The Bank has identified and manages operational risks in the following categories:

- business resilience and security,
- systems and physical infrastructure,
- people and culture,
- information and communication,
- business practices, and
- governance.

The Bank operates in an increasingly complex security and threat landscape and is thus exposed to risks related to business continuity, cyber security and physical and personnel security. To manage these risks, the Bank maintains considerable cyber and physical security programs as well as a robust continuity of operations program. When beneficial, these programs are supported by collaboration with other central banks and with the federal security and intelligence community. In addition, a number of strategic initiatives are under way to further strengthen the business resilience and security posture.

An important area of operational risk is systems and infrastructure, particularly in relation to mission-critical systems and tools. Examples include the systems that support payment clearing and settlement, securities auctions and the management of foreign exchange reserves. The Bank invests in and renews these systems as needed.

The Bank faces internal and external risks related to human resources. In particular, a very competitive labour market affects the Bank's ability to attract and retain experts in specialized fields, such as the financial sector and cyber security. The Bank is in the process of reviewing and updating its HR programs and policies to focus on these challenges.

The rapidly changing global economic and financial environment increases the risk that the Bank will not have the best possible economic data, market intelligence or economic models needed to inform its policy decisions. This risk is managed through an extensive research and analysis program, as well as collaborating and sharing information with other central banks and with other partner agencies.

Consistent with similar organizations, the Bank has operational risks related to its business practices and governance of business activities. Fundamental to managing these risks are clear governance structures; effective internal policies, processes and standards; and careful priority setting.

7 Additional information on financial risk management starts on page 93.

2016 FINANCIAL RESULTS

Overview

The Bank of Canada is a Crown corporation wholly owned by the Government of Canada and accountable to the Minister of Finance. It works closely with the Department of Finance and other federal and provincial financial regulators to promote a strong economy and oversee Canada's financial systems.

The Bank's financial structure supports its arm's-length relationship with the government in the conduct of monetary policy. The Bank has an independent revenue stream to fund its activities and operations; net income remaining after expenses is remitted to the Government of Canada in accordance with the requirements of the *Bank of Canada Act*. The Bank does not have a budget appropriation from the government.

Managing the Balance Sheet

The Bank's holdings of financial assets are generally driven by its role as the exclusive issuer of Canadian bank notes. The Bank invests the proceeds from the issuance of notes into Government of Canada securities that are acquired on a non-competitive basis.

The Bank's investments broadly mirror the structure of the federal government's nominal domestic debt outstanding. This makes the Bank's balance sheet a neutral factor in the government's debt-management and fiscal-planning activities.

Financial position
(Millions of Canadian dollars)

	As at 31 December	
	2016	2015
Assets		
Cash and foreign deposits	19.3	11.2
Loans and receivables	8,282.2	6,096.7
Investments	97,032.7	94,389.0
Capital assets[a]	606.9	469.3
Other assets	164.9	180.7
Total assets	106,106.0	101,146.9
Liabilities and equity		
Bank notes in circulation	80,478.6	75,496.9
Deposits	22,831.5	24,592.9
All other liabilities[b]	2,308.9	558.9
Equity	487.0	498.2
Total liabilities and equity	106,106.0	101,146.9

a. Includes *Property and equipment* and *Intangible assets*
b. Includes *Securities sold under repurchase agreements* and *Other liabilities*

Assets

The Bank's investments grew in 2016 (an increase of $2,643.7 million or 3 per cent) generally driven by increases in bank notes in circulation. *Government of Canada bonds* increased by $4,082.4 million and *Government of Canada treasury bills* decreased by $1,428.5 million. The revised framework for financial market operations implemented in the fourth quarter of 2015 included the introduction of a regular program of term purchase and resale operations and a corresponding reduction of the Bank's minimum purchase of nominal bonds. During 2016, the decrease in the minimum purchase of nominal bonds from 20 to 15 per cent was offset by higher volumes of bonds auctioned on behalf of the Government of Canada. *Government of Canada treasury bills* purchases are based on the Bank's balance sheet needs. Because of an increase in *Securities purchased under resale agreements*, there was a 2 per cent decrease in the proportion of *Government of Canada treasury bills* in relation to total assets. On 3 February 2017, the Bank announced a reduction in the minimum purchase amount of nominal bonds at auctions from 15 per cent to 14 per cent.

The balance of the change in investments resulted from a decrease of $10.2 million in the fair value of the Bank's investment in shares of the Bank for International Settlements (BIS).

The Bank's *Loans and receivables* increased in 2016 (an increase of $2,185.5 million or 36 per cent) in connection with securities purchased under resale agreements as a result of the revised framework for financial market operations introduced in the fourth quarter of 2015.

The Bank's Head Office Renewal Program was completed in the fourth quarter of 2016. Construction and fit-ups on the building drove the majority of capital asset spending in 2016.

Other assets include the net defined-benefit asset related to the Bank's registered pension plan. The net defined-benefit asset decreased compared with that of December 2015 primarily because of a decrease in the discount rate[8] partially offset by positive asset returns in 2016 (as described in the discussion of *Other Comprehensive Income*).

8 The net defined-benefit liability/asset is measured using the discount rate in effect as at the period-end. The rate as at 31 December 2016 was 3.9 per cent (4.1 per cent at 31 December 2015).

Asset profile
As at 31 December

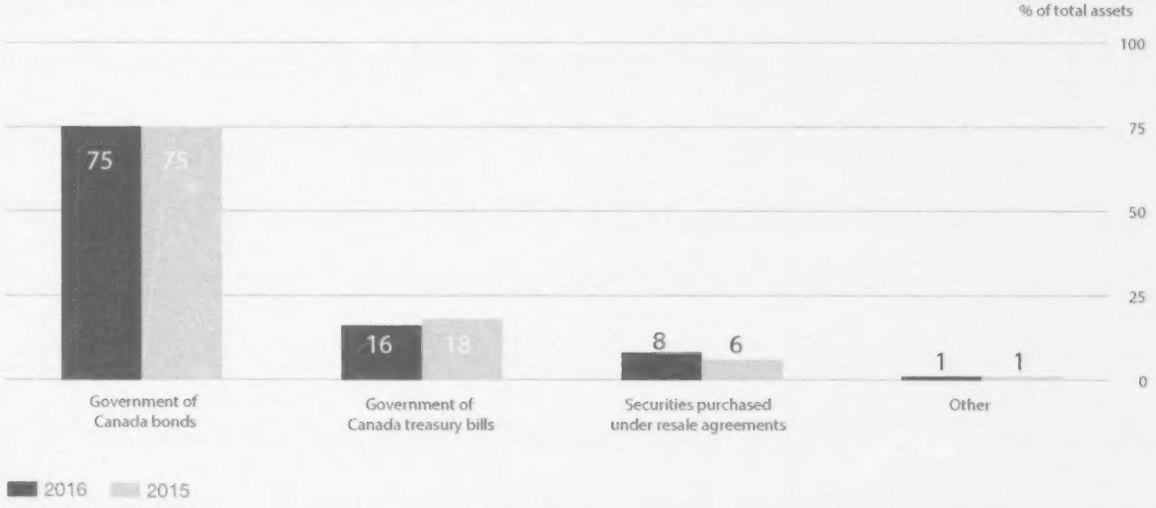

Liabilities

The *Bank notes in circulation liability* represents approximately 76 per cent of the Bank's *Total liabilities and equity*. Currency continues to remain an essential means of undertaking transactions in Canada. The value of Bank notes in circulation increased by 7 per cent since 31 December 2015, largely driven by a higher demand for the $100 denomination and continued growth in the other denominations.

The second-largest liability on the balance sheet consists of deposits held for the Government of Canada and other financial institutions. The main components of the *Deposits* liability are $20,000.0 million held for the government's prudential liquidity-management plan and $228.4 million held for the government's operational balances. The Government of Canada operational balance[9] decreased by $2,388.9 million compared with year-end 2015. This decrease is notably due to overnight reverse repurchase agreement transactions executed on 31 December 2016 as described further below. Also in *Deposits* is $499.7 million held for members of Payments Canada to support the smooth operation of the Canadian payments system.

All other liabilities consist mainly of securities sold under repurchase agreements, the surplus payable to the Receiver General for Canada and the net defined-benefit liabilities for the Bank's deferred employee benefit plans (which include the liability for the Supplementary Pension Arrangement and unfunded post-employment defined-benefit plans).

Securities sold under repurchase agreements increased by $1,500.0 million since 31 December 2015 in connection with overnight operations as at 31 December 2016.

Changes in the surplus payable to the Receiver General for Canada are the result of the timing of cash payments to the Receiver General for Canada. Net income earned on the Bank's assets, after deductions for operating expenses and allocations to reserves, is paid each year to the Receiver General. For the 12-month period ended 31 December 2016, the Bank transferred cash payments of $849.5 million. At 31 December 2016, the surplus payable was $468.8 million ($249.5 million at 31 December 2015).

Increases in the liabilities related to defined-benefit plans[10] are mainly due to a decrease in the discount rate used to value these liabilities partially offset by positive asset returns (as described in the discussion on *Other Comprehensive Income*).

9 The operating portion of the deposit is dependent on the cash needs of the Government of Canada, and fluctuations that occur are a result of decisions related to cash-flow management.

10 The net defined-benefit assets and liabilities are measured using the discount rate in effect as at the period-end. The rate as at 31 December 2016 was 3.9 per cent (4.1 per cent at 31 December 2015).

Managing Equity

The Bank of Canada operates safely with a low capital base relative to its assets. The Bank's primary equity includes $5 million of authorized share capital and a $25 million statutory reserve. In accordance with the *Bank of Canada Act*, the Bank remits its surplus, after funding operations, to the Receiver General for Canada and does not hold retained earnings.

One reason it can safely operate with a low capital base is because the Bank's balance sheet is not exposed to significant foreign currency risk or the gold holdings that are often held by other central banks. Canada's foreign reserves are held by the Exchange Fund Account and not by the Bank. The Bank's exposure to currency risk is primarily through its holdings of shares in the BIS. Given the small size of the Bank's exposure to currency risk relative to its total assets, currency risk is not considered significant.

The Bank's asset portfolio also has a low credit risk since it consists mainly of Government of Canada bonds with AAA credit ratings. As well, the holdings in Government of Canada bonds are not subject to fair-value accounting since they are acquired with the intention to hold until maturity and are accounted for using the amortized cost method. Other financial assets, such as advances and loans related to repurchase agreements, are collateralized obligations of various Canadian-based financial institutions.

The Bank also holds a special reserve of $100 million to offset valuation losses arising from changes in the fair value of available-for-sale (AFS) assets (see note 16 of the Financial Statements). There has been no change in the reserve since its inception.

The largest reserve held by the Bank is the AFS reserve, which consists of fair-value changes in the Bank's investment in the BIS and the portfolio of Government of Canada treasury bills. These fair-value changes are reported in *Other Comprehensive Income* and accumulated in the AFS reserve within *Equity* (see note 16 of the Financial Statements). As at 31 December 2016, this reserve totalled $357.0 million ($368.2 million at 31 December 2015) and consisted primarily of the fair value change in the Bank's investment in the BIS.

Results of operations
(Millions of Canadian dollars)

	For the year ended 31 December	
	2016	2015
Total income	1,531.3	1,635.5
Total expenses	466.4	459.7
Net income	1,064.9	1,175.8
Other comprehensive income (loss)	(7.3)	62.6
Comprehensive income	1,057.6	1,238.4

Income

Total income for 2016 was $1,531.3 million, a decrease of $104.2 million, or 6 per cent, compared with the previous year. The income generated from the assets backing the bank notes in circulation (net of bank note production and distribution costs) is referred to as "seigniorage"; this generates a stable source of funding for the Bank's operations. Investment revenue also includes revenue on investments backing the *Deposits*.

The Bank's primary source of revenue is *Interest earned on investments*, which is derived from investments in Government of Canada securities and fluctuates with market conditions. In 2016, the Bank recorded $1,605.6 million in interest revenue from treasury bills and bonds, a decrease of $141.8 million from the previous year. The decline in *Interest revenue* is due mainly to the lower yields on newly acquired bonds and treasury bills compared with yields on investments that have matured, which is partially offset by higher overall average holdings throughout the period. The interest earned on purchase and resale agreements increased by $33.1 million in connection with the revised framework for financial market operations. The remaining component is dividend revenue from the Bank's investment in the BIS.

Income is reported net of the interest paid on Government of Canada deposits. Interest rates paid on deposits are based on market-related rates, which were lower in 2016, resulting in a $6.1 million decrease in *Interest expense on deposits*. The effect of lower interest rates paid on Government of Canada deposits was slightly offset by higher average daily deposit balances throughout the period.

The Bank's revenues from its remaining sources[11] decreased slightly from 2015 levels.

11 Other sources of revenue include interest earned on lending facilities and client deposits, as well as safekeeping and custodial fees.

Expenses

Operating expenses were in line with expectations for 2016 and increased by $6.7 million compared with the previous year, as a result of increases in staffing and premises costs in support of the Bank's medium-term plan (MTP) initiatives partially offset by the lower production of bank notes.

Staff costs increased by $12.8 million in 2016 compared with 2015. The increase was the result of increased staffing to support MTP initiatives, salary adjustments to maintain market competitiveness and higher benefit costs associated with the Bank's defined-benefit plans.

Costs associated with bank note production were $20.3 million lower than the previous year. During 2016, 214 million polymer notes were received compared with 335 million notes received in 2015.

The remaining expenses (*Premises costs, Technology and telecommunications, Depreciation and amortization* and *Other operating expenses)* represent 40 per cent of the Bank's total operating expenses. These costs increased by $14.2 million in total compared with 2015. This increase was mostly driven by MTP initiatives.

Bank of Canada Expenses
For the year ended 31 December

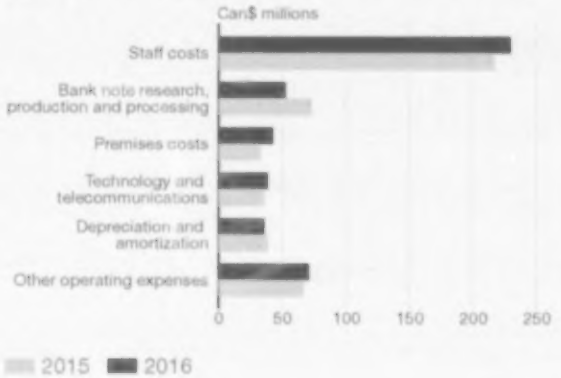

Other Comprehensive Income

Other comprehensive income (loss) of $7.3 million includes remeasurement gains of $4.1 million on the Bank's net defined-benefit plan asset and liabilities, and a decrease of $11.4 million in the fair values of AFS assets.

Remeasurements of the net defined-benefit liability/asset are affected by the return on plan assets and by changes in the discount rate used to determine net defined-benefit obligations. The remeasurements recorded in 2016 are mostly the result of positive asset returns of the Bank's registered pension plan, which was partially offset by a 20-basis-point decrease in the discount rate used to value the related net defined-benefit liability/asset.[12] The 20-basis-point decrease in the discount rate reflects the change in AA-corporate-bond yields over the past 12 months.

AFS assets are composed of Government of Canada treasury bills and the Bank's investment in the BIS. Fair-value changes are accumulated in the reserve for AFS assets within the Bank's *Equity* (see note 16 of the Financial Statements). At 31 December 2016, the fair value of the Bank's investment in the BIS was $395.0 million, representing a decrease of $10.2 million driven by changes in the exchange rate. The remainder of the change resulted from a decrease in the fair value of the Bank's portfolio of treasury bills.

12 The net defined-benefit liability/asset is based on the discount rate as at the period-end. The rate in effect at 31 December 2016 was 3.9 per cent (4.1 per cent at 31 December 2015).

Surplus for the Receiver General for Canada

The Bank's operations are not constrained by its cash flow or by its holdings of liquid assets since income is predictable and exceeds expenses. The net income of the Bank, less any allocation to reserves, is considered to be ascertained surplus (surplus), which was $1,068.8 million in 2016. In accordance with the requirements of the *Bank of Canada Act*, the Bank remits its surplus to the Receiver General for Canada and does not hold retained earnings.

The remittance agreement with the Minister of Finance allows the Bank to deduct from its remittances to the Receiver General and withhold an amount equal to unrealized losses on AFS assets, unrealized remeasurement losses on post-employment defined-benefit plans, and other unrealized or non-cash losses. Subsequently, amounts held back are issued upon the recognition of unrealized gains.

The Bank reimbursed $3.9 million from its previously withheld remittances of surplus to the Receiver General mainly as a result of actuarial gains on the defined-benefit plans in 2016. At 31 December 2016, $109.4 million in withheld remittances was outstanding.

Looking Ahead to 2017

The Bank's 2017 Plan
(Millions of Canadian dollars)

	2017 budget		2016 actual	
	$	%	$	%
MTP expenditures	412	66	390	61
Bank note production	57	9	49	8
Non-current deferred employee benefits	16	3	13	2
Head Office Renewal and strategic investment programs	137	22	188	29
Total expenditures[a]	622	100	640	100

a. Includes operational and capital expenditures

The Bank's forecasts for its operations do not include projections of net income and financial position. Such projections would require assumptions about interest rates, which could be interpreted as a signal of future monetary policy.

The Bank's MTP, now in its second year, is based on a commitment of 2 per cent growth of MTP expenditures between 2015 and 2018. This represents zero real growth, consistent with the Bank's 2 per cent inflation target.

The initiatives launched in 2016 will continue in 2017 for implementation over the duration of the current and the next MTP. The projected cumulative average growth over the life of the MTP remains aligned with our commitment of 2 per cent.

Bank note production costs will be higher in 2017 to reflect the deferral of the costs associated with the production of the commemorative $10 bank note marking the 150th anniversary of Confederation from late 2016 to early 2017.

In 2017, the Bank also expects to see capital expenditures drop to $35.0 million from $172.0 million in 2016, reflecting the completion of several key capital projects, including the Head Office Renewal Program and the design and building of the Bank of Canada Museum. The Bank will remain focused on strengthening its business continuity posture by continuing work on cyber security and business-resiliency initiatives.

Accounting and Control Matters

The Bank is a Government Business Enterprise as defined by the *CPA Canada Public Sector Accounting Handbook* and, as such, adheres to the standards applicable to publicly accountable enterprises as outlined by the Chartered Professional Accountants of Canada (CPA Canada). In compliance with this requirement, the Bank has developed accounting policies in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

The Bank of Canada Act requires the Bank to submit audited financial statements for the fiscal year ending 31 December to the Minister of Finance, accompanied by a summary report, by the end of February. The Minister then presents the *Annual Report* to Parliament, and a copy of the financial statements is published in the *Canada Gazette*.

Funding of deferred employee benefit plans

The Bank sponsors a funded defined-benefit pension plan (the registered pension plan) and a partially funded Supplementary Pension Arrangement[13] to provide retirement income benefits to eligible employees. Plans are funded in accordance with applicable federal pension legislation and actuarial standards of practice in Canada to ensure proper funding of employee benefit obligations. The Bank also sponsors unfunded benefit plans including post-retirement and post-employment benefits.

13 The Supplementary Pension Arrangement was established to pay pension benefits to employees with annual earnings above the amount covered by the registered pension plan, as provided under the *Income Tax Act* (Canada).

The registered pension plan

The Bank has been conducting annual actuarial valuations of the plan for funding purposes since 2008, with the latest completed valuation as at 1 January 2016. On a going-concern basis (which assesses the plan over the long term on the assumption that it will operate indefinitely), the funding status of the plan at 1 January 2016 was an actuarial surplus ratio of 130 per cent. On a solvency basis (which assesses the plan on the assumption that it would be terminated on the date of the valuation), the funding status of the plan was an actuarial solvency ratio of 101 per cent.

The funding requirements of the plan are determined by the going-concern valuation. The Bank's estimated funding requirement for 2017 is $24.3 million, in regular contributions to cover current service costs.

Internal control over financial reporting

The Bank maintains an internal control framework to evaluate the design and effectiveness of internal controls over financial reporting, as well as disclosure controls and procedures to provide reasonable assurance regarding the reliability of financial reporting and the preparation of the financial statements.

FINANCIAL STATEMENTS

31 December 2016

Financial Reporting Responsibility

Management of the Bank of Canada (the Bank) is responsible for the financial statements, which are prepared in accordance with International Financial Reporting Standards. The amounts and financial information included in the statements reflect management's best estimates and judgment. Financial information presented elsewhere in the *Annual Report* is consistent with the financial statements.

Management is responsible for the integrity and reliability of the financial statements and the accounting system from which they are derived. The Bank maintains a system of internal controls to provide reasonable assurance that transactions are properly authorized and recognized, that financial information is reliable, that assets are safeguarded and liabilities recognized, and that operations are carried out effectively. The Bank's internal audit department reviews internal controls, including the application of accounting and financial controls.

The Board of Directors is responsible for ensuring that management fulfills its responsibilities for financial reporting and internal controls and exercises this responsibility through the Audit and Finance Committee of the Board. The Audit and Finance Committee is composed of members who are neither officers nor employees of the Bank and who are financially literate. The Audit and Finance Committee is therefore qualified to review the Bank's annual financial statements and to recommend their approval by the Board of Directors. The Audit and Finance Committee meets with management, the Chief Internal Auditor and the Bank's independent auditors who are appointed by Governor-in-Council. The Audit and Finance Committee has established processes to evaluate the independence of the Bank's independent auditors and oversees all services provided by them. The Audit and Finance Committee has a duty to review the adoption of, and changes in, accounting principles and procedures that have a material effect on the financial statements, and to review and assess key management judgments and estimates material to the reported financial information.

These financial statements have been audited by the Bank's independent auditors, PricewaterhouseCoopers LLP and Ernst & Young LLP, and their report is presented herein. The independent auditors have full and unrestricted access to the Audit and Finance Committee to discuss their audit and related findings.

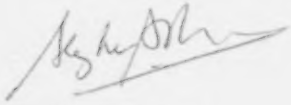

Stephen S. Poloz,
Governor

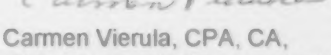

Carmen Vierula, CPA, CA,
Chief Financial Officer and Chief Accountant

Ottawa, Canada
16 February 2017

Independent Auditors' Report

To the Minister of Finance, registered shareholder of the Bank of Canada (the "Bank")

We have audited the accompanying financial statements of the Bank, which comprise the statement of financial position as at 31 December 2016 and the statements of net income and comprehensive income, changes in equity, and cash flows for the year then ended, and related notes, which comprise a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditors' Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform an audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on our judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, we consider internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Bank as at 31 December 2016 and its financial performance and its cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards.

Other Matter

The financial statements of the Bank for the year ended 31 December 2015 were audited by Ernst & Young LLP and Deloitte LLP who expressed an unmodified opinion on those statements dated 11 February 2016.

PricewaterhouseCoopers LLP

Chartered Professional Accountants
Licensed Public Accountants

Ernst & Young LLP

Chartered Professional Accountants
Licensed Public Accountants

Ottawa, Canada
16 February 2017

Statement of Financial Position

(Millions of Canadian dollars)

	31 December 2016	As at 31 December 2015
Assets		
Cash and foreign deposits (notes 4, 7)	19.3	11.2
Loans and receivables (notes 5, 7)		
Securities purchased under resale agreements	8,277.0	6,089.4
Other receivables	5.2	7.3
	8,282.2	6,096.7
Investments (notes 6, 7, 8)		
Government of Canada treasury bills	16,791.8	18,220.3
Government of Canada bonds	79,845.9	75,763.5
Other investments	395.0	405.2
	97,032.7	94,389.0
Property and equipment (note 9)	570.7	431.4
Intangible assets (note 10)	36.2	37.9
Other assets (note 11)	164.9	180.7
Total assets	106,106.0	101,146.9
Liabilities and Equity		
Bank notes in circulation (notes 7, 12)	80,478.6	75,496.9
Deposits (notes 7, 13)		
Government of Canada	20,228.4	22,617.3
Members of Payments Canada	499.7	500.4
Other deposits	2,103.4	1,475.2
	22,831.5	24,592.9
Securities sold under repurchase agreements (notes 7, 8, 14)	1,500.0	-
Other liabilities (note 14)	808.9	558.9
Total liabilities	105,619.0	100,648.7
Equity (note 16)	487.0	498.2
Total liabilities and equity	106,106.0	101,146.9

Commitments, contingencies and guarantees (notes 17, 18)

Stephen S. Poloz,
Governor

Carmen Vierula, CPA, CA,
Chief Financial Officer and Chief Accountant

Derek D. Key,
Lead Director, Board of Directors

Phyllis Clark,
Chair, Audit and Finance Committee

(See accompanying notes to the Financial Statements.)

Statement of Net Income and Comprehensive Income

(Millions of Canadian dollars)

	For the year ended	
	31 December 2016	31 December 2015
Income		
Interest revenue		
Interest earned on investments	**1,605.6**	1,747.4
Dividend revenue	**3.6**	3.8
Interest earned on securities purchased under resale agreements	**37.4**	4.3
Other interest revenue	**0.2**	0.3
	1,646.8	1,755.8
Interest expense		
Interest expense on deposits	**(122.7)**	(128.8)
Net interest income	**1,524.1**	1,627.0
Other revenue	**7.2**	8.5
Total income	**1,531.3**	1,635.5
Expenses		
Staff costs	**228.1**	215.3
Bank note research, production and processing	**52.2**	72.5
Premises costs	**42.1**	32.3
Technology and telecommunications	**38.0**	35.5
Depreciation and amortization	**35.6**	38.2
Other operating expenses	**70.4**	65.9
Total expenses	**466.4**	459.7
Net income	**1,064.9**	1,175.8
Other comprehensive income (loss)		
Items that will not be reclassified to net income		
Remeasurements of the net defined-benefit liability/asset	**4.1**	13.7
Items that may be reclassified subsequently to net income		
Change in fair value of available-for-sale financial assets	**(11.4)**	48.9
Other comprehensive income (loss)	**(7.3)**	62.6
Comprehensive income	**1,057.6**	1,238.4

(See accompanying notes to the Financial Statements.)

Statement of Changes in Equity

(Millions of Canadian dollars)

	For the year ended 31 December					
	Share capital	Statutory reserve	Special reserve	Available-for-sale reserve	Retained earnings	Total
Balance, 1 January 2016	**5.0**	**25.0**	**100.0**	**368.2**	**-**	**498.2**
Comprehensive income for the period						
Net income	-	-	-	-	**1,064.9**	**1,064.9**
Remeasurements of the net defined-benefit liability/asset	-	-	-	-	**4.1**	**4.1**
Change in fair value of BIS shares	-	-	-	**(10.2)**	-	**(10.2)**
Change in fair value of Government of Canada treasury bills	-	-	-	**(1.0)**	**(0.2)**	**(1.2)**
	-	-	-	**(11.2)**	**1,068.8**	**1,057.6**
Surplus for the Receiver General for Canada (notes 14, 16)	-	-	-	-	**(1,068.8)**	**(1,068.8)**
Balance, 31 December 2016	**5.0**	**25.0**	**100.0**	**357.0**	**-**	**487.0**

	Share capital	Statutory reserve	Special reserve	Available-for-sale reserve	Retained earnings	Total
Balance, 1 January 2015	5.0	25.0	100.0	319.3	-	449.3
Comprehensive income for the period						
Net income	-	-	-	-	1,175.8	1,175.8
Remeasurements of the net defined-benefit liability/asset	-	-	-	-	13.7	13.7
Change in fair value of BIS shares	-	-	-	50.0	-	50.0
Change in fair value of Government of Canada treasury bills	-	-	-	(1.1)	-	(1.1)
	-	-	-	48.9	1,189.5	1,238.4
Surplus for the Receiver General for Canada (notes 14, 16)	-	-	-	-	(1,189.5)	(1,189.5)
Balance, 31 December 2015	5.0	25.0	100.0	368.2	-	498.2

(See accompanying notes to the Financial Statements.)

Statement of Cash Flows

(Millions of Canadian dollars)

	For the year ended	
	31 December 2016	31 December 2015
Cash Flows from Operating Activities		
Interest received	1,746.4	1,836.2
Dividends received	3.6	3.8
Other revenue received	9.8	3.7
Interest paid	(122.7)	(128.8)
Payments to or on behalf of employees/suppliers and to members of Payments Canada	(380.3)	(391.1)
Net increase (decrease) in deposits	(1,761.4)	1,397.3
Proceeds from maturity of securities purchased under resale agreements – overnight repo	57,389.0	36,387.6
Acquisition of securities purchased under resale agreements – overnight repo	(56,389.0)	(37,387.6)
Repayments of securities sold under repurchase agreements	-	(115.1)
Proceeds from securities sold under repurchase agreements	1,500.0	115.1
Net cash provided by operating activities	1,995.4	1,721.1
Cash Flows from Investing Activities		
Net decrease in Government of Canada treasury bills	1,418.5	1,136.6
Purchases of Government of Canada bonds	(18,504.0)	(16,721.8)
Proceeds from maturity of Government of Canada bonds	14,330.0	11,986.8
Proceeds from maturity of securities purchased under resale agreements – term repo	65,412.5	5,975.4
Acquisition of securities purchased under resale agreements – term repo	(68,602.8)	(8,299.6)
Additions of property and equipment	(165.3)	(173.1)
Additions of intangible assets	(7.9)	(6.7)
Net cash used in investing activities	(6,119.0)	(6,102.4)
Cash Flows from Financing Activities		
Net increase in bank notes in circulation	4,981.7	5,473.4
Remittance of surplus to the Receiver General for Canada	(849.5)	(1,090.4)
Net cash provided by financing activities	4,132.2	4,383.0
Effect of Exchange Rate Changes on Foreign Currency	(0.5)	1.1
Increase in Cash and Foreign Deposits	8.1	2.8
Cash and Foreign Deposits, Beginning of Year	11.2	8.4
Cash and Foreign Deposits, End of Year	19.3	11.2

(See accompanying notes to the Financial Statements.)

Notes to the Financial Statements of the Bank of Canada

For the year ended 31 December 2016

1. The business of the Bank of Canada

The Bank of Canada (the Bank) is the nation's central bank. The Bank is a corporation established under the *Bank of Canada Act*, is wholly owned by the Government of Canada and is exempt from income taxes. The Bank does not offer banking services to the public.

The Bank is a Government Business Enterprise as defined by the Canadian Public Sector Accounting Standards and, as such, adheres to the standards applicable to publicly accountable enterprises as outlined by the Chartered Professional Accountants of Canada (CPA Canada). In compliance with this requirement, the Bank has developed accounting policies in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

As of 23 January 2017, the address of the Bank registered head office has been updated to 234 Wellington Street, Ottawa, Ontario.

The Bank's mandate under the *Bank of Canada Act* is "to promote the economic and financial welfare of Canada." The Bank's activities and operations are undertaken in support of this mandate and not with the objective of generating revenue or profits. The Bank's four core areas of responsibility are the following:

Monetary policy: The objective of monetary policy is to preserve the value of money by keeping inflation low, stable and predictable.

Financial system: The Bank promotes safe, sound and efficient financial systems, within Canada and internationally, and conducts transactions in financial markets in support of these objectives.

Funds management: The Bank provides funds-management services for the Government of Canada, the Bank itself and other clients. For the government, the Bank provides treasury management services and administers and advises on the public debt and foreign exchange reserves.

Currency: The Bank designs, issues and distributes Canada's bank notes, oversees the note distribution system and ensures a supply of quality bank notes that are readily accepted and secure against counterfeiting.

The Corporate Administration function supports the management of the Bank's human resources, operations and strategic initiatives, as well as the stewardship of financial, physical, information and technology assets.

The Bank has the exclusive right to issue Canadian bank notes, and the face value of these bank notes is the most significant liability on the Bank's balance sheet. The Bank invests the proceeds from the issuance of bank notes into Government of Canada securities, which are acquired on a non-competitive basis. These assets enable the Bank to execute its responsibilities for the monetary policy and financial system functions.

Interest income derived from Government of Canada securities is the Bank's primary source of revenue each year. The income generated from the assets backing the bank notes in circulation (net of bank note production and distribution costs) is referred to as "seigniorage," which provides a stable and constant source of funding for the Bank's operations, enabling it to function independently of government appropriations. A portion of this revenue is used to fund the Bank's operations and reserves; the remaining net income is remitted to the Receiver General in accordance with the requirements of the *Bank of Canada Act*.

2. Basis of preparation

Compliance with International Financial Reporting Standards (IFRS)

These financial statements have been prepared in accordance with IFRS as issued by the International Accounting Standards Board (IASB) and conform to the disclosure and accounting requirements of the *Bank of Canada Act* and the Bank's bylaws.

The Board of Directors approved the financial statements on 16 February 2017.

Measurement base

The financial statements have been prepared on a historical cost basis, except for the available-for-sale (AFS) financial assets, which are measured at fair value, and the net defined-benefit liability/asset of employee benefit plans, which is recognized as the net of the fair value of plan assets and the present value of the defined-benefit obligation.

Significant accounting estimates and judgments in applying accounting policies

The preparation of the financial statements requires management to make judgments, estimates and assumptions based on information available at the statement date that affect the application of accounting policies and the reported amounts of assets, liabilities, income and expenses, as well as related information. The Bank based its assumptions and estimates on information that was available when these financial statements were prepared. Existing circumstances and assumptions about future developments may change, however, in response to market fluctuations or circumstances that are beyond the control of the Bank. In such cases, the impact will be recognized in the financial statements of a future fiscal period.

Estimates and underlying assumptions are reviewed on an ongoing basis. Revisions to accounting estimates are recognized in the period in which the estimates are revised and in any future periods affected. Significant estimates are primarily in the area of the fair values of the shares in the Bank for International Settlements (BIS) (note 7), collateral (note 8) and employee benefits (note 15).

Functional and presentation currency

The Bank's functional and presentation currency is the Canadian dollar. The amounts in the notes to the Financial Statements of the Bank of Canada are in millions of Canadian dollars, unless otherwise stated.

Fiscal-agent and custodial activities

Responsibility for the operational management of the Government of Canada's financial assets and liabilities is borne jointly by the Bank (as fiscal agent for the Government of Canada) and the Department of Finance. In this fiscal-agent role, the Bank provides transactional and administrative support to the Government of Canada in certain areas, consistent with the requirement of section 24 of the *Bank of Canada Act*. The Bank does not bear the risks and rewards as part of its role as fiscal-agent. The assets, liabilities, expenditures and revenues to which this support relates are those of the Government of Canada and are not included in the financial statements of the Bank.

Securities safekeeping and other custodial activities are provided to foreign central banks, international organizations and other government-related entities. The assets, and income arising therefrom, are excluded from these financial statements since they are not assets or income of the Bank.

3. Significant accounting policies

This section contains the Bank's accounting policies that relate to the financial statements as a whole. Significant accounting policies specific to a note are included within that note. These specific accounting policies refer to loans and receivables (note 5), securities lending (note 6), financial instruments (note 7), property and equipment (note 9), intangible assets (note 10), other assets (note 11), securities sold under repurchase agreements and other liabilities (note 14), employee benefits (note 15) and leases (note 17).

There were no new or amended standards adopted by the Bank during fiscal 2016 that had a material impact on its financial statements.

Translation of foreign currencies

Investment income and expenses denominated in foreign currencies are translated at the exchange rate in effect at the date of the transaction. Fair-value items denominated in foreign currencies are translated at the exchange rate in effect at the date of the fair-value measurement. Monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies are translated into Canadian dollars at the exchange rates prevailing at the end of the reporting period. The resulting gains and losses are included in *Other revenue*. Gains or losses on equity investments classified as AFS, along with any gains or losses related to the exchange rate, are recognized in the available-for-sale reserve within *Other Comprehensive Income*.

Impairment of financial assets

For financial assets that are not classified at fair value through net income, the Bank assesses at the end of each reporting period whether there is objective evidence that a financial asset or group of assets is impaired. Once impaired, financial assets carried at amortized cost are remeasured at the net recoverable amount, with the amount of impairment recognized in net income. Unrealized losses on impaired AFS financial assets are recognized in net income at the time of impairment.

Impairment of non-financial assets

Non-financial assets, including property and equipment and intangible assets, are reviewed annually for impairment and whenever events or changes in circumstances indicate that the carrying amount exceeds its recoverable amount.

Intangible assets under development are assessed for impairment on an annual basis.

Revenue recognition

Interest revenue earned on Government of Canada treasury bills and bonds is recognized in net income using the effective interest method. Dividend revenue on shares in the BIS is recognized as dividends are declared.

Realized gains and losses on the sale of Government of Canada treasury bills are recognized in net income at the time of sale as a reclassification from *Other Comprehensive Income* and are calculated as the excess of proceeds over the amortized cost at the transaction date.

Interest earned on securities purchased under resale agreements is recognized using the effective interest method.

Other interest revenue is composed of interest earned on deposits and interest earned on advances to members of Payments Canada and is recognized using the effective interest method.

Future changes in accounting policies

The following new standards issued by the IASB were assessed as having a possible effect on the Bank in the future. The Bank is currently determining the impact of these standards on its financial statements.

IFRS 9 Financial Instruments (IFRS 9)

In July 2014, the IASB issued the final version of IFRS 9 *Financial Instruments* bringing together the classification and measurement, impairment and hedge accounting phases of the IASB's project to replace IAS 39 *Financial Instruments: Recognition and Measurement*.

IFRS 9 eliminates the existing financial asset categories and adopts a principles-based approach to the classification of financial assets driven by cash-flow characteristics and the business model in which an asset is held.

IFRS 9 also introduces an expected loss impairment model for all financial assets not measured at fair value through profit or loss (FVTPL). The model has three stages: (i) on initial recognition, 12-month expected credit losses are recognized in profit or loss and a loss allowance is established; (ii) if credit risk increases significantly and the resulting credit risk is not considered to be low, full lifetime expected credit losses are recognized; and (iii) when a financial asset is considered credit-impaired, interest revenue is calculated based on the carrying amount of the asset, net of the loss allowance, rather than on its gross carrying amount.

IFRS 9 also includes a new hedge accounting model, together with corresponding disclosures about risk management activities for those applying hedge accounting. The new model represents a substantial overhaul of hedge accounting that will enable entities to better reflect their risk management activities in their financial statements. The most significant improvements apply to those entities that hedge non-financial risk, which is not applicable for the Bank.

The IASB has set 1 January 2018 as the mandatory effective date for the adoption of IFRS 9, although early adoption is permitted. The Bank has made a preliminary assessment that IFRS 9 will result in a change to the classification and measurement of Government of Canada treasury bills from fair value through other comprehensive income (FVOCI) to amortized cost, but will not have a significant impact on the Bank's financial statements. The impact of the changes to accounting for financial instrument impairment are still being assessed, but no significant impact on the Bank's financial statements is expected.

IFRS 15 Revenue from Contracts with Customers (IFRS 15)

IFRS 15, as issued in May 2014, relates to the recognition of revenue that applies to all contracts with customers (except for contracts that are within the scope of the standards on leases, insurance contracts and financial instruments).

IFRS 15 establishes a five-step model to apply to revenue from contracts and extensive requirements for revenue disclosure. The standard also addresses the recognition and measurement of gains and losses on the sale of some non-financial assets that are not an output of the entity's ordinary activities.

The IASB has set 1 January 2018 as the mandatory effective date for the adoption of IFRS 15, although early adoption is permitted. The Bank has made a preliminary assessment that IFRS 15 will not have a significant impact on the Bank's financial statements.

IFRS 16 Leases (IFRS 16)

On 13 January 2016, the IASB issued IFRS 16, which provides a comprehensive model for the identification of lease arrangements and their treatment in the financial statements of both lessees and lessors. It supersedes IAS 17 *Leases* and its associated interpretive guidance. Significant changes were made to lessee accounting with the distinction between operating and finance leases removed and assets and liabilities recognized in respect of all leases (subject to limited exceptions for short-term leases and leases of low-value assets). In contrast, IFRS 16 does not include significant changes to the requirements for lessors.

IFRS 16 is effective 1 January 2019 with earlier application permitted for companies that have also adopted IFRS 15 *Revenue from Contracts with Customers*. The Bank has made a preliminary assessment that IFRS 16 will not have a significant impact on the Bank's financial statements.

IAS 7 Statement of Cash Flows (IAS 7)

The IASB published final amendments to IAS 7 on 29 January 2016. The amendments are intended to clarify IAS 7 to improve information provided to users of financial statements about an entity's financing activities. The amendments come with the objective that entities shall provide disclosures that enable users of financial statements to evaluate changes in liabilities arising from financing activities. The amendments are effective for annual periods beginning on or after 1 January 2017, with early adoption permitted. The Bank has made a preliminary assessment that changes to IAS 7 will not have a significant impact on the Bank's financial statements.

4. Cash and foreign deposits

Cash and foreign deposits is composed of cash on hand as well as highly liquid demand deposits in foreign currencies with other central banks or international financial institutions. Included in this balance is Can$18.2 million (Can$10.3 million at 31 December 2015) of foreign deposits. Credit risk related to these foreign deposits is discussed in note 8.

5. Loans and receivables

Loans and receivables is composed primarily of securities purchased under resale agreements and, if any, advances to members of Payments Canada. These transactions are fully collateralized in accordance with publicly disclosed collateral eligibility and margin requirements. Financial risks related to these instruments are discussed in note 8.

Accounting policy

Securities purchased under resale agreements are repo-type transactions in which the Bank purchases securities from designated counterparties with an agreement to sell them back at a predetermined price on an agreed transaction date. For accounting purposes, these agreements are treated as collateralized lending transactions and are recognized on the Statement of Financial Position at the amounts at which the securities were originally acquired, plus accrued interest.

Securities purchased under resale agreements

The securities purchased under resale agreements are composed of overnight repo operations and term repo operations. The overnight repo matures the next business day, and the duration of a term repo generally ranges from 1 to 90 business days.

Balances outstanding at 31 December 2016 consist of agreements with original terms to maturity ranging from 18 to 85 days (from 22 to 85 days at 31 December 2015).

Advances to members of Payments Canada

Advances to members of Payments Canada are typically composed of liquidity loans made under the Bank's Standing Liquidity Facility. These advances mature the next business day. Interest on overnight advances is calculated at the Bank Rate. The Bank Rate is the rate of interest that the Bank charges on one-day loans to major financial institutions.

As at 31 December 2016, there were no advances to members of Payments Canada ($Nil at 31 December 2015).

6. Securities-Lending Program

The Bank operates a Securities-Lending Program to support the liquidity of Government of Canada securities by providing the market with a secondary and temporary source of these securities. These securities-lending transactions are fully collateralized by securities and are generally one business day in duration.

Accounting policy

The securities loaned continue to be accounted for as investment assets. Lending fees charged by the Bank on these transactions are included in *Other revenue* at the maturity date of the transaction.

Securities lending

As at 31 December 2016, there were no loaned securities in the Bank's investments ($Nil at 31 December 2015).

7. Financial instruments

The Bank's financial instruments consist of cash and foreign deposits, securities purchased under resale agreements, advances to members of Payments Canada, other receivables, investments (consisting of Government of Canada treasury bills, Government of Canada bonds and other investments), bank notes in circulation, deposits, securities sold under repurchase agreements and

other liabilities (excluding the net defined-benefit asset/liability for pension benefit plans, other employee benefit plans and lease contracts).

In *Other investments*, the Bank holds 9,441 BIS shares (9,441 BIS shares at 31 December 2015) in order to participate in the BIS. Ownership of BIS shares is limited to central banks, and new shares can only be acquired following an invitation to subscribe extended by the BIS Board of Directors. The shares are non-transferable unless prior written consent is obtained from the BIS. The fair value of the BIS shares totalled $395.0 million ($405.2 million at 31 December 2015).

Accounting policy

The Bank accounts for all financial instruments using settlement-date accounting. Financial instruments are measured at fair value on initial recognition, plus transaction costs, if any, for all financial assets not carried at fair value through net income. Subsequent to initial recognition, they are accounted for based on their classification.

Subsequent to initial recognition, financial assets classified as AFS are measured at fair value using quoted market prices, with the exception of the BIS shares, which are measured using significant non-observable inputs. Unrealized changes in the values of AFS financial assets measured at fair value are recognized in *Other Comprehensive Income* and accumulated in the *Available-for-sale reserve* in *Equity* until the financial asset is derecognized or becomes impaired. At that time, the cumulative unrealized gain or loss previously recognized in *Other Comprehensive Income* is reclassified from *Equity* to *Net income*. The Bank's financial assets designated as AFS consist of Government of Canada treasury bills and the Bank's investment in the BIS shares.

Financial assets that the Bank has the intent and ability to hold to maturity are classified as held-to-maturity (HTM). Subsequent to initial recognition, financial assets classified as HTM are measured at amortized cost using the effective interest method less any impairment losses. The effective interest method uses the rate inherent in a financial instrument that discounts the estimated future cash flows over the expected life of the financial instrument in order to recognize interest on a constant-yield basis. Government of Canada bonds are classified as HTM.

The Bank has not classified any of its financial assets as fair value through net income, other than cash and foreign deposits.

All other financial assets are classified as loans and receivables. Subsequent to initial recognition, these are measured at amortized cost less any impairment losses using the effective interest method.

The Bank derecognizes a financial asset when it considers that substantially all of the risks and rewards of the asset have been transferred or when the contractual rights to the cash flows of the financial asset expire. On derecognition of a financial asset measured at amortized cost, the difference between the asset's carrying amount and the sum of the consideration received and receivable is recognized in net income.

The Bank has classified its financial liabilities as other financial liabilities. Financial liabilities are initially recognized at fair value. Subsequent to initial recognition, financial liabilities are measured at amortized cost using the effective interest method, with the exception of bank notes in circulation, which are measured at face value. The Bank has not classified any of its financial liabilities as fair value through net income.

The Bank derecognizes financial liabilities when the Bank's obligations are discharged, cancelled or expire. The difference between the carrying amount of the financial liability derecognized and the sum of the consideration paid and payable, including any non-cash assets transferred or liabilities assumed, is recognized in net income.

Measurement of financial instruments

Cash and foreign deposits, Government of Canada treasury bills and BIS shares are measured at fair value. All other financial instruments are measured at amortized cost using the effective interest method, with the exception of bank notes in circulation, which are measured at face value.

Financial instruments measured at fair value

Financial instruments measured at fair value are classified using a fair-value hierarchy that reflects the significance of the inputs used in making the measurements:

Level 1 – quoted prices (unadjusted) in active markets for identical assets or liabilities;

Level 2 – inputs other than quoted prices included in Level 1 that are observable for the assets or liabilities, either directly (i.e., as prices) or indirectly (i.e., derived from prices); and

Level 3 – inputs for the assets or liabilities that are not based on observable market data (unobservable inputs).

The fair-value hierarchy requires the use of observable market inputs wherever such inputs exist. In measuring fair value, a financial instrument is classified at the lowest level of the hierarchy for which a significant input has been considered.

	Level 1	Level 2	Level 3	Total
Financial assets at fair value as at 31 December 2016				
Government of Canada treasury bills	**16,791.8**	**-**	**-**	**16,791.8**
BIS shares	**-**	**-**	**395.0**	**395.0**
	16,791.8	**-**	**395.0**	**17,186.8**
Financial assets at fair value as at 31 December 2015				
Government of Canada treasury bills	18,220.3	-	-	18,220.3
BIS shares	-	-	405.2	405.2
	18,220.3	-	405.2	18,625.5

There were no transfers of amounts between levels in 2016.

The fair value of the BIS shares is estimated to be 70 per cent of the Bank's interest in the net asset value of the BIS at the reporting date. The 30 per cent discount to net asset value is equivalent to the methodology applied by the BIS for all share repurchases since the 1970s and was further endorsed in a decision by the International Court at the Hague relating to a share repurchase by the BIS in 2001 (the last share repurchase conducted by the BIS). The Bank considers that the 30 per cent discount against the net asset value of the BIS continues to be the appropriate basis for valuation. The Bank expects the value of the BIS shares to fluctuate over time in conjunction with the strength of the BIS balance sheet and exchange rates. Changes in the investment fair value at a reporting date are recorded in *Other investments* and in *Other Comprehensive Income* and are subsequently reflected in the *Available-for-sale reserve*. There were no changes to the valuation technique during the year.

The following table reconciles the estimated fair value of the BIS shares determined using Level 3 fair-value measurements:

	31 December 2016	31 December 2015
Opening balance at beginning of period	**405.2**	355.2
Change in fair value recorded through *Other Comprehensive Income*	**(10.2)**	50.0
Closing balance at period-end	**395.0**	405.2

Financial instruments not measured at fair value

Fair values of Government of Canada bonds are determined based on unadjusted quoted market prices in an active market (Level 1). The fair value of Government of Canada bonds was $83,528.5 million at 31 December 2016 ($81,116.9 million at 31 December 2015). The fair value of all other financial instruments approximates their carrying value.

8. Financial risk management

The Bank maintains a strong risk culture and a comprehensive risk management and control framework to manage its risks. The Executive Council oversees risk management and the implementation of sound management processes to safeguard the Bank. The Board of Directors has an oversight role in the Bank's performance of risk management.

The Bank is exposed to financial risk (credit risk, market risk and liquidity risk) associated with the management of the Bank's financial assets and liabilities. The Financial Risk Office, which is independent of operations, monitors and reports on the financial risks relating to the Bank's Statement of Financial Position. The following is a description of those risks and how the Bank manages its exposure to them.

Credit risk

Credit risk is the risk that a counterparty to a financial contract will fail to discharge its obligations in accordance with agreed-upon terms.

The Bank is exposed to credit risk through its cash and foreign deposits, investment portfolio and advances to members of Payments Canada, and through market transactions conducted in the form of securities purchased under resale agreements and loans of securities. The maximum exposure to credit risk is estimated to be the carrying value of the items listed above. There are no past due or impaired amounts.

Advances to members of Payments Canada, securities purchased under resale agreements and securities loaned are fully collateralized loans. Collateral is taken in accordance with the Bank's publicly disclosed eligibility criteria and margin requirements, which are accessible on its website. Strict eligibility criteria are set for all collateral, and the Bank requires excess collateral relative to the size of the loan provided.

In the unlikely event of a counterparty default, collateral can be liquidated to offset credit exposure. The credit quality of collateral is managed through a set of restrictions based on asset type, term to maturity and the credit attributes, including ratings of the securities pledged.

Concentration of credit risk

The credit risk associated with the Bank's investment portfolio, representing 91 per cent of the carrying value of its total assets (93 per cent in 2015), is low because the securities held are primarily direct obligations of the Government of Canada, which holds a credit rating of AAA.

The Bank's advances to members of Payments Canada and securities purchased under resale agreements, representing 8 per cent of the carrying value of its total assets (6 per cent at 31 December 2015), are collateralized obligations of various Canadian-based financial institutions. The fair value of collateral pledged to the Bank against securities purchased under resale agreements at the end of the reporting period is presented below.

	31 December 2016		31 December 2015	
	$	%	$	%
Securities issued or guaranteed by the Government of Canada	**878.4**	**10.1**	1,918.6	30.4
Securities issued or guaranteed by a provincial government	**7,796.4**	**89.9**	4,401.7	69.6
Total fair value of collateral pledged to the Bank	**8,674.8**	**100.0**	6,320.3	100.0
As a percentage of amortized cost		**105%**		104%

The Bank's securities sold under repurchase agreements, totalling $1,500.0 million, represent 1 per cent of the carrying value of its total liabilities ($Nil at 31 December 2015) and are collateralized obligations of the Bank guaranteed by Government of Canada securities. The fair value of collateral pledged by the Bank against securities sold under resale agreements at the end of the reporting period is $1,500.5 million ($Nil at 31 December 2015) and, as a result, the Bank is not exposed to significant credit risk on these instruments.

The Bank is exposed to credit risk through its guarantee of the Large Value Transfer System (LVTS) and through the execution of foreign currency contracts. The maximum exposure under guarantees and foreign currency contracts is described in note 18.

Market risk

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices. Market risk comprises three types of risk: interest rate risk, currency risk and other price risk.

Interest rate risk

Interest rate risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market interest rates.

The Bank's investment in Government of Canada treasury bills and bonds counteracts the non-interest-bearing bank notes in circulation liability.

The Bank's exposure to interest rate risk arises through fluctuations in the fair value of its investment in Government of Canada treasury bills, which are short-term, and from fluctuations in future cash flows from Government of Canada bonds.

The Bank's revenue will vary over time in response to movements in interest rates. These variations would not affect the ability of the Bank to fulfill its obligations, since its revenues greatly exceed its expenses.

The figures below show the effect at 31 December of an (increase)/decrease of 25 basis points in interest rates on the fair value of the Government of Canada treasury bill portfolio and on *Other Comprehensive Income*.

	31 December 2016	31 December 2015
Government of Canada treasury bills	**(15.2) / 15.0**	(15.2) / 15.1

The Bank's exposure to interest rate risk in the form of fluctuations in cash flows of existing financial instruments is attributable to cash and foreign deposits, Government of Canada deposits, and a portion of other deposits since these instruments are subject to variable interest rates. The remainder of the Bank's financial assets and liabilities have either fixed interest rates or are non-interest-bearing.

The figures below show the effect at 31 December of an increase/(decrease) of 25 basis points in interest rates on the interest expenses paid on Government of Canada deposits.

	31 December 2016	31 December 2015
Interest expense on Government of Canada deposits	**58.0 / (58.0)**	56.7 / (56.7)

For all financial instruments, except bank notes in circulation, the future cash flows of the Bank depend on the prevailing market rate of interest at the time of renewal.

The following table illustrates interest rate risk relative to future cash flows by considering the expected maturity or repricing dates of existing financial assets and liabilities.

	As at 31 December 2016				
	Non-interest-sensitive	Within 12 months	1 to 5 years	Over 5 years	Total
Financial Assets					
Cash and foreign deposits	-	19.3	-	-	19.3
Loans and receivables[1]	5.2	8,277.0	-	-	8,282.2
Investments					
Government of Canada treasury bills	-	16,791.8	-	-	16,791.8
Government of Canada bonds[2]	-	16,843.2	35,639.9	27,362.8	79,845.9
Shares in the BIS	395.0	-	-	-	395.0
	400.2	41,931.3	35,639.9	27,362.8	105,334.2
Financial Liabilities					
Bank notes in circulation	80,478.6	-	-	-	80,478.6
Deposits					
Government of Canada	-	20,228.4	-	-	20,228.4
Members of Payments Canada	-	499.7	-	-	499.7
Other deposits	1,578.6	524.8	-	-	2,103.4
Securities sold under repurchase agreements	-	1,500.0	-	-	1,500.0
Other financial liabilities	598.7	-	-	-	598.7
	82,655.9	22,752.9	-	-	105,408.8
Interest rate sensitivity gap	(82,255.7)	19,178.4	35,639.9	27,362.8	(74.6)

	As at 31 December 2015				
	Non-interest-sensitive	Within 12 months	1 to 5 years	Over 5 years	Total
Financial Assets					
Cash and foreign deposits	-	11.2	-	-	11.2
Loans and receivables[1]	7.3	6,089.4	-	-	6,096.7
Investments					
Government of Canada treasury bills	-	18,220.3	-	-	18,220.3
Government of Canada bonds[2]	-	14,378.0	35,714.9	25,670.5	75,763.4
Shares in the BIS	405.2	-	-	-	405.2
	412.5	38,698.9	35,714.9	25,670.5	100,496.8
Financial Liabilities					
Bank notes in circulation	75,496.9	-	-	-	75,496.9
Deposits					
Government of Canada	-	22,617.3	-	-	22,617.3
Members of Payments Canada	-	500.4	-	-	500.4
Other deposits	1,028.5	446.7	-	-	1,475.2
Securities sold under repurchase agreements	-	-	-	-	-
Other financial liabilities	353.3	-	-	-	353.3
	76,878.7	23,564.4	-	-	100,443.1
Interest rate sensitivity gap	(76,466.2)	15,134.5	35,714.9	25,670.5	53.7

1. Securities purchased under resale agreements are interest-bearing assets. Other receivables are non-interest-sensitive.
2. Interest payments on Government of Canada bonds are classified according to their coupon date.

Currency risk

Currency risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in foreign exchange rates. Given the small size of the Bank's net foreign currency exposure relative to its total assets, currency risk is not considered significant.

The Bank is exposed to currency risk primarily by holding shares in the BIS. These shares are denominated in Special Drawing Rights (SDRs). The SDR serves as the unit of account for the International Monetary Fund (IMF), and its value is based on a "basket" of five major currencies: the euro, the US dollar, the British pound, the Japanese yen and the Chinese renminbi. SDRs are translated into Canadian-dollar equivalents at the rates prevailing on the date when the fair value is determined.

Other price risk

Other price risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices (other than those arising from changes in interest and exchange rates), whether those changes are caused by factors specific to the individual financial instrument or its issuer or by factors affecting all similar financial instruments traded in the market.

The Bank is exposed to other price risk through its investment in the BIS. For accounting purposes, the Bank treats BIS shares as AFS, and the fair value of these shares is estimated on the basis of the net asset value of the BIS, less a discount of 30 per cent. Accordingly, these shares are revalued to reflect movements in the net asset value of the BIS and in the Canadian dollar. The other price risk associated with BIS shares is incidental to the general reasons for holding them and is immaterial compared with other market risks faced by the Bank.

Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that an entity will encounter difficulty in meeting obligations associated with financial liabilities that are settled by delivering cash or another financial asset. Liabilities with no fixed maturity include *Bank notes in circulation* and *Government of Canada deposits*. Historical experience has shown that bank notes in circulation provide a stable source of long-term funding for the Bank. *Government of Canada deposits* are deposits held in the Bank's capacity as the Government of Canada's fiscal agent. As a counterpart to these liabilities with no fixed maturity, the Bank holds a portfolio of highly liquid securities. In the event of an unexpected redemption of bank notes or a significant withdrawal from the Government of Canada's deposit for the prudential liquidity-management plan, the Bank has the ability to settle the obligation by means of several tools.

As the nation's central bank, the Bank is the ultimate source of liquid funds to the Canadian financial system and has the power and operational ability to create Canadian-dollar liquidity in unlimited amounts at any time. This power is exercised within the Bank's commitment to keeping inflation low, stable and predictable.

The Bank is exposed to liquidity risk through its guarantee of the LVTS. The maximum exposure under this guarantee is described in note 18.

The following table presents a maturity analysis of the Bank's financial assets and liabilities. The balances in this table do not correspond to the balances in the Statement of Financial Position since the table presents all cash flows on an undiscounted basis.

In cases where counterparties to securities purchased under resale agreements substitute collateral after the outset of an agreement, portions of the carrying values presented may mature earlier than as presented, where the amount maturing early is dependent on the value of the collateral being substituted. Where collateral has been substituted, agreements are typically re-established under the same terms and conditions. The information presented in the following table is prepared according to agreements in place as at 31 December 2016 and 31 December 2015, respectively.

	As at 31 December 2016				
	No fixed maturity	Within 12 months	1 to 5 years	Over 5 years	Total
Financial Assets					
Cash and foreign deposits	19.3	-	-	-	19.3
Loans and receivables	-	8,288.0	-	-	8,288.0
Investments					
Government of Canada treasury bills	-	16,825.0	-	-	16,825.0
Government of Canada bonds	-	18,240.6	39,693.0	35,023.1	92,956.7
Shares in the BIS	395.0	-	-	-	395.0
	414.3	43,353.6	39,693.0	35,023.1	118,484.0
Financial Liabilities					
Bank notes in circulation	80,478.6	-	-	-	80,478.6
Deposits					
Government of Canada	20,228.4	-	-	-	20,228.4
Members of Payments Canada	-	499.7	-	-	499.7
Other deposits	2,103.4	-	-	-	2,103.4
Securities sold under repurchase agreements	-	1,500.0	-	-	1,500.0
Other financial liabilities	-	598.7	-	-	598.7
	102,810.4	2,598.4	-	-	105,408.8
Net maturity difference	(102,396.1)	40,755.2	39,693.0	35,023.1	13,075.2

	As at 31 December 2015[1]				
	No fixed maturity	Within 12 months	1 to 5 years	Over 5 years	Total
Financial Assets					
Cash and foreign deposits	11.2	-	-	-	11.2
Loans and receivables	-	6,100.5	-	-	6,100.5
Investments					
Government of Canada treasury bills	-	18,250.0	-	-	18,250.0
Government of Canada bonds	-	15,870.8	39,861.6	33,658.8	89,391.2
Shares in the BIS	405.2	-	-	-	405.2
	416.4	40,221.3	39,861.6	33,658.8	114,158.1
Financial Liabilities					
Bank notes in circulation	75,496.9	-	-	-	75,496.9
Deposits					
Government of Canada	22,617.3	-	-	-	22,617.3
Members of Payments Canada	-	500.4	-	-	500.4
Other deposits	1,475.2	-	-	-	1,475.2
Securities sold under repurchase agreements					
Other financial liabilities	-	353.3	-	-	353.3
	99,589.4	853.7	-	-	100,443.1
Net maturity difference	(99,173.0)	39,367.6	39,861.6	33,658.8	13,715.0

1. Amounts as at 31 December 2015 have been updated to include cash flows from interest and coupon payments where applicable.

9. Property and equipment

Accounting policy

Property and equipment consists of land, buildings, computer equipment, other equipment and related projects in progress. *Property and equipment* is measured at cost less accumulated depreciation, except for land, which is not depreciated, and is net of any related impairment losses. Projects in progress are measured at cost but are not depreciated until the asset is available for use. Cost includes expenditures that are directly attributable to the acquisition or construction of the asset.

When parts of an item of property and equipment have different useful lives, they are accounted for as separate items (major components) of property and equipment. Upon replacing a significant part of an item of property and equipment, the carrying amount of the replaced part is derecognized and any gain or loss recognized in depreciation.

Depreciation is calculated using the straight-line method and is applied over the estimated useful lives of the assets, as shown below. The estimated useful life and the depreciation method are reviewed at the end of each annual reporting period, with the effect of any changes in estimate being accounted for on a prospective basis.

Buildings	15 to 65 years
Computer equipment	3 to 10 years
Other equipment	5 to 20 years

Leasehold improvements (included in *Other equipment*) are depreciated over the lesser of the useful life or the term of the lease.

Carrying value of property and equipment

	Land and buildings	Computer equipment	Other equipment	Total
2016				
Cost				
Balances, 31 December 2015	457.4	41.0	82.9	581.3
Additions	139.8	18.9	6.6	165.3
Disposals	-	(3.2)	-	(3.2)
Transfers to other asset categories	(36.4)	12.1	24.3	-
Balances, 31 December 2016	560.8	68.8	113.8	743.4
Accumulated depreciation				
Balances, 31 December 2015	(84.4)	(20.9)	(44.6)	(149.9)
Depreciation expense	(5.9)	(5.4)	(14.7)	(26.0)
Disposals	-	3.2	-	3.2
Transfers to other asset categories	-	-	-	-
Balances, 31 December 2016	(90.3)	(23.1)	(59.3)	(172.7)
Carrying amounts				
At 31 December 2015	373.0	20.1	38.3	431.4
At 31 December 2016	470.5	45.7	54.5	570.7

The Head Office Renewal Program was completed in November 2016 with capital costs to date of $395.6 million. The commitments at 31 December 2016 primarily consist of finishing work and remaining equipment related to the Head Office Renewal Program and are expected to be completed during the first quarter of 2017.

Other equipment includes bank note inspection equipment that was obtained through a finance lease arrangement (note 17).

	Land and buildings	Computer equipment	Other equipment	Total
Projects in progress 2016				
Included in *Carrying amounts* at 31 December 2016	0.5	11.0	6.5	18.0
Commitments at 31 December 2016	17.1	0.1	16.4	33.6

	Land and buildings	Computer equipment	Other equipment	Total
2015				
Cost				
Balances, 31 December 2014	291.5	39.3	79.1	409.9
Additions	165.9	3.0	4.2	173.1
Disposals	-	(1.3)	(0.4)	(1.7)
Transfers to other asset categories	-	-	-	-
Balances, 31 December 2015	457.4	41.0	82.9	581.3
Accumulated depreciation				
Balances, 31 December 2014	(78.3)	(16.7)	(31.0)	(126.0)
Depreciation expense	(6.1)	(5.5)	(14.0)	(25.6)
Disposals	-	1.3	0.4	1.7
Transfers to other asset categories	-	-	-	-
Balances, 31 December 2015	(84.4)	(20.9)	(44.6)	(149.9)
Carrying amounts				
At 31 December 2014	213.2	22.6	48.1	283.9
At 31 December 2015	373.0	20.1	38.3	431.4

	Land and buildings	Computer equipment	Other equipment	Total
Projects in progress 2015				
Included in *Carrying amounts* at 31 December 2015	255.3	6.4	4.1	265.8
Commitments at 31 December 2015	99.1	0.2	7.3	106.6

10. Intangible assets

Accounting policy

Intangible assets are identifiable non-monetary assets without physical substance. The Bank's intangible assets consist of computer software internally developed or externally acquired.

Costs that are directly associated with the internal development of identifiable software are recognized as intangible assets if, in management's best estimate, the asset can technically be completed and will provide a future economic benefit to the Bank. Subsequent expenditure is capitalized only when it increases the future economic benefits embodied in the specific asset to which it relates.

Computer software assets that are acquired by the Bank and have finite useful lives are measured at cost less accumulated amortization and accumulated impairment losses.

Amortization is calculated using the straight-line method and is applied over the estimated useful lives of the assets, which may vary from 3 to 15 years. The estimated useful life and amortization method are reviewed at the end of each annual reporting period, with the effect of any changes in the estimate being accounted for on a prospective basis.

Carrying value of intangible assets

	Internally generated software	Other software	Total
2016			
Cost			
Balances, 31 December 2015	49.1	64.1	113.2
Additions	4.3	3.6	7.9
Disposals	-	(4.6)	(4.6)
Transfers to other asset categories	-	-	-
Balances, 31 December 2016	53.4	63.1	116.5
Accumulated amortization			
Balances, 31 December 2015	(41.0)	(34.3)	(75.3)
Amortization expense	(1.5)	(8.1)	(9.6)
Disposals	-	4.6	4.6
Transfers to other asset categories	-	-	-
Balances, 31 December 2016	(42.5)	(37.8)	(80.3)
Carrying amounts			
At 31 December 2015	8.1	29.8	37.9
At 31 December 2016	10.9	25.3	36.2

	Internally generated software	Other software	Total
Projects in progress 2016			
Included in *Carrying amounts* at 31 December 2016	4.6	2.5	7.1
Commitments at 31 December 2016	-	-	-

	Internally generated software	Other software	Total
2015			
Cost			
Balances, 31 December 2014	45.9	62.6	108.5
Additions	5.2	1.5	6.7
Disposals	(2.0)	-	(2.0)
Transfers to other asset categories	-	-	-
Balances, 31 December 2015	49.1	64.1	113.2
Accumulated amortization			
Balances, 31 December 2014	(38.5)	(26.2)	(64.7)
Amortization expense	(4.5)	(8.1)	(12.6)
Disposals	2.0	-	2.0
Transfers to other asset categories	-	-	-
Balances, 31 December 2015	(41.0)	(34.3)	(75.3)
Carrying amounts			
At 31 December 2014	7.4	36.4	43.8
At 31 December 2015	8.1	29.8	37.9

	Internally generated software	Other software	Total
Projects in progress 2015			
Included in *Carrying amounts* at 31 December 2015	7.0	1.4	8.4
Commitments at 31 December 2015	-	-	-

11. Other assets

Accounting policy

Bank note inventory consists of production materials, including the polymer substrate and ink, and is measured at the lower of the cost or the net realizable value. The cost to produce finished bank notes is expensed as incurred.

Composition of other assets

	31 December 2016	31 December 2015
Bank note inventory	**3.0**	11.1
Net defined-benefit asset (note 15)	**131.2**	135.1
All other assets	**30.7**	34.5
Total other assets	**164.9**	180.7

Included in *All other assets* is a $15.7 million advance in connection with the Head Office Renewal Program, which is expected to remain in place through to the end of the project ($20.0 million at 31 December 2015). The advance is to facilitate the timely payment of subcontractor agreements.

12. Bank notes in circulation

In accordance with the *Bank of Canada Act*, the Bank has the sole authority to issue bank notes for circulation in Canada. A breakdown by denomination is presented below:

	31 December 2016	31 December 2015
$5	**1,265.0**	1,232.5
$10	**1,358.7**	1,315.4
$20	**19,459.0**	18,729.3
$50	**13,076.1**	12,017.8
$100	**44,178.2**	41,032.2
Other bank notes	**1,141.6**	1,169.7
Bank notes in circulation	**80,478.6**	75,496.9

Other bank notes include denominations that are no longer issued but continue to be legal tender. Bank notes in circulation are non-interest-bearing liabilities and are due on demand.

13. Deposits

The liabilities within *Deposits* consist of $22,831.5 million in Canadian-dollar demand deposits ($24,592.9 million at 31 December 2015). The Bank pays interest on the deposits for the Government of Canada, members of Payments Canada and other financial institutions at short-term market rates, and interest expense on deposits is included in the Statement of Net Income and Comprehensive Income.

Deposits from the Government of Canada consist of $228.4 million for operational balances and $20,000.0 million held for the prudential liquidity-management plan ($2,617.3 million and $20,000.0 million, respectively, at 31 December 2015).

14. Securities sold under repurchase agreements and other liabilities

Accounting policy

Securities sold under repurchase agreements are reverse repo-type transactions in which the Bank sells Government of Canada securities to designated counterparties with an agreement to buy them back at a predetermined price on an agreed transaction date. For accounting purposes, these agreements are treated as collateralized borrowing transactions and are recognized on the Statement of Financial Position at the amounts at which the securities were originally sold, plus accrued interest.

A provision is recognized if, as a result of a past event, the Bank has a present legal or constructive obligation that can be estimated reliably as at the statement of financial position date, and it is probable that an outflow of economic benefits will be required to settle the obligation.

Securities sold under repurchase agreements

Balances outstanding of $1,500.0 million at 31 December 2016 ($Nil at 31 December 2015) consist of agreements with original terms to maturity of one business day.

Composition of other liabilities

	31 December 2016	31 December 2015
Surplus payable to the Receiver General for Canada	**468.8**	249.5
Net defined-benefit liability (note 15)		
Pension benefit plan	**38.2**	37.4
Other benefit plans	**172.0**	168.2
All other liabilities and provisions	**129.9**	103.8
Total other liabilities	**808.9**	558.9

Surplus payable to the Receiver General for Canada

The following table reconciles the surplus payable to the Receiver General for Canada:

	31 December 2016	31 December 2015
Opening balance at beginning of period	**249.5**	150.4
Remittance of surplus to the Receiver General for Canada	**(849.5)**	(1,090.4)
Surplus for the Receiver General for Canada (note 16)	**1,068.8**	1,189.5
Closing balance at period-end	**468.8**	249.5

All other liabilities and provisions

Other liabilities consists of provisions, a finance lease obligation (note 17), accounts payable and accrued liabilities. Included in *Other liabilities* is a $19.9 million provision as a result of the program to overhaul and modernize the head office building for the lease agreement of the temporary office space and for site restoration costs ($15.1 million at 31 December 2015).

15. Employee benefits

Accounting policy

Short-term employee benefits

Short-term employee benefits include cash salary, bonus, annual leave, health benefits, dental care and statutory benefits and are measured on an undiscounted basis.

Long-term employee benefits

The Bank sponsors a long-term disability program.

The liability recognized in respect of this plan amounts to the present value of the defined-benefit obligation. The present value of the defined-benefit obligation is calculated by discounting estimated future cash flows using interest rates on high-quality corporate bonds with terms to maturity approximating the estimated duration of the obligation. The expense recognized for the reporting period consists of current service costs, interest costs, remeasurement gains and losses, and past service costs.

The current service costs and the benefit obligations of the plan are actuarially determined on an event-driven accounting basis. Remeasurement gains and losses, as well as past service costs arising from plan amendments, are recognized immediately on the Statement of Net Income and Comprehensive Income in the period in which they occur.

Post-employment defined-benefit plans

The Bank sponsors a funded defined-benefit pension plan (the Bank of Canada Pension Plan) and a funded defined-benefit supplementary pension arrangement (the Bank of Canada Supplementary Pension Arrangement, or SPA), which are designed to provide retirement income benefits to eligible employees. The Bank of Canada Pension Plan was established under the provisions of the *Bank of Canada Act*, 1934, and has remained in accordance with the *Bank of Canada Act* as subsequently amended. The Bank of Canada Pension Plan is a registered plan as defined in the *Income Tax Act* (Canada) (ITA) and, consequently, is not subject to income taxes. The Supplementary Pension Arrangement was created to pay pension benefits to Bank employees with annual earnings above the amount covered by the Bank of Canada Pension Plan, as provided under the ITA. The Supplementary Pension Arrangement is a Retirement Compensation Arrangement as defined in the ITA.

Benefits provided under these plans are calculated based on years of service and average full-time salary for the best five consecutive years and are indexed to reflect changes in the consumer price index on the date payments begin and each 1 January thereafter. The Bank is the administrator of the pension plans. The Bank's Board of Directors has established a Pension Committee and has delegated to it the responsibility for carrying out the Bank's duties as administrator of the plans, including adherence to the guidelines established in the Statement of Investment Policy and Procedures (SIPP), which is approved annually by the Board. A separate trust fund has been established for each plan to receive and invest contributions and pay benefits due under the plans.

The most recent actuarial valuation for funding purposes of the Pension Plan was done as at 1 January 2016, and the next required valuation will be as at 1 January 2017.

The Bank also sponsors other unfunded post-employment defined-benefit plans, which include life insurance and eligible health and dental benefits, as well as a long-service benefit program for employees hired before 1 January 2003.

The net asset or liability of these plans is recognized on the Statement of Financial Position. The net asset or liability recognized at period-end in respect of these plans is composed of the present value of the defined-benefit obligation less the fair value of plan assets, when applicable. The present value of the defined-benefit obligation is calculated by discounting estimated future cash flows using interest rates on high-quality corporate bonds with terms to maturity approximating the estimated duration of the obligation. The expense recognized for the reporting period consists of current service costs, past service costs, net interest on the net defined-benefit liability/asset, gains or losses arising on settlement (if applicable) and administrative costs. Net interest is calculated by applying the discount rate to the net defined-benefit liability/asset.

The current service costs and the benefit obligations of the plans are actuarially determined using the projected unit credit method. Remeasurements comprise actuarial gains and losses, the return on plan assets and the effect of the asset ceiling (if applicable). They exclude amounts included in net interest on the net defined-benefit liability/asset. Remeasurements are recognized immediately in *Other Comprehensive Income* in the period in which they occur. Past service costs are recognized at

the earlier of when the plan amendment or curtailment occurs or when the entity recognizes related restructuring costs or termination benefits. Plan assets of funded benefit plans are determined according to their fair value at the end of the reporting period.

Termination benefits

A liability for termination benefits is recognized at the earlier of when the entity can no longer withdraw the offer of the termination benefit or when the entity recognizes any related restructuring costs.

Net defined benefits

The changes in plan assets and defined-benefit obligations for the year are as follows:

	Pension benefit plans		Other benefit plans	
	31 December 2016	31 December 2015	31 December 2016	31 December 2015
Fair value of plan assets				
Fair value of plan assets at beginning of year	**1,596.8**	1,569.2	**-**	-
Interest income	**65.2**	62.5	**-**	-
Remeasurement gains (losses)				
Return on plan assets[1]	**56.5**	(20.5)	**-**	-
Bank contributions	**27.5**	25.4	**-**	-
Employee contributions	**11.0**	13.5	**-**	-
Benefit payments and transfers	**(53.4)**	(51.2)	**-**	-
Administration costs	**(2.0)**	(2.1)	**-**	-
Fair value of plan assets at end of year	**1,701.6**	1,596.8	**-**	-
Defined-benefit obligation				
Benefit obligation at beginning of year	**1,499.1**	1,466.4	**168.2**	172.8
Current service cost	**37.5**	35.9	**5.3**	5.4
Interest cost	**62.1**	59.2	**6.8**	6.8
Employee contributions	**11.0**	13.5	**-**	-
Remeasurement (gains) losses				
Arising from changes in demographic experience	**-**	1.7	**-**	-
Arising from changes in financial assumptions	**52.2**	(26.4)	**(0.4)**	(9.5)
Benefit payments and transfers	**(53.3)**	(51.2)	**(7.9)**	(7.3)
Defined-benefit obligation at end of year	**1,608.6**	1,499.1	**172.0**	168.2
Net defined-benefit asset (liability)	**93.0**	97.7	**(172.0)**	(168.2)
Net defined-benefit asset	**131.2**	135.1	**-**	-
Net defined-benefit liability	**(38.2)**	(37.4)	**(172.0)**	(168.2)
Net defined-benefit asset (liability)	**93.0**	97.7	**(172.0)**	(168.2)

1. The return on plan assets excludes interest income.

Pension benefit plans asset mix

The Plan's SIPP requires that its investments be held in a diversified mix of asset types and also sets out requirements for investment eligibility. The diversification of assets serves to decrease the variations in the expected return performance of the portfolio. The current practice is to conduct an Asset-Liability Modelling (ALM) study every three years. The ALM assists the Pension Committee in establishing an asset allocation that is consistent with the pension plan's objectives and the Bank's risk tolerance. The latest ALM was approved by the Pension Committee in September 2015.

The Plan's investments are subject to credit, liquidity and market risks. Of these risks, the most significant is asset volatility because plan liabilities are calculated using a discount rate set with reference to the yield on Canadian AA-corporate bonds. If plan assets underperform this yield, a deficit will be created. Requirements for asset diversification and investment eligibility serve as basic risk management tools for the investment portfolio as a whole.

The pension benefit plan assets consist of the following:

	31 December 2016				31 December 2015			
	Quoted	Unquoted	Total	%	Quoted	Unquoted	Total	%
Money market instruments	8.1	-	8.1	0.5	1.7	-	1.7	0.1
Equity instruments								
Canadian equity funds	317.7	-	317.7	18.8	308.7	-	308.7	19.4
Foreign equity funds	543.2	-	543.2	31.8	601.8	-	601.8	37.6
Debt instruments[1]								
Securities issued or guaranteed by the Government of Canada	232.0	-	232.0	13.6	220.3	-	220.3	13.8
Other securities	353.6	-	353.6	20.8	354.2	-	354.2	22.2
Real estate funds	-	211.8	211.8	12.4	-	76.7	76.7	4.8
SPA statutory deposit	-	35.2	35.2	2.1	-	33.4	33.4	2.1
	1,454.6	247.0	1,701.6	100.0	1,486.7	110.1	1,596.8	100.0

1. Debt instruments consist of fixed-income securities and inflation-linked assets.

Defined-benefit obligations and expenses

The defined-benefit obligation, presented in terms of membership, is as follows:

	Pension benefit plans		Other benefit plans	
	31 December 2016	31 December 2015	31 December 2016	31 December 2015
Active members	627.7	584.1	87.9	86.2
Pensioners	884.7	821.2	84.1	82.0
Deferred members	96.2	93.8	-	-
Defined-benefit obligation	1,608.6	1,499.1	172.0	168.2

Benefit plan expenses recognized in the Statement of Net Income and Comprehensive Income are composed of the following components:

	Pension benefit plans		Other benefit plans	
	31 December 2016	31 December 2015	31 December 2016	31 December 2015
Current service cost, net of employee contributions	37.5	35.9	5.3	5.4
Net interest expense	(3.1)	(3.3)	6.8	6.8
Actuarial gains arising from changes in financial assumptions	-	-	(0.6)	-
Administration costs	2.0	2.1	-	-
Benefit plan expense recognized in *Net Income*	36.4	34.7	11.5	12.2
Remeasurement on the net defined-benefit liability/asset				
Return on plan assets (excluding net interest)	(56.5)	20.5	-	-
Actuarial losses arising from changes in demographic experience	-	1.7	-	-
Actuarial (gains) losses arising from changes in financial assumptions	52.2	(26.4)	0.2	(9.5)
Remeasurement (gains) losses recognized in *Other Comprehensive Income*	(4.3)	(4.2)	0.2	(9.5)

Remeasurement gains and losses pertaining to post-employment benefit plans are recognized in *Other Comprehensive Income* and are accumulated in *Equity*.

The cumulative remeasurement losses recognized in *Other Comprehensive Income* are as follows:

	Pension benefit plans		Other benefit plans	
	31 December 2016	31 December 2015	31 December 2016	31 December 2015
Cumulative remeasurement losses recognized, beginning of year	(216.5)	(220.7)	(16.6)	(26.1)
Remeasurement gains (losses) recognized in current year	4.3	4.2	(0.2)	9.5
Cumulative remeasurement losses recognized, end of year	(212.2)	(216.5)	(16.8)	(16.6)

Total cash payments

Regulations governing federally regulated pension plans establish certain solvency requirements that assume that the plans are wound up at the valuation date. Actuarial valuations for funding purposes are required annually under the *Pension Benefits Standards Act*. The actuarial valuation of the Pension Plan completed at 1 January 2016 reported a solvency surplus of $20.0 million and a three-year average solvency surplus of $37.0 million. Contributions in 2017 will be based on the actuarial valuation as at 1 January 2017 and are estimated to be $24.3 million ($22.0 million in 2016), consisting solely of regular contributions to cover current service costs.

Assumptions

The cost of the defined-benefit pension plans and other benefits plans and the present value of the benefit obligations are determined using actuarial valuations. An actuarial valuation involves making various assumptions that may differ from future developments. These assumptions include the determination of the discount rate, future salary increases, mortality rates and future pension increases. Owing to the complexities involved in the valuation and its long-term nature, a defined-benefit obligation is highly sensitive to changes in these assumptions.

The most recent actuarial valuation for funding purposes of the Pension Plan was done as at 1 January 2016, and the next required valuation will be as at 1 January 2017.

The significant assumptions used are as follows (on a weighted-average basis):

	Pension benefit plans		Other benefit plans	
	31 December 2016	31 December 2015	31 December 2016	31 December 2015
Defined-benefit obligation				
Discount rate	**3.90%**	4.10%	**3.84%**	4.02%
Inflation rate[1]	**2.00%**	2.00%	**n.a.**	n.a.
Rate of compensation increase	**3.20%**	3.20%	**3.20%**	3.20%
	+ merit	+ merit	**+ merit**	+ merit
Benefit plan expense				
Discount rate	**4.10%**	4.00%	**4.02%**	3.99%
Inflation rate[1]	**2.00%**	2.00%	**n.a.**	n.a.
Rate of compensation increase	**3.20%**	3.20%	**3.20%**	3.20%
	+ merit	+ merit	**+ merit**	+ merit
Assumed medical cost trend				
Medical cost trend rate	**n.a.**	n.a.	**5.80 - 4.50%**	5.95 - 4.50%
Year that the rate reaches the ultimate trend rate	**n.a.**	n.a.	**2029**	2029

1. *Other benefit plans* does not include an inflation rate adjustment since it is a component of *Assumed medical cost trend*.

The parameter most subject to change is the discount rate, which is determined by reference to Canadian AA-corporate bonds with terms to maturity approximating the duration of the obligation.

The weighted-average duration of the defined-benefit obligation is approximately 17 years for the *Pension benefit plans* and 6 to 19 years for the *Other benefit plans*.

The mortality assumptions used in the plan valuations are based on tables issued by the Canadian Institute of Actuaries. Actuarial adjustments to the tables are applied when recommended by the plan's actuaries. In 2016, the assumption for life expectancy for the plan valuations assumes that a male member reaching 60 will live for approximately 27 years (2015: 27 years) and a female member approximately 29 years (2015: 29 years).

Sensitivity analysis

The following table outlines the potential impact of changes in certain key assumptions used in measuring the defined-benefit obligations and benefit costs.

	Increase (decrease) in obligation[1]	
	Pension benefit plans	Other benefit plans
Discount rate	**3.90%**	**3.84%**
Impact of 0.10 percentage point increase	**(26.4)**	**(2.8)**
Impact of 0.10 percentage point decrease	**27.2**	**2.9**
Rate of compensation increase	**3.20%**	**3.20%**
Impact of 0.10 percentage point increase	**4.5**	**0.3**
Impact of 0.10 percentage point decrease	**(4.4)**	**(0.3)**
Mortality rate		
Impact of 0.10 percentage point increase	**(32.9)**	**(2.8)**
Impact of 0.10 percentage point decrease	**36.5**	**3.3**
Inflation rate	**2.00%**	**n.a.**
Impact of 0.10 percentage point increase	**24.2**	**n.a.**
Impact of 0.10 percentage point decrease	**(23.6)**	**n.a.**
Medical cost trend rates	**n.a**	**5.80%**
Impact of 1.00 percentage point increase	**n.a**	**30.4**
Impact of 1.00 percentage point decrease	**n.a**	**(23.4)**

1. The sensitivity analysis presented in this table is hypothetical and should be used with caution.
The analysis is based on a change in assumptions while holding all other assumptions constant. In practice, this is unlikely to occur, and changes in some of the assumptions may be correlated. The method and types of assumptions used in preparing the sensitivity analysis did not change compared with the previous year.

16. Equity

The Bank manages its capital to ensure compliance with the *Bank of Canada Act*. There were no other externally imposed capital requirements at the end of the reporting year.

The elements of equity are shown in the table below:

	31 December 2016	31 December 2015
Share capital	**5.0**	5.0
Statutory reserve	**25.0**	25.0
Special reserve	**100.0**	100.0
Available-for-sale reserve	**357.0**	368.2
Retained earnings	**-**	-
Total equity	**487.0**	498.2

Share capital

The authorized capital of the Bank is $5.0 million divided into 100,000 shares with a par value of $50 each. The shares are fully paid and have been issued to the Minister of Finance, who holds them on behalf of the Government of Canada.

Statutory reserve

The statutory reserve was accumulated out of net income until it reached the stipulated maximum amount of $25.0 million in 1955, consistent with the requirement of section 27 of the *Bank of Canada Act*.

Special reserve

The special reserve was created in 2007 further to an amendment to the *Bank of Canada Act* to offset potential unrealized valuation losses due to changes in the fair value of the Bank's available-for-sale portfolio. The amount held in the special reserve is reviewed regularly for appropriateness using value-at-risk analysis and scenario-based stress tests and may be amended, pursuant to a resolution passed by the Board of Directors. This reserve is subject to a ceiling of $400 million; an initial amount of $100 million was established in September 2007, consistent with the requirement of section 27.1 of the *Bank of Canada Act*.

Available-for-sale reserve

The available-for-sale reserve represents cumulative movements in the fair value of the Bank's available-for-sale portfolios, as shown below:

	31 December 2016	31 December 2015
Government of Canada treasury bills	-	1.1
BIS shares	357.0	367.1
Available-for-sale reserve	**357.0**	368.2

Retained earnings

The net income of the Bank, less any allocation to reserves, is considered to be ascertained surplus (surplus) and is transferred to the Receiver General for Canada, consistent with the requirement of section 27 of the *Bank of Canada Act*.

The Bank's remittance agreement with the Minister of Finance was designed to enable the Bank to manage its equity requirements considering the volatility arising from fair-value changes and remeasurements (which are recorded in *Other Comprehensive Income*). This agreement allows the Bank to withhold from its remittance to the Receiver General any increase in cumulative net unrealized losses on AFS financial assets, unrealized remeasurements of the net defined-benefit liability/asset on defined-benefit plans and other unrealized or non-cash losses arising as a result of changes in accounting standards or legislation. Any decrease in withheld cumulative net unrealized non-cash losses is added to the remittance.

During 2016, the Bank reimbursed $3.9 million from its previously withheld remittances ($13.7 million in 2015). As at 31 December 2016, $109.4 million in withheld remittances was outstanding ($113.3 million as at 31 December 2015).

17. Leases

Accounting policy

Where the Bank is a lessee

Leases of equipment where the Bank has substantially assumed all the risks and rewards of ownership are classified as finance leases. Finance leases are capitalized at the lease's inception at the lower of the fair value of the leased asset or the present value of the minimum lease payments. The corresponding lease obligations, net of finance charges, are included in *Other liabilities*. Each lease payment is allocated between the liability and finance charges to achieve a constant rate of return on the finance lease obligation outstanding. Equipment acquired under finance leases is depreciated over the shorter of the asset's useful life or the lease term.

Other leases are classified as operating leases. Payments made under operating leases are charged to the Statement of Net Income and Comprehensive Income on a straight-line basis over the period of the lease.

Where the Bank is a lessor

Leases granted on the Bank's property were assessed and classified as operating leases because the risks and rewards of ownership are not transferred to the lessees. Operating lease income is recognized on a straight-line basis over the period of the lease.

Operating lease commitments

The Bank occupies leased premises in Ottawa, Halifax, Montréal, Toronto, Calgary and Vancouver. The minimum payments are determined at the beginning of the lease and may vary during the term of the lease. Contingent rent on premises leases is based on building operating costs; for office equipment leases, contingent rent is based on usage. The expiry dates vary for each lease, from November 2017 to October 2025.

At 31 December 2016, the future minimum payments for rent, real estate taxes and building operations are presented below.

	31 December 2016	31 December 2015
Due within one year	15.9	16.1
Due within one to five years	9.3	24.8
Due later than five years	1.4	1.7
Total premises lease commitments	26.6	42.6
Lease payments expensed	20.8	15.6

Finance lease commitments

As at 31 December 2016, the future minimum lease payments were $4.0 million ($6.6 million as at 31 December 2015) for equipment obtained through a finance lease arrangement (note 9). The net carrying amount of the equipment at 31 December 2016 was $3.8 million ($6.3 million at 31 December 2015). The finance lease obligation amounted to $3.7 million at 31 December 2016 ($6.5 million as at 31 December 2015) and is recorded in *Other liabilities* (note 14).

18. Commitments, contingencies and guarantees

Long-term contracts other than leases

Commitments related to the program to overhaul and modernize the head office building are included in commitments for *Property and equipment* in note 9.

The Bank has a long-term contract with an outside service provider for retail debt services that expires in 2021. At 31 December 2016, fixed payments totalling $91.5 million remained, plus a variable component based on the volume of transactions.

The Bank has a long-term contract with an outside service provider for data centre services that expires in 2025. At 31 December 2016, fixed payments totalling $10.6 million remained.

At 31 December 2016, the total minimum payments for long-term contracts, other than leases, *Property and equipment* and *Intangible assets*, are as follows:

Due within one year	**22.5**
Due within one to three years	**45.0**
Due within three to five years	**34.7**
Thereafter	**1.8**
Total minimum payments	**104.0**

Foreign currency contracts

The Bank is a counterparty to several foreign currency swap facilities as follows:

	Maximum available
Bilateral liquidity swap facilities with central banks	
Bank of Japan (denominated in Japanese yen)	**Unlimited**
Swiss National Bank (denominated in Swiss francs)	**Unlimited**
Bank of England (denominated in British pounds)	**Unlimited**
European Central Bank (denominated in euros)	**Unlimited**
Federal Reserve Bank of New York (denominated in US dollars)	**Unlimited**
People's Bank of China (denominated in renminbi)	**200,000.0**
Other swap facilities	
Exchange Fund Account of Canada (denominated in Canadian dollars)	**Unlimited**
Federal Reserve Bank of New York (denominated in U.S. dollars)	**2,000.0**
Banco de México (denominated in Canadian dollars)	**1,000.0**
Bank for International Settlements (denominated in Canadian dollars)	**100.0**

Bilateral liquidity swap facilities with central banks

The bilateral liquidity swap facilities were established to provide liquidity in each jurisdiction in any of their currencies, should market conditions warrant.

The swap facilities with the Bank of Japan, the Swiss National Bank, the Bank of England, the European Central Bank and the Federal Reserve Bank of New York are standing arrangements with no expiry date. The Bank of Canada and the People's Bank of China signed a reciprocal three-year Canadian-dollar/renminbi bilateral swap arrangement in November 2014.

These facilities can be structured as either a Canadian-dollar liquidity swap or a foreign currency liquidity swap arrangement and can be initiated by either party. The exchange rate applicable to the swap facilities is based on the prevailing market spot exchange rate as mutually agreed upon by the parties.

Other swap facilities

The other swap facilities established with the Federal Reserve Bank of New York and with the Banco de México, which expire on 12 December 2017, have indefinite terms and are subject to annual renewal.

The Bank is party to a standing foreign currency swap facility with the Exchange Fund Account of Canada. There is no stated maximum amount under this agreement.

The Bank is also party to a swap facility with the BIS for operational purposes. Transactions executed under this agreement are generally one business day in duration. The BIS swap was accessed in 2016 and 2015 for operational purposes. None of the other liquidity or other swaps were accessed, by either party, in 2016 or 2015. No related commitments existed as at 31 December 2016 ($Nil as at 31 December 2015).

Contingency

The 9,441 shares in the BIS have a nominal value of 5,000 Special Drawing Rights per share, of which 25 per cent (i.e., SDR1,250) is paid up. The balance of SDR3,750 is callable at three months' notice by a decision of the BIS Board of Directors. The Canadian equivalent of this contingent liability was $63.9 million at 31 December 2016 ($67.9 million at 31 December 2015), based on prevailing exchange rates.

Guarantees

In the normal course of operations, the Bank enters into certain guarantees, which are described below.

LVTS guarantee

The LVTS is a large-value payments system, owned and operated by Payments Canada. Any deposit-taking financial institution that is a member of Payments Canada can participate in the LVTS, provided that it maintains a settlement account at the Bank of Canada, has the facilities to pledge collateral for LVTS purposes and meets certain technical requirements. The system's risk-control features, which include caps on net debit positions and collateral to secure the use of overdraft credit, are sufficient to permit the system to obtain the necessary liquidity to settle in the event of the failure of the single LVTS participant with the largest possible net amount owing. The Bank guarantees to provide this liquidity, and, in the event of a single-participant failure, the liquidity loan will be fully collateralized. In the extremely unlikely event that there were defaults by more than one participant during the LVTS operating day, in an aggregate amount in excess of the largest possible net amount owing by a single participant, there would not likely be enough collateral to secure the amount of liquidity that the Bank would need to provide to settle the system. This might result in the Bank having unsecured claims on the defaulting participants in excess of the amount of collateral pledged to the Bank to cover the liquidity loans. The Bank would have the right, as an unsecured creditor, to recover any amount of its liquidity loan that was unpaid. The amount potentially at risk under this guarantee is not determinable, since the guarantee would be called upon only if a series of extremely low-probability events were to occur. No amount has ever been provided for in the liabilities of the Bank, and no amount has ever been paid under this guarantee.

Other indemnification agreements

In the normal course of operations, the Bank provides indemnification agreements with various counterparties in transactions such as service agreements, software licences, leases and purchases of goods. Under these agreements, the Bank agrees to indemnify the counterparty against loss or liability arising from acts or omissions of the Bank in relation to the agreement. The nature of the indemnification agreements prevents the Bank from making a reasonable estimate of the maximum potential amount that the Bank would be required to pay such counterparties. No amount has ever been paid under such indemnifications.

Insurance

The Bank does not normally insure against direct risks of loss to the Bank, except for potential liabilities to third parties and when there are legal or contractual obligations to carry insurance. However, in connection with the Head Office Renewal Program, the Bank has obtained insurance coverage for the period of construction to cover direct risks to the Bank's property.

Any costs arising from risks not insured are recognized in the accounts if, as a result of a past event, the Bank has a present legal or constructive obligation that can be estimated reliably as at the statement of financial position date, and it is probable that an outflow of economic benefits will be required to settle the obligation.

19. Related parties

The Bank is related in terms of common ownership to all Government of Canada departments, agencies and Crown corporations. To achieve its monetary policy objectives, the Bank maintains a position of structural and functional independence from the Government of Canada through its ability to fund its own operations without external assistance and through its management and governance.

In the normal course of its operations, the Bank enters into transactions with related parties, and material transactions and balances are presented in these financial statements. Not all transactions between the Bank and government-related entities have been disclosed, as permitted by the partial exemption available to wholly-owned government entities in International Accounting Standard 24 *Related Party Disclosures* (IAS 24).

The Bank provides funds-management, fiscal-agent and banking services to the Government of Canada, as mandated by the *Bank of Canada Act*, and does not recover the costs of these services.

Bank of Canada pension plans

The Bank provides management, investment and administrative support to the Bank of Canada Pension Plan. Services in the amount of $0.9 million ($0.9 million in 2015) were fully recovered from the Plan in 2016.

Key management personnel and compensation

The key management personnel responsible for planning, directing and controlling the activities of the Bank are the members of the Executive Council, the Senior Management Council and the Board of Directors. The number of key management personnel as at 31 December 2016 was 27 (29 in 2015).

The compensation of key management personnel is presented in the following table:

	31 December 2016	31 December 2015
Short-term employee benefits	**4.8**	5.0
Post-employment benefits	**2.0**	1.6
Directors' fees	**0.3**	0.2
Total compensation	**7.1**	6.8

Short-term employee benefits and post-employment benefits apply to Bank of Canada employees only.

There were no other long-term employee benefit costs or termination benefits related to key management personnel in 2016 ($Nil in 2015).

20. Comparative figures

Certain comparative figures have been reclassified to conform to the current year's presentation, which distinguishes the nature of overnight repo operations from term repo operations in the Statement of Cash Flows.

For the comparative Statement of Cash Flows, amounts related to the acquisition and proceeds from the maturity of term repo operations were reclassified from operating activities to investing activities. As a result, cash flows from operating activities increased by $2,324.2 million, and cash flows from investing activities decreased by $2,324.2 million.

Bank of Canada Offices

Head Office

Bank of Canada
234 Wellington Street
Ottawa, ON K1A 0G9

Regional Offices

Atlantic Provinces
1701 Hollis Street, Suite 1300
Halifax, NS B3J 3M8

Quebec
1501 McGill College Avenue,
Suite 2030
Montréal, QC H3A 3M8

Ontario
150 King Street West, Suite 2000
Toronto, ON M5H 1J9

Prairie Provinces, Nunavut and Northwest Territories
308–4th Avenue S.W., Suite 2411
Calgary, AB T2P 0H7

British Columbia and Yukon
200 Granville Street, Suite 2710
Vancouver, BC V6C 1S4

New York Office
Canadian Consulate General
1251 Avenue of the Americas
New York, NY 10020-1175

Website

Timely access to press releases, speeches, major publications and current financial data is available on the Bank's website.
bankofcanada.ca

Public Information

General inquiries about the Bank of Canada
Telephone: 1-800-303-1282
Fax: 613-782-7713
Email: info@bankofcanada.ca

Information on Unclaimed Balances

Telephone: 1-800-303-1282
Fax: 613-782-7713
Email: info@bankofcanada.ca

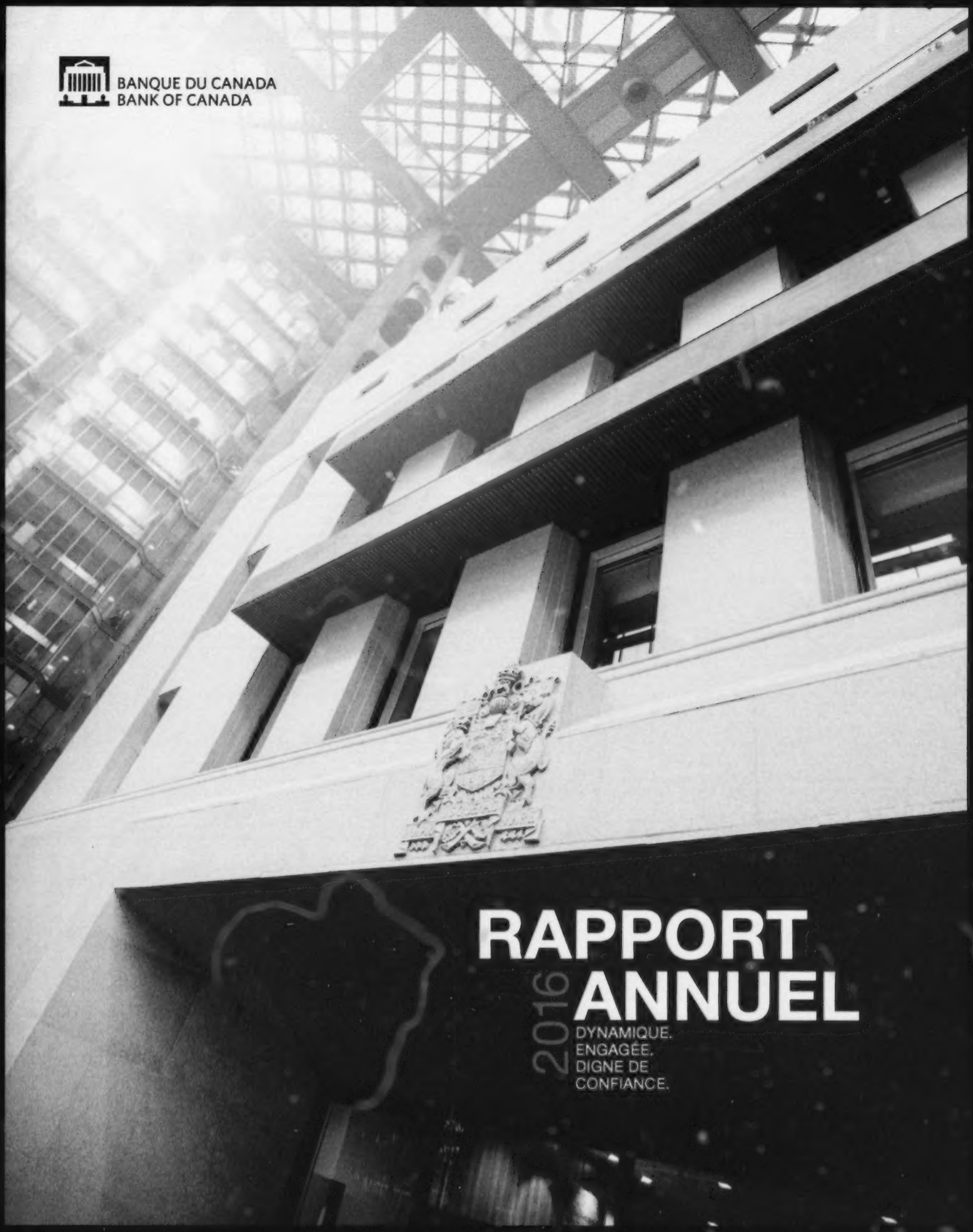

BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

RAPPORT ANNUEL 2016

DYNAMIQUE.
ENGAGÉE.
DIGNE DE
CONFIANCE.

Le rapport annuel de la Banque du Canada peut être consulté dans le site Web de la Banque, à l'adresse **banqueducanada.ca**.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le :

Service d'information publique
Département des Communications
Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0G9
Téléphone : **613 782-8111**; **1 800 303-1282** (sans frais en Amérique du Nord)
Courriel : **info@banqueducanada.ca**
Site Web : **banqueducanada.ca**

ISSN 1914-5691 (version papier)
ISSN 1487-0460 (Internet)
© Banque du Canada, 2017

BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

RAPPORT ANNUEL 2016

DYNAMIQUE.
ENGAGÉE.
DIGNE DE
CONFIANCE.

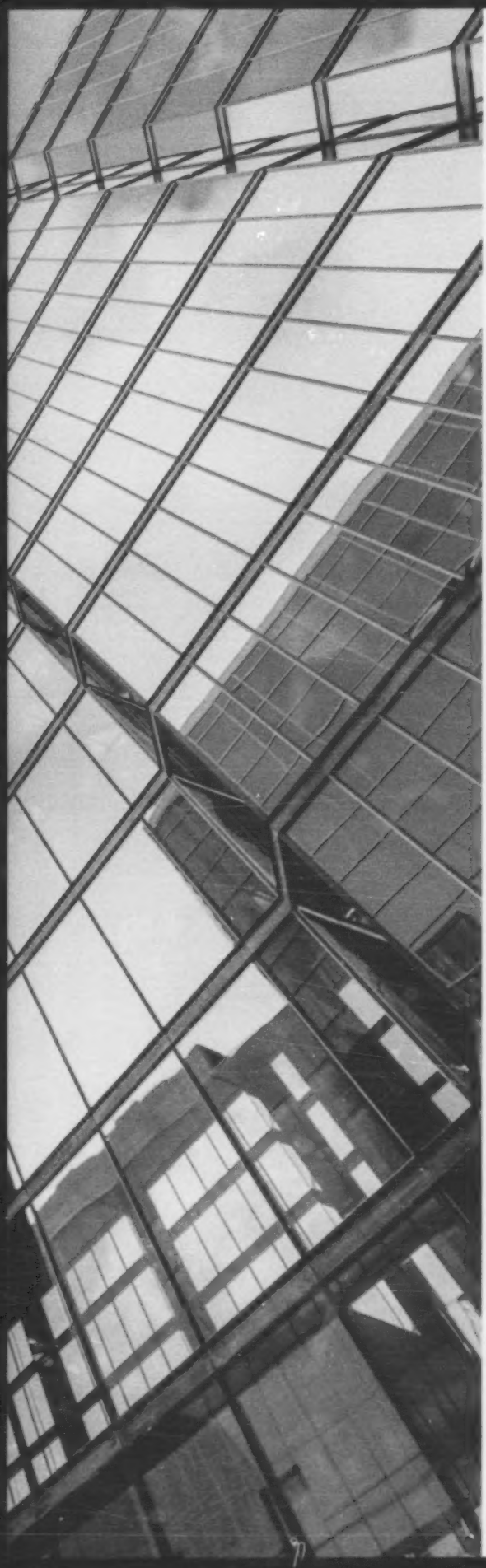

Table des matières

Avant-propos du gouverneur 1

L'année 2016 en bref 6

Rapport de gestion 9

- Mandat et cadre de planification de la Banque du Canada 11
- Politique monétaire 15
- Système financier 21
- Gestion financière 27
- Monnaie 31
- Administration de la Banque du Canada 37
- Communications et rayonnement 43
- Présence internationale 51
- Gouvernance de la Banque du Canada 57
- Gestion des risques 67
- Résultats financiers pour 2016 73

États financiers 83

AVANT-PROPOS DU GOUVERNEUR

Lorsque j'étais jeune, ma mère me disait souvent que « c'est avec des cents qu'on fait des piastres », ce qui semblait presque contredire ce conseil de mon père : « Ne fais pas des économies de bouts de chandelle ». En réalité, ces deux adages s'appliquent à de nombreuses sphères de la vie, qui vont bien au-delà de la gestion de l'argent, et valent notamment pour la Banque du Canada.

La conduite de la politique monétaire est un domaine où la version de mon père semble généralement être la plus appropriée. Les économistes adorent débattre des détails, mais, en matière de politique monétaire, il importe plus de bien saisir la situation dans son ensemble que de régler les menus détails. L'année dernière en est la parfaite illustration, les grands thèmes économiques définis un an plus tôt ayant évolué sensiblement comme prévu. Et la compréhension de ces facteurs nous a aidés à formuler nos décisions stratégiques en faisant abstraction des événements à court terme et de la volatilité des données.

L'ajustement de l'économie aux prix du pétrole moins élevés a été le thème dominant des prévisions économiques en 2016. Nos modèles nous avaient montré que l'économie s'en trouverait fortement affaiblie en 2015-2016 et que le retour de l'inflation à la cible de 2 % serait considérablement retardé. Deux réductions du taux directeur en 2015, conjuguées à des mesures de relance budgétaire, ont permis de stabiliser la situation et ont favorisé le processus d'ajustement de l'économie.

Il est de plus en plus manifeste que le secteur des ressources a renoué avec une croissance positive vers la fin de 2016. En raison de ce retour de la croissance et de la montée en puissance du secteur canadien des services, nos modèles prévoient désormais une croissance économique supérieure au niveau tendanciel pour 2017-2018, ce qui ramènera l'inflation à la cible de manière durable.

Le deuxième grand thème évoqué il y a un an portait sur les divergences entre les politiques à l'échelle internationale. Nous estimions que les effets relatifs du recul des prix pétroliers soutiendraient la croissance dans les économies importatrices de pétrole, comme l'Europe, le Japon et les États-Unis, tandis qu'ils freineraient la

croissance au Canada. Il en résulterait alors des divergences dans les politiques monétaires, notamment entre celles des États-Unis et du Canada. Ce thème, lui aussi, a commencé à transparaître.

Le troisième grand thème portait sur la recherche du dosage approprié des politiques monétaire et budgétaire. Les modèles de la Banque et les travaux de recherche connexes ont montré clairement que le choix de ce dosage pourrait avoir des effets importants sur la stabilité financière. Étant donné que les forces qui agissent sur les taux d'intérêt réels d'équilibre du marché, à savoir la faiblesse de la croissance démographique et de la croissance tendancielle de l'économie ainsi qu'un excédent de l'épargne mondiale sur l'investissement, persisteraient très longtemps, le fait de continuer à mettre indûment l'accent sur la politique monétaire était susceptible d'accroître l'endettement des ménages et les risques pour le système financier. Cette situation pouvait être améliorée en prenant davantage appui sur les politiques budgétaire et structurelle, et moins sur la politique monétaire, mot d'ordre désormais suivi à l'échelle internationale.

Et enfin vient le quatrième thème de 2016 : le rôle central que joue la confiance des entreprises dans l'économie, ou les « esprits animaux ». Les chefs d'entreprise qui ont survécu à la crise financière mondiale, ainsi qu'à la récession et à la reprise hésitante qui ont suivi à l'échelle internationale, ont été meurtris et sont devenus méfiants. À cette vigilance viennent s'ajouter de nombreuses évolutions géopolitiques — la situation en Syrie, les relations entre les États-Unis et la Russie, les épisodes terroristes, le vote en faveur du Brexit, les perspectives incertaines concernant les politiques en matière de commerce international à la suite des élections américaines, pour n'en nommer que quelques-unes — qui conduisent à une dégradation des intentions en matière d'investissement non seulement au Canada, mais partout dans le monde.

Nous affichons un optimisme prudent pour 2017, qui devrait être une meilleure année sur la plupart des plans, même si nous devons reconnaître que l'éventail des scénarios possibles à plus long terme s'est élargi au lendemain des élections américaines.

Heureusement, nos modèles et les travaux de recherche associés nous ont aidés à comprendre les forces qui sous-tendent ces thèmes, même si la volatilité économique à court terme rendait difficile l'établissement de prévisions très précises. La politique monétaire a ainsi pu cibler les questions essentielles : évaluer soigneusement les nouveaux risques à la baisse entourant les perspectives d'inflation tout en surveillant les signes montrant que le secteur canadien des ressources avait touché le fond, que les initiatives de relance budgétaire généraient des résultats et que la confiance des entreprises, initialement négative, était devenue positive. Ces forces produisant leurs effets, l'inflation s'est rapprochée de la cible en 2016 par rapport à 2015, à mesure que les effets de la baisse passée des prix du pétrole se résorbaient.

En ce début d'année 2017, nous sommes préoccupés par les mêmes thèmes économiques. Nous affichons un optimisme prudent pour 2017, qui devrait être une meilleure année sur la plupart des plans, même si nous devons reconnaître que l'éventail des scénarios possibles à plus long terme s'est élargi au lendemain des élections américaines. Pour la Banque, la politique monétaire demeurera arrimée à une cible d'inflation de 2 % mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) global, qui a été réaffirmée lors du renouvellement, pour une période de cinq ans, de notre entente relative à la cible de maîtrise de l'inflation avec le gouvernement fédéral.

Cette entente, qui marquait le 25e anniversaire du ciblage de l'inflation au pays, revêt une grande importance pour la Banque et la population canadienne, car elle améliore l'efficacité de la conduite de la politique monétaire en renforçant la crédibilité de cette dernière auprès des particuliers, des entreprises et des marchés financiers. De nombreux pays ont maintenant des politiques similaires en place, mais le régime de ciblage de l'inflation du Canada est l'un des plus solides, pour diverses raisons.

Premièrement, le cycle de renouvellement de cinq ans nous donne régulièrement l'occasion de procéder à un examen approfondi de notre régime à la lumière de l'expérience et des travaux de recherche récents, et de l'ajuster au besoin. Sans ces renouvellements périodiques, il serait beaucoup plus difficile de faire évoluer la réflexion à cet égard. Deuxièmement, le cycle de renouvellement nous oblige à démontrer au gouvernement et à la population canadienne que notre régime est le bon, ce qui accroît sa crédibilité. Et troisièmement, du fait que le régime prend la forme d'une entente entre le gouvernement et la banque centrale, le gouvernement s'engage explicitement à soutenir nos efforts pour maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible. Par conséquent, l'entente implique que toutes les politiques économiques — y compris monétaire, budgétaire et macroprudentielle — peuvent fonctionner en complémentarité.

Le renouvellement de la cible d'inflation s'est appuyé sur un vaste programme de recherche de haut niveau. Nos chercheurs s'intéressent déjà au prochain cycle de renouvellement de la cible d'inflation et tiendront un colloque à la fin de 2017 afin de recueillir de nouvelles idées en provenance de l'extérieur de la Banque. Parallèlement, notre programme de recherche a grandement contribué à de nombreux autres domaines d'intérêt pour la Banque en 2016, année au cours de laquelle le personnel a publié plus de 100 documents de recherche, soit 50 % de plus que l'année précédente, dont un nombre record est paru dans des revues spécialisées à comité de lecture de grande qualité.

Les services financiers numériques, ou technologies financières, constituent un nouveau domaine de recherche clé, ce qui comprend la monnaie électronique et les applications fondées sur la technologie du grand livre partagé. Ces innovations relèvent directement du mandat de la Banque consistant à émettre la monnaie, à surveiller les infrastructures des marchés financiers, à octroyer des liquidités, à maintenir la stabilité financière et, bien sûr, à formuler la politique monétaire. La Banque élabore le prototype d'un système de paiement basé sur un grand livre partagé en collaboration avec Paiements Canada et les grandes banques canadiennes, et fera un compte rendu de ces travaux au premier semestre de 2017. L'institution joue également un rôle de premier plan dans ce domaine sur la scène internationale.

Le rôle de la Banque en tant qu'émetteur de la monnaie du pays a pris une toute nouvelle dimension en 2016, lorsque l'institution a demandé à la population de l'aider à sélectionner la Canadienne emblématique qui figurera sur nos prochains billets de banque. Quelque 26 000 Canadiens ont participé à cette sélection; un groupe consultatif d'experts a été créé; une longue liste de candidates a été dressée; davantage de recherches ont été menées; une liste restreinte de cinq finalistes a finalement été présentée au ministre des Finances, Bill Morneau, conformément à la *Loi sur la Banque du Canada*. Chacune des cinq femmes sélectionnées aurait fait la fierté des Canadiens. Finalement, le choix s'est porté sur Viola Desmond, qui figurera sur nos billets de 10 dollars à partir de la fin de 2018. Madame Desmond, une icône du mouvement pour les droits et libertés au Canada, était une femme d'affaires accomplie de la Nouvelle-Écosse qui a refusé de quitter une section réservée aux Blancs d'un cinéma en 1946. Elle a par la suite été incarcérée, reconnue coupable et condamnée à une amende. Son procès constitue la première contestation judiciaire connue soulevée par une femme noire au Canada pour cause de ségrégation raciale. L'année 2017 verra également le lancement d'un billet de banque spécial de 10 dollars pour souligner le 150e anniversaire de la Confédération.

Le projet de modernisation du siège de la Banque, à Ottawa, est un domaine où le vieil adage de ma mère s'est montré particulièrement vrai en 2016. Le complexe, association unique d'une structure en granite des années 1930 et de deux grandes tours de verre conçues par Arthur Erickson, devait être rénové en profondeur pour répondre aux exigences actuelles en matière de sécurité et prévenir les risques liés aux tremblements de terre et aux incendies, ainsi que pour remplacer ses systèmes de réglage de la température vieillissants. L'ensemble du personnel a quitté le siège fin 2013. Le programme de rénovation s'est terminé en novembre 2016, selon le budget et l'échéancier établis — ce qui est plutôt exceptionnel pour un projet d'une telle envergure et d'une telle complexité — ce qui permet une réintégration des employés au début de l'année 2017. Notre nouvel environnement de travail nous aidera à atteindre un nouveau niveau d'excellence, non seulement sur le plan de nos réalisations, mais aussi sur le plan du bien-être en milieu de travail, tout en préservant un édifice unique du patrimoine architectural.

Ces réalisations se distinguent parmi une pléthore d'autres pour la Banque en 2016, et je n'ai même pas évoqué celles que nous tenons pour acquises : le fonctionnement quasi parfait de nos multiples systèmes informatiques, parmi lesquels bon nombre sont essentiels au fonctionnement courant du système financier canadien dans un monde de plus en plus exposé aux cyberattaques; la gestion remarquable du programme

d'emprunt du gouvernement; les efforts que nous déployons au pays et à l'étranger pour évaluer les risques et promouvoir la stabilité du système financier; les travaux de recherche exceptionnels et les conseils que nous fournissons au gouvernement quant aux politiques macroprudentielles.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans des employés et des leaders enthousiastes. C'est grâce à leur engagement et à leur professionnalisme que la Banque s'est à nouveau classée parmi les 100 meilleurs employeurs du Canada en 2016, pour une septième année d'affilée. Figurer à ce palmarès pour une septième année consécutive illustre bien notre détermination à réinventer et à renouveler nos façons de faire, et à renforcer une culture d'innovation. Je tiens également à remercier le Conseil d'administration, un groupe d'éminents chefs de file du secteur privé qui participent généreusement à la surveillance de la gestion de la Banque et prodiguent des conseils à la direction concernant des questions stratégiques très variées. Le Conseil a joui d'une certaine stabilité en 2016, bien que, à la fin de l'année, Hassan Khosrowshahi de la Colombie-Britannique ait décidé de tirer sa révérence après avoir assuré trois années d'excellent service à l'institution. Étant donné que plusieurs membres approchent également de la fin de leur mandat initial ou l'ont déjà dépassée, le renouvellement des membres du Conseil d'administration comptera parmi les activités importantes de 2017.

À mi-chemin de mon mandat de sept ans à titre de gouverneur, je suis fier du travail que nous avons accompli en vue d'atteindre nos objectifs institutionnels à moyen terme. Je suis également très fier de diriger cette grande équipe dont les membres dévoués font de leur mieux chaque jour pour concrétiser la vision de la Banque, à savoir être *une banque centrale influente — dynamique, engagée et digne de confiance — mobilisée pour un Canada meilleur.*

Le gouverneur,

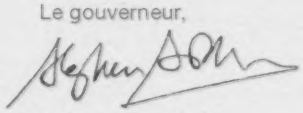

Stephen S. Poloz

25
Nombre d'années écoulées depuis l'adoption par le Canada d'un cadre de maîtrise de l'inflation

2 %
Cible de maîtrise de l'inflation — reconduite en 2016

0,5 %
Taux directeur

1,4 %
Inflation moyenne mesurée selon l'indice des prix à la consommation global en 2016

133 milliards $
Valeur des obligations négociables à émettre en 2016 et 2017

1,3 %
Croissance de l'économie canadienne en 2016

84 %
Pourcentage des billets en circulation qui sont faits de polymère

9
Nombre de faux billets détectés par million de billets en circulation

2,1 milliards
Nombre de billets de banque en circulation

43 milliards $
Valeur quotidienne moyenne des plus de 550 paiements que la Banque envoie ou reçoit par l'intermédiaire du Système de transfert de paiements de grande valeur

2 millions
Nombre de Canadiens qui détiennent des Obligations d'épargne du Canada, soit un placement total d'un peu plus de 5 milliards de dollars

73 milliards $ US
Valeur marchande des réserves de liquidités détenues dans le Compte du fonds des changes

L'ANNÉE 2016 EN BREF

1 064,9 millions $
Résultat net de la Banque en 2016

849,5 millions $
Somme remise au receveur général du Canada en 2016 par la Banque du Canada

---

Plus de 90 000
Nombre de gazouillis au sujet de la représentation d'une femme sur un billet de banque en 2018

2,6 millions
Nombre moyen de visiteurs du site Web de la Banque chaque mois

---

24
Nombre d'universités qui participent au Défi du gouverneur, un concours sur la politique monétaire destiné aux étudiants de premier cycle

66
Nombre de travaux de recherche de la Banque publiés dans des revues spécialisées

---

287 299 $
Somme des dons faits par les employés dans le cadre de la campagne de charité en milieu de travail de la Banque du Canada

1 700
Nombre d'employés chargés des activités essentielles et d'employés temporaires embauchés pour des projets

RAPPORT DE GESTION

Le gouverneur Poloz parle du Plan à moyen terme de la Banque à la Conférence annuelle des employés.

MANDAT ET CADRE DE PLANIFICATION DE LA BANQUE DU CANADA

Mandat

La Banque du Canada est la banque centrale du pays. Son mandat, défini dans la *Loi sur la Banque du Canada*, est de « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ».

La vision de la Banque consiste à être *une banque centrale influente — dynamique, engagée et digne de confiance — mobilisée pour un Canada meilleur.*

Les quatre grandes fonctions de l'institution sont les suivantes :

POLITIQUE MONÉTAIRE
La politique monétaire vise à préserver la valeur de la monnaie en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

MONNAIE
La Banque conçoit, émet et distribue les billets de banque canadiens, supervise le système de distribution des billets et assure un approvisionnement constant de billets de qualité aisément acceptés et à l'épreuve de la contrefaçon.

SYSTÈME FINANCIER
La Banque s'emploie à promouvoir la fiabilité, la solidité et l'efficience des systèmes financiers au Canada et à l'échelle internationale, assure la surveillance des principaux systèmes de compensation et de règlement, et effectue des opérations sur les marchés financiers pour atteindre ces objectifs.

GESTION FINANCIÈRE
La Banque assure des services de gestion financière pour son propre compte ainsi que pour celui du gouvernement du Canada et d'autres clients. Elle fournit au gouvernement des services de gestion de la trésorerie et gère la dette publique ainsi que les réserves de change.

Cadre de planification

Pour mettre en œuvre et réaliser son mandat et sa vision, la Banque dispose d'un cadre de planification rigoureux. Tous les trois ans, elle établit un plan à moyen terme (PMT) dans lequel elle expose son orientation et ses objectifs stratégiques.

Le PMT 2016-2018, intitulé *Le rôle de la banque centrale à l'aube d'une nouvelle ère*, permet à la Banque de maintenir sa tradition d'excellence tout en la préparant mieux pour l'avenir.

Le PMT aide la Banque à s'adapter aux réalités du contexte de politiques publiques et de fonctionnement dans lequel elle évolue; il sert de guide pour les activités budgétaires et de planification annuelles ainsi que d'assise pour les ententes de rendement des départements et des employés.

Reddition de comptes

Le *Rapport annuel*, document par lequel la Banque du Canada s'acquitte de son obligation d'information du public, fait état chaque année des résultats financiers et non financiers de l'institution. En outre, la Banque produit des rapports financiers trimestriels.

La Banque dispose d'un site Web riche en information, qui présente une gamme variée de travaux de recherche, de discours, de rapports d'intérêt public, de données et de documents audiovisuels pour aider la population à mieux comprendre ses travaux en cours.

Renseignements complémentaires

- *Le rôle de la banque centrale à l'aube d'une nouvelle ère : le Plan à moyen terme 2016-2018 de la Banque du Canada*

Plan à moyen terme 2016-2018

Le PMT 2016-2018 repose sur trois thèmes qui, ensemble, aident la Banque à concrétiser sa vision : être une banque centrale influente qui est à la fois *dynamique, engagée et digne de confiance*.

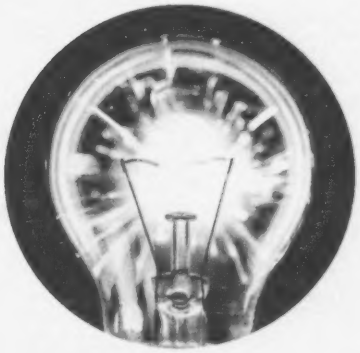

RÉINVENTER

RENOUVELER

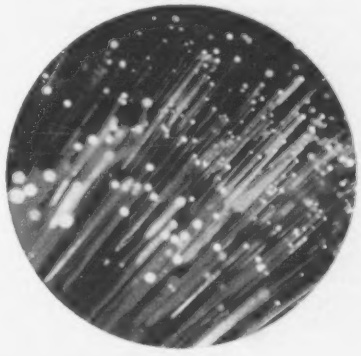

RENFORCER

Thème 1 Réinventer le rôle de la banque centrale

Objectifs stratégiques	▪ Faire évoluer les cadres de conduite de la politique monétaire et la recherche connexe pour rehausser la résilience de l'économie ▪ Intégrer les considérations relatives à la stabilité financière dans l'offre de conseils stratégiques et les opérations de la Banque ▪ Assurer la fiabilité et l'efficacité des systèmes, des méthodes et des technologies de paiement ▪ Tenir compte des incidences des différents scénarios possibles pour l'avenir
Progrès réalisés en 2016	▪ Renouvellement de l'entente quinquennale relative à la cible de maîtrise de l'inflation conclue avec le gouvernement du Canada ▪ Amélioration des communications en matière de politique monétaire par la production d'un *Rapport sur la politique monétaire* plus clair et plus concis ▪ Réalisation de progrès notables dans d'importants projets liés au système financier ▪ Travaux de recherche de grande qualité et accroissement du nombre de publications dans des revues spécialisées ▪ Réalisation d'avancées dans le programme de recherche sur les technologies financières, notamment en ce qui a trait aux prêts de pair à pair et à la monnaie électronique, et mise à l'essai de la technologie du grand livre partagé ▪ Nouveau processus de consultation publique à grande échelle pour choisir une femme emblématique qui figurera sur le billet de banque de 10 dollars en 2018
Principales priorités en 2017	▪ Concevoir la prochaine génération de modèles de politique monétaire ▪ Dévoiler et émettre le billet de banque Canada 150 et faire progresser l'élaboration du billet de 2018 ▪ Poursuivre les recherches sur les technologies financières et la monnaie électronique ▪ Mettre en œuvre le plan de recherche de la Banque

Thème 2 Renouveler nos façons de faire

Objectifs stratégiques	▪ Nouer des relations et faire preuve de transparence ▪ Faire preuve de souplesse et de résilience
Progrès réalisés en 2016	▪ Exécution de la modernisation du siège dans le respect du budget et de l'échéancier ▪ Accroissement des relations avec les marchés à Toronto et à New York entraînant une amélioration des renseignements sur les marchés, et participation à un grand nombre de rencontres et de forums à l'échelle internationale ▪ Promotion des plateformes de médias numériques comme principal moyen de diffuser l'information au public et création d'outils de communication numériques améliorés pour joindre les publics cibles de la Banque ▪ Accent mis sur l'augmentation de la résilience de l'infrastructure d'information, et réalisation de progrès continus quant au renforcement du dispositif de cybersécurité de la Banque et à la mise en place de mesures visant à protéger l'intégrité des systèmes de l'institution ▪ Introduction d'une nouvelle structure de gestion des incidents ▪ Processus internes allégés et plus efficients
Principales priorités en 2017	▪ Ouvrir le nouveau Musée de la Banque du Canada ▪ Continuer d'améliorer la cybersécurité et la capacité d'assurer la reprise des activités ▪ Poursuivre un large éventail d'initiatives en vue d'améliorer les processus et les systèmes internes ▪ Améliorer les activités de rayonnement au moyen de nouvelles sources de renseignements économiques et commerciaux

Thème 3 Renforcer une culture d'innovation

Objectifs stratégiques	▪ Favoriser une culture misant sur les idées novatrices et les solutions créatives ▪ Promouvoir l'innovation opérationnelle et la mise en commun des connaissances
Progrès réalisés en 2016	▪ Initiatives novatrices en matière de politiques, telles que le processus de renouvellement de l'entente relative à la cible de maîtrise de l'inflation et les avancées au chapitre des technologies financières ▪ Élaboration d'une stratégie d'infonuagique et création du Centre d'excellence en infonuagique afin de favoriser les pratiques exemplaires dans l'offre de solutions infonuagiques ▪ Initiatives visant à favoriser l'innovation au quotidien, y compris dans les stratégies, les pratiques et les outils relatifs à la modernisation des ressources humaines ▪ Établissement d'une culture d'apprentissage au moyen de programmes ayant pour but d'améliorer le leadership et de favoriser le perfectionnement des employés ainsi qu'à recruter des personnes de talent grâce à des initiatives comme le Défi du gouverneur ▪ Accroissement des partenariats et de la collaboration avec les parties prenantes externes et internes
Principales priorités en 2017	▪ Promouvoir l'utilisation et l'évolution de l'Espace Idées, le nouveau laboratoire d'innovation de la Banque, destiné à faciliter la conception de solutions créatives et de nouvelles façons de travailler ▪ Explorer d'autres sources de données non traditionnelles ▪ Favoriser une culture qui appuie la production de travaux de recherche de grande qualité, et améliorer le recrutement de chercheurs et leur fidélisation ▪ Poursuivre la modernisation des outils et des pratiques de ressources humaines

POLITIQUE MONÉTAIRE

La Politique monétaire en 2016

Cette année a marqué le 25e anniversaire de l'entente relative à la cible de maîtrise de l'inflation au Canada, qui définit le cadre stratégique sur lequel s'est appuyée la Banque pour favoriser une inflation basse, stable et prévisible. En vertu de cette entente, renouvelée en octobre 2016 pour une autre période de cinq ans, la Banque mène la politique monétaire de manière à atteindre sa cible d'inflation, à savoir un taux d'augmentation de 2 % de l'indice des prix à la consommation (IPC) global.

En 2016, l'inflation s'est maintenue en deçà de la cible, en raison surtout de facteurs temporaires et de la présence de capacités excédentaires persistantes au sein de l'économie canadienne. L'inflation mesurée par l'IPC global est ainsi restée dans la moitié inférieure de la fourchette de maîtrise visée par la Banque durant la majeure partie de l'année, ayant été freinée par la persistance des capacités excédentaires et la faiblesse des prix de l'énergie.

L'incidence de ces facteurs n'a été que partiellement contrebalancée par les pressions à la hausse exercées provisoirement par la transmission de la dépréciation passée du dollar canadien. Les attentes d'inflation à moyen terme sont demeurées bien ancrées autour de 2 %.

Dans ce contexte, la Banque a laissé le taux directeur inchangé à 0,5 % en 2016, soit à un niveau proche de son plancher historique. Elle a estimé que, au vu de la conjoncture économique, le maintien de la politique monétaire adoptée permettrait à l'économie canadienne de renouer avec son plein potentiel, et à l'inflation de retourner durablement à la cible, dans un laps de temps acceptable.

Les attentes d'inflation à moyen terme sont restées bien ancrées à la cible de 2 %

Objectifs et indicateurs	Niveau de référence (%)	2013 (%)	2014 (%)	2015 (%)	2016 (%)
Atteinte de la cible de la Banque relative à l'inflation mesurée par l'IPC					
Inflation annuelle moyenne mesurée par l'IPC global	2,0	0,9	2,0	1,1	1,4
Inflation annuelle moyenne mesurée par l'IPC global depuis 2001		1,9			
Attentes d'inflation qui restent arrimées à la cible					
Attentes d'inflation sur dix ans[a]	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0

a. Consensus Economics : projections sur dix ans

Le contexte économique

En 2016, la politique monétaire a été formulée sur fond de croissance économique modeste au Canada et ailleurs dans le monde. La faiblesse des investissements des entreprises et des échanges commerciaux a continué d'exercer une influence prédominante sur l'économie mondiale, en raison, entre autres, de l'incertitude concernant les perspectives d'évolution de la demande mondiale, de la transformation structurelle en cours de l'économie chinoise et de l'incertitude entourant l'éventuelle adoption de mesures protectionnistes par certains pays.

Après avoir enregistré une croissance généralement ferme en 2015 et en dépit d'un ralentissement prononcé au premier semestre de 2016, l'activité économique et l'emploi aux États-Unis ont affiché un dynamisme renouvelé au fil des mois suivants. L'économie américaine tournant pratiquement à plein régime, les attentes à l'égard de l'adoption de mesures budgétaires expansionnistes dans la foulée de l'élection présidentielle se sont traduites par une remontée des taux d'intérêt à long terme dans plusieurs pays.

Les perspectives de croissance dans les autres économies avancées sont restées modestes, étant donné la persistance de vents contraires, l'évolution démographique et d'autres facteurs structurels, ainsi que le climat de fortes incertitudes économiques et géopolitiques. Ces incertitudes ont pesé, et pèseront vraisemblablement encore un certain temps, sur les décisions des ménages et des entreprises.

L'ajustement structurel complexe de l'économie canadienne à la baisse des prix du pétrole et d'autres produits de base s'est poursuivi. Tout au long de l'année, la croissance est restée bridée par le recul des dépenses d'investissement dans le secteur de l'énergie. Le rythme d'accroissement des exportations a continué de souffrir de l'atonie de la demande étrangère et des défis qui persistent sur le plan de la compétitivité.

Par ailleurs, le secteur hors ressources a enregistré une solide croissance en 2016, portée par le redressement de l'économie américaine, les bas taux d'intérêt et la dépréciation passée du dollar canadien. La croissance de l'emploi est demeurée résiliente dans le secteur des services et, à l'échelle régionale, en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique.

Pour l'ensemble de l'année 2016, le rythme d'expansion de l'économie canadienne s'est établi, selon les estimations, à 1,3 %, comparativement à 0,9 % en 2015. Les résultats de l'enquête sur les perspectives des entreprises réalisée en décembre 2016 indiquent que les mesures avancées de l'activité économique s'amélioraient en fin d'année, les ventes intérieures gagnant en vigueur.

On prévoyait que la croissance se raffermirait en 2017, à la faveur du redressement de l'économie mondiale, de la politique monétaire expansionniste et des mesures budgétaires fédérales. On s'attendait cependant à ce que la détérioration passée des termes de l'échange du Canada pèse encore sur le niveau d'activité économique.

L'emploi à l'extérieur des provinces où le secteur de l'énergie est fortement présent a enregistré une progression constante

Données mensuelles

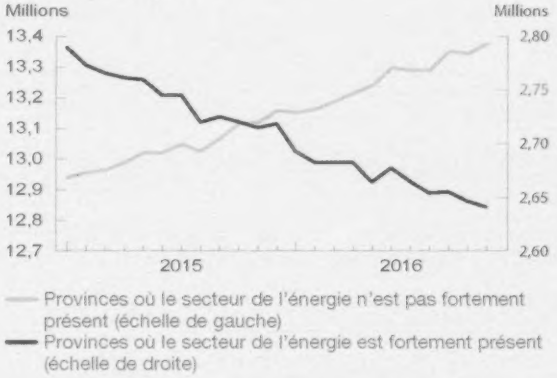

Nota : Les provinces où le secteur de l'énergie est fortement présent sont l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Statistique Canada Dernière observation : novembre 2016

Le rôle de la Banque du Canada

L'objectif premier de la politique monétaire au Canada est de contribuer au bien-être des Canadiens en favorisant une croissance économique soutenue, la progression de l'emploi et l'amélioration du niveau de vie.

L'expérience a montré que la meilleure façon dont la politique monétaire peut concourir à l'atteinte de cet objectif est de donner aux ménages et aux entreprises du pays confiance dans la valeur de leur argent. Cette confiance permet aux Canadiens de prendre des décisions éclairées en matière de dépenses et d'investissements, stimule l'investissement à long terme dans l'économie nationale, et contribue de manière durable à la création d'emplois et à l'accroissement de la productivité.

La pierre angulaire du cadre de conduite de la politique monétaire au Canada est la cible d'inflation, qui est fixée à 2 %, soit le point médian d'une fourchette de maîtrise de l'inflation allant de 1 à 3 %. Établie conjointement par la Banque et le gouvernement du Canada, cette cible est renouvelée tous les cinq ans. La cible d'inflation est symétrique : la Banque se préoccupe autant d'un taux d'inflation qui dépasse la cible que d'un taux qui lui est inférieur.

Le Conseil de direction de la Banque mène la politique monétaire en suivant une démarche axée sur la gestion des risques qui s'inscrit dans un régime flexible de ciblage de l'inflation. Comme la politique monétaire agit sur l'économie avec un certain décalage, les décisions doivent être orientées vers l'avenir et se fonder sur les analyses et les prévisions du personnel de la Banque, de même que sur des indications provenant de sources externes. Étant donné que le Canada est une petite économie ouverte qui adhère à un régime de changes flottants, il est important de tenir compte des forces à l'œuvre à l'échelle internationale dans la conduite de la politique monétaire.

Plus de 100 employés de la Banque ont travaillé durant plusieurs années au projet de renouvellement de l'entente relative à la cible de maîtrise de l'inflation. Certains d'entre eux sont photographiés ici (à partir de la gauche) : Jing Yang, Eric Santor, Sharon Kozicki, Rhys Mendes et Patrick Sabourin.

Réalisations

Le renouvellement de l'entente relative à la cible de maîtrise de l'inflation conclue avec le gouvernement du Canada a été, en matière de politique monétaire, la plus importante réalisation de la Banque en 2016. Définie en fonction du taux de variation sur douze mois de l'IPC global, la cible d'inflation reste fixée à 2 %, soit le point médian de la fourchette de maîtrise de l'inflation de 1 à 3 %. L'entente est renouvelée pour une autre période de cinq ans, qui prendra fin le 31 décembre 2021.

Le renouvellement de l'entente représente l'aboutissement de cinq années de recherches et de consultations auprès d'autres banques centrales qui ont opté pour un régime de ciblage de l'inflation. Ce chantier a aussi bénéficié de l'apport d'un grand nombre de chercheurs et d'analystes des politiques de l'extérieur. Des études sur des thèmes liés au renouvellement de l'entente ont été diffusées dans le site Web de la Banque, présentées lors de divers séminaires et colloques, reprises dans des discours ou publiées dans la *Revue de la Banque du Canada*. En menant à bien ce projet, la Banque a montré au gouvernement du Canada et aux Canadiens qu'elle s'était assurée de la mise en œuvre du meilleur cadre de conduite de la politique monétaire qui soit au terme d'une démarche exhaustive et réfléchie.

Dans les années qui ont précédé le renouvellement, la Banque a concentré son effort de recherche sur trois axes : l'opportunité de modifier le niveau de la cible d'inflation; le rôle des considérations liées à la stabilité financière dans la conduite de la politique monétaire; la mesure et l'utilisation de l'inflation fondamentale.

Inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC)

Taux d'augmentation sur douze mois, données mensuelles

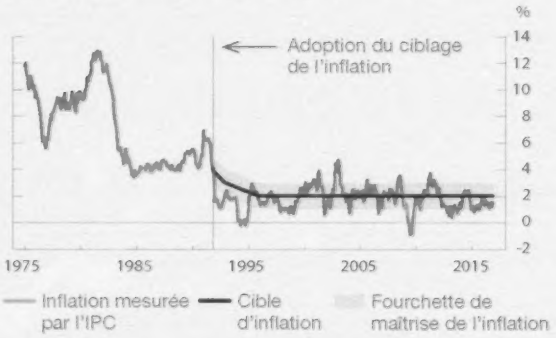

Sources : Statistique Canada et calculs de la Banque du Canada — Dernière observation : décembre 2016

En ce qui concerne le niveau de la cible d'inflation, la Banque s'est penchée sur la question de savoir si celle-ci ne devait pas être relevée par rapport au niveau actuel de 2 %. Les taux directeurs des banques centrales de nombreuses économies se situent à des creux historiques ou tout près, atteignant même, dans certains cas, leur valeur plancher. Parce que les taux d'intérêt seraient généralement plus élevés si la cible d'inflation était elle-même plus élevée, un relèvement permettrait à la Banque de disposer d'une plus grande latitude pour abaisser les taux dans l'avenir, avant de toucher cette valeur plancher.

Le passé récent a montré cependant que les mesures de politique monétaire non traditionnelles procurent aux banques centrales davantage de marge de manœuvre qu'on ne l'avait d'abord cru. Par ailleurs, des études donnent à penser que le passage à un taux cible plus élevé pourrait se révéler difficile à réaliser, puisque les attentes d'inflation sont solidement ancrées à 2 %. Et même une fois cette transition opérée, un taux d'inflation durablement accru pourrait avoir des coûts économiques appréciables. Après avoir fait le bilan des coûts et des avantages potentiels d'un relèvement de la cible d'inflation, la Banque et le gouvernement ont convenu de maintenir cette dernière à son niveau actuel.

S'agissant de la relation entre la politique monétaire et la stabilité financière, la Banque a indiqué que l'évolution du système financier est toujours prise en compte dans la formulation de la politique monétaire. Elle a toutefois réitéré que ce n'est que dans des circonstances exceptionnelles que la politique monétaire devrait être ajustée pour composer avec les vulnérabilités financières, eu égard notamment aux réformes mises en œuvre ces dernières années pour renforcer la résilience du système financier.

Tout en reconnaissant que la politique monétaire a la capacité de favoriser un accroissement des vulnérabilités au sein du système financier du Canada, la Banque a néanmoins estimé que les mesures réglementaires constituaient des outils plus efficaces pour remédier à ces vulnérabilités. Par ailleurs, la Banque contribue grandement à promouvoir la stabilité financière par ses communications publiques sur l'évaluation systémique qu'elle fait des vulnérabilités et des risques.

Enfin, après avoir évalué les propriétés d'un grand éventail de mesures de l'inflation fondamentale et examiné les pratiques d'autres banques centrales, la Banque a décidé de remplacer la mesure de l'inflation fondamentale qu'elle utilisait jusqu'ici par trois nouvelles mesures plus fiables. La Banque se sert de mesures de l'inflation fondamentale pour la guider dans la conduite de la politique monétaire parce que l'inflation mesurée par l'IPC global peut fluctuer considérablement et ne constitue pas toujours un bon indicateur des pressions inflationnistes sous-jacentes.

Les décisions de politique monétaire ont reposé sur des analyses ponctuelles rigoureuses des facteurs qui influent sur l'économie canadienne, parmi lesquels figurent le processus d'ajustement de l'économie aux prix plus bas des produits de base, les déterminants des exportations hors produits de base et les évolutions observées sur les marchés du pétrole et des produits de base non énergétiques.

La Banque a choisi cette année de consacrer son colloque annuel au thème « Politiques monétaires non traditionnelles : point de vue d'une petite économie ouverte », afin de mieux comprendre dans quelle mesure différents instruments non traditionnels de politique monétaire sont efficaces, notamment les taux d'intérêt négatifs et l'assouplissement quantitatif.

Activités à venir

Après avoir mené à terme le projet de renouvellement de l'entente relative à la cible d'inflation de 2016, la Banque a d'ores et déjà commencé à demander à des universitaires, des économistes des secteurs public et privé, ainsi que d'autres responsables des politiques publiques et experts d'apporter leur concours à l'élaboration du programme de recherche en prévision du prochain renouvellement, en 2021.

À cette fin, la Banque encouragera les échanges de vues sur divers sujets en rapport avec la politique monétaire du Canada, qu'il s'agisse du rôle de cette dernière, de ses objectifs, de son champ d'action et de son efficacité, ou de l'importance de la transparence et de la communication.

- La Banque poursuivra la mise en œuvre de son plan de recherche pour la période 2016-2018. L'expérience de la crise financière mondiale de 2007-2009 et les années de faible croissance qui ont suivi ont incité toutes les banques centrales à actualiser leurs modèles économiques. C'est pourquoi l'élaboration de modèles de nouvelle génération sera l'une des grandes priorités de la Banque en 2017 et au-delà.
- Le personnel de la Banque s'attachera en outre à améliorer son analyse d'importants phénomènes de portée mondiale comme les mouvements des marchés mondiaux des produits de base, l'évolution économique en Chine et dans d'autres pays

émergents, et les conséquences de la faiblesse persistante du commerce international et des investissements à l'échelle du globe.

- Enfin, la Banque compte aussi chercher à mieux comprendre dans quelle mesure les différents instruments non traditionnels de politique monétaire sont efficaces, notamment les taux négatifs et l'assouplissement quantitatif. Son personnel s'intéressera en particulier à l'ordonnancement et à la mise en œuvre de politiques monétaires non traditionnelles ainsi qu'aux enseignements qui peuvent être tirés de l'expérience d'autres pays en matière de désengagement de ces politiques.

Renseignements complémentaires

- On trouvera dans le *Rapport sur la politique monétaire*, une publication trimestrielle du Conseil de direction de la Banque du Canada, le scénario de référence de l'institution relatif à l'inflation et à la croissance de l'économie canadienne, ainsi que son évaluation des risques connexes.
- *Renouvellement de la cible de maîtrise de l'inflation — Document d'information — octobre 2016*
- Les priorités en matière d'activités de recherche en prévision du renouvellement de l'entente relative à la cible de maîtrise de l'inflation
- Poloz, S. S. (2016). *Les cibles d'inflation depuis 25 ans : une certitude en périodes d'incertitude*, discours prononcé devant le Business Council of British Columbia, Vancouver (Colombie-Britannique), 1er novembre.
- *Enquête sur les perspectives des entreprises*
- *Revue de la Banque du Canada*, automne 2016

SYSTÈME FINANCIER

Le Système financier en 2016

La Banque collabore avec ses partenaires des secteurs public et privé en vue de l'adoption de mesures précises ayant pour but d'accroître la résilience du système financier, notamment les réformes en cours visant à remédier aux faiblesses décelées lors de la crise financière mondiale de 2007-2009.

Ces réformes sont maintenant bien avancées, et les autorités, tant au pays qu'à l'étranger, s'emploient à en évaluer les effets, y compris les conséquences indésirables qui pourraient en découler.

Au cours des dernières années, la Banque a concentré davantage ses efforts sur la détection et l'évaluation des vulnérabilités et des risques systémiques au sein du système financier canadien. Les résultats de cette analyse sont publiés dans la *Revue du système financier*, qui paraît deux fois l'an.

En 2016, la *Revue* a mis l'accent sur l'évolution des vulnérabilités du système financier associées au niveau élevé d'endettement des ménages canadiens et aux déséquilibres dans certains segments du marché du logement. La fragilité de la liquidité des marchés de titres à revenu fixe a également été évaluée comme étant l'une des principales vulnérabilités.

Les mesures relatives au financement du logement adoptées récemment par le gouvernement fédéral devraient contribuer à améliorer la qualité des prêts hypothécaires ainsi qu'à renforcer la résilience des institutions financières. Au fil du temps, ces mesures atténueront les risques qui pèsent sur la stabilité financière.

La Banque a poursuivi l'examen et, lorsqu'il y avait lieu, l'actualisation des politiques et des fonctions qui relèvent de son mandat afin de se préparer à la matérialisation de tout risque qui pourrait créer de graves tensions au sein du système financier.

Deux priorités retenues en 2016 ont été l'élaboration d'un régime de résolution des infrastructures de marchés financiers (IMF) désignées au Canada et l'élargissement du mandat de la Banque relativement aux systèmes de paiement importants.

Le rôle de la Banque du Canada

Un système financier efficace et résilient est essentiel à la stabilité et à la croissance à long terme de l'économie canadienne, car il permet aux consommateurs et aux entreprises d'acquérir des biens et services en toute confiance et de prendre des décisions éclairées concernant leurs transactions financières et leurs placements.

Le système financier canadien repose principalement sur les institutions financières, les marchés financiers, et les systèmes de compensation et de règlement pour traiter l'ensemble des activités financières, qu'il s'agisse d'épargner, d'emprunter, d'investir, d'acheter ou de vendre.

La Banque :

- assume des responsabilités particulières de surveillance à l'égard des principaux systèmes de compensation et de règlement (infrastructures de marchés financiers, aussi appelées IMF) désignés du fait de leur importance systémique au Canada et du risque qu'ils présentent pour le système de paiement au Canada;
- facilite le bon fonctionnement des systèmes de paiement canadiens et agit comme agent de règlement, ou « banquier », des membres de Paiements Canada qui sont des participants directs au Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV), principal système de paiement au pays;
- fournit régulièrement des liquidités à différentes institutions financières canadiennes et, au besoin, dans des circonstances exceptionnelles, à des institutions financières canadiennes ainsi qu'à des IMF désignées.

La Banque, en concertation avec le gouvernement du Canada, des organismes provinciaux, les acteurs du marché, d'autres banques centrales et des organisations internationales, s'assure que les IMF considérées comme étant importantes ou d'importance systémique fonctionnent de manière à contrôler les risques ainsi qu'à soutenir l'efficience et la stabilité du système financier canadien.

La Banque est membre du Comité consultatif supérieur qui conseille le ministre des Finances sur les vulnérabilités et les risques liés à la stabilité financière.

Réalisations

La Banque a travaillé avec d'autres institutions canadiennes, que ce soit à titre de conseiller, de partenaire ou de chef de file, en vue de promouvoir les réformes financières à l'échelle du pays. Ces mesures visaient la réglementation bancaire, les produits dérivés de gré à gré, l'octroi d'une aide d'urgence, les systèmes de paiement et un cadre de résolution pour les IMF.

En 2016, la Banque a appliqué un cadre amélioré d'analyse des risques et des vulnérabilités dans le secteur des ménages. Ainsi, l'amélioration de l'accès à des microdonnées sur les prêts et de nouvelles techniques de visualisation de données, comme les cartes géographiques des points chauds, ont permis à la Banque de mieux comprendre et communiquer l'évolution des risques dans le secteur des ménages, à l'échelle nationale et régionale, ainsi que l'incidence des mesures touchant le marché du logement adoptées récemment par le gouvernement fédéral.

La Banque a également perfectionné son suivi du secteur bancaire parallèle au Canada. Selon la dernière analyse, le secteur ne constituerait pas une grande vulnérabilité pour le système financier. Il subsiste toutefois des lacunes importantes sur le plan des données et des connaissances de ce secteur dynamique. La Banque continue de travailler avec les autorités nationales et internationales pour combler ce manque d'information, dans la mesure du possible.

De concert avec le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), la Banque a contribué aux travaux du ministère des Finances ayant trait à l'élaboration d'un régime de recapitalisation interne des grandes banques canadiennes; le projet de loi a été déposé en mars 2016.

La Banque a également présidé le Groupe de travail sur les produits dérivés de gré à gré regroupant des représentants fédéraux et provinciaux et conseillé le BSIF et les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) relativement au fonctionnement du marché de titres à revenu fixe, aux règles de liquidité de Bâle et à la mise en œuvre des règles régissant les produits dérivés.

La Banque préside le Forum canadien des titres à revenu fixe, comité de discussion sur l'évolution de la structure, du fonctionnement, des pratiques du marché des titres à revenu fixe et des enjeux de politiques publiques connexes. Le Forum compte quinze membres représentant un éventail d'institutions, grandes et petites, actives sur le marché canadien des titres à revenu fixe, des côtés acheteur et vendeur.

En 2016, le Forum a mené une enquête sur les marchés des titres à revenu fixe auprès des intervenants sectoriels afin d'évaluer les méthodes de négociation, d'exécution des transactions et de gestion de portefeuille qu'utilisent les acteurs des côtés acheteur et vendeur et certains émetteurs nationaux participant au marché canadien des titres à revenu fixe.

Dans le cadre de l'enquête, les participants ont signalé une légère baisse de la liquidité de marché au cours des deux dernières années; le recul a été particulièrement prononcé dans le segment des obligations de sociétés. Ce contexte a amené certains investisseurs à revoir leurs pratiques de négociation et de placement sur les marchés de titres à revenu fixe.

La Banque a achevé la mise en œuvre du cadre actualisé régissant ses opérations sur les marchés et effectué les travaux nécessaires pour ajouter éventuellement de nouvelles catégories d'actifs dans le bilan de l'institution.

Vancouver
2014T4-2015T3

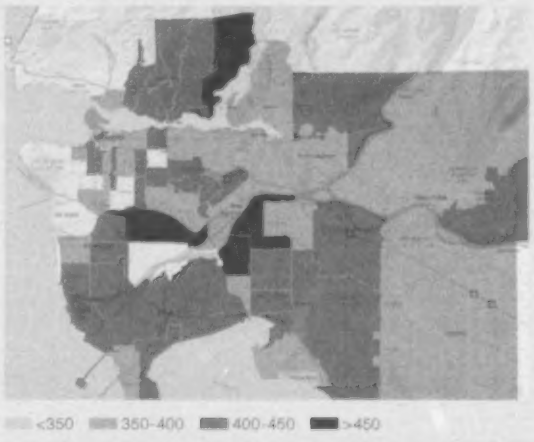

La Banque utilise de nouvelles techniques de visualisation, comme des cartes géographiques des points chauds, pour évaluer les risques et les vulnérabilités du secteur des ménages. Par exemple, cette carte du Grand Vancouver montre la distribution géographique du ratio moyen de prêt au revenu des nouveaux prêts hypothécaires à rapport prêt-valeur élevé : plus la couleur est foncée, plus la dette est élevée par rapport au revenu. Comme en faisait état la livraison de décembre de la Revue du système financier, la proportion de ménages fortement endettés a poursuivi sa progression dans la plupart des villes canadiennes, en particulier Toronto et Vancouver.

Paiements effectués ou reçus par la Banque du Canada dans le Système de transfert de paiements de grande valeur

Données quotidiennes moyennes, en valeur et en volume

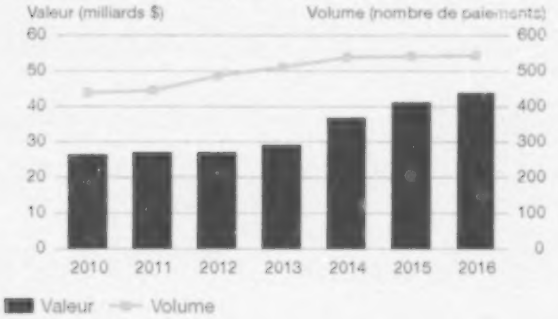

Paiements effectués par l'ensemble des participants au Système de transfert de paiements de grande valeur

Données quotidiennes moyennes, en valeur et en volume

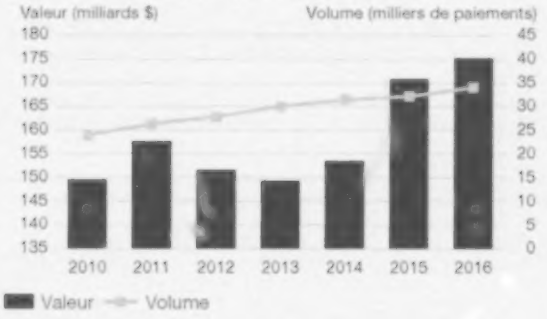

Les employés de la Banque ont collaboré avec les autorités budgétaires et réglementaires des provinces afin de préciser les critères d'admissibilité à l'aide d'urgence pour les institutions financières provinciales.

Le gouverneur a désigné le Système automatisé de compensation et de règlement (SACR) en tant que système de compensation et de règlement susceptible de présenter un risque pour le système de paiement, l'assujettissant de ce fait à la surveillance de la Banque.

En collaboration avec les ACVM, la Banque a publié des indications supplémentaires concernant les normes de gestion des risques pour les IMF d'importance systémique, y compris des exigences relatives aux plans de redressement.

La Banque joue un rôle continu dans le projet pluriannuel de modernisation des systèmes de paiement canadiens qui est mené par Paiements Canada conjointement avec les institutions financières et d'autres parties prenantes. Ces efforts ont pour objet de créer un nouveau système de base servant à la compensation et au règlement de paiements de grande valeur pour remplacer le Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV) et le SACR ainsi que mettre au point un système de paiement de détail en temps réel.

Parmi les grandes réalisations de 2016, notons l'approbation d'une vision commune de l'écosystème des paiements canadien ainsi que l'aval d'une nouvelle feuille de route sectorielle et d'un plan général pour réaliser cette vision. Un simulateur de système de paiement canadien a été lancé et déployé auprès de parties prenantes externes afin d'appuyer la recherche et l'analyse portant sur un certain nombre de questions stratégiques importantes liées à la conception et à la modernisation du système de paiement au Canada.

Les travaux en lien avec le projet Jasper ont commencé; il s'agit d'un projet réalisé conjointement avec Paiements Canada, les cinq plus grandes banques canadiennes et R3, un partenaire du secteur privé, ayant pour but de concevoir et de mettre à l'essai un prototype de système interbancaire de paiement utilisant un grand livre partagé. L'objectif est d'étudier les coûts et les avantages d'un tel système par rapport à un outil qui repose sur une technologie plus ancienne.

La Banque a également organisé conjointement un colloque et collaboré aux documents de recherche et d'analyse suivants : *Credit Risk and Collateral Demand in a Retail Payment System* et *Clearing and Settlement Systems from Around the World: A Qualitative Analysis*.

Activités à venir

- La Banque approfondira sa connaissance des activités du secteur bancaire parallèle au Canada (notamment celles associées à la gestion des actifs et aux courtiers) et évaluera les vulnérabilités que ces activités peuvent créer dans le système financier.
- La Banque continuera d'exercer un leadership au sein du Forum canadien des titres à revenu fixe ainsi que de se charger du secrétariat et du soutien analytique de ce comité dans le but de faciliter les discussions sur les orientations en lien avec le fonctionnement des marchés canadiens des titres à revenu fixe et de mettre en œuvre des initiatives sectorielles.
- La Banque améliore les modèles existants et élabore de nouvelles méthodes d'évaluation des risques et de recherche en rapport avec le lien entre la stabilité financière et la politique monétaire, y compris l'efficacité des instruments de politique macroprudentielle.
- Les réformes relatives aux produits dérivés de gré à gré, dont les appels de marge et la compensation, seront mises en œuvre en 2017. La Banque aidera la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés à accroître la part des opérations de pension compensées centralement pour inclure un groupe élargi d'intervenants de marché, dont les institutions du côté acheteur et les autres courtiers.
- En 2017, le colloque annuel de la Banque portera sur l'interaction entre les politiques macroprudentielles et la politique monétaire, et sur le rôle que joue l'institution dans l'atteinte des objectifs de stabilité financière.
- Entre le 1er mars et le 1er mai 2017, la Banque instaurera des changements relativement à la publication des taux de change. À compter de 2017, elle se servira d'un nouveau mode de calcul et limitera la liste des taux publiés aux 26 devises les plus activement négociées dans des opérations visant le dollar canadien.

La première sous-gouverneure, Carolyn A. Wilkins, a prononcé un discours intitulé Les technologies financières et l'écosystème financier : évolution ou révolution? *à l'occasion de la conférence annuelle de Paiements Canada, en juin 2016, à Calgary.*
Photo : www.photobliss.com

Renseignements complémentaires

- La *Revue du système financier* a été publiée en juin et en décembre.
- Un article sur les modifications apportées à la politique d'octroi d'une aide d'urgence est paru dans la livraison de l'automne 2016 de la *Revue de la Banque du Canada*.
- Taux de change de la Banque du Canada

Michel Assaf et ses collègues du département des Marchés financiers effectuent des opérations à partir de la salle des marchés de la Banque.

GESTION FINANCIÈRE

La Gestion financière en 2016

Divers facteurs externes importants ont eu une incidence sur les activités de gestion financière de la Banque du Canada en 2016.

- À la suite des mesures annoncées dans le budget fédéral, les besoins d'emprunt du gouvernement du Canada (de même que l'encours de la dette fédérale) ont augmenté par rapport aux années précédentes.
- Partout dans le monde, les taux d'intérêt sont restés très bas, et même dans certains cas négatifs. Cette faiblesse des taux continue de poser des défis en ce qui concerne la gestion des réserves de change du pays et des actifs du fonds de pension de la Banque du Canada.
- La demande de services bancaires et de garde qu'offre la Banque du Canada s'est accrue ces dernières années et est restée forte en 2016. Les banques centrales ainsi que les gestionnaires de réserves et d'autres instances officielles, tant à l'étranger qu'au pays, s'efforcent de plus en plus de réduire le risque de contrepartie en ayant recours aux services de la Banque du Canada.

Réalisations

Conformément aux objectifs du gouvernement du Canada, le programme d'emprunt visait principalement à assurer aux programmes et services publics une source stable de financement à faible coût tout en soutenant le bon fonctionnement et la liquidité du marché des titres du gouvernement du Canada. À cette fin, il importe comme toujours de trouver un juste équilibre entre les coûts et les risques liés à la structure de la dette.

La stratégie de gestion de la dette pour 2016-2017 a été adaptée de façon à tenir compte de la hausse importante projetée des besoins de financement par emprunt du gouvernement[1]. Les obligations à trois ans ont été réinstaurées, et la taille des adjudications et des émissions de référence de toutes les échéances a été

1 L'exercice du gouvernement du Canada prend fin le 31 mars.

Le rôle de la Banque du Canada

La Banque :

- agit en qualité d'agent financier et de banquier du gouvernement du Canada et assure des services bancaires efficients et résilients; administre la dette et les réserves de change du gouvernement fédéral et lui donne des conseils à ce sujet, et collabore avec le ministère des Finances à l'élaboration des politiques et des programmes de gestion des activités d'emprunt et de placement du Canada;
- gère les soldes de trésorerie du gouvernement, procède à des adjudications de titres de la dette publique, gère le Compte du fonds des changes, qui inclut les réserves de change liquides du Canada, et administre le Programme de placement de titres sur le marché de détail du gouvernement;
- assure des services bancaires, des services de règlement et des services de garde pour son propre compte et fournit ces services au gouvernement fédéral, à des organisations financières internationales officielles, à des banques centrales étrangères, aux infrastructures de marchés financiers désignées, aux institutions financières membres de ces systèmes et à certaines sociétés d'État fédérales;
- surveille et gère les risques financiers associés aux activités menées en tant qu'agent financier du gouvernement ainsi que ceux associés à son propre bilan et produit des rapports à ce sujet, et assure une fonction de gestion et de surveillance des activités de garde se rapportant à la gestion des garanties d'opérations exécutées au pays et à l'étranger;
- effectue des travaux de recherche et met au point des outils d'analyse afin de rehausser la qualité de ses conseils concernant les enjeux liés à la gestion financière et aux systèmes de paiement;
- agit, pour le compte des propriétaires, à titre de gardien des soldes non réclamés de comptes bancaires, c'est-à-dire de dépôts ou d'instruments négociables, en dollars canadiens, détenus auprès des banques ou des sociétés de fiducie sous réglementation fédérale, mais à l'égard desquels aucune activité n'a été effectuée pendant au moins dix ans;
- agit à titre d'administrateur du Régime de pension de la Banque du Canada en se chargeant notamment de la gestion des actifs du Fonds de pension en fiducie et du Fonds de pension en fiducie complémentaire.

rehaussée. La Banque a aussi entrepris d'importants travaux afin de surveiller et de favoriser le bon fonctionnement des marchés de titres d'État.

Au 31 décembre 2016 :

- Les émissions d'obligations négociables du gouvernement du Canada devaient se chiffrer à environ 133 milliards de dollars pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2017, soit quelque 40 milliards de dollars de plus que pour l'exercice précédent.
- Selon les prévisions, l'encours des bons du Trésor devrait avoir légèrement reculé au 31 mars 2017 pour s'établir à 134 milliards de dollars, comparativement à 138 milliards de dollars pour l'exercice précédent.
- L'encours de la dette se chiffrait à 696 milliards de dollars, soit un accroissement de 23 milliards de dollars en glissement annuel.

En ce qui concerne les réserves de change, le ministre des Finances a approuvé en 2016 un nouvel Énoncé de politique de placement qui régit l'acquisition, la gestion et le dessaisissement des actifs du Compte du fonds des changes du Canada. L'Énoncé comporte une structure de gouvernance mise à jour, indique la répartition stratégique de l'actif et comprend un indice de référence en matière de placement pour la gestion des actifs de réserve. Il fait également état de l'utilisation des évaluations internes du crédit pour éclairer les décisions de placement. L'indice de référence, qui avait été mis à l'essai dans le cadre d'un projet pilote en 2015, a été adopté officiellement en 2016.

La valeur marchande des réserves de liquidités détenues dans le Compte du fonds des changes s'établissait à environ 73 milliards de dollars américains au 31 décembre 2016. Autour de 72 % des réserves étaient investis dans des titres libellés en dollars américains, et le reste, en euros, en livres sterling et en yens.

La Banque a travaillé en étroite collaboration avec le ministère des Finances pour mettre au point et appliquer un nouveau cadre complet de gestion du portefeuille de swaps. Celui-ci comprend des plafonds révisés relatifs aux contreparties et des critères d'admissibilité, une structure de gouvernance, ainsi que des méthodes et des processus permettant de mieux gérer les expositions au risque de contrepartie.

Des accords révisés, qui nécessitent un échange réciproque de garanties, ont maintenant été conclus avec presque toutes les contreparties des swaps de

Encours des titres d'emprunt négociables du gouvernement du Canada

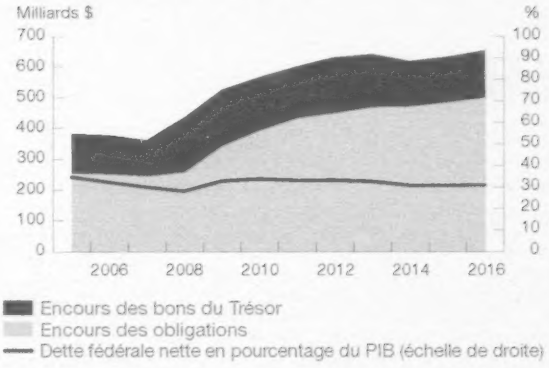

Réserves de change liquides détenues dans le Compte du fonds des changes
Au 31 décembre 2016

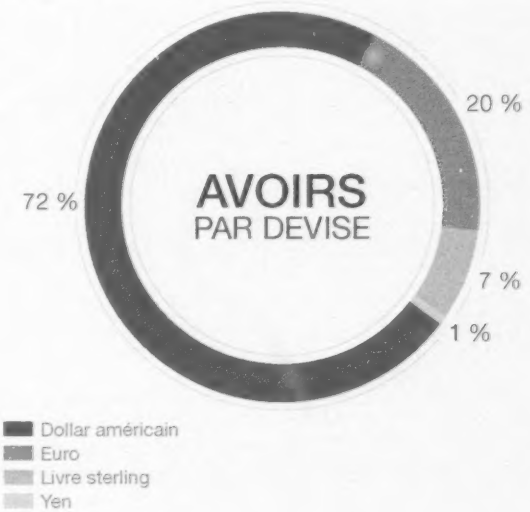

devises. Le passage à ce nouveau cadre a généré des versements ponctuels au gouvernement totalisant environ 107 millions de dollars et devrait entraîner une réduction des coûts de financement annuels de l'ordre de plusieurs millions de dollars.

La Banque a reçu l'approbation du gouvernement du Canada afin de fournir des services bancaires et de garde à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), en conformité avec le rôle que joue la Banque en vue de favoriser la stabilité du système financier canadien et comme elle le fait déjà pour un certain nombre de clients.

Les travaux se sont poursuivis en 2016 afin de réduire le recours mécanique aux agences de notation externe et d'encourager l'utilisation des évaluations internes du crédit. La Banque tient maintenant à jour des notations internes pour plus de 80 entités, dont des émetteurs souverains, des entités liées à une autorité publique, des organismes, des banques multilatérales de développement et des institutions financières, et elle est reconnue par d'autres banques centrales comme un chef de file mondial dans ce domaine.

La Banque a mené à bien l'évaluation d'options d'approvisionnement pour la prestation des services administratifs relatifs au Programme de placement de titres sur le marché de détail, géré par l'institution au nom du gouvernement du Canada, en prévision de l'expiration future du contrat conclu avec son fournisseur externe. La taille du Programme de placement de titres sur le marché de détail du gouvernement continue de diminuer, l'encours et le volume d'émissions ayant tous deux reculé encore cette année. Environ deux millions de Canadiens détiennent plus de cinq milliards de dollars dans des obligations d'épargne vendues dans le cadre du Programme.

La Banque a mis en œuvre des recommandations formulées dans l'étude triennale portant sur l'appariement de l'actif et du passif du Fonds de pension de la Banque menée en 2015. La part du portefeuille investie dans des actifs privés à long terme est en cours d'augmentation. Ces actifs correspondent bien au profil de passif du fonds et contribuent à diversifier les expositions aux risques et à réduire le risque global, en permettant tout de même d'obtenir le taux de rendement attendu.

La Banque a su maintenir ses rigoureuses normes d'excellence opérationnelle en matière d'opérations bancaires et un taux de disponibilité de 99,97 % dans le Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV).

Activités à venir

- La Banque effectuera des travaux de recherche et d'analyse afin de soutenir les objectifs du gouvernement d'assurer un financement stable et à faible coût tout en favorisant le bon fonctionnement du marché de ses titres. Cette démarche visera notamment à évaluer la robustesse du cadre utilisé pour émettre des titres de la dette publique dans le contexte de l'évolution de la structure du marché et de la conjoncture réglementaire.
- La Banque a établi une stratégie et des échéances en vue de moderniser le système d'adjudication essentiel servant à effectuer ses opérations sur les marchés, dans le but d'accroître la souplesse et l'efficience opérationnelle et de réduire le risque. L'élaboration et la mise en œuvre de la nouvelle solution se poursuivront au cours des années à venir.
- La Banque amorcera la négociation avec le fournisseur de services administratifs et de soutien des technologies de l'information du Programme de placement de titres sur le marché de détail. Compte tenu des besoins en pleine évolution du programme, il faut améliorer la souplesse, la transparence et l'efficience.
- La Banque fera progresser les travaux en vue d'accueillir la SCHL à titre de nouveau client.

Renseignements complémentaires

- Renseignements sur la gestion financière à la Banque du Canada
- Stratégie de gestion de la dette du gouvernement du Canada

MONNAIE

La Monnaie en 2016

En 2016, le Canada a poursuivi, pour une cinquième année, son passage du papier au polymère pour ses billets de banque.

À la fin de l'année, le nombre de billets de banque canadiens en circulation s'élevait à environ 2,1 milliards, et les billets en polymère en représentaient environ 84 %, comparativement à 80 % un an plus tôt. Comme ce chiffre correspond à présent à la grande majorité des billets en circulation, le rythme de remplacement devrait ralentir considérablement dans les années à venir.

La qualité des billets en polymère en circulation se maintient : leur durée de vie est au moins trois fois et demie plus longue que celle des billets en papier.

La durabilité accrue du polymère et la possibilité de le recycler permettent de produire des billets plus économiques et écologiques.

Les billets en polymère sont aussi difficiles à contrefaire, comme en témoigne le faible taux de contrefaçon au pays. En effet, à la fin de 2016, ce taux était de 9 billets par million (BPM), ce qui se situe bien en deçà de la cible de 30 BPM.

L'essentiel de la contrefaçon vise encore les billets en papier des séries précédentes. La Banque a poursuivi ses activités de dissuasion de la contrefaçon auprès des détaillants et a continué de collaborer avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et Sécurité publique Canada dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la contrefaçon.

Réalisations

La Banque a mené des travaux d'envergure en 2016 pour concevoir un billet commémoratif et planifier la prochaine série de billets en polymère. Ces activités allaient de la conception des éléments de sécurité et du contenu visuel à la planification de la production et de la distribution des billets.

La Banque a aussi consolidé son engagement à consulter la population au sujet de la conception des futurs billets. Un processus de consultation a ainsi été lancé en vue du choix de la Canadienne emblématique qui figurera sur le premier billet de la prochaine série, lequel devrait être mis en circulation vers la fin de 2018.

Le rôle de la Banque du Canada

La Banque du Canada est chargée de fournir aux Canadiens des billets de banque qu'ils peuvent utiliser en toute confiance. Elle est responsable du cycle de vie complet des billets — conception, élaboration, production, distribution, retrait et destruction — et veille à ce que les billets en circulation continuent de répondre aux besoins de la population en faisant en sorte qu'ils soient à l'épreuve de la contrefaçon, qu'ils respectent des normes de qualité élevées et qu'ils soient en quantité suffisante.

Pour appuyer les orientations stratégiques de sa fonction Monnaie, la Banque effectue des recherches sur un vaste éventail de sujets, dont la conception et la sûreté des coupures, la qualité et l'état des billets en circulation, l'utilisation de l'argent comptant et l'avenir des billets de banque. Elle se penche également sur la surveillance, l'émission et la réglementation des monnaies électroniques, de même que sur les modes de paiement de détail électroniques.

La Banque sollicite régulièrement l'avis des représentants des organismes d'application de la loi, des secteurs du commerce de détail et des services bancaires, ainsi que du grand public, qui constituent une source précieuse de renseignements, notamment sur l'usage de l'argent comptant, le contenu visuel des prochains billets de banque, et l'utilisation et le coût des autres modes de paiement.

Dans le but de décourager la contrefaçon de la monnaie canadienne, la Banque collabore avec les organismes d'application de la loi et les intervenants du système judiciaire et mène des activités de sensibilisation destinées à accroître la vérification systématique des billets par les détaillants et le public.

La Banque participe à des groupes de travail internationaux et coopère avec des instituts de recherche et d'autres banques centrales dans le but de favoriser la mise en commun des connaissances et des pratiques exemplaires ainsi que l'échange de points de vue et le partage de ressources. Il s'agit aussi pour elle de contribuer à l'avancement de la recherche dans des domaines ayant un lien avec la monnaie.

La consultation a permis de réunir plus de 26 300 propositions provenant de citoyens de partout au Canada, ce qui en a fait la plus vaste initiative de participation du public jamais déployée par la Banque[2].

L'institution a de plus mené à bien le processus de conception, de mise à l'essai et de consultation de groupes de discussion pour le billet commémoratif qui soulignera le 150e anniversaire de la Confédération en 2017.

Les opérations de la Monnaie ont permis d'assurer l'approvisionnement des Canadiens en billets de banque sûrs et de grande qualité grâce à des pratiques rigoureuses de gestion de la chaîne d'approvisionnement et d'assurance de la qualité ainsi qu'à une collaboration constante avec les institutions financières partenaires.

La Banque s'affaire à moderniser ses centres de traitement des billets afin qu'ils restent à l'avant-garde et puissent être adaptés aux changements de l'environnement de distribution des billets. Parmi les grandes priorités, on compte : les systèmes de technologies de l'information, les processus de contrôle, de sécurité et d'audit, les systèmes de manutention et d'emballage des billets et la formation des employés.

Grâce à la stratégie de gestion de l'information de la Monnaie, la Banque a acquis la capacité de recueillir et d'analyser des données provenant de nombreuses sources afin d'accroître la qualité des billets en circulation, de dégager les tendances dans l'utilisation de l'argent liquide et de cartographier le mouvement des billets dans le système de distribution.

La stratégie a permis d'apporter des améliorations à plusieurs égards. Ainsi, l'échange des données avec les partenaires de la chaîne d'approvisionnement et les principales parties prenantes a été renforcé et automatisé, l'infrastructure et la technologie ont été mises à niveau afin de faciliter l'analyse des tendances relatives aux billets de banque par le personnel, et des études pilotes ont été menées afin d'évaluer l'efficacité du suivi de la circulation des billets.

La Banque est membre d'un groupe de recherche dont font partie le Conseil national de recherches du Canada et des partenaires des secteurs public et privé. Une étude a été réalisée en 2016 sur la durabilité des billets en polymère, et des travaux de recherche sur

Le gouverneur (à gauche) discute avec les élèves Andrin Lewis (au centre), de l'école publique Roberta Bondar, et Sonia Larouche (à droite), de l'école élémentaire publique Gabrielle-Roy, en avril 2016. Les élèves de ces deux écoles d'Ottawa ont créé des œuvres d'art représentant des femmes qui les inspirent, dans le cadre d'une activité destinée à présenter le processus de nomination visant à choisir la Canadienne qui figurera sur un nouveau billet de banque.

les technologies liées aux billets de banque et les comportements des consommateurs en ce qui concerne l'usage de l'argent comptant sont en cours.

Dans le cadre de travaux sur la monnaie électronique, l'un de ses champs d'intérêt en ce qui a trait aux technologies financières, la Banque s'est penchée sur des questions touchant les monnaies numériques émises par des banques centrales, l'interaction entre les fonds publics et les fonds privés, les nouvelles technologies de paiement et d'autres évolutions. La Banque a poursuivi une étude sur le coût des paiements, qui guidera la mise au point de la prochaine génération de systèmes de paiement du Canada.

Les bureaux régionaux de la Banque à Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal et Halifax sont demeurés très présents dans l'ensemble du pays en offrant des programmes d'information sur la monnaie aux organismes d'application de la loi partenaires locaux, à la GRC, aux institutions financières et aux détaillants. Les employés des régions ont aussi fourni du soutien relativement aux consultations publiques sur la conception des billets de banque.

2 Pour en savoir plus sur le processus de consultation, se reporter à la section « Communications et rayonnement ».

Viola Desmond : la Canadienne qui figurera sur un billet

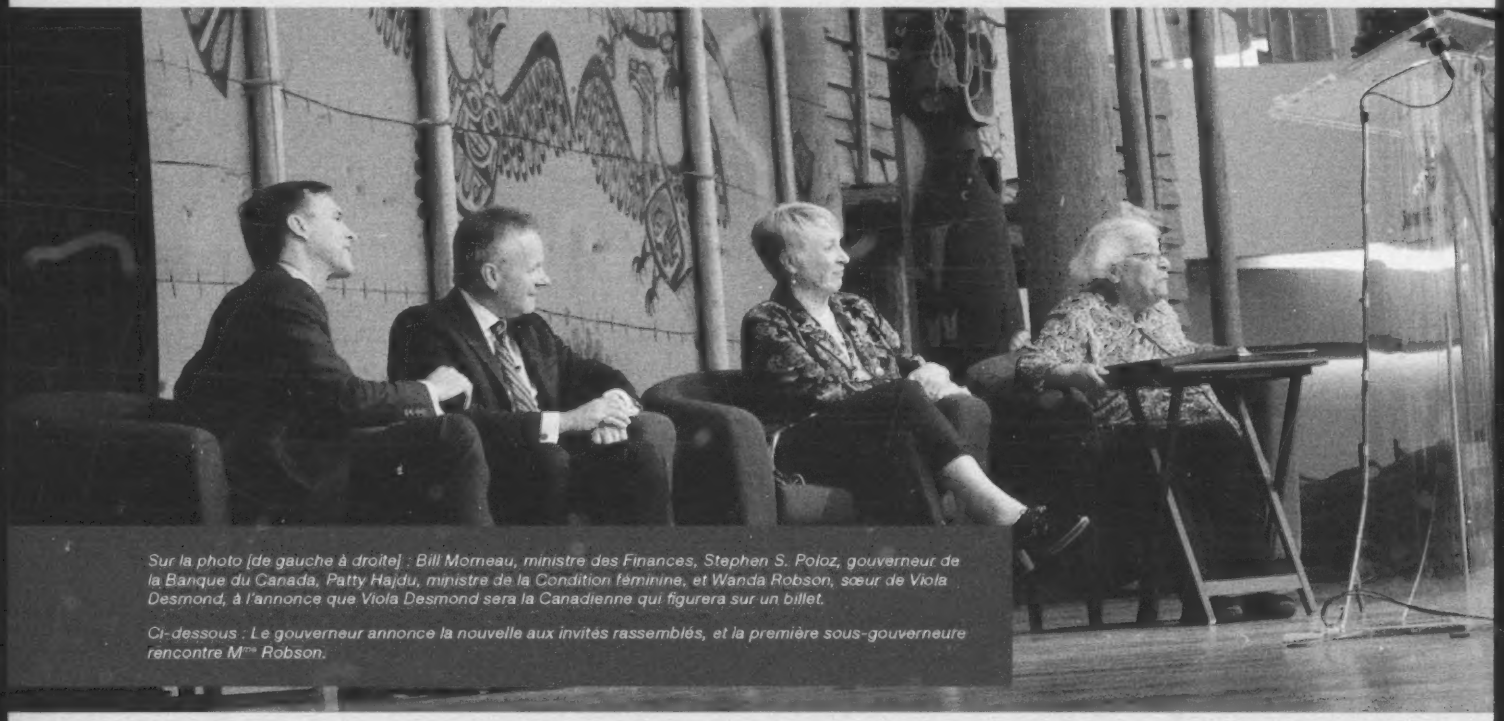

Sur la photo [de gauche à droite] : Bill Morneau, ministre des Finances, Stephen S. Poloz, gouverneur de la Banque du Canada, Patty Hajdu, ministre de la Condition féminine, et Wanda Robson, sœur de Viola Desmond, à l'annonce que Viola Desmond sera la Canadienne qui figurera sur un billet.

Ci-dessous : Le gouverneur annonce la nouvelle aux invités rassemblés, et la première sous-gouverneure rencontre M^me^ Robson.

Viola Desmond, une icône du mouvement pour les droits et libertés au Canada, a été choisie pour figurer sur le billet canadien de 10 dollars, qui devrait être émis à la fin de 2018.

Le ministre des Finances a retenu M^me^ Desmond parmi une liste restreinte de cinq Canadiennes qui, ensemble, illustrent les contributions variées et importantes des femmes à l'histoire du Canada.

L'annonce faite le 8 décembre 2016 a clos le processus de sélection amorcé par un appel de candidatures qui avait permis d'établir la liste initiale de 461 candidates admissibles proposées par les Canadiens.

M^me^ Desmond était une femme d'affaires accomplie de la Nouvelle-Écosse qui a refusé de quitter une section réservée aux Blancs d'un cinéma en 1946 et a ensuite été incarcérée, reconnue coupable et condamnée à une amende.

Son procès constitue la première contestation judiciaire connue soulevée par une femme noire au Canada pour cause de ségrégation raciale. La persévérance de M^me^ Desmond et l'attention suscitée par son procès ont élargi le mouvement visant à reconnaître l'importance des droits de la personne au Canada.

Activités à venir

- La Banque continuera de mener les travaux liés à la production du billet commémoratif de 10 dollars visant à souligner le 150e anniversaire de la Confédération. Le billet Canada 150 sera mis en circulation à l'échelle du pays en juin 2017, et 40 millions de billets seront émis.
- À présent que Mme Viola Desmond a été choisie pour figurer sur le billet de 10 dollars de 2018, le processus de conception et de production s'amorcera. La population sera à nouveau consultée dans le cadre de groupes de discussion.
- La Banque lancera un plan sur deux ans en vue de concevoir et de mettre à l'essai de nouveaux éléments de sécurité pour la prochaine série de billets.
- Grâce à sa stratégie de gestion de l'information de la Monnaie, la Banque améliorera l'échange et l'intégration des données sur les billets de banque de ses partenaires de la chaîne d'approvisionnement et développera davantage sa capacité d'analyse des données.
- La Banque pilotera des discussions au sujet du système de distribution des billets, en collaboration avec les grandes institutions financières, afin d'en maintenir l'efficience. La modernisation des centres de traitement des billets se poursuivra.
- La Banque fera avancer ses travaux de recherche sur la monnaie électronique et les technologies de paiement électronique, de même que sur les technologies de pointe relativement à la sûreté des billets de banque. Cette démarche inclura une enquête sur l'utilisation du bitcoin.
- Les résultats de l'étude sur le coût des paiements seront publiés dans les premiers mois de 2017; ils permettront d'en savoir plus sur les coûts de transaction liés à l'argent comptant et aux autres modes de paiement au Canada. La Banque préparera également la prochaine enquête sur les modes de paiement.

Renseignements complémentaires

- Viola Desmond : la Canadienne emblématique qui figurera sur le nouveau billet de 10 dollars : communiqué et diffusion Web
- Étude sur le coût des paiements

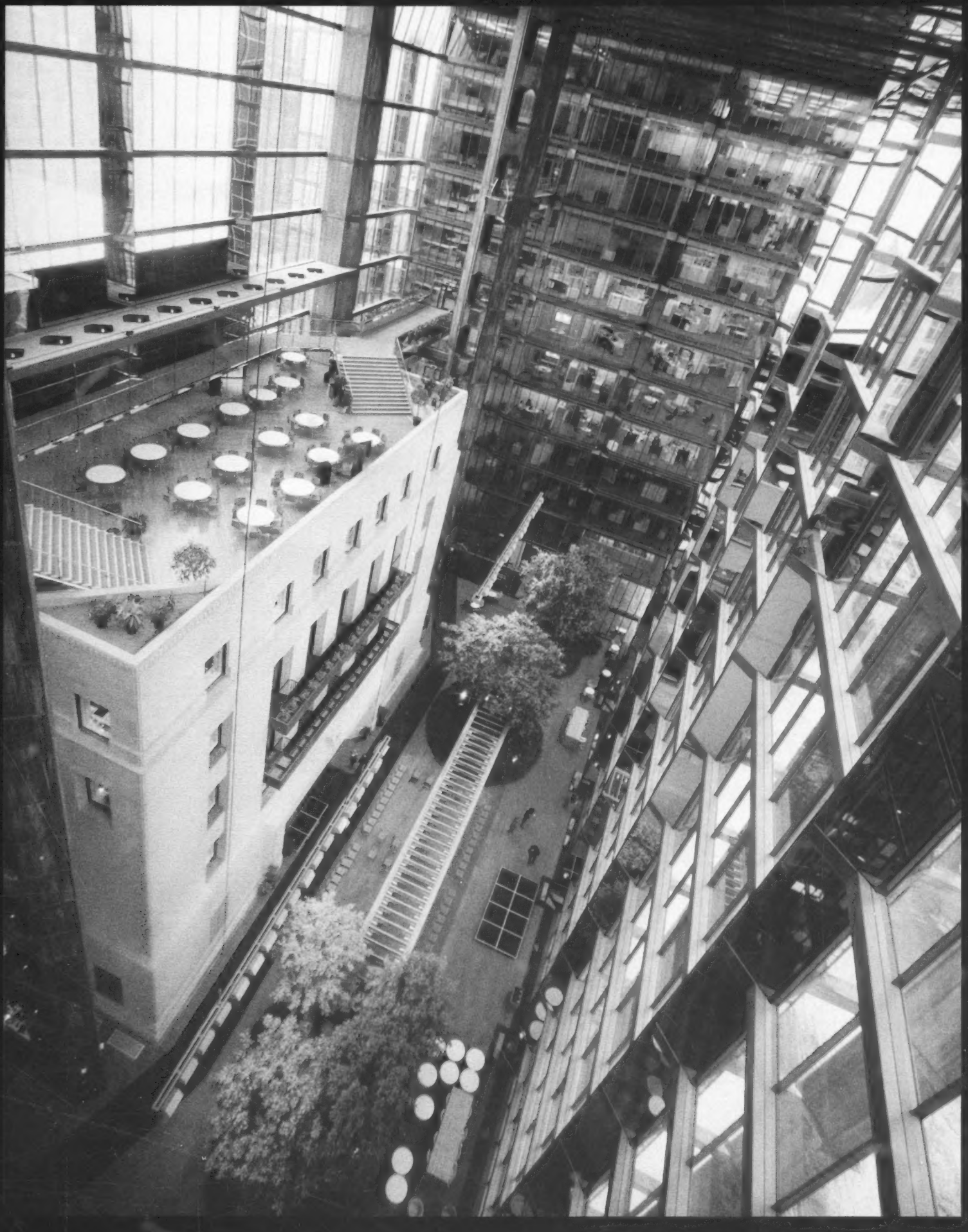

ADMINISTRATION DE LA BANQUE DU CANADA

L'Administration de la Banque en 2016

Les grandes fonctions et les activités principales de la Banque du Canada s'appuient sur de solides pratiques de gestion et un cadre opérationnel efficace.

Des opérations efficaces, efficientes et novatrices favorisent la mobilisation et la productivité des employés et contribuent à la réalisation des objectifs opérationnels énoncés dans le Plan à moyen terme de la Banque.

L'institution compte parmi son personnel des économistes et des spécialistes du système financier, dont les activités sont liées à ses grandes fonctions, mais également des leaders et des employés des départements de l'Administration générale, qui assurent l'efficacité et l'efficience des opérations. Ces derniers s'occupent notamment de la gestion :

- des ressources humaines : recrutement, mobilisation et fidélisation d'employés très qualifiés;
- des processus institutionnels : prise de décisions et gouvernance par la Haute Direction, conformité, gestion des risques, questions juridiques, politique institutionnelle et communications;
- des actifs : entretien des immeubles, protection du personnel et des biens matériels, approvisionnement et gestion de l'information;
- des finances : établissement des budgets, comptabilité, contrôle et audit;
- des technologies de l'information, des données et de la sécurité.

L'année 2016 a été marquée par l'achèvement, en novembre, du projet de modernisation du siège, dans les délais et le budget impartis.

Composition du personnel de la Banque, par fonction
Chiffres approximatifs pour 2016

* Comprend environ 1 500 employés chargés des activités essentielles et 200 employés temporaires embauchés pour des projets

Pour la septième année consécutive, la Banque s'est classée parmi les 100 meilleurs employeurs du Canada et les 25 meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale.

En 2016, le programme des Prix d'excellence, qui en était à sa troisième édition, a connu une augmentation du nombre d'employés mis en candidature par leurs collègues. En tout, 51 candidatures ont été reçues et 13 employés ont été reconnus par la Banque pour leurs contributions dans les domaines de l'innovation, du milieu de travail et de la collaboration.

Banque du Canada — Principes de l'Administration générale

Ce qui nous guide

- Partenaire à valeur ajoutée : mettre à la disposition des secteurs d'activité les relations et les connaissances dont ils ont besoin pour résoudre leurs problèmes
- Excellence opérationnelle : offrir des processus et des systèmes efficients et intégrés, des analyses de qualité supérieure, ainsi qu'une planification et des budgets établis en concertation
- Bonne collaboration : assurer une prestation de services et de conseils utiles et adaptés
- Intendance institutionnelle efficace : fournir les conseils, l'orientation et le soutien nécessaires pour faciliter la prise de décisions judicieuses et assurer l'intendance de l'information et des ressources financières et humaines de la Banque

Encore une fois, le personnel de la Banque a volontairement participé à la campagne de charité annuelle en milieu de travail. En plus de contribuer comme par le passé à la campagne Centraide, les employés ont pu verser, pour une deuxième année, des dons à PartenaireSanté, un regroupement d'organismes de bienfaisance nationaux du domaine de la santé. Une somme record de 287 299 dollars a été recueillie grâce aux dons directs et aux activités internes de collecte de fonds.

Les ressources humaines

Chaque année, des efforts considérables sont déployés afin d'offrir aux employés un milieu de travail exceptionnel, des occasions de perfectionnement uniques et une rémunération globale concurrentielle.

En 2016, la Banque a lancé un projet de trois ans visant à revoir et à repenser ses stratégies, programmes, pratiques et outils administratifs en matière de ressources humaines (RH). Les objectifs de la modernisation des RH ont été établis à l'issue d'une rigoureuse évaluation des besoins comprenant une vaste consultation du personnel. Trois aspects prioritaires ont ainsi été choisis :

- projets destinés à aider les leaders à renforcer la culture d'innovation en mettant l'accent sur des discussions d'encadrement et de perfectionnement constructives;
- programmes permettant d'attirer et de motiver les employés, dont une approche de gestion du rendement et de perfectionnement du personnel grandement simplifiée et mieux adaptée;
- nouveaux outils facilitant les transactions en matière de RH effectuées par les leaders et les employés.

Conformément aux objectifs établis dans le Plan à moyen terme et dans les nouvelles compétences en leadership de la Banque, le gouverneur et la première sous-gouverneure ont appuyé des possibilités de perfectionnement offertes aux leaders de tous les niveaux de l'institution, afin de favoriser l'innovation et la prise de risques stratégiques. Il s'agit entre autres de la mise en œuvre d'un programme d'encadrement et de rétroaction normalisé, d'un programme de perfectionnement en leadership sur mesure, ainsi que d'outils et de ressources connexes.

Le kiosque « Racontez-nous votre expérience des RH », à la Conférence annuelle des employés, a permis aux membres du personnel d'échanger leurs points de vue sur les services des RH qui ont une incidence durable. Sur la photo, Gillian Brouse, responsable, Modernisation des RH, discute avec Iris Zhang, qui travaille au département des Services généraux.

En 2016, des stratégies ont été mises en place pour répondre à la complexité et à l'évolution des besoins en recrutement. On a notamment mené des campagnes ciblées afin de doter les postes difficiles à pourvoir (p. ex., spécialistes de la cybersécurité) et accru les efforts pour embaucher des femmes à des postes d'économiste et de spécialiste du secteur financier.

Le remaniement du site Web de recrutement et l'utilisation des médias sociaux ont permis d'augmenter le nombre de visiteurs dans le site Web de la campagne de recrutement universitaire.

En 2016, la Banque a amélioré ses programmes afin de promouvoir la diversité et l'équité en matière d'emploi. Ainsi, des boursiers (Autochtones et personnes handicapées) ont participé à des stages dans un domaine lié aux grandes fonctions de la Banque, et l'institution a favorisé l'élargissement d'un programme de placement professionnel pour les personnes handicapées.

Compte tenu des changements qui se sont opérés à la Banque, un plus grand nombre d'activités de communication interne ont été réalisées. Outre la communication des divers aspects en lien avec le retour au siège modernisé, des stratégies ont été conçues pour aider les employés à bien comprendre et appliquer les nombreuses politiques et procédures (nouvelles ou actualisées) de la Banque.

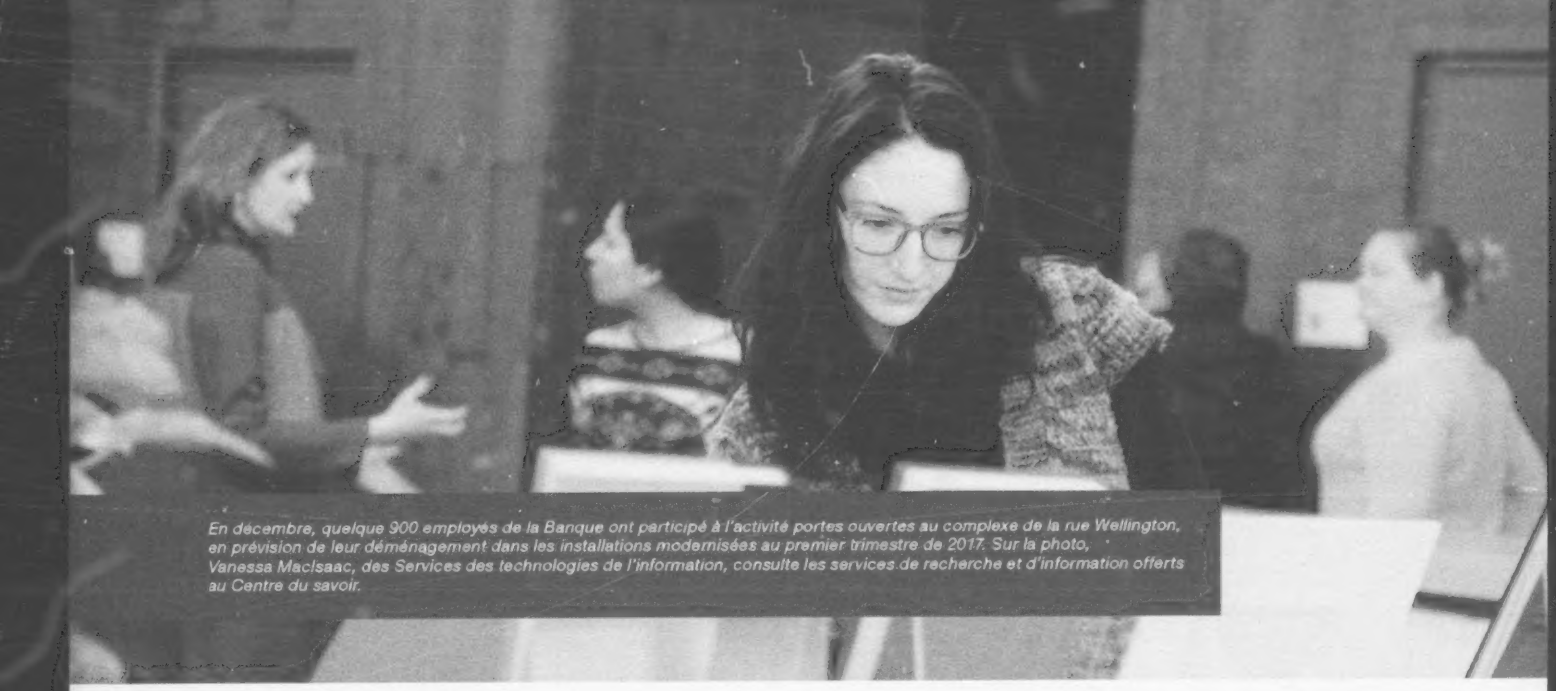

En décembre, quelque 900 employés de la Banque ont participé à l'activité portes ouvertes au complexe de la rue Wellington, en prévision de leur déménagement dans les installations modernisées au premier trimestre de 2017. Sur la photo, Vanessa MacIsaac, des Services des technologies de l'information, consulte les services de recherche et d'information offerts au Centre du savoir.

L'infrastructure opérationnelle

Le rythme rapide des progrès technologiques et les besoins opérationnels en constante évolution obligent la Banque à adapter et à améliorer chaque année son infrastructure opérationnelle tout en atténuant les risques liés à ses systèmes d'exploitation.

La modernisation du siège de la rue Wellington a représenté l'occasion idéale de procéder à de telles améliorations en 2016 :

- nouvelles technologies et utilisation accrue d'applications sans fil;
- modernisation des espaces de travail : étages aménagés selon un concept à aire ouverte et davantage de salles de réunion et d'espaces de collaboration;
- modification des modèles opérationnels pour favoriser de nouvelles façons d'offrir des services aux employés.
- Le nouveau Centre du savoir encourage la gestion de l'information et la recherche, et l'Espace Idées facilite la collaboration. Au rez-de-chaussée, les membres du personnel ont en outre accès au kiosque où du soutien informatique et d'autres services leur sont offerts en personne.

Un vaste processus de gestion des changements a permis aux employés de se familiariser avec les nombreuses caractéristiques du nouveau complexe, et les a accompagnés à toutes les étapes de leur retour au 234, rue Wellington.

Les systèmes de sécurité de la Banque ont été améliorés pour répondre aux besoins du siège modernisé. L'institution a retenu les services de Brookfield Solutions Globales Intégrées comme fournisseur de services liés aux installations afin de favoriser l'efficience et de tirer parti des services et connaissances spécialisés d'un fournisseur externe.

En 2016, une nouvelle structure de gestion des incidents a été adoptée, et la Banque a mis à l'essai son plan de continuité des opérations.

La nouvelle stratégie en matière d'infonuagique met en avant l'uniformisation de la prestation des services et définit clairement les responsabilités ayant trait à l'ensemble des services infonuagiques de la Banque. Le Centre d'excellence en infonuagique, qui fera la promotion des pratiques exemplaires dans le domaine, en est l'une des principales composantes.

Des progrès considérables ont été réalisés en ce qui a trait à l'intégration de l'innovation aux réflexions quotidiennes, et la Banque a pris des mesures pour améliorer un certain nombre de ses processus opérationnels en 2016. La méthode allégée (Lean), par exemple, est utilisée pour rendre les processus internes plus clairs pour le client, mais aussi plus faciles à gérer.

Afin de soutenir la réalisation des projets énoncés dans le Plan à moyen terme, la Banque a en outre amélioré ses processus de surveillance et de gestion des investissements. La Vérification interne et les membres de l'Équipe de gestion des risques d'entreprise contribuent à l'évaluation des avantages et des risques d'entreprise qui ressortent des analyses de rentabilité des projets.

À la Conférence annuelle des employés, un kiosque présentait les nouvelles technologies du siège modernisé. De gauche à droite : Mario Lulic, Jeffrey Birch et Martin Khouzam font la démonstration de quelques-uns des nouveaux appareils mobiles.

La résilience

Le renforcement de la résilience globale de l'infrastructure des technologies de l'information (TI) de la Banque était l'une des priorités de l'institution pour 2016. Des éléments clés de la stratégie TI ont nettement progressé, ce qui a favorisé l'amélioration de l'infrastructure, et a donné lieu à l'adoption de pratiques exemplaires d'autres banques centrales et d'institutions connexes :

- La Banque a continué à renforcer la cybersécurité en 2016. Les travaux ont porté principalement sur la précision des normes, des rôles et des responsabilités ayant trait à l'atténuation des cyberrisques.
- La stratégie et la feuille de route du Programme d'amélioration de la reprise des activités ont été élaborées pour définir des mesures permettant d'assurer l'intégrité des systèmes de la Banque. Les modifications qui seront apportées en continu à ces derniers consolideront la capacité de reprise des systèmes déterminants.
- La Banque a mené à terme un programme de trois ans ayant pour objet d'accroître la résilience de l'infrastructure de réseau soutenant le Système bancaire à haute disponibilité.
- La Banque a réalisé d'importantes mises à niveau de divers systèmes de traitement des opérations, et les accords de swap de change passés avec d'autres banques centrales ont été mis à l'épreuve pour améliorer la résilience des opérations.

Activités à venir

- Tous les employés seront de retour au complexe de la rue Wellington d'ici la fin du premier trimestre de 2017.
- Divers programmes encourageront les employés à utiliser efficacement les nouveaux outils et espaces, dont l'Espace Idées, afin de favoriser la créativité et l'expérimentation.
- La nouvelle stratégie de gestion du rendement individuel sera lancée en 2017. Elle portera notamment sur la formation des leaders, la simplification des compétences clés pour les employés et les nouveaux outils en ligne permettant de consigner le rendement.
- La première phase du Programme d'amélioration de la reprise des activités, qui vise à assurer l'intégrité des systèmes de la Banque, se terminera en 2017 et sera suivie de la deuxième phase, qui, elle, devrait s'achever à la fin de 2018.
- Une réévaluation de la cybersécurité à la Banque sera préparée en 2017.

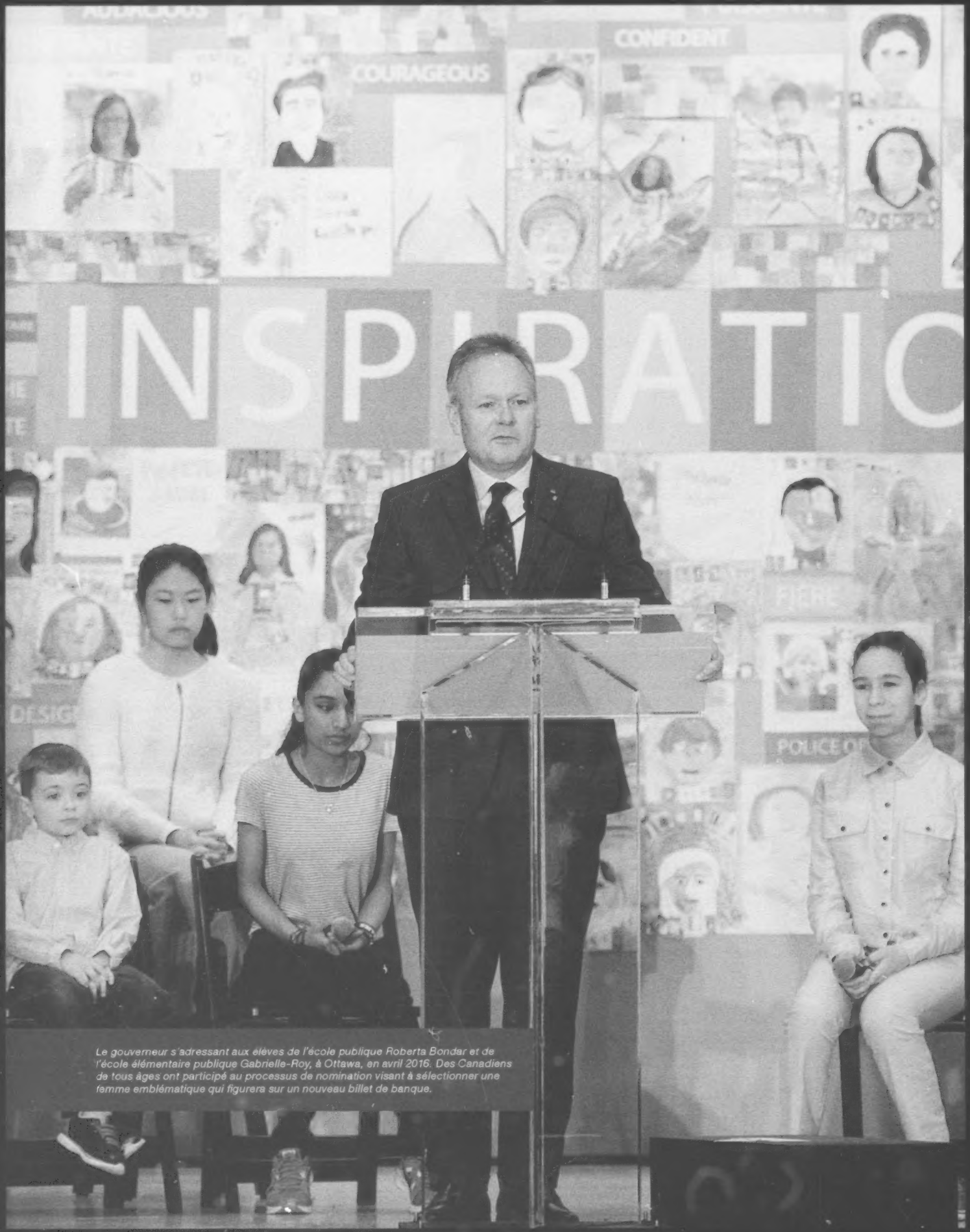

Le gouverneur s'adressant aux élèves de l'école publique Roberta Bondar et de l'école élémentaire publique Gabrielle-Roy, à Ottawa, en avril 2016. Des Canadiens de tous âges ont participé au processus de nomination visant à sélectionner une femme emblématique qui figurera sur un nouveau billet de banque.

COMMUNICATIONS ET RAYONNEMENT

Communications et rayonnement en 2016

La Banque du Canada s'est engagée à communiquer ses politiques et ses actions en faisant preuve d'ouverture et de transparence.

Les ménages, les entreprises et les investisseurs ont davantage confiance en la valeur de la monnaie et en la fiabilité du système financier canadien s'ils comprennent mieux les activités de la Banque.

L'objectif est de communiquer de façon claire et efficace avec les Canadiens et de présenter un compte rendu détaillé des décisions, des recherches et des analyses de l'institution.

En 2016, la Banque s'est employée davantage à :

- rejoindre certaines parties prenantes et les Canadiens en général;
- élargir son éventail de moyens de communication, notamment par les médias électroniques et les réseaux sociaux;
- mettre en place des façons novatrices d'atteindre de nouveaux publics, le Musée de la Banque du Canada, qui ouvrira en 2017, en étant un exemple.

La Banque a comme principale priorité d'aider la population à mieux comprendre les facteurs liés à l'économie et à l'inflation qui fondent ses décisions de politique monétaire. En 2016, elle s'est efforcée dans ses activités de communication d'expliquer l'entente qu'elle a conclue avec le gouvernement fédéral concernant le renouvellement de la cible de maîtrise de l'inflation, dans le cadre du régime instauré il y a 25 ans.

Le 24 octobre, la Banque a publié la *Déclaration commune du gouvernement du Canada et de la Banque du Canada concernant le renouvellement de la cible de maîtrise de l'inflation* ainsi qu'un document d'information complet présentant les grandes lignes des travaux de recherche menés sur trois grandes questions, une lettre du gouverneur au ministre des Finances et divers contenus explicatifs sur les réseaux sociaux. La Banque a aussi tenu une séance d'information à l'intention des journalistes et, au début de novembre, le gouverneur a prononcé un discours sur l'importance du régime de ciblage de l'inflation de la Banque.

Durant l'année, la Banque a également pris plusieurs mesures afin d'améliorer les communications en matière de politique monétaire :

- Le contenu du *Rapport sur la politique monétaire*, qui est publié tous les trois mois, a été simplifié et comprend maintenant une analyse plus poussée des risques entourant les perspectives.
- Dans sa déclaration préliminaire, le gouverneur présente maintenant plus en détail les principaux jugements et facteurs sur lesquels reposent les décisions de politique monétaire prises par le Conseil de direction.
- Afin d'atteindre un plus grand nombre de parties prenantes et de membres du public, la Banque continue de privilégier l'utilisation des plateformes numériques pour ses communications externes.

La publication des notes analytiques du personnel, qui a commencé en 2015, s'est poursuivie en 2016. Les travaux qui sont pertinents pour les projections ou les activités de la Banque y sont présentés de façon plus approfondie.

Grâce à ces projets, la Banque accroît la transparence de ses recherches et de ses analyses et permet aux Canadiens d'accéder facilement à un nombre incalculable de données.

L'institution dispose d'un site Web riche en information où elle met à la disposition du grand public des statistiques quotidiennes ainsi que des avis, des publications,

Les vidéos des conférences de presse données par le gouverneur (à droite) et la première sous-gouverneure (à gauche) après la parution de grandes publications concernant la politique monétaire peuvent être visionnées dans le site Web de la Banque du Canada. Ci-dessus, une photo du gouverneur et de la première sous-gouverneure répondant aux questions à la suite de la parution, le 15 décembre 2016, de la dernière livraison de la Revue du système financier.

des résultats d'enquête, des documents de recherche et d'information, des discours, des rapports et des vidéos.

La Banque a commencé par ailleurs à diffuser sur Internet de nouvelles données, notamment dans un portail offrant un accès rapide aux recherches publiées par la Banque et aux documents de travail du personnel.

En outre, la Banque est de plus en plus présente dans les réseaux sociaux, comme le lui permettent par exemple Twitter, LinkedIn, les fils RSS, Flickr et YouTube.

17 039 membres LinkedIn

100 000 abonnés Twitter

2,6 millions de visites du site Web par mois, en moyenne

2 246 abonnés YouTube
247 300 visionnements vidéo

Enfin, la Banque continue aussi de communiquer avec les Canadiens par les canaux traditionnels. En 2016, les employés ont donné suite à 15 020 appels téléphoniques, 10 550 courriels, 115 lettres et 106 télécopies en répondant à des questions et à des remarques très diverses au sujet de la Banque et de ses activités.

Bureaux régionaux

Les cinq bureaux régionaux de la Banque, situés à Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal et Halifax, jouent un rôle de liaison essentiel en permettant à l'institution de recevoir des points de vue sur l'évolution régionale de l'économie et d'entretenir des liens étroits avec les entreprises, les administrations publiques, les établissements d'enseignement, les associations et d'autres organismes. Le personnel de ces bureaux joue un rôle non négligeable dans la compréhension qu'a la Banque des marchés financiers. Les représentants des bureaux de Toronto et de Montréal consultent régulièrement les acteurs des marchés financiers dans différentes régions du pays; pour sa part, le bureau de New York assure la liaison avec le milieu financier des États-Unis.

Consultations auprès des Canadiens

Une vaste consultation publique a été menée en 2016. Elle visait à choisir une Canadienne emblématique du pays qui figurera sur la première coupure de la prochaine série de billets, dont l'émission est prévue à la fin de 2018[3]. La réponse du public a été telle que cette consultation est, à ce jour, la plus importante et la plus complète de l'histoire de la Banque.

- Le premier ministre Justin Trudeau et le ministre des Finances Bill Morneau ont invité la population à proposer des candidatures.
- La Banque a nommé un comité consultatif indépendant chargé, avec l'appui d'un groupe d'experts et d'autres spécialistes, de raccourcir la liste de candidates.
- Un sondage officiel a été réalisé pour permettre à la population de se prononcer sur les douze candidates figurant sur la longue liste.

Les candidatures proposées par le grand public ont conduit à une liste de 461 femmes susceptibles de figurer sur la coupure qui sera émise à la fin de l'année 2018.

3 Voir la section « Monnaie » (à la page 34) pour en apprendre davantage.

Les activités annuelles de la Banque

À gauche : En avril 2016, la première sous-gouverneure Carolyn A. Wilkins s'est exprimée devant les membres de la Chambre de commerce du Grand Vancouver. Son discours s'intitulait La grande transition chinoise : les implications pour le Canada. *Photo : Chambre de commerce du Grand Vancouver.*

À droite : Durant l'année, les membres du Conseil de direction ont rencontré un large éventail d'intervenants des secteurs privé et public afin d'avoir le point de vue des régions du pays sur l'évolution de l'économie canadienne. En septembre 2016, le sous-gouverneur Timothy Lane (à droite) a visité le terminal portuaire G3 de Thunder Bay en compagnie du gestionnaire des installations, Paul Kennedy.

Les nombreuses activités de rayonnement et de consultation auprès des parties prenantes font en sorte que les points de vue de la population, des entreprises et des organismes du Canada sont compris et pris en compte par la Banque dans ses décisions de politique monétaire.

Huit fois par année, la Banque annonce sa décision relative au taux directeur et, en complément, publie le *Rapport sur la politique monétaire* tous les trois mois.

L'institution fait aussi paraître deux fois par an la *Revue du système financier* afin de mieux faire comprendre aux Canadiens les risques pesant sur la stabilité du système financier canadien.

À ces publications s'ajoutent les discours prononcés par les membres du Conseil de direction aux quatre coins du pays et à l'étranger. Ces discours permettent à la Banque de communiquer ses principaux messages auprès des Canadiens et de ses interlocuteurs étrangers. En 2016, le gouverneur et la première sous-gouverneure ont prononcé respectivement huit et quatre discours publics, et l'ensemble des sous-gouverneurs, huit.

Après la plupart des grandes annonces, le gouverneur et la première sous-gouverneure tiennent des conférences de presse et accordent des entrevues. Le gouverneur a donné quatorze conférences de presse en 2016, dont six en compagnie de la première sous-gouverneure et deux avec le ministre des Finances.

Le gouverneur et la première sous-gouverneure témoignent deux fois par année devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes et le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, comme c'était le cas au printemps et à l'automne 2016.

Au total, les membres du Conseil de direction ont participé à 22 entrevues et à 2 tables rondes avec les médias. Les journalistes ont assisté à 33 séances à huis clos au siège de la Banque, où ils ont pu prendre connaissance du texte des discours et des publications sous embargo.

Tout au long de l'année, les membres du Conseil de direction ont aussi tenu régulièrement des consultations et des tables rondes avec des dirigeants d'entreprises et d'organisations, tant privées que publiques, de divers horizons.

- Des groupes de discussion ont été organisés afin d'évaluer l'opinion des Canadiens au sujet de la courte liste de cinq finalistes.
- Les médias sociaux — et notamment les mots-clics #bankNOTEable et #surunBILLET dans Twitter — ont été largement mis à contribution afin de faire participer le public tout au long du processus; des fiches biographiques et les photos des candidates ont été partagées sur diverses plateformes, et une infographie colorée destinée à expliquer le processus de sélection a été diffusée dans le site Web.
- Il y a eu 90 000 gazouillis sur Viola Desmond et les mots-clics #bankNOTEable et #surunBILLET.

Musée de la Banque du Canada

Le Musée de la Banque du Canada à Ottawa, qui devrait ouvrir en 2017, a été pensé pour être l'un des principaux outils de communication et de sensibilisation auprès du public. Le nouveau musée a une mission élargie. À la vocation première d'être la vitrine de la Collection nationale de monnaies s'ajoute dorénavant une mission de vulgarisation : montrer et expliquer les grandes fonctions de la Banque. Les services de concepteurs spécialisés ont été retenus pour imaginer et créer le Musée en y intégrant des technologies d'avant-garde pour la présentation du contenu.

L'espace muséal a été complètement reconfiguré dans le cadre de la modernisation du siège, et l'entrée a été déplacée à l'intérieur d'une imposante structure pyramidale sise à l'angle des rues Bank et Wellington.

La monnaie électronique déchiffrée est une des expositions itinérantes de la Banque; elle fait redécouvrir le passé et le présent des monnaies au Canada et à l'étranger, et envisage leur avenir.

En 2016, le Musée a maintenu son programme d'expositions itinérantes et temporaires, accroissant ainsi le rayonnement de la Banque au-delà de la région d'Ottawa. Par exemple, *La monnaie électronique déchiffrée* renseigne les Canadiens sur les monnaies anciennes et l'avenir des modes de paiement actuels au moyen d'écrans tactiles, de plateaux de jeu et de vidéos.

L'entrée du Musée de la Banque du Canada, au centre-ville d'Ottawa, sera située à l'angle des rues Bank et Wellington.

Recherche et rayonnement auprès des universités

La recherche de grande qualité est à la base du travail qu'effectue la Banque et a eu un rôle de premier plan en 2016 pour éclairer l'analyse des politiques.

Le Plan de recherche à moyen terme pour 2016-2018 présente les priorités pour les trois prochaines années et s'inscrit plus largement dans le plan à moyen terme de la Banque.

En 2016, la Banque a mis en ligne 63 documents de travail du personnel et 22 documents d'analyse tandis que 66 travaux de recherche ont été publiés dans des revues externes. Les recherches en cours sont rendues publiques par la diffusion d'un bulletin mensuel et du fil de nouvelles recherches.

Une grande part des travaux de recherche menés en 2016 ont été consacrés au renouvellement de l'entente relative à la maîtrise de l'inflation. Ils ont aussi contribué à l'analyse des politiques en apportant un éclairage sur bien d'autres domaines, notamment sur la stabilité financière, l'infrastructure des marchés financiers, la monnaie électronique, la prochaine génération de systèmes de paiement, le commerce international et les prix des produits de base.

La première sous-gouverneure, Carolyn A. Wilkins, remet au professeur Liyan Yang, de l'Université de Toronto, la Bourse du gouverneur.

Cette bourse annuelle est décernée à un professeur adjoint ou agrégé exceptionnel qui s'est distingué dans des domaines liés aux activités de banque centrale.

La Banque a poursuivi sa collaboration avec les universitaires et d'autres chercheurs partenaires dans le but de favoriser des discussions sérieuses et des échanges de renseignements sur des sujets importants.

Deux nouveaux participants se sont joints au Programme de chercheurs invités en 2016, portant à six le nombre de participants. Ce programme donne l'occasion à des chercheurs éminents de travailler à la Banque du Canada, et aux chercheurs de la Banque, de collaborer de près avec des experts externes à l'étude de questions nouvelles liées aux politiques et se rapportant aux grandes fonctions de l'institution.

L'intérêt pour ce programme a grandi tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Banque, et plusieurs projets conjoints sont en cours.

Chercheurs invités en 2016 :

- Victor Aguirregabiria, Université de Toronto
- Andrew Levin, Collège Dartmouth
- Yuriy Gorodnichenko, Université de Californie à Berkeley
- Ricardo Lagos, Université de New York
- Itay Goldstein, École Wharton de l'Université de Pennsylvanie
- Charles M. Kahn, professeur émérite à l'Université de l'Illinois

Le Programme de bourses de recherche de la Banque vise à favoriser l'excellence dans la recherche au sein des universités canadiennes et la mise en place de partenariats avec des experts de l'extérieur dans les domaines qui sont au cœur du mandat de la Banque. Les lauréats reçoivent un soutien financier de la Banque.

Lauréats de 2016 :

- Francesco Trebbi, Université de la Colombie-Britannique
- Daniel Trefler, Université de Toronto

La Bourse du gouverneur, remise à un professeur adjoint ou agrégé exceptionnel qui s'est distingué dans des domaines liés aux activités de banque centrale, a été décernée à Liyan Yang, de l'Université de Toronto.

En février 2016, l'Université McGill a remporté les honneurs de la première édition de l'épreuve nationale du Défi du gouverneur. Ci-dessus, Valentyn Litvin, de l'Université McGill, présente les recommandations de politique monétaire formulées par son groupe devant un jury d'experts, à Ottawa. Plus de 140 étudiants de 24 universités canadiennes ont participé au concours de 2016-2017, dont l'épreuve finale se tiendra en février 2017.

Au début de 2016, le gouverneur a présidé l'épreuve finale du premier Défi du gouverneur, un concours annuel qui s'adresse aux étudiants universitaires et qui est destiné à mieux faire connaître le rôle de la politique monétaire dans l'économie canadienne. Les équipes d'étudiants de premier cycle en économie doivent analyser et prédire l'évolution de l'économie, puis formuler des recommandations concernant la conduite de la politique monétaire qu'ils devront présenter à des juges.

L'équipe de l'Université McGill a remporté le concours de 2015-2016. Le deuxième Défi du gouverneur, auquel ont participé des étudiants de 24 universités canadiennes, a eu lieu en novembre. Les cinq équipes finalistes s'affronteront à Ottawa en février 2017.

La Banque a aussi organisé plusieurs colloques et ateliers en 2016 dans le but de susciter l'intérêt des parties prenantes et des chercheurs.

Renseignements complémentaires

- Programme de bourses de recherche de la Banque du Canada
- Programme de chercheurs invités
- Défi du gouverneur
- Discours de Carolyn A. Wilkins devant la Chambre de commerce du Grand Vancouver
- Musée de la Banque du Canada
- Programme de modernisation du siège
- Renseignements généraux
  1 800 303-1282
  info@banqueducanada.ca
  www.banqueducanada.ca

Le gouverneur Poloz a prononcé le discours principal, intitulé Un nouveau point d'équilibre : commerce international, productivité et croissance économique, *au Sommet Canada–États-Unis sur les valeurs mobilières tenu à New York en avril 2016 sous les auspices de l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) et de la Securities Industry and Financial Markets Association (SIFMA).*
Photo : Bloomberg L.P.

PRÉSENCE INTERNATIONALE

La présence internationale en 2016

Chaque année, les activités que mène la Banque du Canada sur la scène internationale contribuent à la réalisation du mandat de l'institution. Il est essentiel de bien comprendre l'économie mondiale tant pour la formulation de la politique monétaire canadienne que pour le repérage des risques pesant sur le système financier.

L'échange d'information et de points de vue avec des homologues étrangers joue un rôle fondamental dans l'acquisition de cette compréhension. Ce partenariat aide la Banque à s'attaquer à des problèmes complexes, souvent intriqués à l'échelle internationale dans leurs dimensions économiques, financières et réglementaires, ainsi qu'à des dossiers communs qui concernent les politiques relatives au système financier et les opérations de banque centrale.

Les discussions sur l'évolution de l'économie mondiale, qui se sont tenues à l'échelle internationale en 2016, ont surtout visé à comprendre les causes de l'atonie de la croissance, qui s'est notamment traduite par le ralentissement structurel des échanges commerciaux et de l'investissement dans le monde.

Parmi les facteurs connexes, on compte les perspectives de la demande mondiale et la transformation structurelle en cours de l'économie chinoise. La Banque continuera de suivre de près l'incidence de ces évolutions, qui touchent directement le Canada par la voie des exportations et des termes de l'échange, par celle des cours du pétrole et des produits de base non énergétiques, et par le canal des conditions financières.

Ces questions, et bien d'autres, étaient à l'ordre du jour des réunions du G20 et du Fonds monétaire international (FMI) en 2016. Les représentants du Canada ont appuyé les efforts des dirigeants des pays du G20, qui se sont engagés à utiliser tout l'éventail des instruments à leur disposition — politique monétaire, budgétaire et structurelle — afin d'assurer une croissance forte, durable, équilibrée et inclusive.

Le rôle de la Banque du Canada sur la scène internationale

Le gouverneur, la première sous-gouverneure, les sous-gouverneurs et d'autres cadres supérieurs de l'institution entretiennent un dialogue sur l'évolution de la conjoncture économique et financière mondiale auprès d'instances comme :

- le Groupe des Sept (G7) et le Groupe des Vingt (G20);
- le Fonds monétaire international (FMI);
- le Conseil de stabilité financière (CSF);
- la Banque des Règlements Internationaux (BRI);
- l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV);
- l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le gouverneur siège au conseil d'administration de la BRI, lequel détermine la stratégie et les grandes orientations de cette institution et en surveille les dirigeants. Il préside également son Comité d'audit, chargé d'examiner les questions liées aux systèmes de contrôle interne et à la communication financière.

La Banque appuie les travaux du CSF visant l'élaboration et la promotion de politiques efficaces en matière notamment de réglementation et de surveillance du secteur financier dans le but de favoriser la stabilité financière dans le monde.

La première sous-gouverneure est membre de l'assemblée plénière du CSF et du Comité permanent d'évaluation des vulnérabilités, qui surveille et évalue les vulnérabilités au sein du système financier mondial.

La Banque contribue à l'élaboration de la version définitive de Bâle III par sa participation au Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, au Groupe de développement des politiques prudentielles et à plusieurs groupes de travail sur les expositions aux emprunteurs souverains et la réglementation de la liquidité.

Des représentants de la Banque prennent aussi part aux travaux de divers groupes de travail et comités internationaux, que ce soit dans le but de formuler des recommandations sur un sujet précis pour des comités affiliés ou d'échanger des idées et de collaborer avec des économistes et des chercheurs d'autres pays.

Dialogue international

La Banque établit des relations de travail stratégiques avec ses homologues étrangers, dans un cadre bilatéral ou à l'intérieur de différents groupes, afin de discuter d'enjeux majeurs ou particuliers d'intérêt commun. Les discussions sont habituellement menées au sein de comités relevant d'organismes internationaux.

Les Amériques

Compte tenu des nombreux enjeux économiques communs et des importants liens commerciaux et financiers entre les pays de l'hémisphère occidental, la Banque a décidé en 2016 de faire porter ses efforts sur les activités conjointes qui touchent les États d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud.

Au début de 2016, le gouverneur Poloz a été nommé président du Comité consultatif Amériques de la Banque des Règlements Internationaux (BRI)[4] pour un mandat de deux ans. Composé des gouverneurs des huit banques centrales membres de la BRI dans la région, le Comité facilite la communication entre ces derniers, leurs représentants et la BRI en ce qui a trait aux questions qui intéressent les banques centrales du continent.

Un des principaux sujets abordés en 2016 a été le début de la normalisation de la politique monétaire aux États-Unis et ses conséquences sur les taux de change et les flux de capitaux en Amérique du Nord et en Amérique du Sud.

La première sous-gouverneure, Carolyn A. Wilkins, a partagé, avec le gouverneur de la Banque centrale de la Barbade, DeLisle Worrell, la présidence du Groupe consultatif régional pour les Amériques du Conseil de stabilité financière (CSF), qui réunit des représentants de vingt pays de la région. Le Groupe a fait participer activement le secteur privé aux discussions sur les questions de nature financière qui revêtent un intérêt particulier pour les États de cette partie du monde, notamment concernant le retrait des activités de correspondance bancaire dans certains pays ainsi que la taille et l'importance du secteur bancaire parallèle à l'échelle du continent.

4 Le Comité consultatif a été créé en 2008.

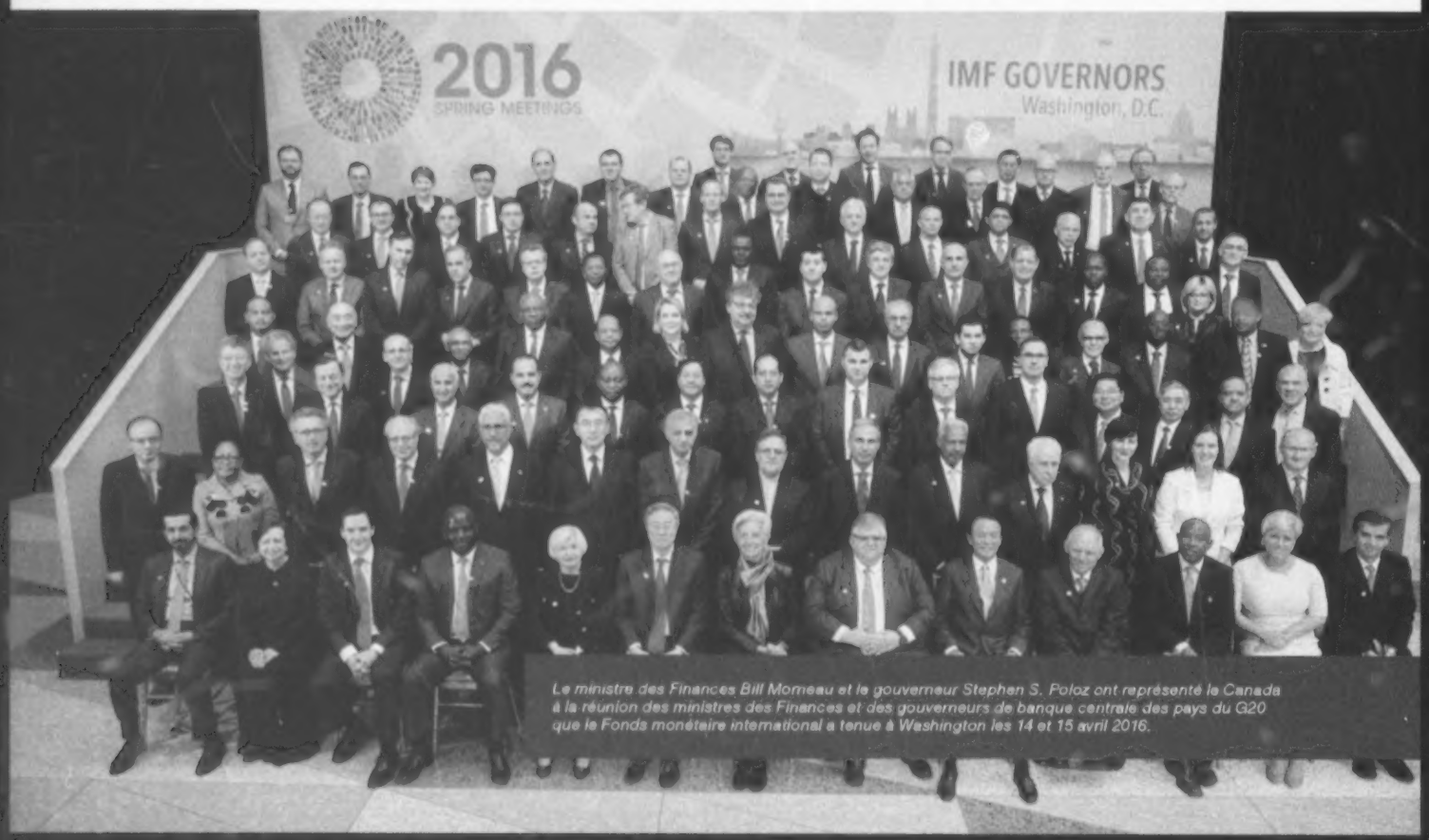

Le ministre des Finances Bill Morneau et le gouverneur Stephen S. Poloz ont représenté le Canada à la réunion des ministres des Finances et des gouverneurs de banque centrale des pays du G20 que le Fonds monétaire international a tenue à Washington les 14 et 15 avril 2016.

Vers des systèmes financiers plus robustes

Confrontés aux changements rapides qui se produisent dans les réseaux financiers mondiaux — amenés par les nouvelles technologies —, les banques centrales et les organismes concernés travaillent de concert afin d'améliorer les systèmes financiers et les cadres réglementaires internationaux.

Leurs actions communes se concentrent souvent sur des sujets ou des problèmes bien précis susceptibles d'avoir une incidence sur la politique monétaire ou la stabilité financière internationale.

Technologies financières

Toutes les banques centrales s'intéressent de près aux technologies financières sur le plan de l'émission de monnaie, de la stabilité financière et de la politique monétaire. Le sujet a pris de plus en plus d'importance en 2016.

Les technologies financières englobent les innovations dans le secteur des services financiers numériques, telles que la monnaie électronique et les applications de la technologie du grand livre partagé, qui commencent à transformer une vaste gamme de services au sein du système financier mondial.

Les bénéfices que pourraient apporter les technologies financières sont considérables et se traduiraient, selon les promesses, par des gains d'efficience ainsi que par de meilleurs avantages économiques pour les systèmes de paiement et par des méthodes de paiement plus pratiques pour les consommateurs. Quoi qu'il en soit, ces innovations donneront aussi lieu à des changements pour toutes les entités qui participent aux systèmes de paiement, dont les autorités de réglementation, les banques centrales et les institutions financières, et mèneront à l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché.

Les bénéfices que pourraient apporter les technologies financières sont considérables et se traduiraient, selon les promesses, par des gains d'efficience et de meilleurs avantages économiques pour les systèmes de paiement.

Étant donné les répercussions plus larges des technologies financières sur les politiques qui encadrent le secteur financier, les organismes de réglementation canadiens se penchent également sur les possibilités qu'ouvrent ces technologies et sur les risques qui leur sont associés tant pour le secteur financier que pour le cadre réglementaire qui le soutient.

La Banque participe à l'élaboration de politiques sur les technologies financières en mettant sa connaissance du domaine et son leadership à la disposition de diverses organisations internationales[5].

Le gouverneur est un administrateur du programme mondial dans le cadre de la réflexion sur l'avenir du système financier mondial pilotée par le Forum économique mondial. Réunissant des représentants du secteur privé, de l'État et des autorités de réglementation, cette initiative a comme objectif de bâtir un système financier mondial plus efficace, plus résilient et plus équitable.

La première sous-gouverneure joue un rôle de premier plan dans les travaux réalisés par le CSF sur les technologies financières : elle préside le comité international chargé d'assurer la direction de ces travaux, ce qui comporte d'importantes activités de liaison à l'échelle mondiale (auprès d'universitaires, de sociétés technologiques et d'institutions financières) ainsi que la coordination avec d'autres pays membres du CSF.

Secteur bancaire parallèle

Le secteur bancaire parallèle, que le CSF décrit comme un canal d'« intermédiation du crédit faisant intervenir des entités et des activités en dehors du système bancaire classique » [traduction][6], occupe une place

5 En font partie le Conseil de stabilité financière, l'Organisation internationale des commissions de valeurs, le Comité sur le système financier mondial de la Banque des Règlements internationaux (chargé de suivre de près l'évolution des marchés financiers mondiaux pour le compte des gouverneurs de banque centrale), le Comité sur les paiements et les infrastructures de marché et le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

6 Voir http://www.fsb.org/wp-content/uploads/global-shadow-banking-monitoring-report-2015.pdf (en anglais seulement). On recense dans le secteur bancaire parallèle une gamme d'activités et d'acteurs diversifiés : titrisation, opérations de pension, fonds du marché monétaire, mais aussi certaines des activités des institutions financières non bancaires comme les sociétés de financement et les maisons de courtage.

grandissante dans le système financier mondial. Bien que le fait de rendre le crédit accessible par des canaux non bancaires puisse être très bénéfique sur le plan économique, le CSF considère ces canaux parallèles comme une source de risque systémique, surtout s'ils sont structurés de manière à pouvoir mener des activités s'apparentant à celles d'une banque.

Au nom des organismes de réglementation financière du pays, la Banque a représenté le Canada en 2016 dans plusieurs groupes de travail sur le secteur bancaire parallèle relevant du CSF.

La première sous-gouverneure a dirigé l'équipe qui a préparé l'examen thématique, effectué par les pairs, de la mise en œuvre du cadre d'action du CSF pour le renforcement de la surveillance et de la réglementation des entités du secteur bancaire parallèle.

Les résultats de l'examen ont révélé que, malgré les progrès accomplis, il reste encore beaucoup à faire, tant par les organismes membres que par le CSF même, avant que les risques liés au secteur bancaire parallèle soient l'objet d'un suivi serré et soient atténués de façon efficace dans le monde.

Le ministre des Finances, Bill Morneau, et la première sous-gouverneure, Carolyn A. Wilkins, ont participé en avril 2016 à la conférence tenue conjointement par la Banque populaire de Chine et le Fonds monétaire international. Cette conférence portait sur le renforcement du système monétaire international et sur l'expérience de divers pays et organismes dans la résolution des problèmes d'endettement.

Opérations et assistance technique

Le Canada préconise des pratiques optimales concernant les opérations de banque centrale et participe à cette fin à des activités conjointes avec des banques centrales étrangères, la BRI et d'autres organismes internationaux. L'objectif de la Banque est de favoriser l'innovation et l'excellence sur le plan des politiques et des opérations de banque centrale au Canada et à l'extérieur du pays.

Des instances de la BRI, tels le Groupe des experts-informaticiens, le Groupe d'étude sur les questions de sécurité et le groupe des auditeurs internes des banques centrales, aident également l'institution à se tenir au fait des questions touchant la sécurité et les technologies de l'information ainsi que des tendances dans ces domaines.

La Banque fournit également une aide technique à d'autres banques centrales et à des organismes internationaux susceptibles de tirer parti de son expertise. Les institutions avec lesquelles elle entretient des relations peuvent lui envoyer des délégations, la consulter en lui soumettant des questionnaires et tenir des discussions par vidéo ou téléconférence. À l'occasion, des membres de son personnel se rendent aussi dans ces institutions, généralement dans le cadre d'activités de plus grande ampleur financées à l'externe.

En 2016, la Banque a donné suite à 47 demandes d'aide technique, en offrant des conseils et son savoir-faire sur une variété de sujets, tels que les tests de résistance et les Comptes du bilan national, les ressources humaines, la production de billets de banque, les enquêtes sur les perspectives des entreprises et la planification stratégique.

Renseignements complémentaires

- Wilkins, C. A. (2016). *Les technologies financières et l'écosystème financier : évolution ou révolution?*, discours prononcé devant Paiements Canada, Calgary (Alberta), 17 juin.
- Lane, T. (2016). *L'argent en mouvement : une perspective canadienne sur la mondialisation financière*, discours prononcé devant le Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale, Waterloo (Ontario), 16 novembre.
- Fonds monétaire international (2016). *Christine Lagarde Calls for Broad-based Policy Effort to Reinvigorate Growth*, communiqué, 24 juillet.
- Forum économique mondial

GOUVERNANCE DE LA BANQUE DU CANADA

La gouvernance en 2016

La *Loi sur la Banque du Canada* établit les pouvoirs et le cadre relatifs à la gouvernance de l'institution.

Le gouverneur

Le gouverneur de la Banque du Canada est le premier dirigeant de l'institution et le président de son conseil d'administration.

Aux termes de la *Loi sur la Banque du Canada*, le gouverneur a compétence expresse sur les activités de la Banque et il en assume la responsabilité. Ces activités consistent notamment à formuler et à mettre en œuvre la politique monétaire, à faire office d'agent financier du gouvernement canadien, à émettre des billets de banque et à approvisionner le système financier en liquidités. Conformément à la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements*, le gouverneur exerce la surveillance des principaux systèmes de compensation et de règlement au Canada.

En sa qualité de président, le gouverneur dirige le Conseil en ce qui a trait aux responsabilités de surveillance qu'exerce ce dernier en matière de finances et d'administration à la Banque.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Banque du Canada est composé du gouverneur, du premier sous-gouverneur ainsi que de douze administrateurs indépendants.

Les administrateurs indépendants sont nommés pour un mandat renouvelable de trois ans par le gouverneur en conseil (le Cabinet). Le sous-ministre des Finances y siège en qualité de membre d'office n'ayant pas droit de vote.

Le Conseil a des responsabilités précises pour ce qui concerne les finances et la comptabilité ainsi que les ressources humaines. Il ne voit pas à la formulation ni à la mise en œuvre de la politique monétaire.

La Banque s'emploie à maintenir les normes les plus élevées qui soient en matière de gouvernance et d'administration. À cette fin, le Conseil et les cadres supérieurs se tiennent au fait des pratiques optimales en vigueur dans d'autres institutions publiques semblables, banques centrales et organismes du secteur privé.

Les membres du Conseil renseignent aussi la Banque sur la conjoncture économique de la région qu'ils représentent.

Changements apportés à la composition du Conseil en 2016

Hassan Khosrowshahi (Vancouver, Colombie-Britannique) a démissionné du Conseil d'administration en novembre 2016.

Les administrateurs indépendants ont opté pour que Derek D. Key continue d'assumer ses fonctions d'administrateur principal pour un second mandat de deux ans, qui prendra fin en septembre 2018.

Le Conseil d'administration

Stephen S. Poloz[2*]
Gouverneur

Carolyn A. Wilkins[2, 7*]
Première sous-gouverneure

Norman M. Betts[4, 7]
Fredericton
(Nouveau-Brunswick)

Alan Andrew Borger[3, 5]
Winnipeg (Manitoba)

Phyllis Clark[2, 4*, 5]
Edmonton (Alberta)

Colin Dodds[6, 7, 8*]
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Monique
Jérôme-Forget[2, 3, 6*]
Montréal (Québec)

Claire Kennedy[2, 3*, 4, 6]
Toronto (Ontario)

Derek D. Key[1, 2, 3, 5*]
Summerside
(Île-du-Prince-Édouard)

Hassan Khosrowshahi[**4, 5]
Vancouver
(Colombie-Britannique)

Wes Scott[4, 7]
Toronto (Ontario)

Jean Simon[3, 6]
Saguenay (Québec)

Greg Stewart[6, 7]
Regina (Saskatchewan)

Martin Sullivan[5, 6]
Calvert
(Terre-Neuve-et-Labrador)

Paul Rochon[2]
Sous-ministre des Finances
Membre d'office

1. Administrateur principal
2. Membre du Comité de direction
3. Membre du Comité de gouvernance
4. Membre du Comité de la vérification et des finances
5. Membre du Comité des projets d'immobilisations
6. Membre du Comité des ressources humaines et de la rémunération
7. Membre du Comité des pensions
8. Président du Comité de nomination du Programme de bourses de recherche

* Assure la présidence du Comité

** Démissionnaire au 30 novembre 2016

Les réunions du Conseil et de ses comités

Le Conseil d'administration et ses comités se réunissent périodiquement tout au long de l'année, à Ottawa. Le Conseil tient une réunion à l'extérieur de la capitale dans le cadre du programme de rayonnement régional de la Banque. En 2016, les membres du Conseil se sont rencontrés six fois, et la réunion externe s'est déroulée à Whitehorse, au Yukon.

De plus, en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, l'institution est dotée d'un comité de direction ayant qualité pour agir en lieu et place du Conseil. En 2016, les membres du Comité de direction se sont réunis deux fois : en juillet, pour recevoir un compte rendu de la situation économique de la part de la première sous-gouverneure, et en septembre, pour recevoir le *Rapport sur la dotation des postes de cadres supérieurs et la planification de la relève de la Banque*, publié annuellement.

Chaque comité a un mandat énonçant ses responsabilités et celles de son président, et adopte un plan de travail pour l'année.

Un administrateur indépendant assume la présidence du Comité de nomination du Programme de bourses de recherche de la Banque. Ce rôle revenait à Colin Dodds en 2016.

Comités permanents du Conseil d'administration

Comité	Présidence	Mandat	Nombre de réunions en 2016[a]
Comité de la vérification et des finances	Phyllis Clark	▪ Assurer, au nom du Conseil, la supervision des questions financières au sein de l'institution, notamment à l'égard du Plan à moyen terme, du budget annuel et des dépenses, ainsi que des activités d'audit internes et externes	6
Comité des ressources humaines et de la rémunération	Monique Jérôme-Forget	▪ Assumer le rôle de surveillance dévolu au Conseil en ce qui touche les politiques et pratiques en matière de ressources humaines, les politiques de rémunération, la planification de la relève et le rendement des cadres supérieurs ▪ Formuler des recommandations sur la rémunération du gouverneur et du premier sous-gouverneur en fonction des échelles établies par le gouverneur en conseil et sous réserve de son approbation	5
Comité de gouvernance	Claire Kennedy	▪ Superviser les politiques et les pratiques de gouvernance, notamment en ce qui concerne l'efficacité du Conseil, la formation de ses membres, les mandats du Conseil et de ses comités, et la composition de ces derniers	3
Comité des projets d'immobilisations	Derek D. Key	▪ Exercer, au nom du Conseil, une surveillance des grands projets d'immobilisations entrepris par l'institution, notamment du Programme de modernisation du siège	7
Comité des pensions[b]	Carolyn A. Wilkins	▪ Soumettre au Conseil ses recommandations à l'égard des responsabilités de l'institution à titre de répondant et d'administrateur du Régime de pension de la Banque du Canada, y compris en ce qui a trait aux politiques de placement, à l'administration du Régime, aux communications et aux relations avec les parties prenantes	4

a. Le registre des présences aux réunions du Conseil peut être consulté dans le site Web de la Banque du Canada.
b. Le Comité des pensions est constitué de quatre administrateurs indépendants, du premier sous-gouverneur et de trois autres membres de la direction.

Indépendance du Conseil

Le gouverneur exerce la double fonction de président du Conseil d'administration et de premier dirigeant de la Banque; c'est pourquoi les administrateurs indépendants (c'est-à-dire qui ne font pas partie de la direction) élisent, pour un mandat renouvelable de deux ans, un administrateur principal chargé d'assurer la liaison avec le gouverneur. Derek D. Key a assumé les fonctions d'administrateur principal en 2016.

Le Conseil et ses comités tiennent régulièrement séance sans la présence de la direction ou des administrateurs non indépendants. À l'exception du Comité des pensions, tous les comités permanents du Conseil sont composés exclusivement d'administrateurs indépendants.

Le Comité de la vérification et des finances assure, au nom du Conseil, la surveillance du travail des vérificateurs internes et gère la relation avec les auditeurs externes de l'institution, qui sont nommés par le gouverneur en conseil. Ce comité rencontre périodiquement à huis clos les coauditeurs, le vérificateur interne en chef, de même que le chef des finances et chef comptable.

Le Conseil et ses comités sont autorisés à retenir les services de conseillers indépendants aux frais de la Banque.

Conduite du Conseil, efficacité et formation

Le Conseil effectue régulièrement une évaluation de son efficacité en recueillant les avis des administrateurs sur différents aspects de son fonctionnement, de sa gouvernance et de ses activités. Les nouveaux administrateurs prennent part à un programme d'orientation complet. Le Conseil a mis en place un programme de formation continue à l'intention des administrateurs, et il revoit périodiquement ses besoins en la matière.

La *Loi sur la Banque du Canada* précise les exigences requises pour être membre du Conseil, y compris les règles à observer pour éviter les conflits d'intérêts. Le Conseil a également adopté un code de conduite professionnelle et d'éthique pour les administrateurs indépendants.

Rémunération des administrateurs

Les administrateurs indépendants sont rémunérés en fonction des échelles prévues dans les lignes directrices concernant la rémunération des titulaires à temps partiel nommés par le gouverneur en conseil dans les sociétés d'État, lignes directrices qui sont administrées par le Bureau du Conseil privé.

Rémunération des membres du Conseil

- Provision annuelle : 8 000 dollars
- Provision supplémentaire pour les membres du Comité de direction : 3 000 dollars
- Provision supplémentaire pour les présidents des comités (à l'exclusion du président du Comité de gouvernance) : 1 000 dollars
- Provision supplémentaire pour le président du Comité de gouvernance : 2 000 dollars
- Indemnité quotidienne pour la participation aux réunions : 625 dollars

Les administrateurs indépendants obtiennent le remboursement des frais de déplacement, de repas et d'hébergement qu'occasionne leur participation aux réunions du Conseil ou de ses comités, ou à des activités s'y rapportant, conformément à la politique de la Banque à cet égard.

Le gouverneur, le premier sous-gouverneur et le sous-ministre des Finances ne sont pas rémunérés en leur qualité de membres du Conseil.

Le Conseil de direction institutionnelle (à partir de la gauche) : Timothy Lane, sous-gouverneur; Carolyn A. Wilkins, première sous-gouverneure; Filipe Dinis, chef de l'exploitation; Stephen S. Poloz, gouverneur; Sylvain Leduc, sous-gouverneur; Lynn Patterson, sous-gouverneure; Lawrence Schembri, sous-gouverneur

La direction de la Banque du Canada

Le gouverneur et le premier sous-gouverneur

Le gouverneur et le premier sous-gouverneur sont nommés par les administrateurs indépendants pour un mandat de sept ans, avec l'approbation du gouverneur en conseil. La durée de ce mandat permet aux titulaires de ces postes d'adopter les perspectives à moyen et à long terme indispensables à la mise en œuvre d'une politique monétaire efficace.

Les salaires du gouverneur et du premier sous-gouverneur sont fixés par le Conseil d'administration à l'intérieur d'échelles établies par le Comité consultatif sur le maintien en poste et la rémunération du personnel de direction, mis sur pied par le gouvernement du Canada. Ils sont soumis à l'approbation du gouverneur en conseil.

Les autres composantes de la rémunération globale du gouverneur et du premier sous-gouverneur sont liées à leur participation aux régimes de pension et de soins médicaux et dentaires de la Banque. Comme le prévoit la *Loi sur la Banque du Canada*, leur salaire ne comporte aucun élément de rémunération au rendement.

Le gouverneur peut compter sur l'aide des autres membres du Conseil de direction pour ce qui est des fonctions de formulation des politiques par la Banque, notamment en ce qui a trait à :

- la conduite de la politique monétaire;
- la promotion d'un système financier fiable et efficient.

Le Conseil de direction

Le Conseil de direction est formé du gouverneur, du premier sous-gouverneur et des quatre sous-gouverneurs.

En février 2016, le Conseil d'administration a nommé Sylvain Leduc au poste de sous-gouverneur, Agathe Côté ayant pris sa retraite le 16 janvier 2016.

Deux comités sont en place pour faire des recommandations au Conseil de direction.

1. *Le Comité d'examen de la politique monétaire*

   Les membres du Comité se rencontrent régulièrement pour échanger des renseignements et faire des recommandations au Conseil de direction relativement à la politique monétaire. Ce comité joue un rôle important dans l'évaluation de la situation économique.

   Le Comité regroupe les membres du Conseil de direction, l'avocat général et secrétaire général, les conseillers, les chefs des départements d'analyse économique et de celui des Communications, et les directeurs (Marchés financiers) des bureaux de Montréal et de Toronto ainsi que le représentant principal de la Banque à New York. Le Comité est présidé par le gouverneur, ou, en l'absence de celui-ci, par le premier sous-gouverneur.

2. *Le Comité d'examen du système financier*

   Ce comité constitue la principale tribune de présentation et de discussion des questions touchant le système financier. Il réunit de nombreux membres, dont tous ceux du Comité d'examen de la politique monétaire ainsi que le chef du département de la Monnaie. Le Comité d'examen du système financier est présidé par le gouverneur, ou, en l'absence de celui-ci, par le premier sous-gouverneur.

Structure de direction de la Banque du Canada

Le chef de l'exploitation supervise la planification stratégique et opérationnelle, l'administration et les opérations.

Le **Conseil de direction institutionnelle** est le principal organe de discussion et de décision sur l'orientation stratégique de la Banque. Il est composé des membres du Conseil de direction et du chef de l'exploitation.

La Banque compte aussi six conseillers et un chef de la gestion des risques qui donnent des avis et apportent une expertise au Conseil de direction et au Conseil de direction institutionnelle.

Le **Comité de leadership** se penche sur les enjeux stratégiques de la Banque et l'établissement d'une culture de leadership. La mise en commun de l'information s'effectue principalement dans le cadre de comptes rendus de réunions du Conseil d'administration, de séminaires et d'autres rencontres. Le Comité de leadership est constitué des membres du Conseil de direction institutionnelle ainsi que des conseillers et des chefs des départements de la Banque.

Le **Conseil supérieur de gestion** apporte son soutien au **Conseil de direction institutionnelle** en surveillant les dossiers d'ordre opérationnel, les programmes de la Banque, les initiatives stratégiques, la présentation de l'information financière, la planification annuelle et les risques connexes. Le Conseil supérieur de gestion se compose du premier sous-gouverneur (président), du chef de l'exploitation (coprésident), de l'avocat général et secrétaire général, du chef de la gestion des risques, du chef des finances et chef comptable, du chef des Ressources humaines, du chef des Services généraux, ainsi que de quatre autres chefs de département, y siégeant par roulement tous les 18 mois. En 2016, ces quatre sièges ont été occupés par les chefs des départements de la Monnaie, des Marchés financiers, des Services des technologies de l'information et des Analyses de l'économie internationale.

La Banque comprend les départements suivants : Analyses de l'économie canadienne, Analyses de l'économie internationale, Communications, Gestion financière et Opérations bancaires, Marchés financiers, Monnaie, Ressources humaines, Services à la Haute Direction et Services juridiques, Services des technologies de l'information, Services financiers, Services généraux, Stabilité financière et Vérification. En outre, l'institution compte un chef de la recherche économique et financière, qui coordonne les activités de recherche à l'échelle des départements d'analyse économique.

Conformité et éthique

La Banque impose à tous ses employés l'obligation de se conformer aux normes d'éthique professionnelle les plus élevées. À cette fin, la Banque a mis en place le Code de conduite professionnelle et d'éthique, un recueil complet régissant la conduite personnelle et professionnelle des employés de la Banque.

Le Code sert de guide quant à l'éthique professionnelle attendue des employés de la Banque. Il aborde les questions liées aux conflits d'intérêts, au comportement dans le milieu de travail, à la confidentialité, à la conduite des transactions financières personnelles et au traitement de l'information. Des restrictions de négociation rigoureuses s'appliquent aux cadres supérieurs et aux employés ayant accès à certains renseignements confidentiels.

Une fois l'an, les employés de la Banque, les personnes en détachement auprès de l'institution ainsi que certains consultants doivent confirmer qu'ils ont pris connaissance du Code et qu'ils s'y conforment.

Le Code de conduite professionnelle et d'éthique est revu chaque année par le Conseil.

Cadre de divulgation d'information concernant des actes répréhensibles

La Banque a une politique et des procédures visant à appuyer la divulgation d'information concernant les actes répréhensibles; notamment, elle fournit des renseignements aux employés sur la façon de signaler un acte de ce genre. Les procédures expliquent également le rôle que joue la direction dans les divulgations, les enquêtes et les rapports.

Cadres supérieurs[1]

Conseil de direction

Gouverneur
Stephen S. Poloz*

Première sous-gouverneure
Carolyn A. Wilkins*

Sous-gouverneurs
Timothy Lane*, Sylvain Leduc*, Lynn Patterson*, Lawrence Schembri*

Chef de l'exploitation
Filipe Dinis*

Chef de bureau du gouverneur et du premier sous-gouverneur
Rosemarie Boyle

Avocat général et secrétaire général et chef des Services à la Haute Direction et des Services juridiques
Jeremy S. T. Farr

Conseillers
Paul Chilcott, Don Coletti, Dale Fleck, Sheryl King, Sharon Kozicki, Stephen Murchison

Chef de la gestion des risques par intérim
Carmen Abela

Analyses de l'économie canadienne
Eric Santor, *chef*

Analyses de l'économie internationale
Césaire Meh, *chef*

Communications
Jill Vardy, *chef*

Gestion financière et Opérations bancaires
Grahame Johnson, *chef*

Marchés financiers
Toni Gravelle, *chef*

Monnaie
Richard Wall, *chef*

Recherche économique et financière
Rhys Mendes, *chef*

Ressources humaines
Alexis Corbett, *chef*

Services des technologies de l'information
Sylvain Chalut, *chef*

Services financiers
Carmen Vierula, *chef des finances et chef comptable*

Services généraux
Dinah Maclean, *chef*

Stabilité financière
Ron Morrow, *chef*

Vérification
Julie Champagne, *vérificatrice interne en chef*

1 Au 31 décembre 2016
* Membre du Conseil de direction institutionnelle

GESTION DES RISQUES

Gestion des risques

La Banque du Canada est exposée à un éventail de risques découlant de facteurs internes et externes, qui peuvent avoir une influence sur sa capacité d'accomplir son mandat et d'atteindre ses objectifs stratégiques. Elle dispose d'une solide culture de la gestion des risques ainsi que d'un cadre de gestion des risques d'entreprise (GRE) qui favorise la gestion uniforme des risques stratégiques, opérationnels et financiers. Les processus de GRE de la Banque, qui sont intégrés dans la gouvernance et le processus décisionnel de l'institution, permettent un repérage et une gestion appropriée des risques importants et émergents, conformément à l'Énoncé sur le goût du risque de la Banque. Au besoin, la Banque élabore et exécute des plans d'action pour mettre en place de nouvelles mesures de traitement et de contrôle des risques ou renforcer les mesures existantes.

Énoncé sur le goût du risque de la Banque du Canada

La Banque du Canada a pour mandat de favoriser la prospérité économique et financière du pays. Elle s'acquitte de ce mandat en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible, en soutenant la fiabilité et l'efficience du système financier, en faisant office d'agent financier pour le gouvernement du Canada et en fournissant aux Canadiens des billets de banque qu'ils peuvent utiliser en toute confiance. Sa vision : être une banque centrale influente — dynamique, engagée et digne de confiance — mobilisée pour un Canada meilleur.

En tant que banque centrale, elle fait face à un environnement complexe et spécialisé dans lequel elle gère un éventail de risques découlant à la fois de facteurs externes et de ses propres activités. Les risques opérationnels et financiers auxquels elle est confrontée dans l'ensemble de ses activités sont gérés par l'intermédiaire de solides contrôles internes. Parallèlement, le domaine des politiques est, par nature, hautement stratégique et dynamique, l'un des rôles fondamentaux de la banque centrale étant de prendre des décisions qui anticipent l'avenir dans un contexte d'incertitude et, parfois, de débat public. La Banque fait preuve de jugement pour peser et gérer les risques à la lumière de leur incidence éventuelle sur sa crédibilité et sa réputation, ainsi que sur sa capacité d'atteindre ses objectifs à long terme.

Les employés de la Banque gèrent les divers risques selon les pouvoirs qui leur ont été délégués et dans le cadre d'un système complet de mécanismes de contrôle et de délibération, conçu de façon à s'appliquer proportionnellement aux risques assumés. La Banque surveille régulièrement les risques connus et guette l'apparition d'autres risques dans les secteurs des politiques et des opérations.

En conséquence, les activités de la Banque en matière de gestion des risques s'inspirent des principes suivants :

1. La Banque cherche à limiter et à gérer l'incidence des risques qui pourraient nuire à sa capacité d'accomplir son mandat.
   - La Banque cherche activement à empêcher que ne se produisent des événements porteurs de risques importants qui agiraient sur sa capacité d'assumer et de soutenir ses grandes fonctions.
   - La Banque possède des mécanismes de gouvernance qui l'aident à surveiller et à évaluer les conséquences éventuelles de ses grandes décisions liées aux politiques et aux opérations.
   - La Banque, par l'intermédiaire de ses systèmes et pratiques, cherche à anticiper et à évaluer les nouveaux risques susceptibles d'entraver ses grandes fonctions, ainsi qu'à contrer efficacement ces risques s'ils venaient à se matérialiser.
2. La Banque prend des risques calculés afin de favoriser l'innovation, de progresser dans ses recherches et dans l'élaboration de politiques, et d'améliorer ses opérations et ses pratiques organisationnelles.
   - La Banque encourage la recherche de pointe et les analyses innovantes, y compris les discussions et les débats publics constructifs, afin de faire progresser sa réflexion et ses cadres d'action au titre des politiques.
   - La Banque recherche l'innovation sur le plan des processus et de la technologie pour réagir contre les risques émergents et les atténuer, ainsi que pour accroître l'efficacité, l'efficience et la résilience.
   - La Banque étudie d'autres scénarios et approches pour s'acquitter de son mandat dans un environnement en constante évolution.

Gestion des risques d'entreprise en 2016

En 2015, la Banque a procédé à l'instauration d'une nouvelle politique sur la GRE et du cadre connexe ainsi que de son énoncé sur le goût du risque, qui constituait la première étape d'une initiative de trois ans visant la modernisation de ses pratiques en matière de GRE. En 2016, elle a mis l'accent sur le perfectionnement du cadre et des processus qui y sont liés ainsi que sur l'intégration croissante de renseignements plus riches sur les risques dans la prise de décisions et la planification stratégique. Ces améliorations ont donné lieu à une approche plus systématique à l'égard de la gestion des risques, caractérisée par une participation plus active aux discussions sur les risques et une attention accrue accordée aux risques et au goût du risque dans les décisions importantes de la Banque.

Goût du risque de la Banque

La Banque, comme toute organisation, ne peut atteindre ses objectifs sans prendre certains risques. Alors que la prise de risque non calculé peut entraîner des conséquences néfastes, une aversion injustifiée pour le risque peut également être source de risques, en freinant l'innovation et en entraînant des inefficiences opérationnelles.

L'Énoncé sur le goût du risque explicite la philosophie de l'institution à l'égard de la gestion des risques ainsi que le type et le niveau de risque, au sens large, que la Banque est prête à accepter. L'Énoncé est fondé sur des principes et fournit des indications générales aux employés sur la prise de risque acceptable.

Gouvernance des risques

Le Conseil de direction institutionnelle supervise la GRE et la mise en œuvre de processus de gestion rigoureux afin de protéger la Banque. Il examine la Politique sur la GRE, le cadre de GRE et l'Énoncé sur le goût du risque, et approuve leurs modifications, en consultation avec le Conseil d'administration, qui exerce une fonction de surveillance quant à l'efficacité de la gestion des risques assurée par l'institution.

Le Conseil supérieur de gestion participe activement aux discussions institutionnelles à propos des risques et intègre la GRE dans les processus de décision. Le Comité de surveillance des risques, qui relève du Conseil supérieur de gestion, contribue à l'élaboration du profil de risque de la Banque, surveille les activités et les questions liées aux risques, et prépare régulièrement des rapports à l'intention du Conseil supérieur de gestion, du Conseil de direction institutionnelle et du Conseil d'administration. Le Comité de surveillance des risques est présidé par le chef de la gestion des risques.

La Banque suit une approche standard de « lignes de défense » pour définir les rôles, responsabilités et obligations redditionnelles à l'égard de la gestion, du contrôle, des politiques, de la surveillance et de l'assurance en matière de risques au sein de l'institution :

- La première ligne de défense se situe à l'échelon des unités organisationnelles. Celles-ci identifient les risques dans leurs sphères de responsabilité respectives et en sont propriétaires, et elles doivent rendre compte de la gestion efficace et diligente des risques qui pourraient nuire à la réalisation de leurs objectifs.
- La deuxième ligne de défense concerne les fonctions relatives à la formulation de politiques, à la surveillance et à la conformité exercées par divers responsables ou groupes opérationnels chargés de la gestion des risques et de la conformité à la Banque, notamment le chef de la gestion des risques, l'équipe de GRE, le Bureau de la conformité, le Bureau de surveillance des risques financiers et les Services de sécurité.
- Le département de la Vérification agit en tant que troisième ligne de défense. Il procède à une vérification indépendante et donne une assurance au sujet de la gestion et du contrôle des risques au gouverneur et au Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration.

Processus d'établissement du profil de risque

Risques principaux

La Banque classe l'intégralité de ses risques en trois catégories : risques stratégiques, risques financiers et risques opérationnels. Étant donné que tout type de risque peut avoir une incidence sur la réputation d'une organisation, la Banque ne considère pas le risque de réputation comme une catégorie en soi. Ce schéma de classification des risques pose les fondements de la communication et de l'intégration des renseignements sur les risques dans l'ensemble de l'institution.

Les **risques stratégiques** découlent de facteurs externes, tels que des changements d'envergure dans l'opinion publique ou la modification de paramètres économiques ou juridiques, ainsi que d'un possible manque de cohérence entre les stratégies de la Banque et l'environnement.

La Banque gère les risques stratégiques en analysant continuellement l'environnement, en maintenant de vastes réseaux, ainsi qu'en menant des recherches pour définir et élaborer des mesures en matière de politiques et d'opérations permettant d'atténuer les risques. La Banque reconnaît également l'importance de la mobilisation des parties prenantes et des communications avec ces dernières dans la réalisation de ses objectifs organisationnels.

Les **risques financiers** se rapportent aux pertes financières pouvant découler des risques de crédit, de marché et de liquidité.

Le bilan de la Banque est exposé à ces risques par l'entremise de son portefeuille d'actifs, qui est constitué principalement de titres représentatifs d'engagements directs du gouvernement du Canada. Le niveau de risque financier connexe est faible, compte tenu de la nature de ces titres et de la façon dont ils sont gérés.

La Haute Direction a mis en place un système de contrôles internes pour les actifs et les passifs financiers de la Banque. Le Bureau de surveillance des risques financiers suit ces risques de près et communique ses observations.

Les risques financiers sont analysés en détail dans les notes afférentes aux états financiers de la Banque[7]. Les risques financiers associés au rôle de la Banque comme agent financier du gouvernement ne figurent toutefois pas dans les états financiers. En effet, ces risques sont assujettis à une surveillance qui s'inscrit dans le cadre de gouvernance de la gestion financière relevant du gouvernement du Canada et de la Banque du Canada, et sont supportés par le gouvernement.

Les **risques opérationnels** sont associés à des facteurs et à des pratiques d'ordre opérationnel, notamment des personnes, des processus, des technologies et autres éléments d'infrastructure. Les risques opérationnels identifiés et gérés par la Banque sont répartis dans les catégories suivantes :

- résilience organisationnelle et sécurité;
- systèmes et infrastructure matérielle;
- personnel et culture;
- information et communication;
- pratiques opérationnelles;
- gouvernance.

Évoluant dans un contexte de plus en plus complexe sur le plan de la sécurité et du profil des menaces, la Banque est exposée à des risques liés à la continuité des opérations, à la cybersécurité, ainsi qu'à la sécurité des lieux et du personnel. Afin de gérer ces risques, elle a mis en place de vastes programmes en matière de cybersécurité et de sécurité des lieux, ainsi qu'un solide programme de continuité des opérations. Lorsque cela s'avère utile, ces programmes sont gérés en collaboration avec d'autres banques centrales et les services canadiens de sécurité et de renseignement. De plus, des initiatives stratégiques sont en cours pour renforcer la résilience organisationnelle et la sécurité.

Les systèmes et l'infrastructure représentent un important secteur de risques opérationnels, particulièrement en ce qui a trait aux systèmes et aux outils déterminants. Citons, par exemple, les systèmes qui soutiennent la compensation et le règlement des paiements, l'adjudication de titres et la gestion des réserves de change. La Banque investit dans ces systèmes et les renouvelle, au besoin.

La Banque est confrontée à des risques internes et externes liés aux ressources humaines. En particulier, la forte concurrence sur le marché du travail nuit à sa capacité d'attirer et de retenir des experts dans des domaines spécialisés, comme le secteur financier et la cybersécurité. Pour surmonter ces difficultés, la Banque est en train de revoir et de mettre à jour ses programmes et ses politiques en matière de ressources humaines.

L'environnement économique et financier mondial en rapide mutation accroît le risque que la Banque ne disposera pas des données économiques, renseignements sur les marchés ou modèles économiques les meilleurs qui soient pour étayer ses décisions de politique publique. Pour gérer ce risque, elle s'appuie sur un vaste programme de recherche et d'analyse, de même que sur la collaboration et la mise en commun de l'information avec d'autres banques centrales et d'autres organismes partenaires.

À l'instar d'institutions similaires, la Banque est exposée à des risques opérationnels touchant ses pratiques organisationnelles et la gouvernance de ses activités. Des structures de gouvernance claires, des politiques, processus et normes internes efficaces, ainsi qu'une hiérarchisation minutieuse des priorités sont autant d'éléments indispensables à la gestion de ces risques.

---

7 On trouvera des renseignements complémentaires sur la gestion des risques financiers à partir de la page 97.

RÉSULTATS FINANCIERS POUR 2016

Aperçu

La Banque du Canada est une société d'État qui appartient en propriété exclusive au gouvernement du Canada et qui est responsable devant le ministre des Finances. Elle collabore étroitement avec le ministère des Finances et d'autres organismes de réglementation financière fédéraux et provinciaux pour favoriser une économie vigoureuse et assurer la surveillance des systèmes financiers du Canada.

La structure financière de la Banque est de nature à assurer son indépendance à l'égard du gouvernement dans la conduite de la politique monétaire. La Banque dispose d'une source indépendante de revenus pour financer ses activités et opérations; le résultat net après imputation des charges est versé au gouvernement du Canada conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*. L'institution ne reçoit pas de crédits budgétaires du gouvernement.

Gestion du bilan de la Banque

Les actifs financiers que détient la Banque découlent généralement du rôle qu'elle assume comme seule autorité habilitée à émettre des billets de banque pour le Canada. La Banque investit le produit de l'émission des billets dans des titres du gouvernement du Canada dont elle fait l'acquisition sur une base non concurrentielle.

Le portefeuille de placements de l'institution reflète en gros la structure de l'encours de la dette intérieure nominale du gouvernement fédéral. Le bilan de la Banque constitue donc un facteur neutre dans les activités relatives à la gestion de la dette et à la planification budgétaire du gouvernement.

Situation financière
(En millions de dollars canadiens)

	Au 31 décembre	
	2016	2015
Actif		
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	19,3	11,2
Prêts et créances	8 282,2	6 096,7
Placements	97 032,7	94 389,0
Immobilisations[a]	606,9	469,3
Autres éléments d'actif	164,9	180,7
Total de l'actif	106 106,0	101 146,9
Passif et capitaux propres		
Billets de banque en circulation	80 478,6	75 496,9
Dépôts	22 831,5	24 592,9
Tous les autres éléments de passif[b]	2 308,9	558,9
Capitaux propres	487,0	498,2
Total du passif et des capitaux propres	106 106,0	101 146,9

a. Immobilisations corporelles et incorporelles
b. Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat et autres éléments de passif

Actif

Les placements de la Banque se sont accrus en 2016, une progression de 2 643,7 millions de dollars, ou 3 %, découlant en grande partie de l'augmentation du volume de billets de banque en circulation. Les obligations du gouvernement du Canada ont affiché une hausse de 4 082,4 millions de dollars, et les bons du Trésor du gouvernement du Canada, une baisse de 1 428,5 millions de dollars. Le cadre révisé régissant les opérations sur les marchés financiers, mis en application au quatrième trimestre de 2015, comportait la mise en place d'un programme régulier d'opérations de prise en pension à plus d'un jour et une réduction correspondante du montant minimum d'obligations à rendement nominal que la Banque achète aux adjudications. En 2016, la diminution de ce montant d'achat minimum, qui est passé de 20 à 15 %, a été contrebalancée par des volumes accrus d'obligations achetées aux adjudications au nom du gouvernement du Canada. Les achats de bons du Trésor du gouvernement du Canada sont effectués en fonction des besoins du bilan de la Banque. Ainsi, compte tenu de l'augmentation des titres achetés dans le cadre de conventions de revente, la proportion de bons du Trésor a diminué de 2 % par rapport à l'actif total. Le 3 février 2017, la Banque a annoncé une réduction du montant minimum d'obligations à rendement nominal qu'elle achète aux adjudications, de 15 à 14 %.

Le reste du changement dans les placements est attribuable au recul de 10,2 millions de dollars de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI).

En 2016, les prêts et créances de la Banque se sont accrus de 2 185,5 millions de dollars, ou 36 %, en lien avec les titres achetés dans le cadre de conventions de revente à la suite de la révision du cadre régissant les opérations sur les marchés financiers au quatrième trimestre de 2015.

Le Programme de modernisation du siège de la Banque a été achevé au quatrième trimestre de 2016. Les travaux de construction et d'aménagement de l'immeuble comptent pour la majorité des dépenses en immobilisations engagées en 2016.

Les autres éléments d'actif comprennent l'actif net au titre des prestations définies lié au Régime de pension agréé de la Banque. L'actif net au titre des prestations définies a diminué par rapport à son niveau de décembre 2015 surtout en raison de la baisse du taux d'actualisation[8], compensée en partie par les rendements positifs des actifs en 2016 (comme il est mentionné dans l'analyse des autres éléments du résultat global).

8 Le passif/actif net au titre des prestations définies est évalué au moyen du taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période, soit 3,9 % au 31 décembre 2016 (4,1 % au 31 décembre 2015).

Profil de l'actif
au 31 décembre

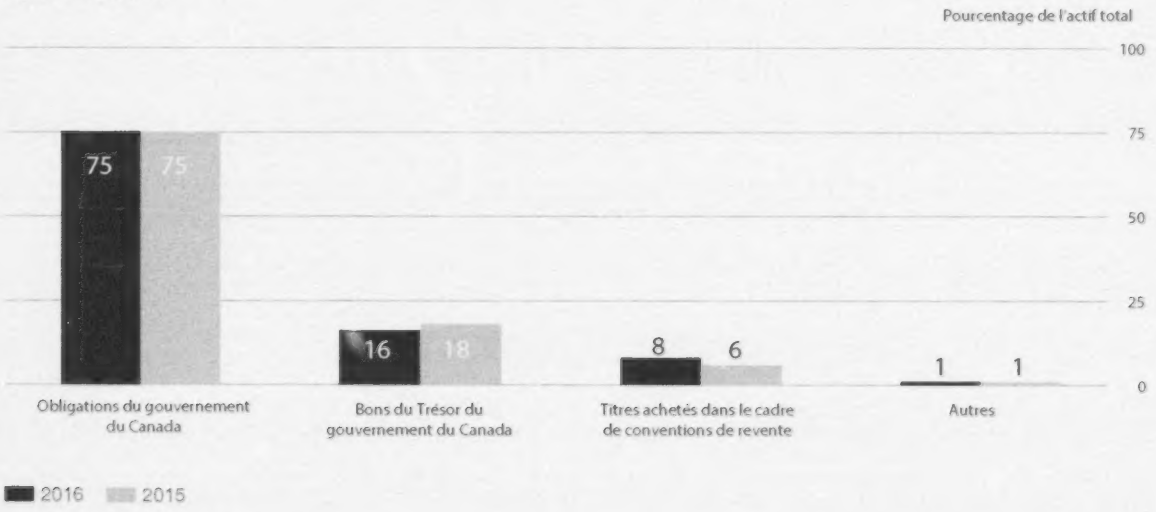

Passif

Le passif associé aux billets de banque en circulation représente environ 76 % du total du passif et des capitaux propres de la Banque. La monnaie demeure un moyen essentiel d'effectuer des transactions au Canada. La valeur des billets en circulation a augmenté de 7 % depuis le 31 décembre 2015, en raison principalement d'une hausse de la demande de billets de 100 dollars et de la croissance soutenue de celle des autres coupures.

Le second passif en importance se compose des dépôts détenus pour le compte du gouvernement du Canada et d'institutions financières. Les principaux éléments comptabilisés au passif en tant que dépôts sont le dépôt de 20 000 millions de dollars détenu pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle du gouvernement et le dépôt de 228,4 millions de dollars correspondant aux soldes de fonctionnement[9] détenu pour le compte du gouvernement du Canada, soldes qui ont diminué de 2 388,9 millions de dollars par rapport à la fin de l'exercice 2015. Cette baisse tient surtout aux cessions en pension à un jour effectuées le 31 décembre 2016, dont la description plus détaillée est fournie ci-après. Les dépôts comprennent également une somme de 499,7 millions de dollars détenue pour le compte des membres de Paiements Canada afin de favoriser le bon fonctionnement du système de paiement canadien.

Les autres éléments de passif se composent principalement des titres vendus dans le cadre de conventions de rachat, de l'excédent à verser au receveur général du Canada et du passif net au titre des prestations définies pour les régimes d'avantages du personnel futurs de la Banque (ce qui comprend le passif au regard du Régime de pension complémentaire et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies non capitalisés).

Les titres vendus dans le cadre de conventions de rachat se sont accrus de 1 500,0 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2015, en lien avec les opérations à un jour au 31 décembre 2016.

Les variations de l'excédent à verser au receveur général du Canada découlent de l'échéancier des versements à ce dernier. Le résultat net tiré des actifs de la Banque, déduction faite des charges opérationnelles et des sommes affectées à ses réserves, est remis chaque année au receveur général. Pendant la période de douze mois close le 31 décembre 2016, la Banque a versé 849,5 millions de dollars. Au 31 décembre 2016, l'excédent à verser s'élevait à 468,8 millions de dollars (249,5 millions de dollars au 31 décembre 2015).

Les hausses du passif au titre des régimes à prestations définies[10] s'expliquent surtout par la baisse du taux d'actualisation utilisé pour évaluer ce passif, compensée en partie par des rendements positifs des actifs (comme il est mentionné dans l'analyse des autres éléments du résultat global).

9 La part des dépôts se rapportant au fonctionnement est tributaire des besoins de trésorerie du gouvernement du Canada, et les fluctuations qui surviennent sont imputables aux décisions en matière de gestion des flux de trésorerie.

10 Le passif/actif net au titre des prestations définies est évalué au moyen du taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période, soit 3,9 % au 31 décembre 2016 (4,1 % au 31 décembre 2015).

Gestion des capitaux propres

La Banque exerce ses activités sans risque moyennant un capital de base modeste par rapport à son actif. Les capitaux propres de base de la Banque sont formés d'un capital social autorisé de 5 millions de dollars et d'une réserve légale de 25 millions de dollars. Conformément à la *Loi sur la Banque du Canada*, l'institution verse son excédent, après financement de ses activités, au receveur général du Canada et ne détient pas de résultats non distribués.

L'une des raisons pour lesquelles la Banque peut mener ses activités sans risque avec un faible capital de base est que son bilan n'est exposé à aucun risque de change notable ni aux risques associés aux réserves d'or que possèdent de nombreuses autres banques centrales. Les réserves de change du pays sont détenues dans le Compte du fonds des changes, et non par la Banque. L'exposition de cette dernière au risque de change découle principalement des actions de la BRI qu'elle

détient. Étant donné que la position de change de la Banque est peu élevée par rapport à son actif total, le risque de change n'est pas considéré comme important.

Le portefeuille d'actifs de la Banque est également exposé à un faible risque de crédit, car il consiste surtout en des obligations du gouvernement du Canada assorties d'une note de crédit AAA. En outre, les obligations du gouvernement du Canada que détient la Banque ne sont pas assujetties à la comptabilité à la juste valeur puisqu'elles sont acquises dans le but d'être détenues jusqu'à leur échéance et qu'elles sont comptabilisées selon la méthode de calcul du coût amorti. D'autres actifs financiers, tels que des avances et prêts liés à des conventions de rachat, sont des engagements garantis de diverses institutions financières établies au Canada.

La Banque compte aussi une réserve spéciale de 100 millions de dollars destinée à compenser les pertes de réévaluation découlant de variations de la juste valeur de ses actifs disponibles à la vente (voir la note 16 afférente aux états financiers). Depuis sa création, cette réserve est restée inchangée.

La réserve la plus importante de la Banque est la réserve disponible à la vente, qui se compose des variations de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI et de celles du portefeuille de bons du Trésor du gouvernement du Canada. Ces variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et accumulées dans la réserve disponible à la vente dans les capitaux propres (voir la note 16 afférente aux états financiers). Au 31 décembre 2016, cette réserve s'établissait à 357,0 millions de dollars (368,2 millions de dollars au 31 décembre 2015) et était principalement constituée d'une somme correspondant à la variation de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI.

Résultats des opérations
(En millions de dollars canadiens)

	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Total des produits	1 531,3	1 635,5
Total des charges	466,4	459,7
Résultat net	1 064,9	1 175,8
Autres éléments du résultat global (perte)	(7,3)	62,6
Résultat global	1 057,6	1 238,4

Produits

Les produits pour 2016 totalisaient 1 531,3 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 104,2 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent. Déduction faite des coûts de production et de distribution des billets, les produits d'intérêts sur les actifs sous-jacents aux billets de banque en circulation constituent ce qu'on appelle les « recettes de seigneuriage », et fournissent une source stable de financement des opérations de la Banque. Les produits d'intérêts englobent également les revenus de placements sous-jacents aux dépôts.

Les revenus de la Banque sont constitués essentiellement des intérêts acquis sur les placements, qui sont générés par les titres du gouvernement du Canada et fluctuent en fonction des conditions du marché.

En 2016, les produits d'intérêts de la Banque provenant des bons du Trésor et des obligations se sont établis à 1 605,6 millions de dollars, soit 141,8 millions de dollars de moins que pour l'exercice précédent. Le recul des produits d'intérêts tient surtout aux rendements plus faibles des obligations et des bons du Trésor nouvellement acquis, comparativement aux rendements que procuraient les placements arrivés à échéance, mais ces plus faibles rendements sont en partie compensés par une hausse de la moyenne globale des avoirs au cours de la période. Les intérêts issus des prises en pension se sont accrus de 33,1 millions de dollars, en lien avec la révision du cadre régissant les opérations sur les marchés financiers. La dernière composante consiste en des dividendes tirés du placement de la Banque en actions de la BRI.

Les produits de la Banque sont comptabilisés déduction faite des intérêts versés sur les dépôts du gouvernement du Canada. Les taux d'intérêt appliqués aux dépôts sont calculés en fonction des taux du marché, lesquels étaient plus bas en 2016, ce qui a entraîné une réduction de 6,1 millions de dollars des charges d'intérêts sur les dépôts. L'incidence des taux d'intérêt plus bas appliqués aux dépôts du gouvernement du Canada a été légèrement contrebalancée par une hausse du solde quotidien moyen des dépôts pendant la période.

Les produits que tire la Banque d'autres sources[11] ont quelque peu diminué par rapport à 2015.

11 Les autres sources de revenus sont notamment les intérêts que la Banque tire de ses facilités de prêt et des dépôts de ses clients ainsi que des droits de garde.

Charges

Les charges opérationnelles ont cadré avec les attentes pour 2016 et ont augmenté de 6,7 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'accroissement des frais de personnel et des coûts afférents aux immeubles à l'appui des projets prévus dans le Plan à moyen terme (PMT) de la Banque, qui a été compensé en partie par la baisse de la production de billets de banque.

Les frais de personnel se sont accrus de 12,8 millions de dollars en 2016 par rapport à 2015. Cet accroissement s'explique par l'ajout de personnel à l'appui des projets du PMT, les rajustements salariaux apportés dans le but de maintenir une rémunération concurrentielle par rapport au marché, ainsi que la hausse des coûts liés aux régimes à prestations définies de la Banque.

Comparativement à l'exercice précédent, les coûts associés à la production des billets de banque ont été inférieurs de 20,3 millions de dollars. En 2016, la Banque a reçu 214 millions de billets en polymère, contre 335 millions en 2015.

Charges de la Banque du Canada
Pour l'exercice clos le 31 décembre

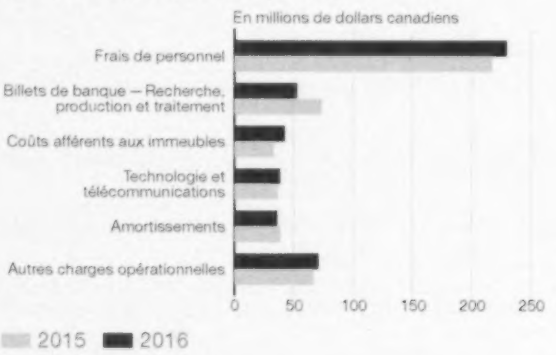

Le reste des charges (coûts afférents aux immeubles, technologie et télécommunications, amortissements et autres charges opérationnelles) représente 40 % de la totalité des charges opérationnelles de la Banque. Ces coûts ont crû de 14,2 millions de dollars au total par rapport à 2015, principalement en raison des projets du PMT.

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global (perte), qui se chiffrent à 7,3 millions de dollars, comprennent un gain de 4,1 millions de dollars attribuable à la réévaluation de l'actif net et du passif net de la Banque au titre des régimes à prestations définies et une baisse de 11,4 millions de dollars de la juste valeur des actifs disponibles à la vente.

Les réévaluations du passif/actif net au titre des régimes à prestations définies découlent du rendement des actifs des régimes et des variations du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations nettes au titre des prestations définies. Les réévaluations enregistrées en 2016 sont essentiellement attribuables aux rendements positifs sur les actifs du Régime de pension agréé de la Banque, qui ont été partiellement contrebalancés par une diminution de 20 points de base du taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur

du passif/actif net au titre des prestations définies connexe[12]. Cette baisse de 20 points de base du taux d'actualisation reflète la variation du rendement des obligations de sociétés notées AA observée au cours des douze derniers mois.

Les actifs disponibles à la vente comprennent les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la BRI détenues par la Banque. Les variations cumulatives de la juste valeur sont comptabilisées dans la réserve d'actifs disponibles à la vente comme élément des capitaux propres (voir la note 16 afférente aux états financiers). Au 31 décembre 2016, la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI s'établissait à 395,0 millions de dollars, ce qui correspond à un recul de 10,2 millions de dollars découlant des variations du taux de change. Le reste de l'écart est attribuable à une réduction de la juste valeur du portefeuille de bons du Trésor de la Banque.

12 Le passif/actif net au titre des prestations définies est fondé sur le taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période, soit 3,9 % au 31 décembre 2016 (4,1 % au 31 décembre 2015).

Excédent pour le receveur général du Canada

La Banque mène ses activités sans subir les contraintes normalement imposées par les flux de trésorerie ou les avoirs liquides, parce que ses recettes sont prévisibles et supérieures à ses charges. Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté (excédent) dont la valeur s'établissait à 1 068,8 millions de dollars en 2016. Conformément aux exigences de la *Loi sur la Banque du Canada*, l'institution verse son excédent au receveur général du Canada et ne détient pas de résultats non distribués.

Aux termes de l'accord de versement conclu avec le ministre des Finances, la Banque est autorisée à prélever et à retenir sur les sommes à verser au receveur général un montant égal aux pertes non réalisées sur les actifs disponibles à la vente, aux pertes de réévaluation non réalisées au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie. Les sommes retenues sont versées ultérieurement, au moment de la comptabilisation des gains non réalisés.

La Banque a remboursé 3,9 millions de dollars provenant de sommes retenues antérieurement sur l'excédent à verser au receveur général, principalement en raison des gains actuariels réalisés sur les régimes à prestations définies en 2016. Au 31 décembre 2016, une somme retenue de 109,4 millions de dollars restait à verser.

Perspectives pour 2017

Les prévisions de la Banque à l'égard de ses opérations ne comportent pas de projections relatives au résultat net et à la situation financière. Ces projections nécessiteraient la formulation d'hypothèses sur les taux d'intérêt, lesquelles pourraient être interprétées comme des indications quant à l'orientation future de la politique monétaire.

Le PMT de la Banque, qui en est maintenant à la deuxième année de sa mise en application, est établi en fonction d'un engagement à l'égard d'une croissance de 2 % des charges relevant du PMT entre 2015 et 2018, ce qui représente une croissance réelle nulle compte tenu de la cible d'inflation de 2 % visée par la Banque.

Les initiatives lancées en 2016 se poursuivront en 2017, leur mise en œuvre devant s'effectuer au cours de la période visée par le présent PMT et le suivant. La Banque continue de prévoir une croissance cumulative moyenne des charges de 2 % pour la durée du PMT, ce qui correspond au taux qu'elle s'est engagée à respecter.

Les coûts de production des billets de banque seront plus élevés en 2017 en raison du report au début de l'année des coûts associés à la production du billet commémoratif de 10 dollars pour souligner le 150e anniversaire de la Confédération, coûts qui devaient être engagés à la fin de 2016.

La Banque prévoit en outre une chute de ses dépenses en immobilisations en 2017. Ces dépenses, qui s'établissaient à 172,0 millions de dollars en 2016 devraient passer à 35 millions de dollars en 2017, en raison de l'achèvement de plusieurs grands projets d'immobilisations, dont la modernisation du siège de la Banque ainsi que la conception et la construction du Musée de la Banque du Canada. La Banque continuera à mettre l'accent sur le renforcement de la continuité de ses opérations en poursuivant les travaux relatifs à la cybersécurité et les initiatives visant à accroître la résilience organisationnelle.

Plan de la Banque pour 2017
(En millions de dollars canadiens)

	Prévisions pour 2017		Résultats réels pour 2016	
	$	%	$	%
Charges relevant du PMT	412	66	390	61
Production des billets de banque	57	9	49	8
Avantages du personnel futurs ne se rapportant pas à l'exercice courant	16	3	13	2
Modernisation du siège et investissements stratégiques	137	22	188	29
Total des dépenses[a]	622	100	640	100

a. Charges opérationnelles et dépenses en immobilisations

Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles

La Banque est une entreprise publique, selon la définition du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, et, à ce titre, elle doit respecter les normes établies par les Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) s'appliquant aux entreprises ayant une obligation d'information du public. Afin de répondre à cette exigence, la Banque a mis au point des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les IFRS).

Aux termes de la *Loi sur la Banque du Canada*, l'institution doit remettre au ministre des Finances ses états financiers audités pour l'exercice clos le 31 décembre, accompagnés d'un rapport sommaire, et ce, au plus tard à la fin de février de l'exercice suivant. Le ministre dépose le *Rapport annuel* devant le Parlement, et les états financiers sont publiés dans la *Gazette du Canada*.

Capitalisation des régimes d'avantages du personnel futurs

La Banque a instauré un régime de pension à prestations définies capitalisé (le Régime de pension agréé) ainsi qu'un régime de pension complémentaire[13] partiellement capitalisé, qui visent à fournir des prestations de retraite aux membres du personnel admissibles. Ces régimes sont capitalisés conformément aux lois fédérales applicables régissant les régimes de retraite et aux normes de pratique actuarielles du Canada pour assurer le financement adéquat des obligations au titre des avantages du personnel. La Banque a également mis en place des régimes d'avantages non capitalisés, y compris des régimes d'avantages postérieurs à la retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi.

13 Le Régime de pension complémentaire a été créé pour permettre le versement de prestations de retraite aux membres du personnel de la Banque dont les revenus annuels dépassent le montant prévu par le Régime de pension agréé, conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*.

Régime de pension agréé

Depuis 2008, la Banque effectue, aux fins de la capitalisation, des évaluations actuarielles annuelles du Régime, la dernière remontant au 1er janvier 2016. Selon le principe de continuité d'exploitation (qui consiste à évaluer le Régime à long terme en prenant pour hypothèse qu'il durera indéfiniment), le Régime affichait un ratio de capitalisation de 130 % au 1er janvier 2016. Selon l'approche de solvabilité (qui consiste à évaluer le Régime en supposant qu'il prendrait fin à la date d'évaluation), le Régime affichait un ratio de solvabilité de 101 %.

Les exigences de capitalisation du Régime sont déterminées en fonction de l'évaluation selon l'approche de continuité d'exploitation. L'exigence de capitalisation de la Banque pour 2017 est estimée à 24,3 millions de dollars, ce qui équivaut aux cotisations ordinaires au titre des services rendus au cours de la période.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La Banque dispose d'un cadre de contrôle interne pour évaluer la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, de même que des contrôles et procédures de communication de l'information visant à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2016

Responsabilité à l'égard de l'information financière

La direction de la Banque du Canada (la Banque) est responsable des états financiers, qui sont préparés selon les Normes internationales d'information financière. Les montants et l'information financière contenus dans les présents états financiers reflètent les estimations et jugements les plus justes possible de la direction. L'information financière contenue ailleurs dans le *Rapport annuel* concorde avec les états financiers.

La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ainsi que du système comptable grâce auquel ils sont produits. La Banque a mis en place un système de contrôles internes qui lui permet de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont autorisées et comptabilisées correctement, que les données financières sont fiables, que l'actif est bien protégé, que le passif est constaté et que les opérations sont efficaces. Le département de vérification interne de la Banque examine les mécanismes de contrôle interne, y compris la mise en application des contrôles comptables et financiers.

Il incombe au Conseil d'administration de veiller à ce que la direction remplisse ses obligations en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne, responsabilité dont il s'acquitte par l'entremise de son comité de la vérification et des finances. Les membres de ce comité ne sont ni cadres ni membres du personnel de la Banque, et ils possèdent des connaissances financières appropriées. Le Comité de la vérification et des finances a donc les compétences nécessaires pour examiner les états financiers annuels de la Banque et en recommander l'approbation par le Conseil d'administration. Il rencontre au besoin les membres de la direction, le vérificateur interne en chef et les auditeurs indépendants de la Banque, lesquels sont nommés par le gouverneur en conseil. Il a en outre établi des processus visant à mesurer l'indépendance des auditeurs indépendants de la Banque et supervise tous les services que ceux-ci fournissent. Enfin, le Comité de la vérification et des finances est chargé d'étudier les principes et procédures comptables dont l'adoption, ou la modification, a un effet significatif sur les états financiers et de passer en revue et d'évaluer les principaux jugements et estimations de la direction qui sont significatifs pour la présentation de l'information financière.

Les états financiers ont été audités par les auditeurs indépendants de la Banque, les cabinets PricewaterhouseCoopers s.r.l./S.E.N.C.R.L. et Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., dont le rapport figure ci-après. Les auditeurs indépendants ont eu un libre accès au Comité de la vérification et des finances pour discuter de leur travail et des résultats y afférents.

Le gouverneur,

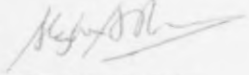

Stephen S. Poloz

La chef des finances et chef comptable,

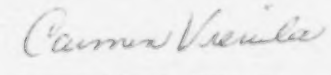

Carmen Vierula, CPA, CA

Ottawa (Canada)
16 février 2017

Rapport des auditeurs indépendants

Au ministre des Finances, en sa qualité d'actionnaire inscrit de la Banque du Canada (la « Banque »),

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016 et les états du résultat net et des autres éléments du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 décembre 2016 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Autre point

Les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont été audités par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. et Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., qui ont exprimé une opinion non modifiée sur ces états le 11 février 2016.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)
16 février 2017

État de la situation financière

(En millions de dollars canadiens)

	31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
Actif		
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères (notes 4 et 7)	**19,3**	11,2
Prêts et créances (notes 5 et 7)		
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**8 277,0**	6 089,4
Autres créances	**5,2**	7,3
	8 282,2	6 096,7
Placements (notes 6, 7 et 8)		
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	**16 791,8**	18 220,3
Obligations du gouvernement du Canada	**79 845,9**	75 763,5
Autres placements	**395,0**	405,2
	97 032,7	94 389,0
Immobilisations corporelles (note 9)	**570,7**	431,4
Immobilisations incorporelles (note 10)	**36,2**	37,9
Autres éléments d'actif (note 11)	**164,9**	180,7
Total de l'actif	**106 106,0**	101 146,9
Passif et capitaux propres		
Billets de banque en circulation (notes 7 et 12)	**80 478,6**	75 496,9
Dépôts (notes 7 et 13)		
Gouvernement du Canada	**20 228,4**	22 617,3
Membres de Paiements Canada	**499,7**	500,4
Autres dépôts	**2 103,4**	1 475,2
	22 831,5	24 592,9
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat (notes 7, 8 et 14)	**1 500,0**	-
Autres éléments de passif (note 14)	**808,9**	558,9
Total du passif	**105 619,0**	100 648,7
Capitaux propres (note 16)	**487,0**	498,2
Total du passif et des capitaux propres	**106 106,0**	101 146,9

Engagements, éventualités et garanties (notes 17 et 18)

Le gouverneur,

Stephen S. Poloz

La chef des finances et chef comptable,

Carmen Vierula, CPA, CA

L'administrateur principal du Conseil d'administration,

Derek D. Key

La présidente du Comité de la vérification et des finances,

Phyllis Clark

(Voir les notes afférentes aux états financiers.)

État du résultat net et des autres éléments du résultat global

(En millions de dollars canadiens)

	Pour l'exercice clos le	
	31 décembre 2016	**31 décembre 2015**
Produits		
Produits d'intérêts		
Intérêts acquis sur les placements	**1 605,6**	1 747,4
Dividendes	**3,6**	3,8
Intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**37,4**	4,3
Autres produits d'intérêts	**0,2**	0,3
	1 646,8	1 755,8
Charges d'intérêts		
Charges d'intérêts sur les dépôts	**(122,7)**	(128,8)
Produits d'intérêts nets	**1 524,1**	1 627,0
Autres produits	**7,2**	8,5
Total des produits	**1 531,3**	1 635,5
Charges		
Frais de personnel	**228,1**	215,3
Billets de banque – Recherche, production et traitement	**52,2**	72,5
Coûts afférents aux immeubles	**42,1**	32,3
Technologie et télécommunications	**38,0**	35,5
Amortissements	**35,6**	38,2
Autres charges opérationnelles	**70,4**	65,9
Total des charges	**466,4**	459,7
Résultat net	**1 064,9**	1 175,8
Autres éléments du résultat global (perte)		
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net		
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	**4,1**	13,7
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés dans le résultat net		
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	**(11,4)**	48,9
Autres éléments du résultat global (perte)	**(7,3)**	62,6
Résultat global	**1 057,6**	1 238,4

(Voir les notes afférentes aux états financiers.)

État des variations des capitaux propres

(En millions de dollars canadiens)

	Pour l'exercice clos le 31 décembre					
	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve disponible à la vente	Résultats non distribués	Total
Solde au 1er janvier 2016	**5,0**	**25,0**	**100,0**	**368,2**	**-**	**498,2**
Résultat global pour la période						
Résultat net	-	-	-	-	**1 064,9**	**1 064,9**
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	-	-	-	-	**4,1**	**4,1**
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	-	-	-	**(10,2)**	-	**(10,2)**
Variation de la juste valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	-	-	**(1,0)**	**(0,2)**	**(1,2)**
	-	-	-	**(11,2)**	**1 068,8**	**1 057,6**
Excédent destiné au receveur général du Canada (notes 14 et 16)	-	-	-	-	**(1 068,8)**	**(1 068,8)**
Solde au 31 décembre 2016	**5,0**	**25,0**	**100,0**	**357,0**	-	**487,0**

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve disponible à la vente	Résultats non distribués	Total
Solde au 1er janvier 2015	5,0	25,0	100,0	319,3	-	449,3
Résultat global pour la période						
Résultat net	-	-	-	-	1 175,8	1 175,8
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	-	-	-	-	13,7	13,7
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	-	-	-	50,0	-	50,0
Variation de la juste valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	-	-	(1,1)	-	(1,1)
	-	-	-	48,9	1 189,5	1 238,4
Excédent destiné au receveur général du Canada (notes 14 et 16)	-	-	-	-	(1 189,5)	(1 189,5)
Solde au 31 décembre 2015	5,0	25,0	100,0	368,2	-	498,2

(Voir les notes afférentes aux états financiers.)

Tableaux des flux de trésorerie

(En millions de dollars canadiens)

	Pour l'exercice clos le	
	31 décembre 2016	**31 décembre 2015**
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts reçus	**1 746,4**	1 836,2
Dividendes reçus	**3,6**	3,8
Autres produits reçus	**9,8**	3,7
Intérêts versés	**(122,7)**	(128,8)
Sorties de trésorerie destinées aux membres du personnel et fournisseurs ou pour leur compte ainsi qu'aux membres de Paiements Canada	**(380,3)**	(391,1)
Augmentation (diminution) nette des dépôts	**(1 761,4)**	1 397,3
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à un jour	**57 389,0**	36 387,6
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à un jour	**(56 389,0)**	(37 387,6)
Remboursement de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	**-**	(115,1)
Produit de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	**1 500,0**	115,1
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités opérationnelles	**1 995,4**	1 721,1
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Diminution nette des bons du Trésor du gouvernement du Canada	**1 418,5**	1 136,6
Achat d'obligations du gouvernement du Canada	**(18 504,0)**	(16 721,8)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada	**14 330,0**	11 986,8
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à plus d'un jour	**65 412,5**	5 975,4
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à plus d'un jour	**(68 602,8)**	(8 299,6)
Entrées d'immobilisations corporelles	**(165,3)**	(173,1)
Entrées d'immobilisations incorporelles	**(7,9)**	(6,7)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	**(6 119,0)**	(6 102,4)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation nette des billets de banque en circulation	**4 981,7**	5 473,4
Versement de l'excédent au receveur général du Canada	**(849,5)**	(1 090,4)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement	**4 132,2**	4 383,0
Effet des variations des cours de change sur les dépôts en monnaies étrangères	**(0,5)**	1,1
Augmentation de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères	**8,1**	2,8
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères au début de l'exercice	**11,2**	8,4
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères à la fin de l'exercice	**19,3**	11,2

(Voir les notes afférentes aux états financiers.)

Notes afférentes aux états financiers de la Banque du Canada

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

1. Fonctions de la Banque du Canada

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du pays. Il s'agit d'une société constituée en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, qui appartient en propriété exclusive au gouvernement du Canada et est exonérée d'impôts sur le résultat. La Banque n'offre aucun service bancaire au public.

Elle est une entreprise publique, selon la définition des normes comptables canadiennes pour le secteur public, et, à ce titre, elle doit respecter les normes établies par les Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) s'appliquant aux entreprises ayant une obligation d'information du public. Afin de répondre à cette exigence, la Banque a mis au point des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

En date du 23 janvier 2017, le siège de la Banque est situé au 234, rue Wellington, Ottawa (Ontario).

Selon la *Loi sur la Banque du Canada*, le mandat de la Banque consiste à « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». Les activités et les opérations de la Banque appuient la réalisation de ce mandat et n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. Les quatre grandes fonctions de l'institution sont les suivantes :

Politique monétaire : La politique monétaire vise à préserver la valeur de la monnaie en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

Système financier : La Banque s'emploie à promouvoir la fiabilité, la solidité et l'efficience des systèmes financiers au Canada et à l'échelle internationale et effectue des opérations sur les marchés financiers pour atteindre ces objectifs.

Gestion financière : La Banque assure des services de gestion financière pour son propre compte ainsi qu'au nom du gouvernement du Canada et d'autres clients. Elle fournit au gouvernement des services de gestion de la trésorerie, gère la dette publique et les réserves de change et prodigue des conseils à ce sujet.

Monnaie : La Banque conçoit, émet et distribue les billets de banque canadiens, supervise le système de distribution de billets et assure un approvisionnement de billets de qualité aisément acceptés et à l'épreuve de la contrefaçon.

La fonction Administration générale appuie la gestion des ressources humaines, des opérations et des projets stratégiques de la Banque, ainsi que l'intendance des actifs financiers, physiques, informationnels et technologiques de cette dernière.

La Banque est seule habilitée à émettre les billets de banque canadiens, et la valeur nominale de ces billets constitue l'élément le plus important du passif de son bilan. La Banque investit le produit de l'émission des billets de banque dans des titres du gouvernement du Canada dont elle fait l'acquisition sur une base non concurrentielle. Ces actifs lui permettent d'exercer ses responsabilités au regard de ses fonctions Politique monétaire et Système financier.

Les intérêts générés par les titres du gouvernement du Canada constituent la principale source de revenu annuel de la Banque. Déduction faite des coûts de production et de distribution des billets, les produits d'intérêts sur les actifs sous-jacents aux billets de banque en circulation constituent ce qu'on appelle les « recettes de seigneuriage », et fournissent une source stable et constante de financement des opérations de la Banque qui lui permet de remplir son mandat sans avoir à dépendre des crédits publics. Une partie de ces produits sert à financer les opérations et réserves de la Banque, et le reste du résultat net est versé au receveur général du Canada conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*.

2. Référentiel comptable

Conformité aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les présents états financiers ont été préparés selon les IFRS, publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), et satisfont aux exigences de la *Loi sur la Banque du Canada* et des statuts administratifs de la Banque en matière de comptabilité et d'informations à fournir.

Le Conseil d'administration a approuvé les états financiers le 16 février 2017.

Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour les actifs financiers disponibles à la vente, qui sont évalués à la juste valeur, et le passif/actif net au titre des prestations définies des régimes d'avantages du personnel, qui est comptabilisé comme le solde net de la juste valeur des actifs des régimes et de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies.

Estimations et jugements comptables importants dans l'application des méthodes comptables

Pour établir les états financiers, la direction doit formuler des jugements et faire des estimations et des hypothèses, en s'appuyant sur les informations disponibles à la date des états financiers, qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant déclaré des actifs, des passifs, des produits et des charges, et sur les informations connexes. Les hypothèses et estimations de la Banque se fondent sur les renseignements qui étaient disponibles au moment où les présents états financiers ont été préparés. La conjoncture actuelle et les hypothèses à l'égard de l'évolution future pourraient toutefois changer en raison des fluctuations des marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté de la Banque. Dans ce cas, l'incidence sera constatée dans les états financiers d'un exercice ultérieur.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont passées en revue de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans la période au cours de laquelle elles ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures affectées. Les estimations importantes concernent principalement la juste valeur des actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) (note 7), les actifs reçus ou donnés en garantie (note 8) et les avantages du personnel (note 15).

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque est le dollar canadien. Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes afférentes aux états financiers de la Banque du Canada sont exprimés en dollars canadiens.

Activités d'agent financier et activités de garde

La responsabilité de la gestion opérationnelle des actifs et passifs financiers du gouvernement du Canada est assumée conjointement par la Banque (à titre d'agent financier du gouvernement) et par le ministère des Finances. En sa qualité d'agent financier, la Banque fournit un soutien transactionnel et administratif au gouvernement du Canada dans certains domaines, conformément à l'exigence de l'article 24 de la *Loi sur la Banque du Canada*. Elle n'assume pas les risques et les avantages qui découlent de ce soutien offert à titre d'agent financier. Les actifs, les passifs, les dépenses et les revenus visés par ce soutien sont ceux du gouvernement du Canada et ne figurent pas dans les états financiers de la Banque.

La Banque offre un service de garde de titres ou d'autres biens à des banques centrales, à des organisations internationales et à d'autres entités liées à une autorité publique. Les actifs correspondants et les produits en découlant sont exclus des présents états financiers, puisqu'ils ne constituent pas des actifs ou des produits de la Banque.

3. Principales méthodes comptables

La présente section est consacrée aux méthodes comptables de la Banque s'appliquant à l'ensemble des états financiers. Les méthodes comptables importantes propres à une note en particulier sont décrites dans cette dernière. Ces méthodes concernent les prêts et créances (note 5), les prêts de titres (note 6), les instruments financiers (note 7), les immobilisations corporelles (note 9), les immobilisations incorporelles (note 10), les autres éléments d'actif (note 11), les titres vendus dans le

cadre de conventions de rachat et les autres éléments de passif (note 14), les avantages du personnel (note 15) et les contrats de location (note 17).

Durant l'exercice 2016, la Banque n'a adopté aucune norme nouvelle ou modifiée ayant eu une incidence significative sur ses états financiers.

Conversion des monnaies étrangères

Le produit des placements et les charges connexes libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les éléments à la juste valeur libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'évaluation à la juste valeur. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains ou les pertes qui découlent de ces conversions sont imputés aux autres produits. Les gains ou les pertes sur les instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente, ainsi que les gains ou les pertes liés au taux de change, sont comptabilisés dans la réserve disponible à la vente parmi les autres éléments du résultat global.

Dépréciation d'actifs financiers

Dans le cas des actifs financiers qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque détermine à la fin de chaque période de présentation de l'information financière s'il existe des indications objectives d'une perte de valeur d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs. S'il y a perte de valeur, les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont réévalués à la valeur recouvrable nette, et le montant de la perte de valeur est comptabilisé en résultat net. Les pertes non réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente dépréciés sont comptabilisées en résultat net au moment de la dépréciation.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs non financiers, y compris les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles, sont soumis à un test de dépréciation chaque année et dès lors que des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.

Les immobilisations incorporelles en cours de développement sont soumises à un test de dépréciation annuellement.

Constatation des produits

Les produits d'intérêts provenant des bons du Trésor et des obligations du gouvernement du Canada sont comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes tirés des actions de la BRI sont comptabilisés lorsqu'ils sont déclarés.

Les gains et les pertes réalisés sur la vente de bons du Trésor du gouvernement du Canada, qui correspondent à l'excédent du produit sur le coût amorti à la date de transaction, sont constatés en résultat net au moment de la vente en tant que reclassement des autres éléments du résultat global.

Les intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres produits d'intérêts, qui comprennent les intérêts acquis sur les dépôts ainsi que sur les avances aux membres de Paiements Canada, sont constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Changements futurs de méthodes comptables

Les nouvelles normes qui suivent, publiées par l'IASB, pourraient avoir des répercussions sur la Banque dans l'avenir. Celle-ci évalue actuellement l'incidence de ces normes sur ses états financiers.

IFRS 9 Instruments financiers (IFRS 9)

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui regroupe les phases classement et évaluation, dépréciation, et comptabilité de couverture de son projet visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

IFRS 9 élimine les catégories d'actifs financiers existantes et adopte une approche logique et unique de classification pour les actifs financiers en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie et du modèle économique dans lequel s'inscrit l'actif détenu.

En outre, IFRS 9 introduit un modèle de dépréciation relatif aux pertes attendues pour tous les actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Le modèle comprend trois étapes : 1) à la comptabilisation initiale, les pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir sont comptabilisées en résultat net et une correction de valeur pour pertes est établie; 2) si le risque de crédit augmente de manière importante et qu'il n'est pas déterminé que ce risque de crédit est faible, les pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées; et 3) lorsqu'un actif financier est considéré comme déprécié, les produits d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable de cet actif, déduction faite de la correction de valeur pour pertes, et non de sa valeur comptable brute.

IFRS 9 prévoit également un nouveau modèle de comptabilité de couverture et exige des entités qui ont recours à la comptabilité de couverture qu'elles fournissent des informations sur leurs activités de gestion des risques. Le nouveau modèle, issu d'une vaste refonte de la comptabilité de couverture, permettra aux entités de rendre plus fidèlement compte de leurs activités de gestion des risques dans leurs états financiers. Les améliorations les plus importantes touchent les entités qui mènent des activités de couverture du risque non financier, ce qui ne s'applique pas à la Banque.

L'IASB a fixé au 1er janvier 2018 la date d'adoption obligatoire d'IFRS 9, mais une application anticipée est autorisée. La Banque a déterminé provisoirement que cette norme entraînera une modification du classement et de la méthode d'évaluation des bons du Trésor du gouvernement du Canada, lesquels devront d'être évalués au coût amorti et non plus à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La Banque estime toutefois que cette modification n'aura pas d'incidence significative sur ses états financiers. L'incidence des changements apportés à la comptabilisation de la dépréciation des instruments financiers fait encore l'objet d'une analyse, mais ces changements ne devraient pas avoir de répercussions importantes sur les états financiers de la Banque.

IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (IFRS 15)

IFRS 15, publiée en mai 2014, porte sur la comptabilisation des produits s'appliquant à tous les contrats conclus avec des clients (à l'exception des contrats s'inscrivant dans le champ d'application des normes relatives aux contrats de location, aux contrats d'assurance et aux instruments financiers).

IFRS 15 établit un modèle en cinq étapes pour comptabiliser les produits tirés de contrats ainsi que des obligations d'information détaillées relativement à ces produits. La norme porte également sur la comptabilisation et l'évaluation des gains et des pertes découlant de la vente de certains actifs non financiers qui ne constituent pas des unités produites dans le cadre des activités ordinaires de l'entité.

L'IASB a fixé au 1er janvier 2018 la date d'adoption obligatoire d'IFRS 15, mais une application anticipée est autorisée. La Banque a déterminé provisoirement que cette norme n'aura pas d'incidence significative sur ses états financiers.

IFRS 16 Contrats de location (IFRS 16)

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 qui fournit un modèle complet pour la présentation des contrats de location et leur traitement dans les états financiers des preneurs et des bailleurs. Cette norme annule et remplace IAS 17 *Contrats de location* ainsi que ses indications interprétatives connexes. D'importants changements ont été apportés aux méthodes comptables s'appliquant aux preneurs, notamment l'élimination de la distinction entre contrat de location simple et contrat de location-financement ainsi que la comptabilisation des actifs et passifs pour tous les contrats de location (sous réserve d'exceptions limitées en ce qui concerne les contrats à court terme et les contrats dont les actifs sous-jacents sont de faible valeur). En revanche, IFRS 16 ne contient aucun changement important pour ce qui est des exigences se rapportant au bailleur.

IFRS 16 entre en vigueur le 1er janvier 2019, et son application anticipée est permise dans le cas des entreprises qui ont aussi adopté IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La Banque a déterminé provisoirement qu'IFRS 16 n'aura pas d'incidence significative sur ses états financiers.

IAS 7 Tableau des flux de trésorerie (IAS 7)

Le 29 janvier 2016, l'IASB a publié les modifications finales à IAS 7. Ces modifications visent à clarifier IAS 7 afin d'améliorer les informations communiquées aux utilisateurs des états financiers au sujet des activités de financement d'une entité. Les modifications comprennent des obligations d'information qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations des passifs issus des activités de financement. Elles s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017, et l'application anticipée est permise. La Banque a déterminé provisoirement qu'IAS 7 n'aura pas d'incidence significative sur ses états financiers.

4. Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères

La trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères se composent des fonds en caisse ainsi que des dépôts à vue très liquides en monnaies étrangères auprès d'autres banques centrales ou d'institutions financières internationales. Le solde comprend des dépôts en monnaies étrangères d'une valeur de 18,2 millions de dollars canadiens (10,3 millions de dollars canadiens au 31 décembre 2015). Le risque de crédit associé à ces dépôts en monnaies étrangères est présenté à la note 8.

5. Prêts et créances

Les prêts et créances se composent principalement de titres achetés dans le cadre de conventions de revente et, le cas échéant, d'avances aux membres de Paiements Canada. Ces transactions sont entièrement garanties, conformément aux critères d'admissibilité des actifs affectés en garantie et aux exigences à l'égard des marges de la Banque rendus publics. Les risques financiers associés à ces instruments sont présentés à la note 8.

Méthode comptable

Les achats de titres dans le cadre de conventions de revente sont des opérations de pension en vertu desquelles la Banque achète des titres à des contreparties désignées en s'engageant à les leur revendre à un prix fixé à l'avance à une date convenue. Sur le plan comptable, ces conventions sont considérées comme des prêts garantis et sont comptabilisées dans l'état de la situation financière selon le coût d'acquisition initial des titres majoré de l'intérêt couru.

Titres achetés dans le cadre de conventions de revente

Les titres achetés dans le cadre de conventions de revente comprennent des opérations de pension à un jour et des opérations de pension à plus d'un jour. L'opération de pension à un jour vient à échéance le jour ouvrable suivant, alors que l'opération de pension à plus d'un jour est généralement assortie d'une durée allant de 1 à 90 jours ouvrables.

Au 31 décembre 2016, l'encours se composait de contrats assortis d'une échéance initiale allant de 18 à 85 jours (de 22 à 85 jours au 31 décembre 2015).

Avances aux membres de Paiements Canada

Les avances aux membres de Paiements Canada comprennent, en règle générale, des prêts consentis dans le cadre du mécanisme permanent d'octroi de liquidités de la Banque. Ces avances arrivent à échéance le jour ouvrable suivant. Les intérêts sur les avances à un jour sont calculés au taux officiel d'escompte. Le taux officiel d'escompte est le taux d'intérêt auquel la Banque accorde des prêts à un jour aux principales institutions financières.

Au 31 décembre 2016, aucune avance n'avait été accordée aux membres de Paiements Canada (néant au 31 décembre 2015).

6. Programme de prêt de titres

La Banque administre un programme de prêt de titres afin de soutenir la liquidité du marché des titres du gouvernement du Canada en fournissant une source secondaire et temporaire de titres. Ces opérations sont entièrement garanties par des titres, et il s'agit généralement de prêts assortis d'une échéance d'un jour ouvrable.

Méthode comptable

Les titres prêtés continuent d'être comptabilisés dans les placements de la Banque. Les commissions de prêt imposées par cette dernière sont imputées aux autres produits à la date d'échéance de l'opération.

Prêts de titres

Au 31 décembre 2016, les placements de la Banque ne comprenaient aucun titre prêté (néant au 31 décembre 2015).

7. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Banque comprennent la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les titres achetés dans le cadre de conventions de revente, les avances aux membres de Paiements Canada, les autres créances, les placements (bons du Trésor du gouvernement du Canada, obligations du gouvernement du Canada et autres placements), les billets de banque en circulation, les dépôts, les titres vendus dans le cadre de conventions de rachat et les autres éléments de passif (exclusion faite de l'actif/passif net au titre des prestations définies des régimes de pension, des autres régimes d'avantages du personnel et des contrats de location).

Les autres placements comprennent 9 441 actions de la BRI (9 441 actions de la BRI au 31 décembre 2015) que la Banque détient dans le but de participer aux activités de cette dernière. Seules les banques centrales peuvent détenir des actions de la BRI et elles ne peuvent en acquérir de nouvelles que lorsqu'elles sont invitées à en souscrire par le conseil d'administration de l'institution. Ces actions ne peuvent être transférées sans le consentement écrit préalable de la BRI. La juste valeur des actions de la BRI totalisait 395,0 millions de dollars (405,2 millions de dollars au 31 décembre 2015).

Méthode comptable

La Banque comptabilise tous les instruments financiers selon le mode de comptabilisation à la date de règlement. Les instruments financiers sont évalués lors de la comptabilisation initiale à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction (le cas échéant), pour tous les actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après leur comptabilisation initiale, ils sont comptabilisés selon leur classement.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur selon les prix cotés sur un marché, à l'exception des actions de la BRI, qui sont évaluées au moyen de données d'entrée non observables importantes. Les variations non réalisées de la valeur des actifs financiers disponibles à la vente évalués à leur juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et accumulées dans la réserve disponible à la vente en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif financier soit décomptabilisé ou qu'il se déprécie. Le cumul des gains ou des pertes latents auparavant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est alors reclassé de capitaux propres en résultat net. Les actifs financiers de la Banque classés comme disponibles à la vente sont constitués des bons du Trésor du gouvernement du Canada et du placement en actions de la BRI.

Les actifs financiers que la Banque a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance sont classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, moins les pertes de valeur, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Cette méthode fait appel au taux inhérent à un instrument financier, qui actualise les flux de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie attendue de l'instrument financier de manière à comptabiliser les intérêts sur la base d'un rendement constant. Les obligations du gouvernement du Canada sont classées dans les placements détenus jusqu'à leur échéance.

La Banque n'a classé aucun de ses actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, à part la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères.

Tous les autres actifs financiers sont classés en prêts et créances. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti, moins les pertes de valeur, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Banque décomptabilise un actif financier lorsqu'elle considère que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif ont été transférés ou lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier arrivent à expiration. Lors de la décomptabilisation d'un actif financier évalué au coût amorti, la différence entre la valeur comptable de l'actif et la somme de la contrepartie reçue et de celle à recevoir est comptabilisée en résultat net.

La Banque a classé ses passifs financiers en autres passifs financiers. Les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exclusion des billets de banque en circulation, qui sont évalués à leur valeur nominale. La Banque n'a classé aucun de ses passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Banque décomptabilise les passifs financiers lorsque ses obligations sont éteintes, sont annulées ou expirent. La différence entre la valeur comptable du passif financier décomptabilisé et la somme de la contrepartie payée et de celle à payer, y compris, s'il y a lieu, les actifs non monétaires transférés ou les passifs assumés, est comptabilisée en résultat net.

Évaluation d'instruments financiers

La trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la BRI sont évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exclusion des billets de banque en circulation, qui sont évalués à leur valeur nominale.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations :

Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – des données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

Niveau 3 – des données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La hiérarchie des justes valeurs exige l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où de telles données existent. L'instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée d'entrée importante a été prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2016				
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	**16 791,8**	-	-	**16 791,8**
Actions de la BRI	-	-	**395,0**	**395,0**
	16 791,8	-	**395,0**	**17 186,8**
Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2015				
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	18 220,3	-	-	18 220,3
Actions de la BRI	-	-	405,2	405,2
	18 220,3	-	405,2	18 625,5

En 2016, aucun montant n'a été transféré entre les niveaux.

La juste valeur des actions de la BRI est jugée équivaloir à 70 % de la participation de la Banque à la valeur de l'actif net de la BRI à la date de clôture. La décote de 30 % appliquée à la valeur de l'actif net correspond à la méthode utilisée par la BRI pour tous les rachats d'actions effectués depuis 1970. Elle

a en outre été entérinée par une décision rendue par la Cour internationale de Justice de La Haye concernant un rachat d'actions par la BRI en 2001 (le dernier rachat d'actions effectué par la BRI). La Banque est d'avis que la décote de 30 % appliquée à la valeur de l'actif net de la BRI demeure la base d'évaluation appropriée. La Banque s'attend à ce que la valeur des actions de la BRI fluctue au fil du temps concurremment avec la solidité du bilan de celle-ci et les taux de change. Les variations de la juste valeur des placements à la date de clôture sont comptabilisées dans les autres placements et les autres éléments du résultat global, et sont prises en considération par la suite dans la réserve disponible à la vente. Aucun changement n'a été apporté à la technique d'évaluation au cours de l'exercice.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la juste valeur estimée des actions de la BRI, déterminée au moyen des évaluations à la juste valeur du Niveau 3 :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Solde d'ouverture au début de la période	**405,2**	355,2
Variation de la juste valeur comptabilisée par le biais des autres éléments du résultat global	**(10,2)**	50,0
Solde de clôture à la fin de la période	**395,0**	405,2

Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La juste valeur des obligations du gouvernement du Canada est déterminée au moyen des prix non ajustés cotés sur un marché actif (Niveau 1). Elle s'établissait à 83 528,5 millions de dollars au 31 décembre 2016 (81 116,9 millions de dollars au 31 décembre 2015). La juste valeur de tous les autres instruments financiers avoisine la valeur comptable de ceux-ci.

8. Gestion du risque financier

La Banque dispose d'une solide culture en matière de gestion des risques ainsi que d'un cadre global de gestion et de contrôle de ceux-ci pour gérer les risques auxquels elle est exposée. Le Conseil de direction institutionnelle supervise la gestion des risques et la mise en œuvre de processus de gestion rigoureux afin de protéger la Banque. Le Conseil d'administration exerce une fonction de surveillance quant à l'efficacité de la gestion des risques par la Banque.

La Banque est exposée au risque financier (c'est-à-dire le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité) lié à la gestion de ses actifs et passifs financiers. Le Bureau de surveillance des risques financiers, qui exerce ses fonctions de façon indépendante, suit de près les risques financiers associés à l'état de la situation financière de la Banque et rend compte de ses observations à cet égard. Les paragraphes qui suivent décrivent ces risques et la manière dont la Banque les gère.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un contrat financier ne s'acquitte pas de ses obligations suivant les modalités convenues.

La Banque est exposée au risque de crédit par le biais de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères, de son portefeuille de placements et des avances aux membres de Paiements Canada ainsi que de sa participation à des opérations sur le marché sous forme d'achats de titres dans le cadre de conventions de revente et de prêts de titres. On estime que l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des éléments indiqués ci-dessus. Aucun actif financier n'est en souffrance ni déprécié.

Les avances aux membres de Paiements Canada, les titres achetés dans le cadre de conventions de revente et les titres prêtés sont entièrement garantis. Les actifs affectés en garantie sont acceptés conformément aux critères d'admissibilité et aux exigences à l'égard des marges de la Banque diffusés dans son site Web. Tous les actifs affectés en garantie sont soumis à des critères d'admissibilité rigoureux, et la Banque exige une garantie supérieure à la taille du prêt consenti.

Dans le cas improbable où une contrepartie manquerait à ses obligations, les actifs détenus en garantie pourraient être liquidés pour couvrir l'exposition au risque de crédit. La qualité de crédit des actifs reçus en garantie est assujettie à diverses restrictions fondées sur la nature de ces actifs, leur échéance et leurs caractéristiques en matière de crédit, y compris leur notation.

Concentration du risque de crédit

Le portefeuille de placements de la Banque, qui représente 91 % de la valeur comptable du total de son actif (93 % en 2015), présente un faible risque de crédit, puisque les titres détenus sont principalement des engagements directs du gouvernement du Canada, qui a une note de crédit AAA.

Les avances octroyées par la Banque aux membres de Paiements Canada et les titres achetés dans le cadre de conventions de revente, qui représentent 8 % de la valeur comptable du total de son actif (6 % au 31 décembre 2015), sont des engagements garantis de diverses institutions financières établies au Canada. Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des actifs remis à la Banque en garantie des titres achetés dans le cadre de conventions de revente à la date de clôture.

	31 décembre 2016		31 décembre 2015	
	$	%	$	%
Titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada	878,4	10,1	1 918,6	30,4
Titres émis ou garantis par un gouvernement provincial	7 796,4	89,9	4 401,7	69,6
Juste valeur totale des actifs remis en garantie à la Banque	8 674,8	100,0	6 320,3	100,0
En pourcentage du coût amorti		105 %		104 %

Les titres de la Banque vendus dans le cadre de conventions de rachat, qui totalisent 1 500,0 millions de dollars, représentent 1 % de la valeur comptable du total de son passif (néant au 31 décembre 2015). Ils constituent des engagements de la Banque garantis par des titres du gouvernement du Canada. La juste valeur des actifs que la Banque a remis en garantie des titres vendus dans le cadre de conventions de rachat à la date de clôture s'établit à 1 500,5 millions de dollars (néant au 31 décembre 2015). Par conséquent, la Banque n'est pas exposée de façon importante au risque de crédit associé à ces instruments.

La Banque est exposée au risque de crédit par le biais de la garantie à l'égard du Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV) et par le biais de l'exécution des contrats de monnaies étrangères. L'exposition maximale aux termes des garanties et des contrats de monnaies étrangères est décrite à la note 18.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les bons du Trésor et les obligations du gouvernement du Canada que détient la Banque servent de contrepoids à son passif associé aux billets de banque en circulation ne portant pas intérêt.

L'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt découle des variations de la juste valeur de ses placements en bons du Trésor du gouvernement du Canada, qui sont de brève échéance, ainsi que des fluctuations des flux de trésorerie futurs des obligations du gouvernement du Canada.

Les produits de la Banque varieront au fil du temps sous l'effet de l'évolution des taux d'intérêt; ces variations ne compromettront toutefois pas la capacité de l'institution de s'acquitter de ses obligations, puisque ses produits dépassent de beaucoup ses charges.

Les chiffres ci-dessous illustrent l'incidence, au 31 décembre, d'une (augmentation) et d'une diminution des taux d'intérêt de 25 points de base sur la juste valeur du portefeuille de bons du Trésor du gouvernement du Canada et les autres éléments du résultat global.

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	**(15,2) / 15,0**	(15,2) / 15,1

L'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt sous forme de fluctuations des flux de trésorerie des instruments financiers existants est attribuable à la trésorerie et aux dépôts en monnaies étrangères, aux dépôts du gouvernement du Canada ainsi qu'à une partie des autres dépôts, puisque ces instruments sont soumis à des taux d'intérêt variables. Les autres actifs financiers et passifs financiers de la Banque sont assortis de taux d'intérêt fixes ou ne portent pas intérêt.

Les chiffres ci-dessous illustrent l'incidence, au 31 décembre, d'une augmentation et d'une (diminution) des taux d'intérêt de 25 points de base sur les charges d'intérêts sur les dépôts du gouvernement du Canada.

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Charges d'intérêts sur les dépôts du gouvernement du Canada	**58,0 / (58,0)**	56,7 / (56,7)

Pour l'ensemble des instruments financiers, sauf les billets de banque en circulation, les flux de trésorerie futurs de la Banque sont tributaires du taux d'intérêt du marché en vigueur au moment du renouvellement.

Le tableau suivant illustre le risque de taux d'intérêt associé aux flux de trésorerie futurs en tenant compte des dates d'échéance ou de refixation prévues des actifs et passifs financiers existants.

	Au 31 décembre 2016				
	Non sensible aux taux d'intérêt	Dans les 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers					
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	-	19,3	-	-	19,3
Prêts et créances[1]	5,2	8 277,0	-	-	8 282,2
Placements					
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	16 791,8	-	-	16 791,8
Obligations du gouvernement du Canada[2]	-	16 843,2	35 639,9	27 362,8	79 845,9
Actions de la BRI	395,0	-	-	-	395,0
	400,2	41 931,3	35 639,9	27 362,8	105 334,2
Passifs financiers					
Billets de banque en circulation	80 478,6	-	-	-	80 478,6
Dépôts					
Gouvernement du Canada	-	20 228,4	-	-	20 228,4
Membres de Paiements Canada	-	499,7	-	-	499,7
Autres dépôts	1 578,6	524,8	-	-	2 103,4
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	1 500,0	-	-	1 500,0
Autres passifs financiers	598,7	-	-	-	598,7
	82 655,9	22 752,9	-	-	105 408,8
Écart dû à la sensibilité aux taux d'intérêt	(82 255,7)	19 178,4	35 639,9	27 362,8	(74,6)

	Au 31 décembre 2015				
	Non sensible aux taux d'intérêt	Dans les 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers					
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	-	11,2	-	-	11,2
Prêts et créances[1]	7,3	6 089,4	-	-	6 096,7
Placements					
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	18 220,3	-	-	18 220,3
Obligations du gouvernement du Canada[2]	-	14 378,0	35 714,9	25 670,5	75 763,4
Actions de la BRI	405,2	-	-	-	405,2
	412,5	38 698,9	35 714,9	25 670,5	100 496,8
Passifs financiers					
Billets de banque en circulation	75 496,9	-	-	-	75 496,9
Dépôts					
Gouvernement du Canada	-	22 617,3	-	-	22 617,3
Membres de Paiements Canada	-	500,4	-	-	500,4
Autres dépôts	1 028,5	446,7	-	-	1 475,2
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers	353,3	-	-	-	353,3
	76 878,7	23 564,4	-	-	100 443,1
Écart dû à la sensibilité aux taux d'intérêt	(76 466,2)	15 134,5	35 714,9	25 670,5	53,7

1. Les titres achetés dans le cadre de conventions de revente sont des actifs portant intérêt. Les autres créances ne sont pas sensibles aux taux d'intérêt.
2. Les intérêts sur les obligations du gouvernement du Canada sont classés en fonction de la date où ils sont versés.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Étant donné que la position de change nette de la Banque est peu élevée par rapport à son actif total, le risque de change n'est pas considéré comme important.

La Banque est exposée au risque de change surtout du fait qu'elle détient des actions de la BRI. Ces actions sont libellées en droits de tirage spéciaux (DTS). Le DTS est l'unité de compte du Fonds monétaire international (FMI), et sa valeur est déterminée en fonction d'un panier composé de cinq grandes monnaies, soit l'euro, le dollar américain, la livre sterling, le yen et le renminbi. Les DTS sont convertis à leurs équivalents en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date à laquelle la juste valeur est déterminée.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant des mouvements de taux d'intérêt et de taux de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

La Banque est exposée à l'autre risque de prix par le biais de sa participation dans la BRI. Sur le plan comptable, la Banque considère les actions de la BRI comme étant disponibles à la vente, et leur juste valeur est estimée en fonction de la valeur de l'actif net de la BRI, moins une décote de 30 %. Ces actions sont donc réévaluées pour tenir compte des variations de la valeur de l'actif net de la BRI et du dollar canadien. L'autre risque de prix associé aux actions de la BRI est lié aux motifs généraux pour

lesquels elles sont détenues et ce risque est négligeable par rapport aux autres risques de marché auxquels la Banque doit faire face.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. Les passifs sans échéance fixe comprennent les billets de banque en circulation et les dépôts du gouvernement du Canada. L'expérience démontre que les billets de banque en circulation représentent une source de financement stable à long terme pour la Banque. Les dépôts du gouvernement du Canada comprennent les dépôts détenus par la Banque en sa qualité d'agent financier du gouvernement du Canada. En contrepartie de ces passifs sans échéance fixe, la Banque détient un portefeuille de titres très liquides. Dans l'éventualité d'un rachat imprévu de billets de banque ou du retrait d'une somme importante sur le dépôt du gouvernement du Canada lié au plan de gestion de la liquidité prudentielle, la Banque est en mesure d'éteindre l'obligation à l'aide de plusieurs outils.

À titre de banque centrale du pays, la Banque est la source ultime de liquidités pour le système financier canadien et possède le pouvoir et les capacités opérationnelles de créer en tout temps une quantité illimitée de liquidités en dollars canadiens. Elle exerce ce pouvoir dans le cadre de l'engagement qu'elle a pris de maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

La Banque est exposée au risque de liquidité par le biais de la garantie à l'égard du STPGV. L'exposition maximale aux termes de cette garantie est décrite à la note 18.

Le tableau qui suit présente les résultats d'une analyse des échéances des actifs et passifs financiers de la Banque. Les soldes indiqués ci-après ne correspondent pas à ceux qui figurent dans l'état de la situation financière, car le tableau rend compte de tous les flux de trésorerie sur une base non actualisée.

Lorsque les contreparties aux achats de titres dans le cadre de conventions de revente substituent des actifs affectés en garantie après l'entrée en vigueur de la convention, certaines parties des valeurs comptables présentées peuvent arriver à échéance avant le moment indiqué dans le cas où le montant qui vient à échéance plus tôt que prévu dépend de la valeur des actifs affectés en garantie faisant l'objet de la substitution. Lorsqu'il y a substitution, la convention est habituellement rétablie selon les mêmes modalités. Les informations présentées dans le tableau ci-après sont préparées en fonction des conventions en vigueur au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, respectivement.

	Au 31 décembre 2016				
	Sans échéance fixe	Dans les 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers					
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	19,3	-	-	-	19,3
Prêts et créances	-	8 288,0	-	-	8 288,0
Placements					
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	16 825,0	-	-	16 825,0
Obligations du gouvernement du Canada	-	18 240,6	39 693,0	35 023,1	92 956,7
Actions de la BRI	395,0	-	-	-	395,0
	414,3	43 353,6	39 693,0	35 023,1	118 484,0
Passifs financiers					
Billets de banque en circulation	80 478,6	-	-	-	80 478,6
Dépôts					
Gouvernement du Canada	20 228,4	-	-	-	20 228,4
Membres de Paiements Canada	-	499,7	-	-	499,7
Autres dépôts	2 103,4	-	-	-	2 103,4
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	1 500,0	-	-	1 500,0
Autres passifs financiers	-	598,7	-	-	598,7
	102 810,4	2 598,4	-	-	105 408,8
Écart de financement net	(102 396,1)	40 755,2	39 693,0	35 023,1	13 075,2

	Au 31 décembre 2015[1]				
	Sans échéance fixe	Dans les 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers					
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	11,2	-	-	-	11,2
Prêts et créances	-	6 100,5	-	-	6 100,5
Placements					
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	18 250,0	-	-	18 250,0
Obligations du gouvernement du Canada	-	15 870,8	39 861,6	33 658,8	89 391,2
Actions de la BRI	405,2	-	-	-	405,2
	416,4	40 221,3	39 861,6	33 658,8	114 158,1
Passifs financiers					
Billets de banque en circulation	75 496,9	-	-	-	75 496,9
Dépôts					
Gouvernement du Canada	22 617,3	-	-	-	22 617,3
Membres de Paiements Canada	-	500,4	-	-	500,4
Autres dépôts	1 475,2	-	-	-	1 475,2
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat					
Autres passifs financiers	-	353,3	-	-	353,3
	99 589,4	853,7	-	-	100 443,1
Écart de financement net	(99 173,0)	39 367,6	39 861,6	33 658,8	13 715,0

1. Les montants au 31 décembre 2015 ont été modifiés pour y inclure les flux de trésorerie issus des versements d'intérêts (coupon) s'il y a lieu.

9. Immobilisations corporelles

Méthode comptable

Les immobilisations corporelles comprennent les terrains, les constructions, le matériel informatique, tout autre équipement et les projets en cours connexes. Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût, moins le cumul des amortissements (à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis), et sont diminuées de toute perte de valeur connexe. Les projets en cours sont évalués au coût, mais ne sont amortis qu'à partir du moment où l'actif est prêt à être utilisé. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition ou à la construction de l'actif.

Lorsque les parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des immobilisations corporelles distinctes (principaux composants). Lors du remplacement d'une partie importante d'une immobilisation corporelle, la valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée, et tout gain ou toute perte est comptabilisé en amortissement.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des actifs, laquelle est indiquée ci-dessous. La durée d'utilité estimée et le mode d'amortissement sont revus à la fin de chaque exercice, l'effet des changements d'estimations, s'il y a lieu, étant comptabilisé prospectivement.

Constructions	de 15 à 65 ans
Matériel informatique	de 3 à 10 ans
Autre équipement	de 5 à 20 ans

Les améliorations locatives (incluses dans la catégorie « Autre équipement ») sont amorties sur la plus courte de la durée d'utilité de l'actif et de la durée du contrat de location.

Valeur comptable des immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
2016				
Coût				
Soldes au 31 décembre 2015	457,4	41,0	82,9	581,3
Entrées	139,8	18,9	6,6	165,3
Sorties	-	(3,2)	-	(3,2)
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	(36,4)	12,1	24,3	-
Soldes au 31 décembre 2016	560,8	68,8	113,8	743,4
Amortissement cumulé				
Soldes au 31 décembre 2015	(84,4)	(20,9)	(44,6)	(149,9)
Charge d'amortissement	(5,9)	(5,4)	(14,7)	(26,0)
Sorties	-	3,2	-	3,2
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2016	(90,3)	(23,1)	(59,3)	(172,7)
Valeurs comptables				
Au 31 décembre 2015	373,0	20,1	38,3	431,4
Au 31 décembre 2016	470,5	45,7	54,5	570,7

Le Programme de modernisation du siège de la Banque a été complété en novembre 2016, les dépenses en immobilisations accumulées se chiffrant à 395,6 millions de dollars. Les engagements au 31 décembre 2016 consistent principalement en des travaux de finition et de l'équipement restant liés au Programme de modernisation du siège. Le tout devrait être terminé dans le courant du premier trimestre de 2017.

La catégorie « Autre équipement » comprend les appareils d'inspection des billets de banque obtenus en vertu d'un contrat de location-financement (note 17).

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
Projets en cours en 2016				
Compris dans les valeurs comptables au 31 décembre 2016	**0,5**	**11,0**	**6,5**	**18,0**
Engagements au 31 décembre 2016	**17,1**	**0,1**	**16,4**	**33,6**

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
2015				
Coût				
Soldes au 31 décembre 2014	291,5	39,3	79,1	409,9
Entrées	165,9	3,0	4,2	173,1
Sorties	-	(1,3)	(0,4)	(1,7)
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2015	457,4	41,0	82,9	581,3
Amortissement cumulé				
Soldes au 31 décembre 2014	(78,3)	(16,7)	(31,0)	(126,0)
Charge d'amortissement	(6,1)	(5,5)	(14,0)	(25,6)
Sorties	-	1,3	0,4	1,7
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2015	(84,4)	(20,9)	(44,6)	(149,9)
Valeurs comptables				
Au 31 décembre 2014	213,2	22,6	48,1	283,9
Au 31 décembre 2015	373,0	20,1	38,3	431,4

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
Projets en cours en 2015				
Compris dans les valeurs comptables au 31 décembre 2015	255,3	6,4	4,1	265,8
Engagements au 31 décembre 2015	99,1	0,2	7,3	106,6

10. Immobilisations incorporelles

Méthode comptable

Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique. Les immobilisations incorporelles de la Banque comprennent les logiciels développés en interne ou acquis à l'extérieur.

Les coûts directement liés au développement en interne d'un logiciel identifiable qui, selon la meilleure estimation de la direction, peut techniquement être achevé et générera un avantage économique futur pour la Banque, sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles. Les dépenses ultérieures sont inscrites à l'actif seulement lorsqu'elles accroissent les avantages économiques futurs compris dans l'actif auquel elles se rapportent.

Les actifs logiciels acquis par la Banque dont la durée d'utilité est limitée sont évalués au coût après déduction du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des actifs, qui peut varier de 3 à 15 ans. La durée d'utilité estimée et le mode d'amortissement sont revus à la fin de chaque exercice, l'effet des changements d'estimations, s'il y a lieu, étant comptabilisé prospectivement.

Valeur comptable des immobilisations incorporelles

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
2016			
Coût			
Soldes au 31 décembre 2015	49,1	64,1	113,2
Entrées	4,3	3,6	7,9
Sorties	-	(4,6)	(4,6)
Transferts à d'autres catégories d'actifs	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2016	53,4	63,1	116,5
Amortissement cumulé			
Soldes au 31 décembre 2015	(41,0)	(34,3)	(75,3)
Charge d'amortissement	(1,5)	(8,1)	(9,6)
Sorties	-	4,6	4,6
Transferts à d'autres catégories d'actifs	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2016	(42,5)	(37,8)	(80,3)
Valeurs comptables			
Au 31 décembre 2015	8,1	29,8	37,9
Au 31 décembre 2016	10,9	25,3	36,2

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
Projets en cours en 2016			
Compris dans les valeurs comptables au 31 décembre 2016	**4,6**	**2,5**	**7,1**
Engagements au 31 décembre 2016	-	-	-

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
2015			
Coût			
Soldes au 31 décembre 2014	45,9	62,6	108,5
Entrées	5,2	1,5	6,7
Sorties	(2,0)	-	(2,0)
Transferts à d'autres catégories d'actifs	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2015	49,1	64,1	113,2
Amortissement cumulé			
Soldes au 31 décembre 2014	(38,5)	(26,2)	(64,7)
Charge d'amortissement	(4,5)	(8,1)	(12,6)
Sorties	2,0	-	2,0
Transferts à d'autres catégories d'actifs	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2015	(41,0)	(34,3)	(75,3)
Valeurs comptables			
Au 31 décembre 2014	7,4	36,4	43,8
Au 31 décembre 2015	8,1	29,8	37,9

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
Projets en cours en 2015			
Compris dans les valeurs comptables au 31 décembre 2015	7,0	1,4	8,4
Engagements au 31 décembre 2015	-	-	-

11. Autres éléments d'actif

Méthode comptable

Les stocks de billets de banque sont constitués du matériel de production, y compris du support d'impression en polymère et de l'encre, et sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût de production des billets de banque neufs est passé en charges au moment où il est engagé.

Composition des autres éléments d'actif

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Stocks de billets de banque	**3,0**	11,1
Actif net au titre des prestations définies (note 15)	**131,2**	135,1
Tous les autres éléments d'actif	**30,7**	34,5
Total des autres éléments d'actif	**164,9**	180,7

L'avance de 15,7 millions de dollars accordée dans le cadre du Programme de modernisation du siège, qui devrait rester en vigueur jusqu'à la fin du projet, est comptabilisée dans tous les autres éléments d'actif (20,0 millions de dollars au 31 décembre 2015). Cette avance vise à assurer le paiement des contrats de sous-traitance dans les délais.

12. Billets de banque en circulation

Conformément à la *Loi sur la Banque du Canada*, la Banque est seule habilitée à émettre des billets de banque pour le Canada. La répartition des billets en circulation est indiquée ci-dessous.

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
5 $	**1 265,0**	1 232,5
10 $	**1 358,7**	1 315,4
20 $	**19 459,0**	18 729,3
50 $	**13 076,1**	12 017,8
100 $	**44 178,2**	41 032,2
Autres billets de banque	**1 141,6**	1 169,7
Billets de banque en circulation	**80 478,6**	75 496,9

Les autres billets de banque comprennent les coupures qui ne sont plus émises mais qui continuent d'avoir cours légal. Les billets de banque en circulation constituent des passifs ne portant pas intérêt et sont payables à vue.

13. Dépôts

Les éléments de passif compris dans les dépôts sont constitués de 22 831,5 millions de dollars de dépôts à vue en dollars canadiens (24 592,9 millions de dollars au 31 décembre 2015). La Banque verse sur les dépôts du gouvernement du Canada, des membres de Paiements Canada et des autres institutions financières des intérêts calculés en fonction des taux du marché à court terme, et la charge d'intérêts sur les dépôts figure dans l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global.

Les dépôts du gouvernement du Canada comprennent 228,4 millions de dollars pour les soldes de fonctionnement et 20 000,0 millions de dollars pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle (2 617,3 millions de dollars et 20 000,0 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2015).

14. Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat et autres éléments de passif

Méthode comptable

Les ventes de titres dans le cadre de conventions de rachat sont des opérations de pension en vertu desquelles la Banque vend des titres du gouvernement du Canada à des contreparties désignées en s'engageant à les leur racheter à un prix fixé à l'avance à une date convenue. Sur le plan comptable, ces conventions sont considérées comme des emprunts garantis et sont comptabilisées dans l'état de la situation financière selon le coût de vente initial des titres majoré de l'intérêt couru.

Une provision est constatée si, par suite d'un événement passé, la Banque a une obligation actuelle, juridique ou implicite, qui peut être estimée de manière fiable à la date de l'état de la situation financière et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation.

Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat

L'encours de 1 500,0 millions de dollars au 31 décembre 2016 (néant au 31 décembre 2015) se composait de contrats assortis d'une échéance initiale d'un jour ouvrable.

Composition des autres éléments de passif

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Excédent à verser au receveur général du Canada	**468,8**	249,5
Passif net au titre des prestations définies (note 15)		
Régime de pension	**38,2**	37,4
Autres régimes	**172,0**	168,2
Ensemble des autres éléments de passif et provisions	**129,9**	103,8
Total des autres éléments de passif	**808,9**	558,9

Excédent à verser au receveur général du Canada

Le tableau suivant présente le rapprochement de l'excédent à verser au receveur général du Canada :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Solde d'ouverture au début de la période	**249,5**	150,4
Versement de l'excédent au receveur général du Canada	**(849,5)**	(1 090,4)
Excédent destiné au receveur général du Canada (note 16)	**1 068,8**	1 189,5
Solde de clôture à la fin de la période	**468,8**	249,5

Autres éléments de passif et provisions

Les autres éléments de passif sont composés de provisions, de l'obligation liée aux contrats de location-financement (note 17), de comptes créditeurs et de charges à payer. Une provision de 19,9 millions de dollars a été inscrite dans les autres éléments de passif en lien avec le programme de remise à neuf et de modernisation de l'immeuble du siège, pour le contrat de location de locaux temporaires et pour la remise en état du site (15,1 millions de dollars au 31 décembre 2015).

15. Avantages du personnel

Méthode comptable

Avantages à court terme

Les avantages à court terme englobent le salaire en trésorerie, les primes, les congés annuels, les prestations pour soins de santé et soins dentaires ainsi que les avantages prévus par la loi. Ils sont évalués sur une base non actualisée.

Avantages à long terme

La Banque a instauré un régime d'invalidité de longue durée.

Le passif constaté à l'égard de ce régime correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Cette valeur est calculée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés, à partir des taux d'intérêt d'obligations de sociétés de première qualité ayant une échéance proche de la durée estimée de l'obligation. La charge constatée pour la période de présentation de l'information financière comprend le coût des services rendus au cours de la période, le coût financier, les gains et pertes de réévaluation et le coût des services passés.

Le coût des services rendus au cours de la période et les obligations au titre des prestations du régime sont établis par calcul actuariel selon une méthode comptable fondée sur la date d'occurrence des événements. Les gains et pertes de réévaluation et le coût des services passés découlant de modifications du régime sont constatés immédiatement dans l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

La Banque a instauré un régime de pension à prestations définies capitalisé (le Régime de pension de la Banque du Canada) et un régime de pension complémentaire à prestations définies capitalisé (le Régime de pension complémentaire de la Banque du Canada), qui visent à fournir des prestations de retraite aux membres du personnel admissibles. Le Régime de pension de la Banque du Canada a été créé en vertu des dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada* (1934) et est demeuré conforme à la *Loi sur la Banque du Canada* au fil des modifications apportées à cette dernière. Ce régime constitue un régime de pension agréé au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, n'est pas assujetti à l'impôt sur le revenu. Le Régime de pension complémentaire de la Banque du Canada a été créé pour permettre le versement de prestations de retraite aux employés de la Banque dont les revenus annuels dépassent le montant prévu par le Régime de pension de la Banque du Canada, aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Régime de pension complémentaire est une convention de retraite au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Les prestations versées dans le cadre de ces régimes sont calculées en fonction du nombre d'années de service et du salaire à temps plein moyen des cinq meilleures années consécutives et sont indexées de façon à tenir compte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation à la date où les versements commencent à être effectués et le 1er janvier de chaque année par la suite. La Banque est l'administrateur des régimes de pension. Le Conseil d'administration de la Banque a mis sur pied le Comité des pensions, auquel il a délégué la responsabilité de s'acquitter des fonctions de la Banque à titre d'administrateur des régimes, y compris celle d'assurer la conformité à l'Énoncé des politiques et procédures en matière de placement, que le Conseil d'administration approuve chaque année. Un fonds en fiducie distinct a été établi pour chaque régime afin de recevoir et d'investir les cotisations et de verser les prestations payables aux termes des régimes.

L'évaluation actuarielle la plus récente du Régime de pension aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 1er janvier 2016 et la prochaine évaluation doit être effectuée en date du 1er janvier 2017.

La Banque a instauré également d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies non capitalisés, à savoir un régime d'assurance vie, un régime de soins médicaux et de soins dentaires pour les membres du personnel admissibles, ainsi qu'un programme d'indemnités pour longs états de service à l'intention des membres du personnel embauchés avant le 1er janvier 2003.

L'actif ou le passif net de ces régimes est comptabilisé dans l'état de la situation financière. L'actif ou le passif net constaté à la fin de la période à l'égard de ces régimes se compose de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies diminuée de la juste valeur des actifs des régimes (s'il en existe). La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés, à partir des taux d'intérêt d'obligations de sociétés de première qualité ayant une échéance proche de la durée estimée de l'obligation. La charge constatée pour la période de présentation de l'information financière comprend le coût des services rendus au cours de la période, le coût des services passés, les intérêts nets sur le passif/actif net au titre des prestations définies, les gains ou pertes sur liquidation (s'il y a lieu) et les frais

d'administration. Les intérêts nets sont calculés en appliquant le taux d'actualisation au passif/actif net au titre des prestations définies.

Le coût des services rendus au cours de la période et les obligations au titre des prestations des régimes sont déterminés par calcul actuariel selon la méthode des unités de crédit projetées. Les réévaluations englobent les écarts actuariels, le rendement des actifs des régimes et l'effet du plafond de l'actif (s'il y a lieu). Elles excluent les montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif/actif net au titre des prestations définies. Les réévaluations sont constatées dans les autres éléments du résultat global immédiatement dans la période au cours de laquelle elles surviennent. Le coût des services passés est comptabilisé à la première des dates suivantes : la date de modification ou de réduction du régime ou la date à laquelle l'entité comptabilise les coûts de restructuration correspondants ou les indemnités de cessation d'emploi correspondantes. Les actifs des régimes capitalisés sont déterminés selon leur juste valeur à la date de clôture.

Indemnités de cessation d'emploi

Un passif est comptabilisé au titre des indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes : la date à laquelle l'entité ne peut plus retirer son offre d'indemnité de cessation d'emploi ou la date à laquelle elle comptabilise les coûts de restructuration correspondants.

Passif/actif net au titre des prestations définies

Les variations des actifs des régimes et des obligations au titre des prestations définies pour l'exercice se résument comme suit :

	Régimes de pension		Autres régimes	
	31 décembre 2016	**31 décembre 2015**	**31 décembre 2016**	**31 décembre 2015**
Juste valeur des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	**1 596,8**	1 569,2	**-**	-
Produits d'intérêts	**65,2**	62,5	**-**	-
Gains (pertes) de réévaluation				
Rendement des actifs des régimes[1]	**56,5**	(20,5)	**-**	-
Cotisations de la Banque	**27,5**	25,4	**-**	-
Cotisations des membres du personnel	**11,0**	13,5	**-**	-
Versements et transferts de prestations	**(53,4)**	(51,2)	**-**	-
Frais d'administration	**(2,0)**	(2,1)	**-**	-
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	**1 701,6**	1 596,8	**-**	-
Obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	**1 499,1**	1 466,4	**168,2**	172,8
Coût des services rendus au cours de la période	**37,5**	35,9	**5,3**	5,4
Coût financier	**62,1**	59,2	**6,8**	6,8
Cotisations des membres du personnel	**11,0**	13,5	**-**	-
Pertes (gains) de réévaluation				
Découlant de l'évolution démographique	**-**	1,7	**-**	-
Découlant de changements dans les hypothèses financières	**52,2**	(26,4)	**(0,4)**	(9,5)
Versements et transferts de prestations	**(53,3)**	(51,2)	**(7,9)**	(7,3)
Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	**1 608,6**	1 499,1	**172,0**	168,2
Actif (passif) net au titre des prestations définies	**93,0**	97,7	**(172,0)**	(168,2)
Actif net au titre des prestations définies	**131,2**	135,1	**-**	-
Passif net au titre des prestations définies	**(38,2)**	(37,4)	**(172,0)**	(168,2)
Actif (passif) net au titre des prestations définies	**93,0**	97,7	**(172,0)**	(168,2)

1. Le rendement des actifs des régimes exclut les produits d'intérêts.

Composition de l'actif des Régimes de pension

L'Énoncé des politiques et procédures en matière de placement relatif aux régimes précise que le portefeuille doit se composer d'un ensemble diversifié de types d'actifs, et établit également les critères d'admissibilité des placements. La diversification de l'actif permet d'atténuer les variations du rendement attendu du portefeuille. La pratique actuelle consiste à mener une étude sur l'appariement de l'actif et du passif tous les trois ans. Cette étude permet au Comité des pensions de répartir les actifs d'une manière qui concorde avec les objectifs des régimes et la tolérance au risque de la Banque. La dernière étude sur l'appariement de l'actif et du passif a été approuvée par le Comité des pensions en septembre 2015.

Les placements des régimes sont exposés au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. Le plus important de ces risques est la volatilité des actifs, puisque les passifs des régimes sont calculés au moyen d'un taux d'actualisation fixé en fonction du rendement des obligations de sociétés canadiennes notées AA. Ainsi, si les actifs des régimes affichent un rendement inférieur à celui de ces obligations, un déficit sera créé. Les exigences relatives à la diversification de l'actif et à l'admissibilité des placements constituent les principaux outils de gestion des risques de l'ensemble du portefeuille de placements.

Les actifs des régimes de pension comprennent les éléments suivants :

	31 décembre 2016				31 décembre 2015			
	Coté	Non coté	Total	%	Coté	Non coté	Total	%
Instruments du marché monétaire	**8,1**	-	**8,1**	**0,5**	1,7	-	1,7	0,1
Instruments de capitaux propres								
Fonds d'actions de sociétés canadiennes	**317,7**	-	**317,7**	18,8	308,7	-	308,7	19,4
Fonds d'actions de sociétés étrangères	**543,2**	-	**543,2**	**31,8**	601,8	-	601,8	37,6
Instruments d'emprunt[1]								
Titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada	**232,0**	-	**232,0**	**13,6**	220,3	-	220,3	13,8
Autres titres	**353,6**	-	**353,6**	**20,8**	354,2	-	354,2	22,2
Fonds immobiliers	-	**211,8**	**211,8**	**12,4**	-	76,7	76,7	4,8
Dépôt réglementaire du Régime de pension complémentaire	-	**35,2**	**35,2**	**2,1**	-	33,4	33,4	2,1
	1 454,6	**247,0**	**1 701,6**	**100,0**	1 486,7	110,1	1 596,8	100,0

1. Les instruments d'emprunt sont constitués de titres à revenu fixe et d'actifs indexés sur l'inflation.

Obligations au titre des prestations définies et charges au titre des régimes

L'obligation au titre des prestations définies, présentée selon les types de participants, s'établit comme suit :

	Régimes de pension		Autres régimes	
	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Participants actifs	**627,7**	584,1	**87,9**	86,2
Retraités	**884,7**	821,2	**84,1**	82,0
Participants titulaires de droits à prestations différées	**96,2**	93,8	**-**	-
Obligation au titre des prestations définies	**1 608,6**	1 499,1	**172,0**	168,2

Les charges au titre des régimes comptabilisées dans l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global sont composées des éléments suivants :

	Régimes de pension		Autres régimes	
	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Coût des services rendus au cours de la période, déduction faite des cotisations des membres du personnel	**37,5**	35,9	**5,3**	5,4
Charge d'intérêts nette	**(3,1)**	(3,3)	**6,8**	6,8
Gains actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	**-**	-	**(0,6)**	-
Frais d'administration	**2,0**	2,1	**-**	-
Charges au titre des régimes comptabilisées dans le résultat net	**36,4**	34,7	**11,5**	12,2
Réévaluation du passif/actif net au titre des prestations définies				
Rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des intérêts nets)	**(56,5)**	20,5	**-**	-
Pertes actuarielles découlant de l'évolution démographique	**-**	1,7	**-**	-
(Gains actuariels) pertes actuarielles découlant de changements dans les hypothèses financières	**52,2**	(26,4)	**0,2**	(9,5)
(Gains) pertes de réévaluation comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	**(4,3)**	(4,2)	**0,2**	(9,5)

Les gains et pertes de réévaluation qui se rapportent aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés en capitaux propres.

Les pertes de réévaluation cumulatives comptabilisées dans les autres éléments du résultat global s'établissent comme suit :

	Régimes de pension		Autres régimes	
	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Pertes de réévaluation cumulatives comptabilisées au début de l'exercice	**(216,5)**	(220,7)	**(16,6)**	(26,1)
Gains (pertes) de réévaluation comptabilisés au cours de l'exercice considéré	**4,3**	4,2	**(0,2)**	9,5
Pertes de réévaluation cumulatives comptabilisées à la fin de l'exercice	**(212,2)**	(216,5)	**(16,8)**	(16,6)

Total des sorties de trésorerie

La réglementation régissant les régimes de retraite fédéraux impose à ces derniers certaines exigences en matière de solvabilité qui supposent la liquidation du régime à la date d'évaluation. Aux termes de la *Loi sur les normes de prestation de pension*, des évaluations actuarielles doivent être effectuées chaque année aux fins de la capitalisation. L'évaluation actuarielle du Régime de pension effectuée en date du 1er janvier 2016 faisait état d'un excédent de solvabilité de 20,0 millions de dollars et d'un excédent de solvabilité moyen de 37,0 millions de dollars sur trois ans. Le montant des cotisations pour 2017 sera établi en fonction de l'évaluation actuarielle effectuée en date du 1er janvier 2017. Ce montant, estimé à 24,3 millions de dollars (22,0 millions de dollars en 2016), consiste uniquement en cotisations ordinaires au titre des services rendus au cours de la période.

Hypothèses

Le coût des régimes de pension à prestations définies et des autres régimes ainsi que la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations sont déterminés au moyen d'évaluations actuarielles. Ce type d'évaluation nécessite la formulation de diverses hypothèses qui peuvent différer des évolutions futures. Ces hypothèses se rapportent à la détermination du taux d'actualisation, des taux de mortalité, de même que des augmentations à venir des salaires et des prestations de retraite. Compte tenu de la complexité de l'évaluation et de son horizon à long terme, l'obligation au titre des prestations définies est très sensible aux variations de ces hypothèses.

L'évaluation actuarielle la plus récente du Régime de pension aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 1er janvier 2016, et la prochaine évaluation doit être effectuée en date du 1er janvier 2017.

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	Régimes de pension		Autres régimes	
	31 décembre 2016	31 décembre 2015	**31 décembre 2016**	31 décembre 2015
Obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation	**3,90 %**	4,10 %	**3,84 %**	4,02 %
Taux d'inflation[1]	**2,00 %**	2,00 %	**s.o.**	s.o.
Taux de croissance de la rémunération	**3,20 % + mérite**	3,20 % + mérite	**3,20 % + mérite**	3,20 % + mérite
Charges au titre des régimes				
Taux d'actualisation	**4,10 %**	4,00 %	**4,02 %**	3,99 %
Taux d'inflation[1]	**2,00 %**	2,00 %	**s.o.**	s.o.
Taux de croissance de la rémunération	**3,20 % + mérite**	3,20 % + mérite	**3,20 % + mérite**	3,20 % + mérite
Évolution présumée des coûts médicaux				
Taux d'évolution des coûts médicaux	**s.o.**	s.o.	**5,80 - 4,50 %**	5,95 - 4,50 %
Année où le taux devrait se stabiliser	**s.o.**	s.o.	**2029**	2029

1. La catégorie « Autres régimes » ne fait pas l'objet d'un rajustement en fonction du taux d'inflation, puisqu'elle est une composante du taux d'évolution des coûts médicaux.

Le paramètre le plus susceptible de changer est le taux d'actualisation, lequel est déterminé en fonction des obligations de sociétés canadiennes notées AA ayant une échéance rapprochée de la durée de l'obligation.

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies est d'environ 17 ans pour les régimes de pension et de 6 à 19 ans pour les autres régimes.

Les hypothèses de mortalité servant à l'évaluation des régimes sont formulées à partir des tables publiées par l'Institut canadien des actuaires. Les ajustements actuariels apportés aux tables sont appliqués lorsqu'ils sont recommandés par les actuaires des régimes. En 2016, l'hypothèse relative à l'espérance de vie utilisée pour l'évaluation des régimes postule que le participant qui atteint l'âge de 60 ans vivra environ 27 ans (2015 : 27 ans), et la participante, environ 29 ans (2015 : 29 ans).

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant décrit l'incidence possible de modifications apportées à certaines hypothèses clés servant à évaluer les obligations au titre des prestations définies et les coûts liés aux régimes d'avantages du personnel.

	Augmentation (diminution) de l'obligation[1]	
	Régimes de pension	Autres régimes
Taux d'actualisation	**3,90 %**	**3,84 %**
Effet d'une augmentation de 0,10 point de pourcentage	**(26,4)**	**(2,8)**
Effet d'une diminution de 0,10 point de pourcentage	**27,2**	**2,9**
Taux de croissance de la rémunération	**3,20 %**	**3,20 %**
Effet d'une augmentation de 0,10 point de pourcentage	**4,5**	**0,3**
Effet d'une diminution de 0,10 point de pourcentage	**(4,4)**	**(0,3)**
Taux de mortalité		
Effet d'une augmentation de 0,10 point de pourcentage	**(32,9)**	**(2,8)**
Effet d'une diminution de 0,10 point de pourcentage	**36,5**	**3,3**
Taux d'inflation	**2,00 %**	**s.o.**
Effet d'une augmentation de 0,10 point de pourcentage	**24,2**	**s.o.**
Effet d'une diminution de 0,10 point de pourcentage	**(23,6)**	**s.o.**
Taux d'évolution des coûts médicaux	**s.o.**	**5,80 %**
Effet d'une augmentation de 1,00 point de pourcentage	**s.o.**	**30,4**
Effet d'une diminution de 1,00 point de pourcentage	**s.o.**	**(23,4)**

1. L'analyse de sensibilité présentée dans ce tableau est de nature hypothétique et doit être utilisée avec prudence. L'analyse est fondée sur une modification des hypothèses effectuée en maintenant constantes toutes les autres hypothèses. En pratique, cette situation est peu susceptible de se produire, et les modifications apportées à certaines hypothèses pourraient être corrélées. La méthode et les types d'hypothèses utilisés dans la préparation de l'analyse sont les mêmes que pour l'exercice précédent.

16. Capitaux propres

La Banque gère son capital en conformité avec la *Loi sur la Banque du Canada*. À la date de clôture, la Banque n'était soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

Le tableau ci-dessous présente les éléments de capitaux propres :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Capital social	**5,0**	5,0
Réserve légale	**25,0**	25,0
Réserve spéciale	**100,0**	100,0
Réserve disponible à la vente	**357,0**	368,2
Résultats non distribués	**-**	-
Total des capitaux propres	**487,0**	498,2

Capital social

La Banque a un capital autorisé de 5,0 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

Réserve légale

Des prélèvements sur le résultat net de la Banque ont été versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne, en 1955, le montant maximal prévu, soit 25,0 millions de dollars, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

Réserve spéciale

La réserve spéciale a été créée en 2007 par suite d'une modification de la *Loi sur la Banque du Canada* visant à permettre à la Banque de compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de ses actifs disponibles à la vente. Le montant détenu dans la réserve spéciale fait régulièrement l'objet d'un examen, à l'aide d'une analyse de la valeur à risque et de simulations fondées sur des scénarios, et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration. La réserve spéciale est assujettie à un plafond de 400 millions de dollars; une somme initiale de 100 millions de dollars y a été versée en septembre 2007, conformément à l'exigence de l'article 27.1 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

Réserve disponible à la vente

La réserve disponible à la vente rend compte des variations cumulatives de la juste valeur des portefeuilles d'actifs disponibles à la vente de la Banque, comme l'illustre le tableau ci-dessous :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	1,1
Actions de la BRI	357,0	367,1
Réserve disponible à la vente	**357,0**	368,2

Résultats non distribués

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté (excédent) et est versé au receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

L'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministère des Finances vise à permettre à l'institution de gérer ses besoins en capitaux propres compte tenu de la volatilité découlant des variations et des réévaluations de la juste valeur (qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global). Aux termes de cet accord, la Banque est autorisée à retenir sur les sommes à verser au receveur général un montant équivalant à toute augmentation des pertes cumulatives nettes non réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente, aux réévaluations non réalisées du passif/actif net au titre des prestations définies sur les régimes à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie découlant de modifications de normes comptables ou de dispositions légales ou réglementaires. À l'inverse, un montant égal à toute diminution des pertes cumulatives nettes non réalisées hors trésorerie ayant fait l'objet d'une retenue est ajouté à la somme à verser.

En 2016, la Banque a remboursé 3,9 millions de dollars provenant de sommes retenues antérieurement (13,7 millions de dollars en 2015). Au 31 décembre 2016, une somme retenue de 109,4 millions de dollars (113,3 millions de dollars au 31 décembre 2015) restait à verser.

17. Contrats de location

Méthode comptable

La Banque agit à titre de preneur

Les contrats de location d'équipement dans le cadre desquels la Banque assume la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location-financement. Ces contrats sont inscrits à l'actif au commencement du contrat, à la plus faible de la juste valeur de l'actif loué et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les obligations locatives correspondantes, déduction faite des charges financières, sont incluses dans les

autres éléments de passif. Chaque paiement au titre de la location est ventilé entre le passif et les charges financières en vue d'atteindre un taux de rendement constant sur l'obligation au titre des contrats de location-financement en cours. L'équipement acquis en vertu des contrats de location-financement est amorti sur la plus courte de la durée d'utilité de l'actif et de la durée du contrat.

Tout autre contrat de location est un contrat de location simple. Les paiements au titre du contrat de location simple sont inscrits à l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global selon le mode linéaire sur la durée du contrat.

La Banque agit à titre de bailleur

Les contrats de location de biens de la Banque ont été évalués et classés comme contrats de location simple, car les risques et les avantages inhérents à la propriété ne sont pas transférés au preneur. Les revenus tirés de contrats de location simple sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat.

Engagements au titre des contrats de location simple

La Banque loue des locaux pour ses bureaux d'Ottawa, Halifax, Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver. Les paiements minimaux sont établis au début de la période de location et peuvent varier pendant la durée du contrat. Le loyer conditionnel relatif à la location de locaux est fondé sur les charges opérationnelles des immeubles; celui qui concerne la location de matériel de bureau est déterminé en fonction de l'utilisation. Les contrats de location prendront fin à différentes dates entre novembre 2017 et octobre 2025.

Le tableau suivant présente les paiements minimaux futurs exigibles au titre du loyer, de l'impôt foncier et de l'exploitation des immeubles au 31 décembre 2016.

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
À payer dans un délai de 1 an	**15,9**	16,1
À payer dans un délai de 1 à 5 ans	**9,3**	24,8
À payer dans plus de 5 ans	**1,4**	1,7
Total des engagements au titre des contrats de location de locaux	**26,6**	42,6
Paiements au titre de la location passés en charges	**20,8**	15,6

Engagements au titre des contrats de location-financement

Au 31 décembre 2016, les paiements minimaux futurs au titre de la location s'élevaient à 4,0 millions de dollars (6,6 millions de dollars au 31 décembre 2015) et concernaient des appareils obtenus en vertu d'un contrat de location-financement (note 9). La valeur comptable nette de ces appareils au 31 décembre 2016 s'établissait à 3,8 millions de dollars (6,3 millions de dollars au 31 décembre 2015). L'obligation liée aux contrats de location-financement se chiffrait à 3,7 millions de dollars au 31 décembre 2016 (6,5 millions de dollars au 31 décembre 2015) et est comptabilisée dans les autres éléments de passif (note 14).

18. Engagements, éventualités et garanties

Contrats à long terme autres que des contrats de location

Les engagements relatifs au programme de remise à neuf et de modernisation de l'immeuble du siège sont inclus dans les engagements au titre des immobilisations corporelles présentés à la note 9.

La Banque a conclu avec un fournisseur externe un contrat à long terme visant le soutien des services relatifs aux titres destinés aux particuliers, contrat qui arrivera à échéance en 2021. Au 31 décembre 2016, des sommes fixes totalisant 91,5 millions de dollars restaient à verser, ainsi que des sommes variables qui sont fonction du volume des transactions traitées.

La Banque a conclu avec un fournisseur externe un contrat à long terme concernant des services relatifs aux centres de données, contrat qui expirera en 2025. Au 31 décembre 2016, des sommes fixes totalisant 10,6 millions de dollars restaient à verser.

Au 31 décembre 2016, le total des paiements minimaux au titre des contrats à long terme, autres que des contrats de location et des immobilisations corporelles et incorporelles, est réparti comme suit :

À payer dans un délai de 1 an	**22,5**
À payer dans un délai de 1 à 3 ans	**45,0**
À payer dans un délai de 3 à 5 ans	**34,7**
Par la suite	**1,8**
Total des paiements minimaux	**104,0**

Contrats de monnaies étrangères

La Banque est partie aux accords de swap de monnaies étrangères suivants :

	Maximum disponible
Accords bilatéraux de swap de liquidités avec des banques centrales	
Banque du Japon (libellé en yens)	**Illimité**
Banque nationale suisse (libellé en francs suisses)	**Illimité**
Banque d'Angleterre (libellé en livres sterling)	**Illimité**
Banque centrale européenne (libellé en euros)	**Illimité**
Banque fédérale de réserve de New York (libellé en dollars américains)	**Illimité**
Banque populaire de Chine (libellé en renminbis)	**200 000,0**
Autres accords de swap	
Compte du fonds des changes du Canada (libellé en dollars canadiens)	**Illimité**
Banque fédérale de réserve de New York (libellé en dollars américains)	**2 000,0**
Banque du Mexique (libellé en dollars canadiens)	**1 000,0**
Banque des Règlements Internationaux (libellé en dollars canadiens)	**100,0**

Accords bilatéraux de swap de liquidités avec des banques centrales

La Banque et d'autres banques centrales ont établi des accords bilatéraux de swap de monnaies afin que des liquidités puissent être fournies dans chaque territoire dans chacune de leurs monnaies respectives si les conditions des marchés le justifient.

Les accords de swap intervenus avec la Banque du Japon, la Banque nationale suisse, la Banque d'Angleterre, la Banque centrale européenne et la Banque fédérale de réserve de New York sont des facilités permanentes sans date d'échéance. La Banque du Canada et la Banque populaire de Chine ont conclu, en novembre 2014, un accord bilatéral de swap réciproque de dollars canadiens contre des renminbis pour une durée de trois ans.

Chacun de ces contrats peut prendre la forme d'un mécanisme de swap de liquidités en dollars canadiens ou en monnaies étrangères, et peut être utilisé à l'initiative de l'une ou l'autre partie. Le taux de change applicable aux accords de swap se fonde sur le cours du change au comptant en vigueur convenu entre les parties.

Autres accords de swap

Les autres accords de swap conclus avec la Banque fédérale de réserve de New York et la Banque du Mexique, qui expirent le 12 décembre 2017, sont d'une durée indéfinie et font l'objet d'un renouvellement annuel.

La Banque a conclu un accord de swap de monnaies étrangères permanent avec le Compte du fonds des changes du Canada. Cet accord ne comporte pas de montant maximal.

La Banque a également conclu un accord de swap avec la BRI à des fins opérationnelles. Les opérations effectuées en vertu de cet accord ont généralement une durée d'un jour ouvrable. L'accord de swap avec la BRI a été utilisé en 2016 et en 2015 à des fins opérationnelles. Outre cet accord, aucun accord de swap, de liquidités ou autres, n'a été utilisé par l'une ou l'autre partie en 2016 ou en 2015. Il n'y avait aucun engagement découlant de ces contrats au 31 décembre 2016 (néant au 31 décembre 2015).

Éventualités

La Banque détient 9 441 actions de la BRI. La valeur nominale de chacune d'entre elles correspond à un capital de 5 000 DTS, dont 25 % (soit 1 250 DTS) est libéré. Le capital restant de 3 750 DTS peut être appelé moyennant un avis de trois mois à la suite d'une décision du conseil d'administration de la BRI. La valeur en dollars canadiens de ce passif éventuel était de 63,9 millions de dollars au 31 décembre 2016 (67,9 millions de dollars au 31 décembre 2015), selon les taux de change en vigueur à cette date.

Garanties

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque conclut certaines garanties, décrites ci-après.

Garantie relative au STPGV

Le STPGV est un système de traitement de gros paiements, détenu et exploité par Paiements Canada. Toute institution de dépôt membre de Paiements Canada peut participer au STPGV, à condition d'avoir un compte de règlement à la Banque du Canada, de disposer de facilités qui lui permettent d'affecter des actifs en garantie dans le cadre du système et de remplir certaines conditions techniques. Les mesures de contrôle des risques prévues dans le STPGV, dont la limitation des positions débitrices nettes et l'affectation d'actifs en garantie à l'égard du crédit pour découvert, suffisent pour permettre au système d'obtenir les liquidités nécessaires au règlement des opérations en cas de défaillance du participant affichant la position débitrice la plus grande. La Banque donne l'assurance qu'elle fournira ces liquidités et, dans l'éventualité de la défaillance de ce participant, le prêt serait entièrement garanti. Dans le cas, hautement improbable, où plus d'une institution manquerait à ses obligations le même jour durant les heures d'ouverture du STPGV, pour une somme globale dépassant la position débitrice la plus grande affichée par un même participant, les actifs affectés en garantie seraient vraisemblablement insuffisants pour couvrir le montant des liquidités que la Banque devrait accorder pour assurer le règlement des transactions dans le système. Cette dernière pourrait ainsi avoir, à l'égard des défaillants, des créances ordinaires dont le montant excéderait celui des titres reçus en garantie des prêts. La Banque aurait le droit, à titre de créancier non garanti, de recouvrer toute partie impayée de ses prêts. Le montant visé par cette garantie est impossible à déterminer, puisque celle-ci ne serait invoquée qu'au terme d'une série d'événements extrêmement peu susceptibles de se produire. Aucun montant n'a jamais été prévu dans le passif de la Banque et aucune somme n'a jamais été versée au titre de cette garantie.

Autres conventions d'indemnisation

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque conclut des conventions d'indemnisation avec diverses contreparties à des transactions comme des conventions de services, des licences d'utilisation de logiciels, des contrats de location et des achats de biens. Aux termes de ces conventions, la Banque s'engage à indemniser la contrepartie de la perte ou de la dette découlant de ses propres actes ou omissions relativement à la convention. La nature des conventions d'indemnisation empêche la Banque d'effectuer une estimation raisonnable de la somme maximale qu'elle pourrait être tenue de verser à ces contreparties. Aucune somme n'a jamais été versée au titre de ces conventions d'indemnisation.

Assurance

La Banque ne s'assure normalement pas contre les risques de perte auxquels elle est directement exposée, sauf lorsque sa responsabilité civile envers les tiers est en cause ou qu'une disposition légale ou contractuelle l'y oblige. Toutefois, dans le cadre du Programme de modernisation du siège, la Banque a contracté une assurance la couvrant, au cours de la période de construction, contre les risques auxquels ses biens pourraient être directement exposés.

Les coûts découlant des risques non assurés sont inscrits aux comptes si, par suite d'un événement passé, la Banque a une obligation actuelle juridique ou implicite qui peut être estimée de manière fiable à la date de l'état de la situation financière et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation.

19. Parties liées

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, la Banque maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers. Ainsi que le permet l'exemption partielle accordée aux entités appartenant en propriété exclusive à une autorité publique, prévue dans la Norme comptable internationale 24 *Information relative aux parties liées* (IAS 24), la Banque n'a pas publié toutes les transactions qu'elle a conclues avec des entités liées à une autorité publique.

La Banque fournit au gouvernement du Canada des services de gestion financière et d'agent financier ainsi que des services bancaires, qui sont prescrits par la *Loi sur la Banque du Canada* et dont le coût n'est pas recouvré.

Régimes de pension de la Banque du Canada

La Banque assure la gestion du Régime de pension de la Banque du Canada, en gère les placements et accomplit les tâches administratives connexes. Le coût des services fournis, qui se chiffre à 0,9 million de dollars (0,9 million de dollars en 2015), a été entièrement recouvré auprès du Régime en 2016.

Principaux dirigeants et rémunération

Les principaux dirigeants chargés de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Banque comprennent les membres du Conseil de direction institutionnelle, du Conseil supérieur de gestion et du Conseil d'administration. Au 31 décembre 2016, la Banque comptait 27 principaux dirigeants (29 en 2015).

La rémunération des principaux dirigeants figure dans le tableau suivant :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Avantages à court terme	**4,8**	5,0
Avantages postérieurs à l'emploi	**2,0**	1,6
Honoraires des administrateurs	**0,3**	0,2
Total de la rémunération	**7,1**	6,8

Les avantages à court terme et les avantages postérieurs à l'emploi s'appliquent uniquement aux membres du personnel de la Banque.

En 2016, il n'y a eu aucune dépense liée aux autres avantages à long terme ou aux indemnités de cessation d'emploi pour les principaux dirigeants (néant au 31 décembre 2015).

20. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré, laquelle distingue dans les tableaux des flux de trésorerie la nature des opérations de pension à un jour de celle des opérations de pension à plus d'un jour.

En ce qui concerne les tableaux des flux de trésorerie comparatifs, les montants liés à l'acquisition et au produit de l'arrivée à échéance de titres faisant l'objet d'opérations de pension à plus d'un jour, qui étaient classés auparavant dans les activités opérationnelles, ont été intégrés aux activités d'investissement. Par conséquent, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont augmenté de 2 324,2 millions de dollars, tandis que ceux liés aux activités d'investissement ont diminué de 2 324,2 millions de dollars.

Bureaux de la Banque du Canada

Siège

Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0G9

Bureaux régionaux

Provinces de l'Atlantique
1701, rue Hollis, bureau 1300
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3M8

Québec
Bureau 2030
1501, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3M8

Ontario
150, rue King Ouest, bureau 2000
Toronto (Ontario) M5H 1J9

Provinces des Prairies, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest
308–4th Avenue S.W., bureau 2411
Calgary (Alberta) T2P 0H7

Colombie-Britannique et Yukon
200, rue Granville, bureau 2710
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 1S4

Bureau de New York
Consulat général du Canada
1251 Avenue of the Americas
New York, NY 10020-1175
États-Unis

Site Web

Accès rapide aux communiqués et aux discours, aux principales publications de la Banque ainsi qu'à des données financières à jour
www.banqueducanada.ca

Information publique

Le Service d'information publique répond aux demandes de renseignements généraux concernant la Banque du Canada.
Téléphone : 1 800 303-1282
Télécopieur : 613 782-7713
Courriel : info@banqueducanada.ca

Renseignements sur les soldes non réclamés

Téléphone : 1 800 303-1282
Télécopieur : 613 782-7713
Courriel : info@banqueducanada.ca